

Paysages, usages et perceptions, d'hier et d'aujourd'hui, en territoires riverains de la Garonne :
Propositions pour de nouvelles pratiques en lien avec le fleuve entre La Réole et Langon.



Avec le soutien du Fond national d'aménagement et du développement du territoire (FNADT) dans le cadre du Plan Garonne.



Étudiants de l'ENSAPBx :

BONICHON Thaïs
BOUCHET Louise
CAPITREL Eve
CLAIR Faustine
DESHAIS Nicolas
DANEELS Benoîte
DAUBNEY Sabine
DURAND Adrien
GAILLOT-DREVON Olivia
GRESS Mickaël
GUEMARD Ombeline
LAVIGNE Antonin
MAZUYER Damien
MONNIER Christelle
MORAND Camille
OHLMANN Mathieu
PARTAUD Emilie
RACAUD Delphine
SANG Jennifer
SECHERRE Hélène
VALLEY Edith
VIGUIE Vincent

Étudiants du IATU / Bordeaux III :

BRUNEL Céline
COYEZ Mickaël
COCHAUD-DOUTREUWE Pierre-Thomas
DREWS Damien
ZAIA Oriane

L'équipe pédagogique :

BARSACQ Graziella, paysagiste
BERLAND-BERTHON Agnès, urbaniste
CARRE Juliette, paysagiste
DAVASSE Bernard, géographe
RICHARD Philippe botaniste
HENRY Dominique, paysagiste

Moniteur de l'ENSAPBx :

Antoine Luginbühl, paysagiste



Cette plaquette dénommée « Paysages, usages et perceptions, d'hier et d'aujourd'hui, en territoires riverains de la Garonne : propositions pour de nouvelles pratiques en lien avec le fleuve entre La Réole et Langon », et l'exposition associée, ont été réalisées par les étudiants de 3^e année (niveau master) de la formation paysagiste DPLG de l'Ecole nationale supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux (ENSAPBx), dans le cadre d'un module d'enseignement intitulé « Paysage et projet territorial ».

Ce module d'enseignement propose une approche de la démarche de projet à l'échelle du « grand paysage ». Il s'agit en plaçant les étudiants en situation de commande réelle et de négociation avec les acteurs concernés, de mettre en pratique une forme de conception spécifique à cette échelle d'intervention du paysagiste. Ce dernier n'est pas dans ce cas en situation de concevoir directement les formes du paysage : son rôle est plutôt d'en proposer une lecture, d'élaborer des diagnostics, d'identifier les enjeux paysagers et de formuler, sur ces bases, une stratégie d'action visant à infléchir les pratiques de ceux à qui la responsabilité des formes paysagères incombe directement.

Le projet de paysage, en deçà d'une certaine échelle, est, de fait, inséparable d'un projet de territoire prenant en compte de multiples enjeux (dynamiques écologiques, politiques agricole et forestière, pression urbaine, développement local, préservation du patrimoine...) et impliquant de multiples acteurs. Le rôle du paysagiste est de créer les conditions permettant l'émergence de ce projet de territoire, qui est la condition d'une évolution maîtrisée des

paysages. La démarche de conception conduit ainsi à une démarche de médiation et de proposition, visant à animer et à enrichir le dialogue entre des acteurs aux logiques et aux intérêts souvent contradictoires.

Les étudiants ont répondu à une commande réelle émanant de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Midi-Pyrénées et du Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG). Outre les commanditaires, des élus et des personnels des Pays et des Communautés de communes concernés, des représentants du Conseil général de la Gironde, de la Direction Départementale des Territoires de la Gironde, du Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) de la Gironde ont accepté de participer à un comité de suivi (voir liste ci-après). Les membres de ce comité de suivi sont devenus les interlocuteurs réguliers des étudiants, tout au long du semestre. Les étudiants ont également sollicité directement des élus locaux ou des personnes ressources au cours d'entretien en prise directe avec leur territoire d'intervention.

Ainsi, cette étude se concrétise-t-elle aujourd'hui par une plaquette et par une exposition qui se veulent le lieu spécifique d'un travail et d'une réflexion sur l'articulation entre une lecture de paysages situés à la croisée des systèmes sociaux et écologiques, une prise en compte des regards qui y sont portés à différents moments de l'histoire et la définition d'une stratégie d'action visant aujourd'hui à mettre le fleuve au cœur du développement local. Le travail s'est déroulé en trois phases principales, chacune ayant fait l'objet d'une présentation aux membres du comité de suivi. Ces réunions ont constitué des

moments forts d'échanges et de propositions. La diversité des interlocuteurs a permis de croiser les points de vue, d'enrichir le débat et de faire part des attentes non-prises en compte. Les remarques et les critiques ont permis aux étudiants de prendre toute la mesure de leur travail.

Si une commande réelle est bien à l'origine de ce travail, il est à noter que cette commande a été largement adaptée pour répondre aux exigences pédagogiques du module d'enseignement. Les réponses données par les étudiants ne peuvent donc pas prétendre être exhaustives, ni totalement professionnelles. En revanche, elles ont l'avantage pour des commanditaires qui ont accepté de participer pleinement à la pédagogie, ce pourquoi nous les remercions vivement, de garder une certaine liberté de ton susceptible de renouveler problématiques et réalisations futures.

Les auteurs	3
Préambule	5
Sommaire	6
Introduction générale	9
I. Le paysage fluvial à la croisée des regards	13
Cinq approches pour découvrir les paysages garonnais entre La Réole et Langon	15
1.1. Mouvances	16
1. 2. « Contacts-sur-Garonne »	18
1. 3. La Garonne fédératrice d'un bassin de vie	20
1. 4. « Eaux-mêlées »	22
1. 5. S'accrocher au fleuve	24
II. De la connaissance des paysages et des pratiques en lien avec le fleuve à l'action sur les territoires riverains	27
Sept unités de paysage pour comprendre, cinq territoires pour agir	29
2.1 Les paysages leurs usages et leurs pratiques	31
— Les paysages des landes enforestées du Bazadais,	32
— Les paysages des basses terrasses cultivées	36
— Les paysages des basses terrasses viticoles	40
— Les paysages du plateau et du coteau viticole de l'Entre-deux-mers	44
— Les paysages de la vallée du Dropt et des collines du Réolais	48
— Les paysages de la Garonne maritime	52
— Les paysages de la Garonne fluviale	56
2.2 Les usages d'hier et les pratiques d'aujourd'hui	60
— La Garonne naviguée: de la batellerie à la plaisance	60
— La Garonne ressource: agriculture et extraction	62
— La Garonne comme lieu de sociabilité et de loisirs	64

2.3 Les territoires d'action	67
III. Agir sur les paysages garonnais : stratégies locales et propositions d'actions en lien avec le fleuve	73
3. 1. La Garonne entre coteaux et Ciron : Instaurer un parc rural pour replacer le fleuve au cœur d'un territoire viticole	75
<i>Fiches action thématiques :</i>	
1. Aménager les berges de la Garonne en parc linéaire	84
2. Valoriser la trame composée avec la Garonne	86
<i>Fiches action localisées:</i>	
3. Créer un parc rural par le chemin de l'eau entre Barsac et la Garonne	88
4. Créer un coeur de parc à la confluence de la Garonne et du Ciron	90
5. Ouvrir les espaces publics de Preignac vers la Garonne	92
6. Retisser l'écrin viticole sous Ste Croix Du Mont	94
3. 2. Le vis-à-vis Langon, St Macaire - Verdélais : susciter une rencontre entre les deux rives	96
1. Relier Verdélais à la Garonne à travers un parc	102
2. Rapprocher et relier Langon et Saint-Macaire	106
3. Élaborer une continuité piétonne le long des rives de Garonne	114
3. 3. La Garonne et l'arrière pays d'Auros : montrer (découvrir) le paysage fluvial dans ses différentes échelles territoriales	117
1. Prendre en compte et gérer les habitats d'intérêts communautaires de natura 2000	128
2. Mettre en valeur le patrimoine fluvial en bord de Garonne	130
3. Réouvrir et valoriser les fonds de vallées	134
4. Relier l'arrière-pays à la Garonne	136
5. Réaffirmer les points d'entrées sur la vallée de la Garonne	140
6. Composer l'extension des bourgs face à la vallée de la Garonne : Auros, une des porte de la vallée	142
3. 4. Une île entre canal et Garonne : développer les richesses d'un territoire endigué	144
<i>Fiches action localisées:</i>	
1. Barie: Valoriser le paysage de polyculture de Barie	148
2. Floudes: Créer un centre de développement agricole diversifié	152

3. Floudès: préserver une approche écologique de la Garonne	154
4. Valoriser un itinéraire de découverte des patrimoines bâtis, naturels, et agricoles de l'île : Un sentier « entre deux eaux »	156
5. La Gaule, potentiel écologique de la Garonne céréalière à révéler	158

Fiches action thématiques:

5. Les digues: Valoriser le patrimoine du «Hors d'eau»	160
6. La ripisylve : - Valoriser et gérer le patrimoine naturel	162
- Gestion écologique des peupleraies en bord de Garonne	164

3. 5. Le Réolais entre Garonne et Dropt : Aménager et valoriser un territoire riverain 166

Fiches action localisées:

1. le site de la maison de l'éclusier: aménager un espace public entre Dropt et Garonne	174
2. l'embouchure du Dropt: Aménager et longer les ripisylves comme liens directs à l'eau	176
3. la Réole: Valoriser le vis-à-vis par le front bâti	178

Fiches action thématiques:

4. les vallons: Tisser des liens entre arrière-pays et plaine alluvial de la Garonne	180
5. les espaces agricoles: Proposer des alternatives aux monocultures de la plaine alluviale	182
6. les cheminements et les traversées: Parcourir la plaine alluviale	184

IV. Synthèse et perspective 189

4.1 Bilan/synthèses des actions proposées 191

— Préserver une Garonne « naturelle »	192
— Mieux gérer une Garonne « ressource »	194
— Découvrir et valoriser une Garonne « cadre de vie »	196

4. 2 Conclusions et perspectives 200

Les sigles	202
Noms du comité de suivi	204

La Garonne, à l'instar des grands fleuves français et européens, a longtemps été un élément structurant, tour à tour nourricier et exploité, mobile et imprévisible, des territoires qu'elle traversait. Ainsi, a-t-elle été, d'une part, une voie primordiale de communication pendant toute la période historique et un axe d'échange capital, tant sur le plan économique que sur le plan culturel et, d'autre part, sujette à des débordements périodiques dont certains sont restés inscrits dans la mémoire collective (1435, 1772, 1875, 1930, 1981 en particulier). Au fil du temps, sur ces bases, des relations étroites se sont mises en place entre le fleuve et les sociétés riveraines. Ces relations sont l'origine d'un éventail d'usages et de pratiques sociales directement ou indirectement en lien avec le fleuve et ont contribué à façonner des milieux et des paysages spécifiques. Au cours du XXe siècle, on a assisté à un changement majeur : le fleuve, auparavant essentiellement ressource, est devenu principalement une contrainte. Les sociétés riveraines s'en sont alors détournés et les pratiques liées au fleuve ont, pour la plupart, cessé. À l'heure actuelle, alors qu'un peu partout dans les villes européennes notamment, se met en place toute une série de réflexions et d'actions sur le thème d'un « retour au fleuve », la question du renouveau des paysages fluviaux et de ses retombées potentielles pour les territoires riverains se pose.

Face à ce constat, un Plan Garonne a été initié, en 2005, sous l'impulsion du Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité du territoire (CIACT). L'enjeu est de mettre en place un outil transversal au service de politiques volontaristes en faveur du fleuve. Suite une phase d'élaboration

conduite avec l'ensemble des acteurs concernés, un document final a été validé en 2007 et un cadre financier mis en place en 2009 entre l'État et les Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées : plus de 100 millions d'euros sont susceptibles d'être mobilisés pour la période 2007-2013. Ce Plan Garonne a pour objectif global « un développement maîtrisé préservant l'environnement du fleuve tout en exploitant ses potentialités » et se structure en quatre axes principaux :

— **Axe A.**

Le fleuve et les populations ou « comment gérer la cohabitation entre une population sans cesse croissante et un fleuve sauvage mais menacé ? »

— **Axe B.**

Le fleuve et le développement économique ou « comment développer en préservant et préserver pour développer »

— **Axe C.**

Le fleuve et les milieux aquatiques ou « comment gérer durablement des milieux de vie, révélateurs d'un territoire de qualité »

— **Axe D.**

Le fleuve et son identité paysagère et culturelle ou « quelle identité culturelle et paysagère pour le val de Garonne »

La première action engagée dans ce dernier axe a consisté à réaliser en 2008 une étude paysagère sous la maîtrise d'ouvrage du SMEAG à l'échelle des quelques 500 kilomètres de la vallée de la Garonne. Cette étude préliminaire avait pour objectif de mieux

connaître les paysages du fleuve et de proposer des orientations pour un aménagement durable du fleuve et de son territoire. Les réactions lors des réunions de travail et de restitution ont tout à la fois montré l'intérêt des acteurs de la Garonne pour la démarche et fait état d'attentes pour des actions concrètes à l'échelle locale. A la fin de l'année 2009, la DREAL et le SMEAG ont donc lancé un appel à candidature pour recenser les collectivités riveraines intéressées par un projet partagé d'intégration du fleuve et de ses paysages dans le développement de leur territoire. Dans le cadre de cet appel à candidature, la volonté est de dépasser le simple diagnostic et de fonder des actions sur la compréhension globale des enjeux paysagers, en identifiant les usages et les pratiques d'hier et d'aujourd'hui en lien avec le fleuve et en saisissant, là aussi dans la durée, les regards portés sur les paysages fluviaux. L'objectif final est de réaliser sur ces bases des études pilotes et de rendre la démarche transposable à d'autres collectivités et d'autres territoires courant 2011.

Le présent travail a été conçu comme une étape introductive à cette série d'études paysagères pilotes en cours de lancement. Sa problématique générale se situe donc dans le contexte d'une réflexion liminaire à la mise en œuvre de nouvelles politiques territoriales renouant avec le fleuve et prenant en compte les pratiques sociales à l'origine des évolutions des paysages fluviaux, ainsi que les valeurs symboliques qu'y ont accordés au cours du temps les populations. Cela nous a amené à envisager la question paysagère d'une manière large : les enjeux se posent aussi bien en matière de cadre de vie et d'aménagement de l'espace qu'en matière de biodiversité et de préservation des milieux, de développement local

ou de reconnaissance patrimoniale. Cela nous a amené aussi à proposer des actions novatrices, visant à restaurer, à requalifier, à créer ou à valoriser les paysages garonnais, au service d'un projet de développement durable, soucieux de transversalité et de participation des acteurs locaux et des populations (au sens de la Convention européenne du paysage).

Le territoire étudié couvre un tronçon de la vallée de Garonne situé dans le département de la Gironde. Ce tronçon s'étire sur 25 km de long environ, entre La Réole (Bourdelles) en amont et Langon (Barsacq) en aval. On se situe à la charnière entre la Garonne fluviale et la Garonne maritime, La Réole étant le point extrême de l'influence de la marée à l'amont. On y trouve aussi à Castets-en-Dorthe, le débouché du canal latéral à la Garonne, dont la construction a débuté en 1838 et achevée en 1856. Ce territoire rassemble environ 30 000 habitants et 35 communes. Ces communes sont structurées en cinq communautés de communes et deux Pays (voir cartes ci-jointe). Il s'agit de la Cdc du Réolais incluse dans le Pays Haut Entre-deux-Mers, de la Cdc du Pays d'Auros, de la Cdc des Coteaux Macariens, de la Cdc du Pays de Langon et de la Cdc du canton de Podensac, incluses dans le Pays des Rives de Garonne (cf. carte ci-contre).

Ce présent document retrace la démarche suivie durant les cinq mois de travail et les résultats obtenus. Il s'organise en quatre grandes parties. Dans une première partie est présenté le résultat de l'exploration initiale à l'échelle territoriale effectuée par les cinq équipes d'étudiants, dont un des objectifs était de caractériser et de délimiter le paysage

fluvial. De ces cinq approches, il découle cinq visions à la fois différentes et complémentaires d'un même territoire. La deuxième partie présente la vision globale qui en résulte. Différentes entités paysagères y sont identifiées et caractérisées, puis mises en relation avec les usages et les pratiques sociales dont elles sont ou ont été le siège et qui sont à l'origine de leur structuration. Enfin, cinq territoires d'action sont recomposés pour agir. Ces territoires d'action sont porteurs d'une problématique en lien avec le fleuve et constituent les supports aux propositions d'action développée en troisième partie. Dans cette troisième partie, chaque groupe s'est attaché à élaborer une stratégie d'action à l'échelle locale et à proposer une série d'interventions concrètes, à valeur d'exemple, pour chaque territoire d'action. La quatrième partie présente une synthèse des actions proposées ainsi qu'un bilan de la démarche. L'objectif est de permettre à chacun de mesurer la cohérence de l'ensemble des propositions et les perspectives offertes en matière de reproductibilité méthodologique.

Il est à noter que cette plaquette n'est pas un outil réglementaire. En revanche, elle se veut être un outil de sensibilisation et d'aide à la décision.

I. Le paysage fluvial à la croisée des regards

Introduction : cinq approches pour découvrir les paysages garonnais entre La Réole et Langon

Il existe de multiples façons d'aborder un territoire, et la manière dont on l'arpente influe sur les regards que l'on y porte. La multiplicité des regards devient alors une richesse pour sa compréhension future. L'objectif de cette partie de la plaquette est de montrer comment, lors de la première exploration de ce vaste territoire, chaque groupe s'est attaché à dégager et explorer les paysages de ce tronçon de la vallée de la Garonne afin d'en dégager les valeurs et les identités propres. La Garonne se trouve à l'interface de ces regards qui se sont posés sur le « paysage fluvial » au sens générique du terme. Ce qui est montré ici, c'est que ce « paysage fluvial » et le regard qui y est porté diffèrent, dans l'espace et dans le temps, selon que l'approche part de l'arrière-pays ou des rives du fleuve.

Ces cinq regards, tous différents, mais tous au service d'une même compréhension intellectuelle du territoire, constituent la base de l'élaboration du travail. Ils ne doivent donc pas être perçus comme le simple reflet de l'observation du territoire, mais bien comme une vision orientée, voulant comprendre toute la complexité des processus à l'œuvre et inscrite dès le départ dans le projet futur. Un premier groupe s'est emparé du terme de mouvances pour exprimer toute la mobilité du fleuve et des sociétés à différentes échelles de temps (quotidien, saisonnière, séculaire ou géologique). Cela a permis de mettre en lumière des dynamiques fluviales et des adaptations humaines sur ces territoires riverains. Un deuxième groupe est parti à la recherche de la portée de l'influence du fleuve sur le paysage et sur les pratiques sociales, ce qui l'a amené à confronter ses observations in situ avec des recherches historiques. Un troisième groupe, pour définir une « épaisseur »

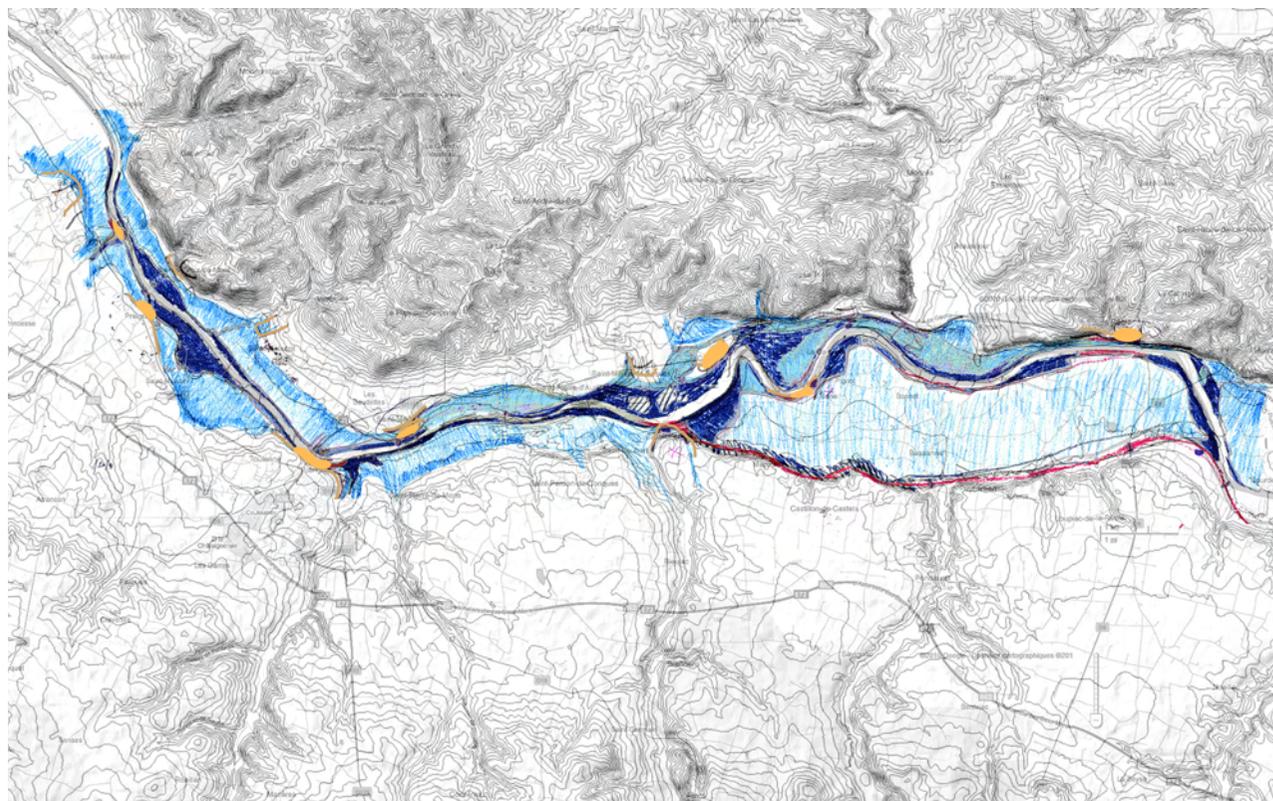
de ce paysage fluvial, a localisé les indices traduisant les pratiques en lien avec le fleuve et a mobilisé la notion de bassin de vie fluvial, qui va bien au-delà de la seule réalité géographique. Traiter le thème d'« Eaux-mêlées » pour un autre groupe a consisté à se pencher sur les confluences entre fleuve, rivières et canal et de mettre en avant des caractères propres à ce paysage fluvial. Un dernier groupe est allé à la rencontre du fleuve en identifiant des lieux de contacts (villes, affluents, ports, traversée, etc.), mettant en confrontation la permanence ou le déplacement sur le plan physique d'espaces liés au fleuve et l'évolution des pratiques sociales sur ces lieux.

Dérouler le paysage fluvial du lit de la Garonne jusqu'au cœur de l'arrière-pays, c'est à fois comprendre et ressentir le territoire, y identifier les entités qui lui donnent son existence et s'y projeter dans le futur.

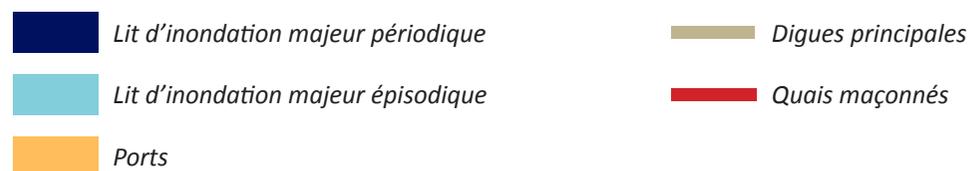
1.1 Mouvances

Le thème de la mouvance de la Garonne s'est imposé rapidement par les visites successives sur le terrain mais également par un travail de cartographie de ses mouvements spatiaux et de ses usages dans le temps. La mouvance de la Garonne avec ses crues, le déplacement de ses méandres, l'influence de la marée définie plusieurs épaisseurs et amplitudes dans les paysages quelle façonne et traverse.

Au niveau des paysages, de la géographie et de l'histoire, la plaine alluviale se révèle être un axe structurant, la colonne vertébrale de ce territoire. Les relations actuelles et passées entre le fleuve et les hommes s'inscrivent dans cette plaine et lui confèrent son identité.



La plaine alluviale, espace d'expression du fleuve.

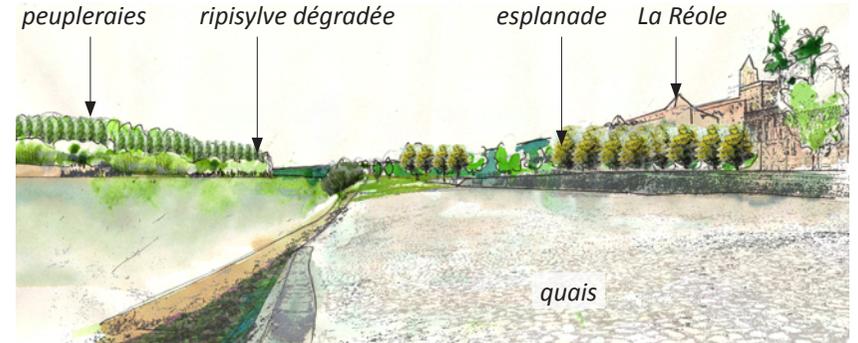




Plaine alluviale à St Pierre de Mons.



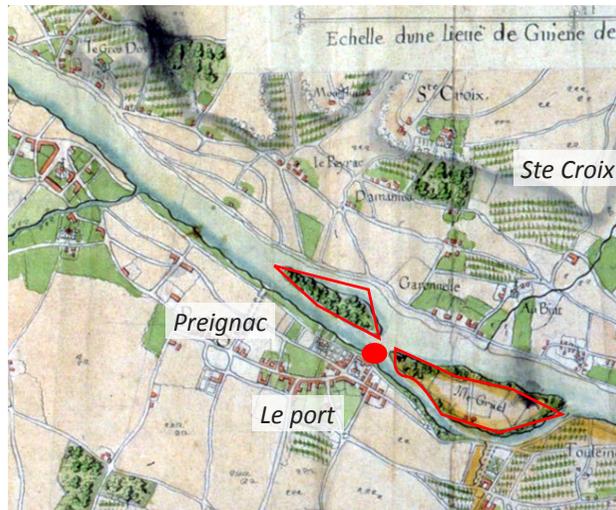
Un accès à la Garonne parfois difficile.



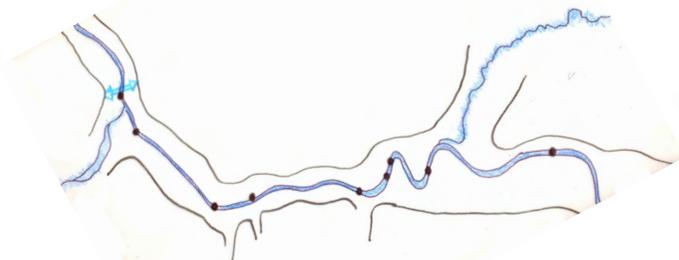
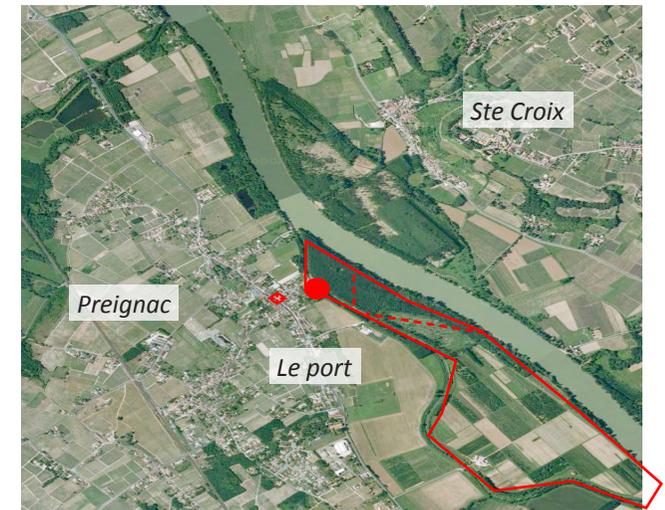
De larges quais contrastent avec la ville à proximité immédiate de la Garonne.

Ses méandres, ses berges, ses digues, ses canaux, sont autant d'éléments qui parlent des rapports complexes entre l'homme et un environnement mouvant.

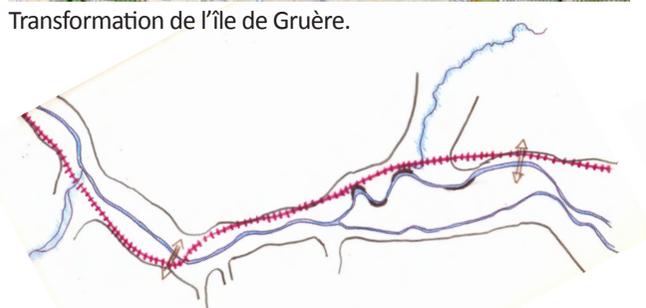
Entre adaptations, contrôles, préservation et maîtrise de l'eau l'homme s'efforce de vivre avec la Garonne. Au fil du temps les usages et les pratiques ont évolué. Un temps tournées vers la Garonne, les villes de la zone d'étude s'en sont progressivement éloignées ou détournées. Dans un contexte où le regain d'intérêt pour le fleuve s'affirme tant au niveau local que régional, les réflexions autour du thème de la mouvance introduisent des questionnements et un positionnement face à cette Garonne vivante et flexible.



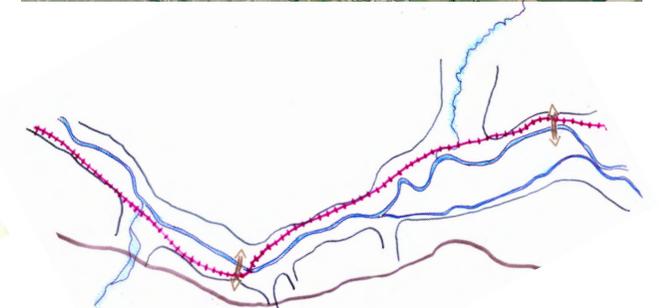
Transformation de l'île de Gruère.



18ème siècle : commerce fluvial dominant.



19ème siècle : apparition de la voie ferrée et du canal.



20ème siècle : arrivée de l'A62.

1. 2 « Contacts-sur-Garonne »

Dès le départ, un des objectifs a été de fixer des limites à ce paysage fluvial de la Garonne. Il a fallu pour cela rechercher les endroits offrant des vues d'ensemble, des panoramas. Dans ce sens, notre volonté était de voir d'une rive à l'autre. Le fleuve difficile à trouver dans le paysage irrigue une mosaïque de paysages complexes.

Cette portion du fleuve se trouve au contact de grands systèmes paysagers que sont :

au sud, le triangle Landais, les coteaux et le plateau de l'Entre-deux-Mers au nord, à l'ouest les vignobles des graves et, à l'est, la plaine agricole du Marmandais.

C'est la rencontre et l'imbrication de ces grands systèmes paysagers qui qualifient les paysages de ce territoire.

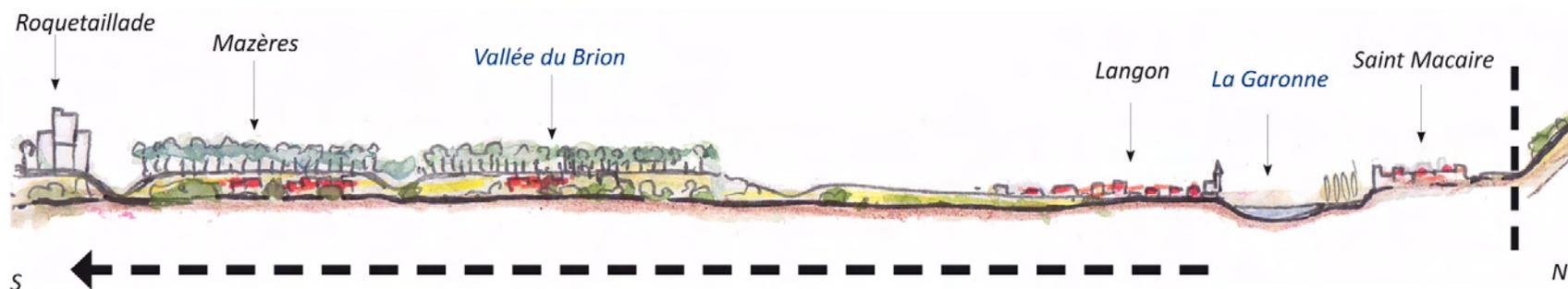
Une vallée nettement dissymétrique

Les coteaux Macariens au nord marquent une limite franche entre vallée et plateau d'Entre-deux-Mers. Au sud, à l'inverse la succession de terrasses alluviales, créées par le déplacement vers le Nord du fleuve au cours du Quaternaire donne beaucoup plus d'épaisseur à ce paysage fluvial. Ces terrasses, aujourd'hui découpées par de petits affluents

comme le Ciron le Beuve et la Bassane, offrent une occupation du sol diversifiées, variant entre pinèdes, fonds de vallée humides, vignes, cultures et herbages.

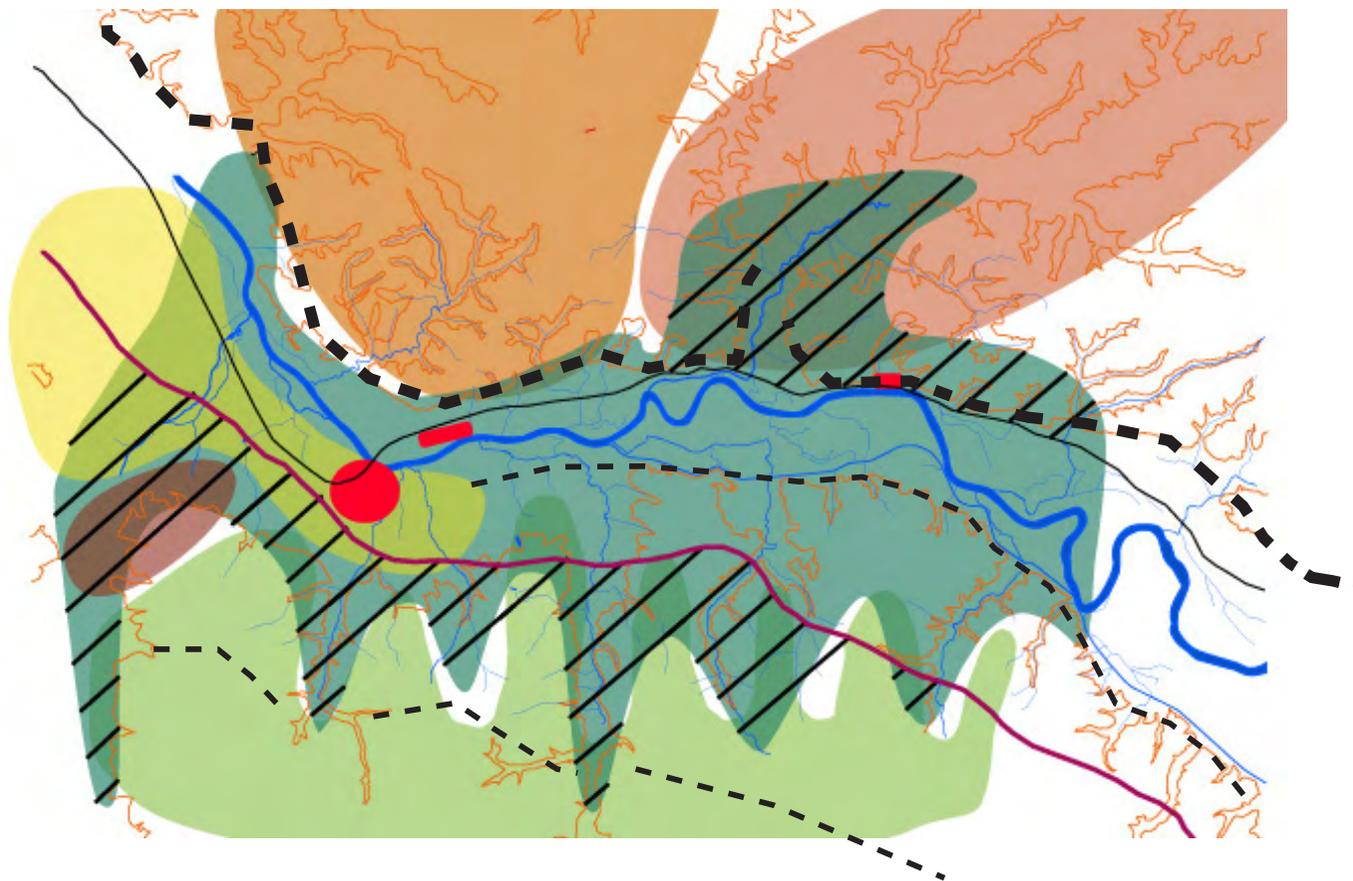
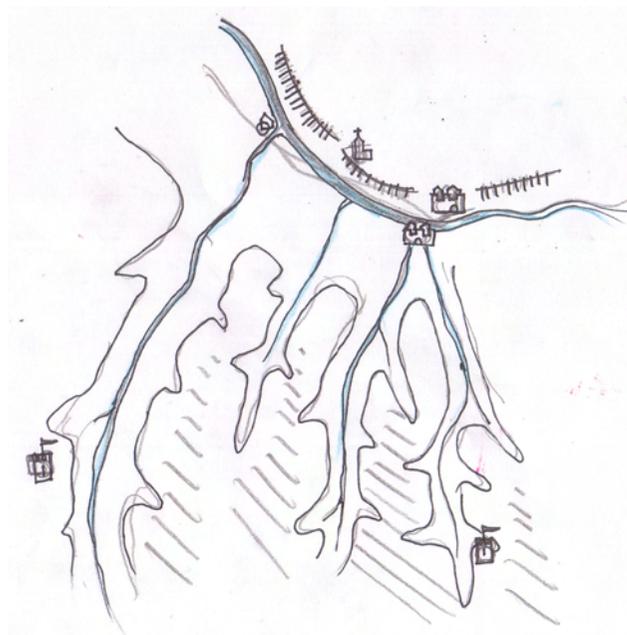
Cette dissymétrie est confirmée par l'implantation des forteresses et cités médiévales. Si au Nord Ste Croix de Mont, St Macaire, et la Réole accrochés aux coteaux sont directement au contact du fleuve, au sud, les châteaux de Budos, Roquetaillade et Auros leur répondent de loin, depuis les avancées de la moyenne terrasse.

Cette question de la limite s'exprime donc de manière plus subtile en rive gauche, ondulant entre les terrasses alluviales de la Garonne et les hautes Landes de Gascogne.



Une imbrication d'échelle spatiale variable dans le temps

Si, aujourd'hui ces différents paysages semblent fonctionner indépendamment les uns des autres il n'en a pas toujours été ainsi. L'approche mise en œuvre s'attache à comprendre la variabilité temporelle de l'implantation des sociétés sur ce territoire. Ainsi, les traces et les héritages des organisations territoriales constituent aujourd'hui autant d'éléments patrimoniaux qui racontent un tout autre paysage, à différentes échelles, celui des vues dégagées où les coteaux de la Garonne sont un point de repère, l'amorce d'un ailleurs...



1.3 La Garonne fédératrice d'un bassin de vie

D'après la commande générale, nous requestionnons le paysage fluvial : Jusqu'où perçoit-on le paysage fluvial dans l'épaisseur du territoire?

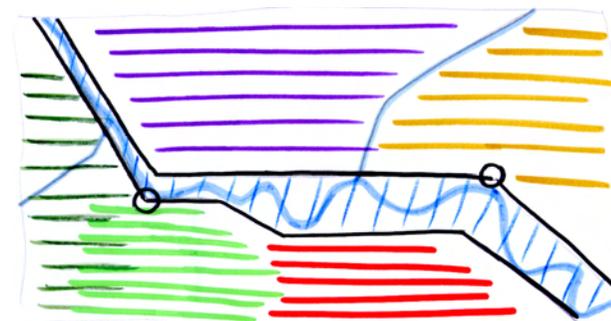
Les premières sessions de terrain nous ont amenées à déterminer ses limites, à travers les indices visibles. Les plus marqués sont les coteaux, la marche du Bazadais et les peupleraies.

Cette approche du territoire nous a incité à parcourir les arrières-pays de la Garonne et nous a fait découvrir plusieurs systèmes paysagers distincts.

Depuis le sommet des coteaux, le panorama s'étend jusqu'au plateau landais. Depuis le haut de la marche du Bazadais, les coteaux font un écran qui bloque la vue. C'est lorsque nous descendons ce talus de terrasse que les peupleraies traduisent l'épaisseur de la plaine alluviale.

Chacun de ces systèmes entretient un lien particulier avec la plaine alluviale. Celle-ci peut être urbanisée, agricole, traversée, oubliée. Elle constitue donc une interface importante dans le territoire d'étude et est la résultante du contact des différents systèmes avec le fleuve. Ces zones de contacts entre l'arrière-pays et le paysage fluvial constituent les sites à enjeux majeurs sur le territoire.

- Le Macarien : le plateau calcaire viticole
- Le Réolais : un plateau calcaire agricole
- Le Sautrenais : terrasses viticoles de la Garonne et vallon du Ciron
- Le Langonnais : où ville et vignes se cotoient
- Le Bazadais : de larges terrasses agricoles

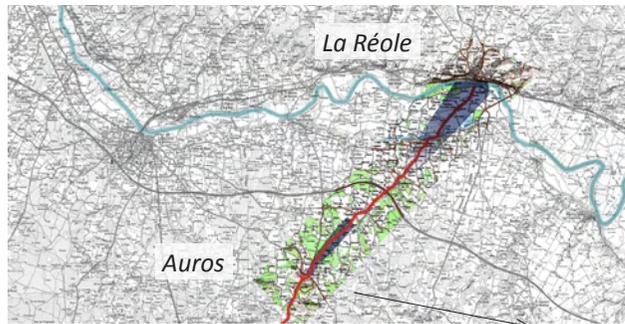


Les grands systèmes paysagers.

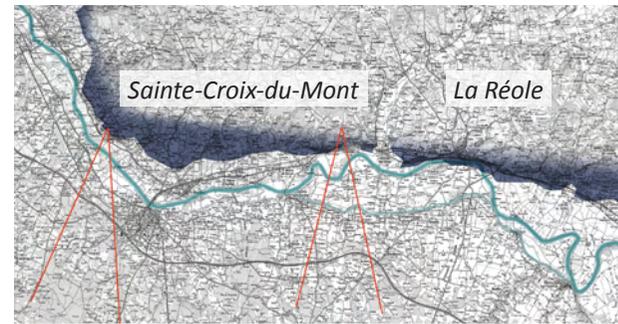


Les indices visibles du paysage fluvial.

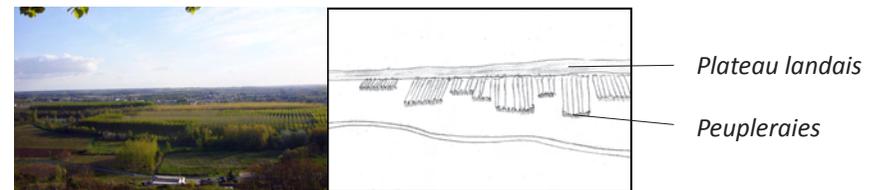
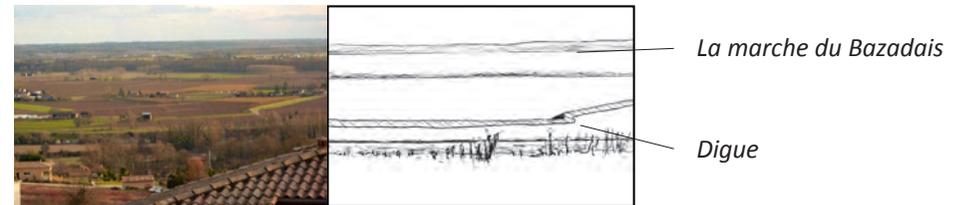
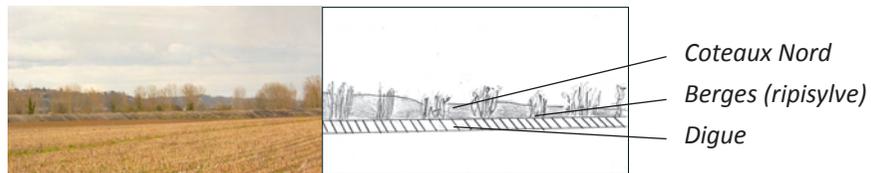
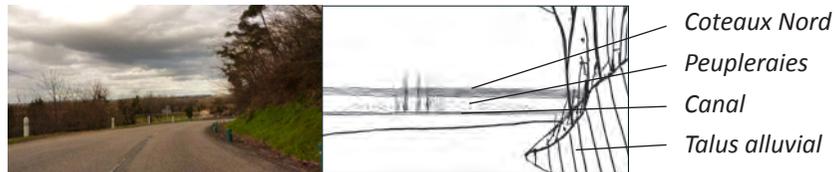
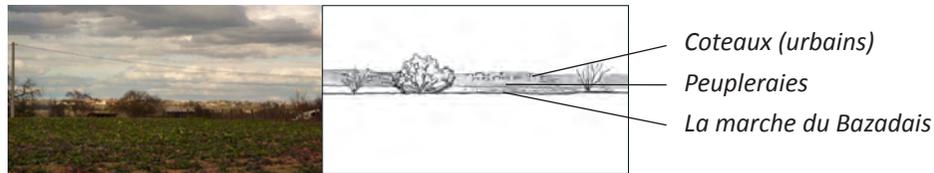
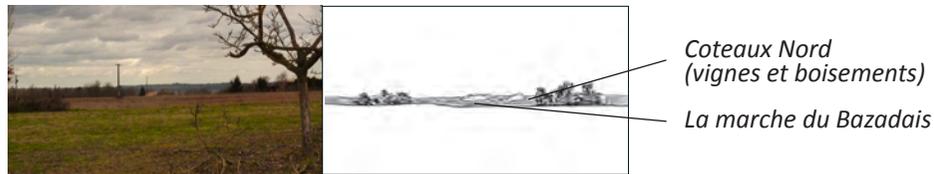
Méthodologie de la recherche des indices visibles du paysage fluvial



Rive gauche de la Garonne.



Rive droite de la Garonne.



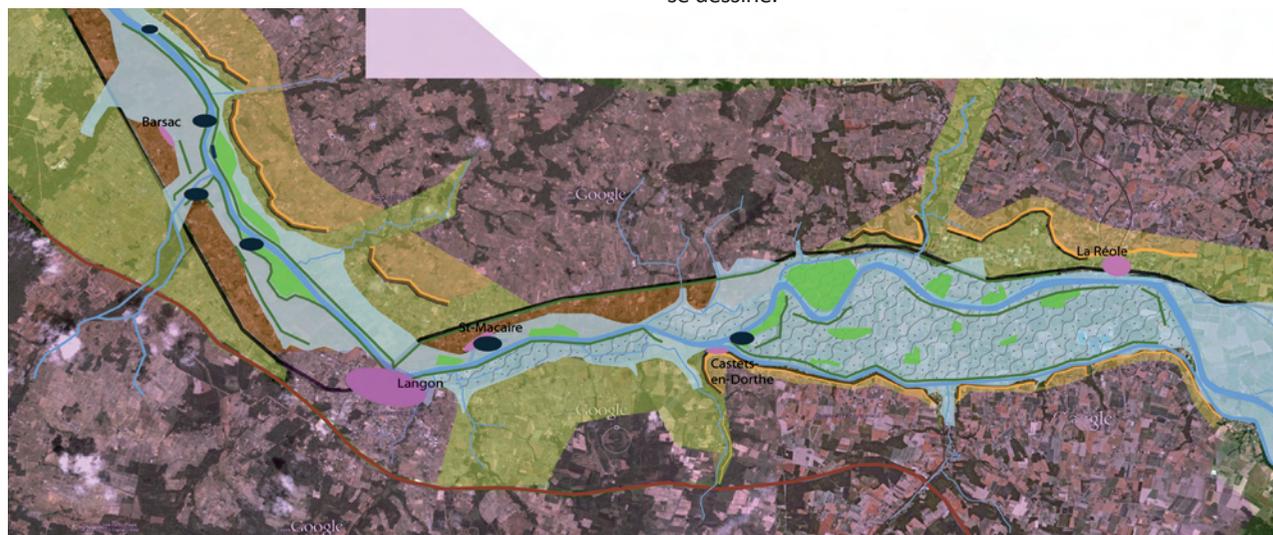
1. 4 « Eaux mêlées »

Le territoire a été abordé par ses marges pour enfin se rapprocher de la Garonne. Ce territoire est fortement exploité, laissant peu de place à une diversité végétale, en dehors des ripisylves et des affleurements rocheux, où s'exprime une végétation caractéristique. La vallée de la Garonne, dissymétrique, est contrainte au Nord par les coteaux calcaires de l'Entre-Deux-Mers, alors qu'elle se révèle diffuse et fluctuante au Sud, au niveau des terrasses aux abords du plateau Landais.

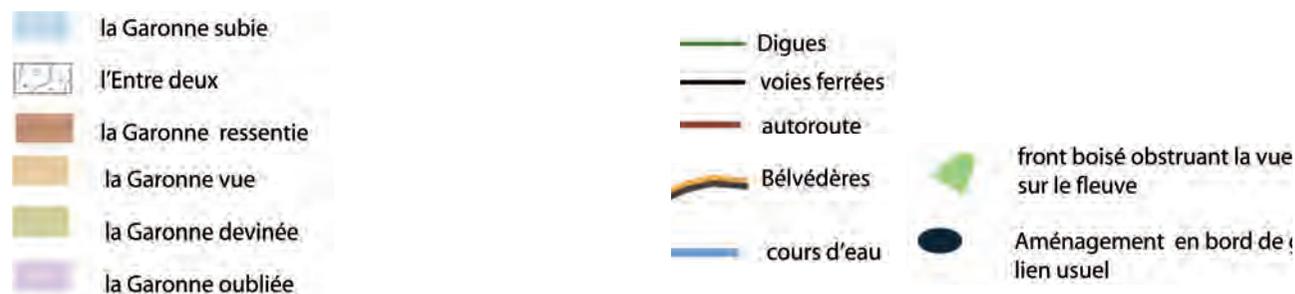
Le territoire a la particularité d'accueillir l'embouchure du Canal latéral à la Garonne, tronçon du canal des Deux-Mers, qui fait émerger une île, un entre deux.



Dans la vallée de la Garonne, une île aux paysages originaux se dessine.



Un fleuve, six manières de le ressentir.



Six espaces de contacts et de ressentis différents de la Garonne

- **La Garonne oubliée**, espace où l'on perd toute perception physique, visuelle et culturelle avec la Garonne. Sur la rive droite, cet espace se trouve derrière la voie ferrée. Au niveau des villes, on assiste à un retournement par rapport au fleuve, comme à Langon.
- **La Garonne devinée**, non visible, sa présence se ressent par les digues et ses affluents, la vallée du Ciron et du Dropt.
- **La Garonne belvédère**, fait référence à un lien plus visuel qu'usuel. Panorama sur la vallée.
- **La Garonne ressentie**, c'est le fond de vallée avec sa ripisylve et ses peupleraies. Mise à distance par les digues. On y trouve quelques aménagements ponctuels qui font référence à une pratique (petits ports de pêche ou des haltes nautiques comme à Preignac).
- **La Garonne subie**, correspond aux palus séparant le fleuve des villages. Espaces délaissés soumis aux fluctuations de la Garonne.
- **L'Entre deux constitué d'îles et de presqu'île**. Ce sont des zones humides où l'on vit avec la Garonne, autant culturellement que physiquement.

L'identité du territoire « d'Entre deux » :



Un fond de vallée plat encadré par des coteaux.



Une culture atypique : l'Osiriculture.



Le Carrouset, adaptation du bâti aux inondations.

L'île témoigne d'une perception différente de la Garonne, les coteaux mettant en valeur son horizontalité. Les aléas du fleuve ont contraint des adaptations telles que digues, maisons sur terra et murets de soutènement. Ainsi protégé, l'île a développé une agriculture riche et diversifiée qui contraste avec le reste du territoire essentiellement viticole.



Les berges de Garonne, entre digues et peupleraies.



Embouchure du Canal latéral à la Garonne, Castets-en-Dorthe.



À Floudès, un accès direct au fleuve.



À l'arrière des maisons du Carrouset, des potagers.

1. 5 « S'accrocher » au fleuve

Découverte du territoire par les espaces fluviaux porteurs de pratiques

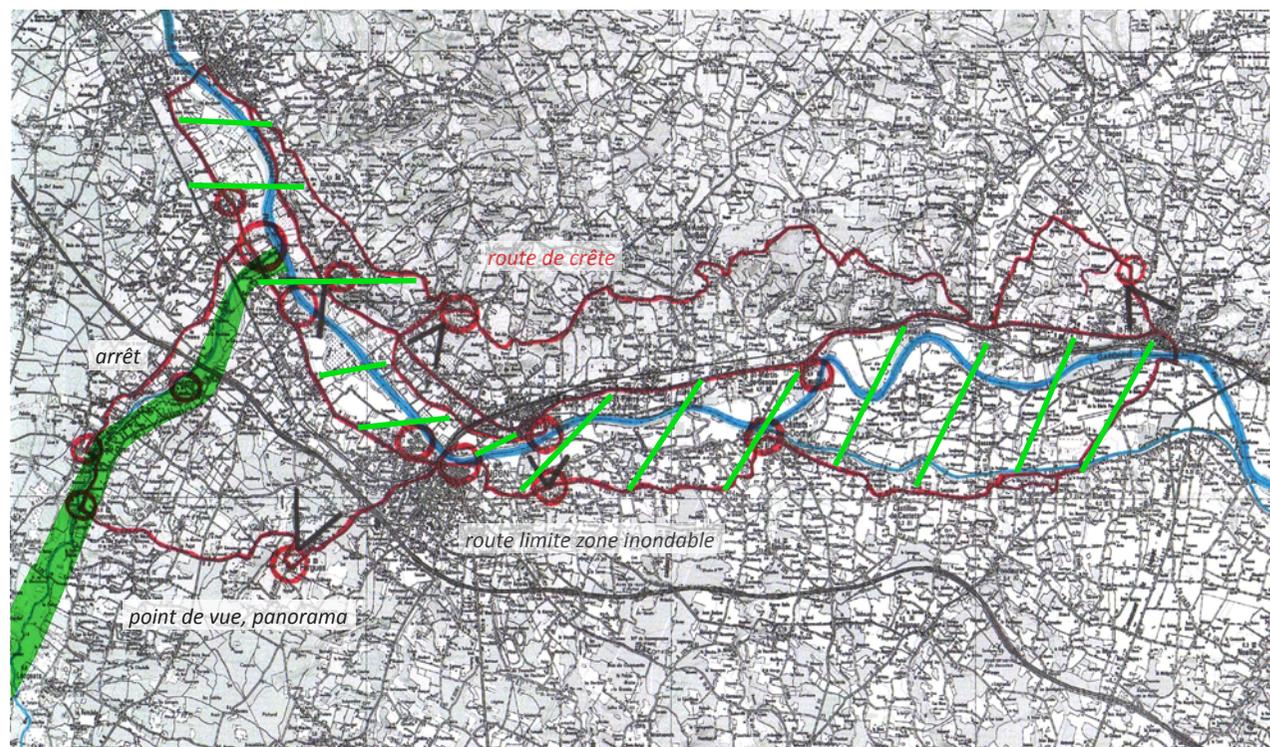
le premier regard a été pour nous celui posé sur la carte IGN. Notre première exploration fut donc de partir à l'aventure sur du papier pour identifier des séquences, des lieux à explorer lors de notre première visite du site d'étude. Ce premier contact laissa l'impression d'un territoire complexe, composé de nombreux éléments entremêlés (reliefs, boisements, parcelles agricoles, ruisseaux) et marqué par une forte occupation humaine.

Prenant la route, nous avons sauté à pied joint dans le territoire en prenant l'autoroute, sortie Langon, et sans détours direction Barsac et son Ciron. L'autoroute nous avait tenus éloigné du fleuve et la nationale 113 de Langon à Barsac nous en privait inéluctablement. Pour l'approcher, il fallut l'aborder frontalement et dépasser les rideaux de peupleraies et les digues qui sont autant d'obstacles qui le dérobent à la vue. Arrivés sur ses berges, la lumière baigne les espaces et le regard perçoit l'intégralité du lit du fleuve et son dialogue avec les paysages environnants. Nous découvrons enfin les lieux privilégiés où la Garonne dévoile ses secrets et ses histoires. Ce sont des ports, des passages de bacs, des ripisylves aux arbres majestueux, des façades portuaires, agricoles ou sylvicoles, autant d'éléments formant un patrimoine historique et naturel du fleuve.

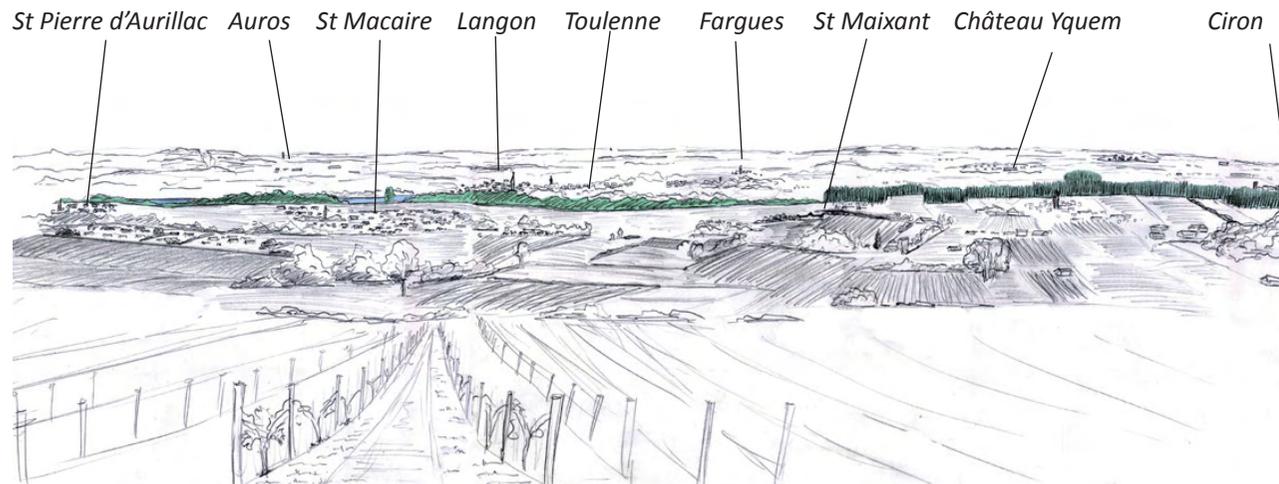
L'exploration de ces lieux où s'accroche le fleuve, associée à l'exercice de la photo comparaison, nous permet d'identifier le phénomène qui a mis en recule le fleuve par rapport au reste du territoire et de faire la démonstration de la permanence de ces espaces s'adaptant à de nouveaux usages. Ces espaces sont porteurs d'enjeux. Ils viennent questionner les relations de l'homme à son fleuve, la nécessité de connecter ou de déconnecter les espaces liés au fleuve et la diversité des paysages fluviaux.



Vue vers le fleuve du haut de la voie ferrée à Barsac, derrière les peupleraies se cache le fleuve.

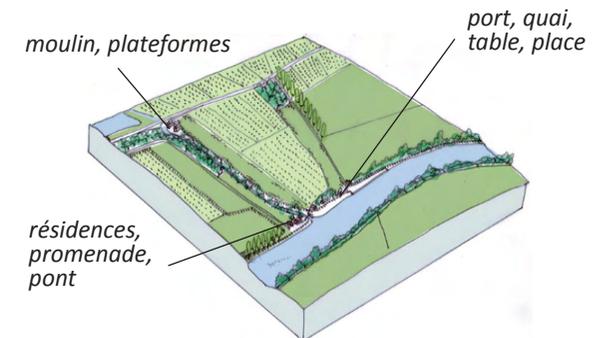


Relevés effectués lors des parcours sur le territoire.

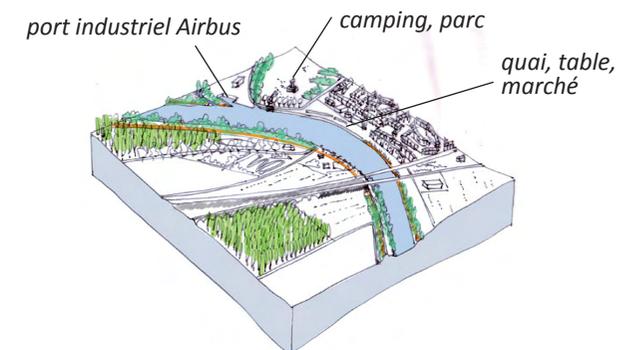


Panorama sur les paysages de la Garonne depuis le calvaire de Verdelsais.

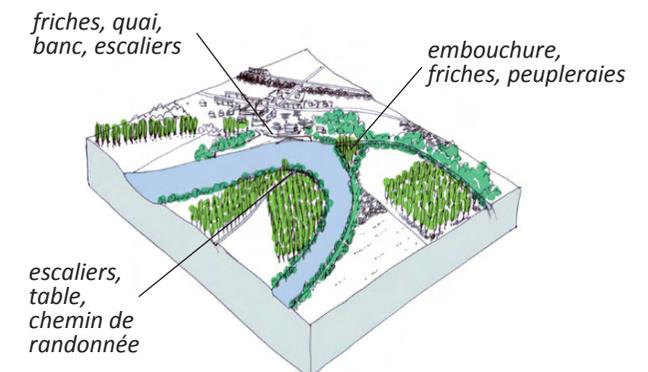
Découverte de nombreux lieux de loisirs lorsque l'on s'approche du fleuve.



L'embouchure portuaire du Ciron, Barsac.



La façade urbaine du Brion, Langon.



Les méandres du Drop, Caudrot.



Sur des cartes postales anciennes, on retrouve les images de ce port qui relayait le fleuve au territoire par le biais du Ciron. Aujourd'hui, on ne dénote plus d'activité de commerce et d'échange par les réseaux hydrographiques. Le quai se transforme en grève, la végétation a envahi les abords du Ciron et la grande minoterie est à l'abandon.



Cependant on relève de nouveaux usages et une appropriation du lieu par des tables de pique-nique, des bancs, des réseaux de randonnée, des haltes nautiques. L'embouchure du Ciron et le port de Barsac ont maintenant une vocation de loisir, d'espace lucratif et de contemplation du fleuve.

II. De la connaissance des paysages et des pratiques sociales à l'action sur les territoires riverains

Sept unités de paysage pour comprendre, cinq territoires pour agir

Les premiers regards nous ont offert une multiplicité d'entrées sur le territoire, qui par leurs variétés, synthétisent à grands traits les premiers éléments le constituant. Les croiser a fait émerger les caractères identitaires du paysage fluvial, tant dans leur dimension biophysique que vis-à-vis des pratiques sociales d'aujourd'hui et des traces de celles d'hier. Tous sont autant d'éléments qui dessinent l'esprit général du territoire et permettent d'en faire ressortir les différentes unités paysagères.

Chaque territoire peut être caractérisé par des composantes biophysiques qui lui sont propres (relief, hydrologie, végétation...). Au cours du temps, la perception de ces composantes biophysiques par les sociétés a pu évoluer, tantôt elles ont été tantôt perçues comme des ressources (l'inondation amenant les limons fertiles), tantôt comme des contraintes (l'inondation destructrice des biens et des personnes). En fonction de ces perceptions, les sociétés ont su s'adapter à ces territoires riverains en y développant des activités qui en exploitaient les ressources tout en réalisant des aménagements qui limitaient les contraintes.

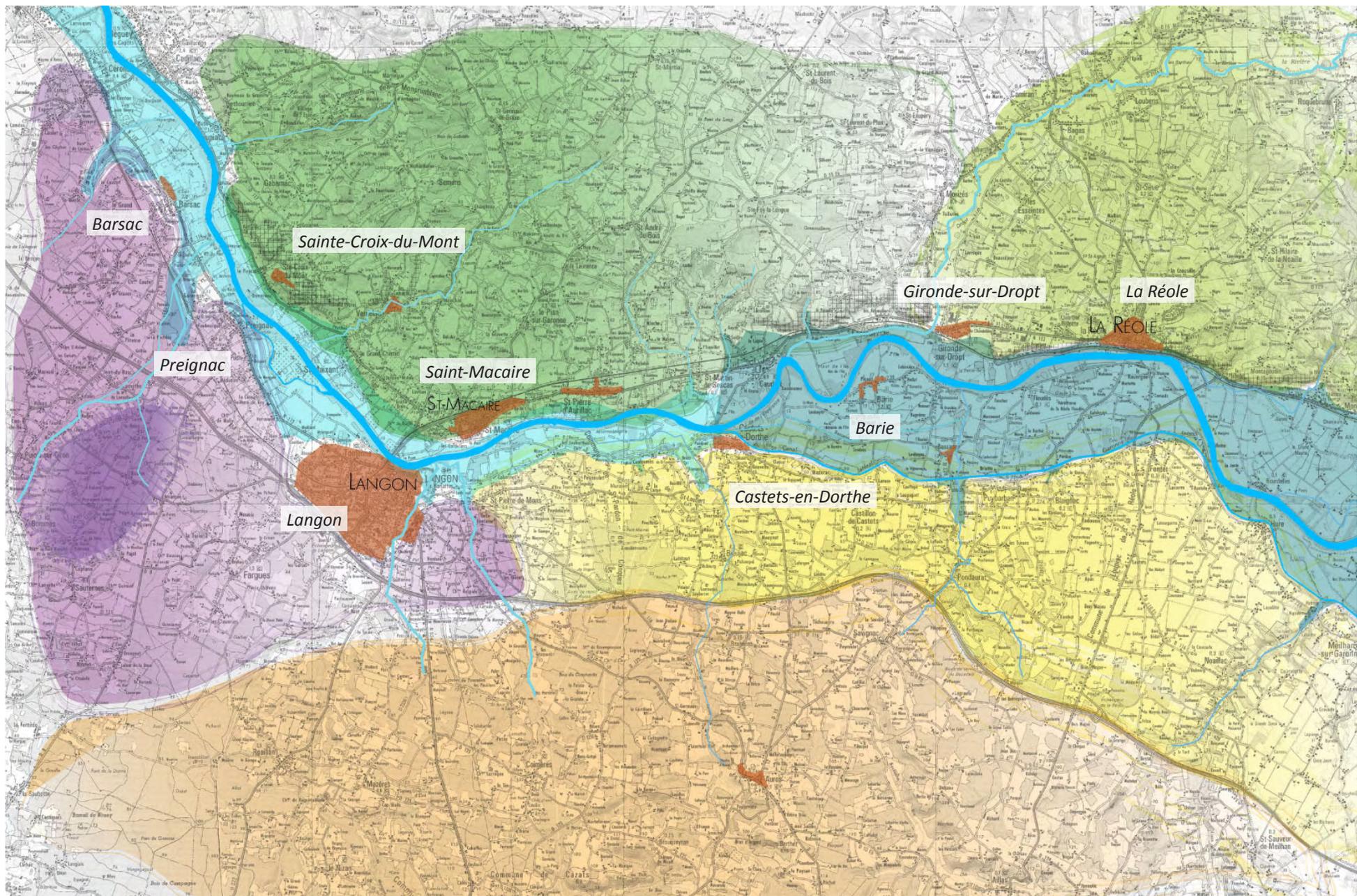
Le paysage est tout cela combiné. Il est le résultat des interactions entre des processus biophysiques et des usages et les pratiques sociales sur un territoire donné à un moment donné. Chaque ensemble de variations permet de mettre en évidence un paysage spécifique où la combinaison des caractéristiques biophysiques et sociales donne une situation paysagère particulière. Les unités de paysage sont donc propres à chaque portion du territoire. Cependant il est difficile d'en fixer les limites avec précision car le paysage est un système transversal complexe et non un simple assemblage d'éléments

isolés. Les limites ne peuvent donc pas toujours être franches.

Définir une unité de paysage permet de faciliter la lecture et la compréhension d'un territoire dans son ensemble. La mise en évidence des dynamiques historiques et actuelles propre à chaque unité permet d'en dégager les principaux enjeux. La bonne compréhension des unités et donc du territoire pourra permettre de répondre à ces enjeux de manière à la fois locale et territoriale. A partir de cette démarche, nous avons déterminé huit unités paysagères. Chaque unité sera présentée individuellement. Dans un premier temps, en seront présentées les caractères qui en font un ensemble spécifique, les principales dynamiques que l'on y rencontre et les enjeux qui en découlent. Dans un second temps, l'accent est mis sur les pratiques identifiées à l'échelle de l'unité de paysage, résultat des enquêtes réalisées sur le terrain même auprès des gens fréquentant ces paysages. Usages du passé et pratiques actuelles sont ensuite cartographiés de manière synthétique à l'échelle du territoire en entier et selon trois thèmes transversaux (Garonne naviguée, Garonne ressource, Garonne comme lieu de sociabilité et de loisirs).

Afin d'agir en réponse aux problématiques liées à la Garonne, chaque groupe s'est ensuite emparé d'un territoire d'action dans lequel l'on rencontre une ou des problématiques particulières en lien avec la Garonne. Au delà des découpages administratifs et paysagers, chacun de ces territoires d'action est un lieu stratégique à l'échelle du territoire en relation avec la thématique fluviale. L'objectif est de répondre aux enjeux posés en proposant un projet territorial. Une

analyse plus fine des dynamiques et des processus actuels permet d'élaborer une stratégie territoriale déclinée en propositions d'action répondant aux enjeux locaux. L'intérêt de cette démarche est de pouvoir apporter des réponses spécifiques à des contextes ou situation particulières, à différentes échelle de réflexion, en s'inscrivant toujours dans la logique territoriale mise en évidence initialement.



2.1 Les paysages leurs usages et leurs pratiques



Les paysages des Landes enforstées du Bazadais



Les paysages des basses terrasses cultivées



Les paysages des basses terrasses viticoles



Les paysages du plateau et du coteau viticoles de l'Entre Deux Mers



Les paysages de la vallée du Dropt et des collines du Réolais

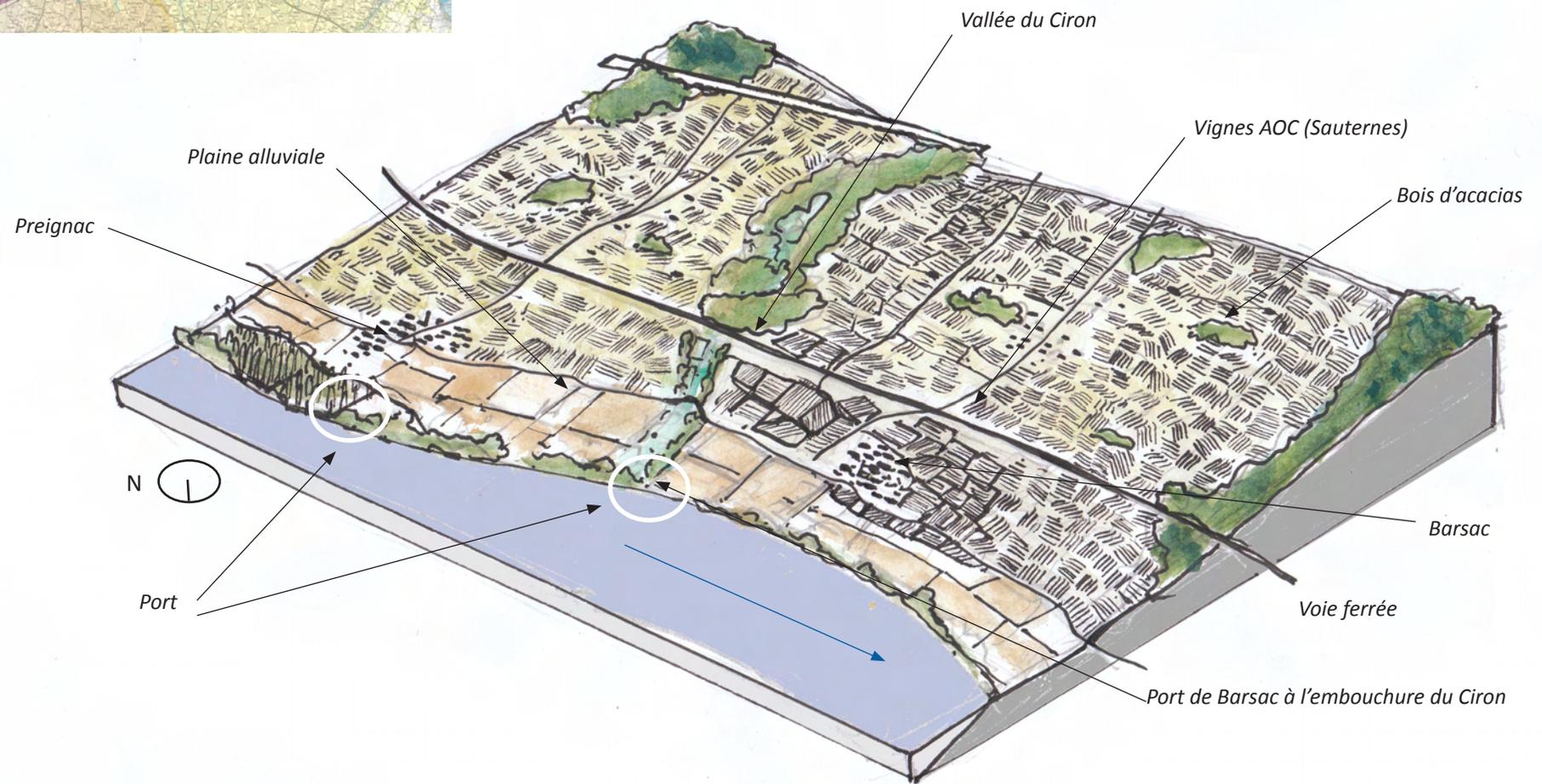
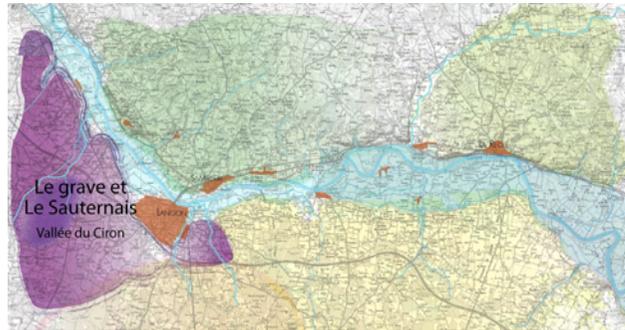


Les paysages de la Garonne maritime



Les paysages de la Garonne fluviale

Les paysages des basses terrasses viticoles



2.1 Les paysages, leurs usages et leurs pratiques

Ces basses terrasses viticoles s'étendent entre Langon et Barsac. Elles sont délimitées au sud par le plateau Landais sablonneux. Cet ensemble est organisé autour du Ciron, affluent principal de la Garonne en rive gauche. Ce cours d'eau draine une partie du plateau landais et vient se jeter dans la Garonne au port de Barsac. Il est, lors de la traversée des basses terrasses, constitué de plusieurs bras méandreux qui drainent un large fond de vallée à fond plan où l'on rencontre de nombreux milieux humides, boisés ou non. Ce fond de vallée sépare les appellations viticoles prestigieuses de Barsac et Sauternes, productrices de vins blancs doux, grâce à l'humidité apportée par le Ciron qui favorise l'apparition de brumes automnales favorables au développement de *Botrytis cinerea*. Les vignobles forment sur les terrasses de grave une campagne très structurée, faite de petites parcelles encadrées de murets de pierre et parsemée de châteaux accompagnés de leurs parcs, bâtiments et autres bosquets d'acacias. Des parcelles de vignes s'étendent jusqu'au rebord de la terrasse et dialoguent avec les peupleraies et les parcelles de culture de la basse plaine. Les axes routiers principaux sont parallèles au fleuve et circulent en haut du talus, à la limite de la zone inondable. C'est le cas de la D1113, ancienne route royale et nationale (RN 113) de Bordeaux à Toulouse, où, de part et d'autre se sont installés les principaux bourgs et quartiers agglomérés, contraints par le vignoble. Les coteaux de l'Entre-deux-mers, situés de l'autre côté de la Garonne, sont un repère fort dans le paysage.



Muret caractéristique des paysages d'enclosure, autour de la vallée du Ciron et plus particulièrement à Barsac.



Vue sur Barsac et les coteaux, limite franche entre le bâti et les vignes.



Entrée prestigieuse du domaine viticole d' Armajan D'Ormes, caractéristique du Barsacais.

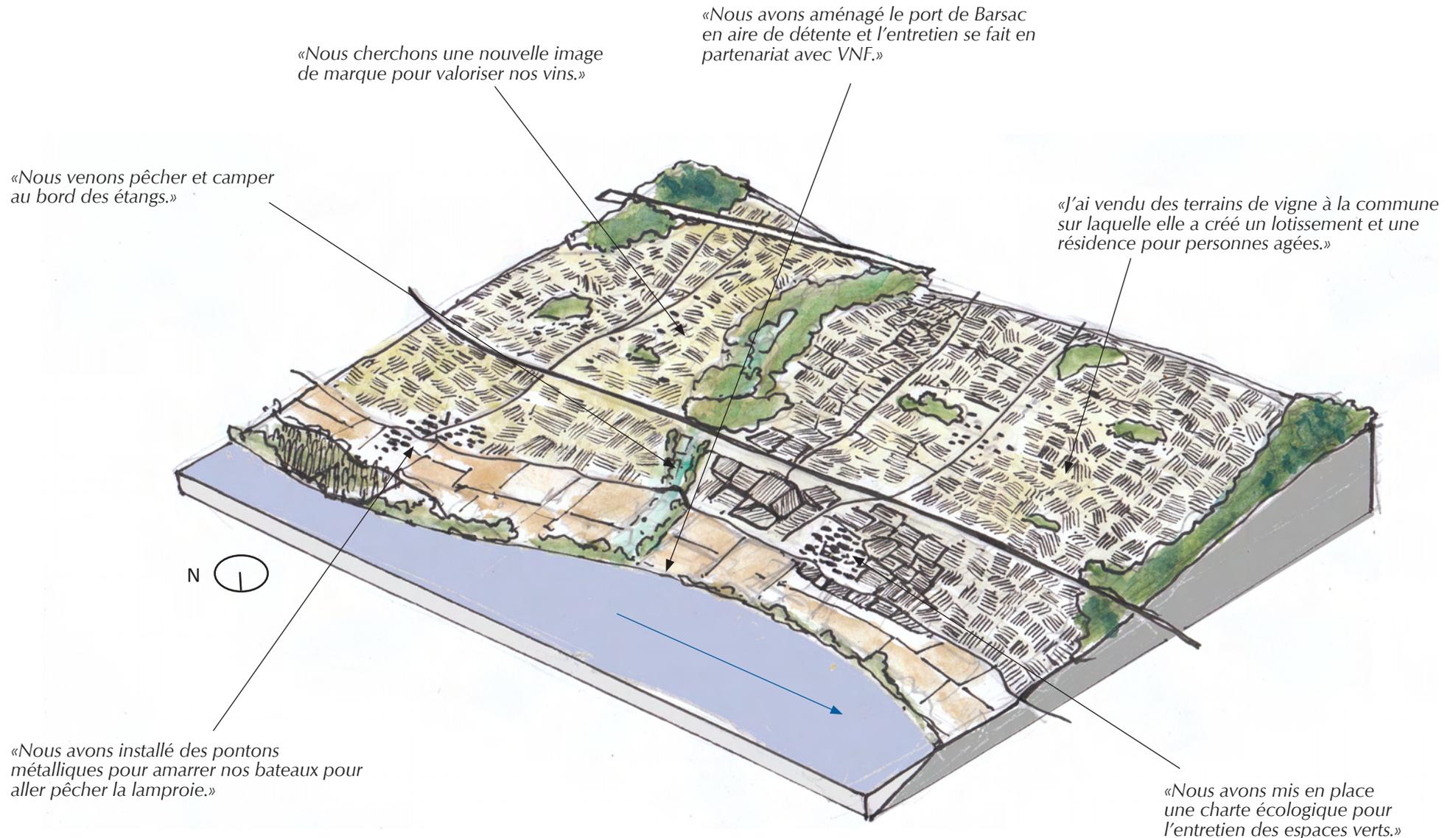


Vallon boisé du Ciron, et ses nombreuses aires de détente.

Enjeux :

- Préservation des espaces à intérêt écologique (en particulier, ceux du fond de la vallée du Ciron et des autres affluents)
- Maintien ou la redécouverte des axes territoriaux structurants orientés vers la Garonne
- Relations des bourgs avec le fleuve
- Préservation et la valorisation du patrimoine viticole en lien avec la Garonne (château, alignement arboré, accès aux ports, etc.)
- Gestion des boisements

Les pratiques associées



Ces paysages sont issus d'activités viti-vinicoles qui bénéficie d'appellations d'origine contrôlée (AOC) et qui possède une renommée de rang mondial. Cela justifie en partie le soin avec lequel le vignoble est tenu ainsi qu'une forte activité touristique. Face à la prégnance du parcellaire viticole, des espaces de repli s'organisent le long du Ciron accueillants baigneurs, pêcheurs, campeurs et randonneurs et qui fait l'objet d'un classement en zone NATURA 2000. Cette préoccupation environnementale, jusqu'ici cantonnée à la vallée du Ciron est, aujourd'hui, en train de trouver un écho dans le vignoble, à travers notamment des démarches entreprises par certains propriétaires viticulteurs pour une production biologique par la municipalité de Barsac pour le « zéro phyto » dans la gestion de ces espaces publics.



Ponton de pêche sur les berges du Ciron.



Espaces verts entretenus (charte écologique), Barsac.



Aire de détente au bord du Ciron.



Campeurs pêcheurs au bord des étangs du Ciron.

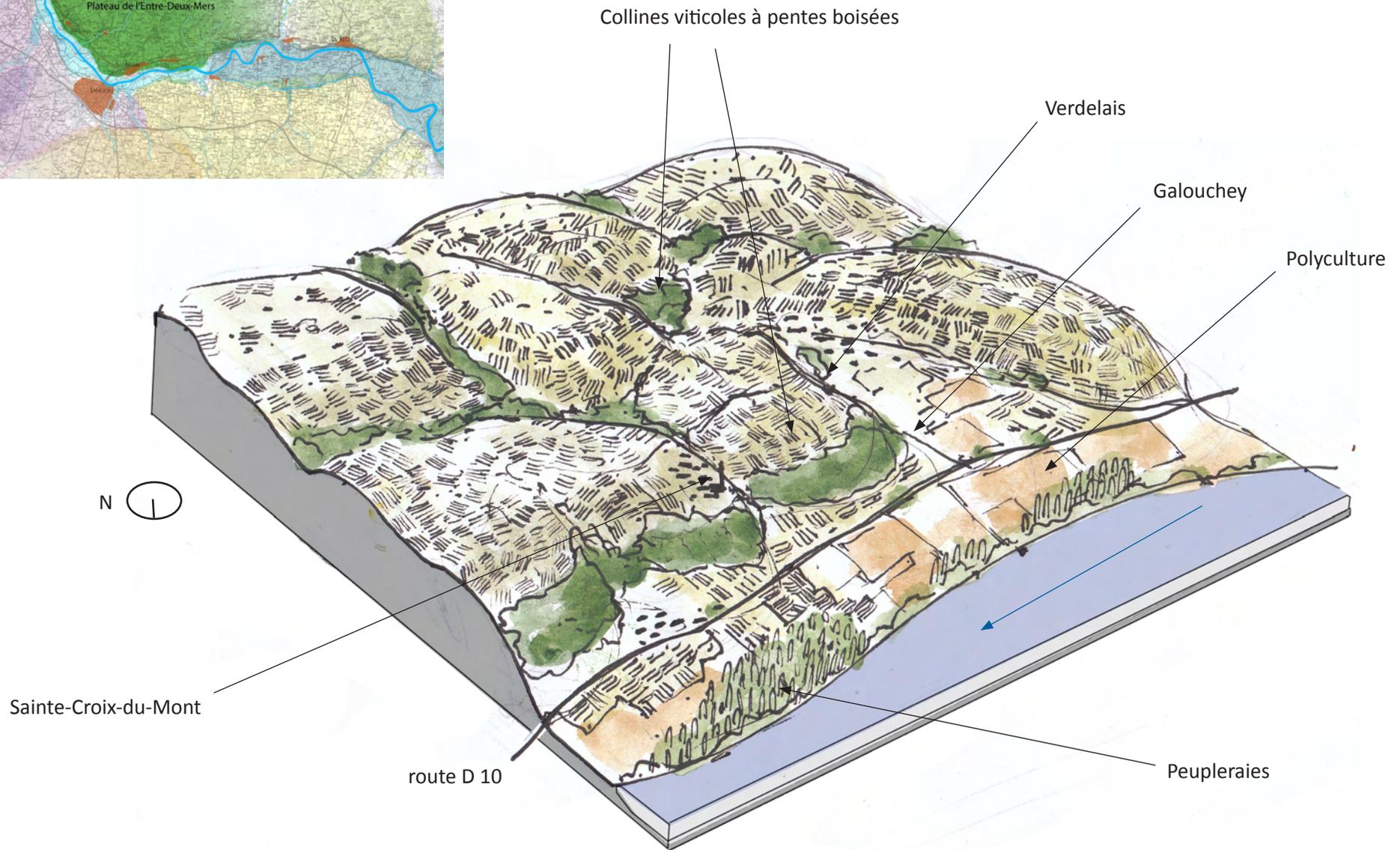


Récents aménagements du port de Barsac.



Entretien des vignes, Barsac.

Les paysages du coteau et du plateau viticole de l'Entre-deux-mers



En aval de Saint-Macaire, la dissymétrie de la vallée de la Garonne est largement affirmée. Le fleuve coule au pied du plateau de l'Entre-deux-mers. Il est dominé par un coteau qui forme un escarpement d'une puissance d'une centaine de mètres environ, à Sainte-Croix-du-Mont, point dominant régional. Ce coteau est recouvert de parcelles de vignes et de boisements xérothermiques (cortège du chêne pubescent). Quant au plateau viticole de l'Entre Deux Mers, il a été démantelé par l'érosion. On y trouve de nombreux cours d'eau qui circulent dans des fonds de vallons étroits et boisés. Les versants et les surfaces planes sommitales sont occupés par un petit parcellaire de vignes et un habitat en position dominante. Les domaines viticoles sont facilement repérables dans le paysage signalés par des arbres majestueux. Les coteaux s'arrêtent sur la plaine alluviale de la Garonne par des affleurements de roches et des éperons rocheux formant des belvédères sur le fleuve, la vallée de la Garonne prend alors toute son ampleur. Dans ce contexte, l'église de Sainte-Croix-du-Mont placée sur le belvédère principal et visible de partout depuis la plaine apparaît comme un point de repère fondamental. Sur le coteau, la déprise viticole se fait sentir et l'enfrichement devient de plus en plus important. En dehors des territoires d'appellations prestigieuses comme l'AOC Saint-Croix-du-Mont se pose la question du devenir de ces paysages dominés par la vigne, dépendant d'une économie en crise.

Les pratiques et les usages des coteaux et du plateau viticole de l'entre deux mers, sont essentiellement tournés autour de l'activité viti-vinicole. Dans le cadre de la diversification de cette activité dont certains segments sont en crise, l'œnotourisme prend une

place importante: les propositions de visite des domaines et châteaux viticoles et de dégustation de vin se multiplient.

On peut se poser la question du devenir de cette sorte de diversification.

En parallèle, d'autres pratiques liées à un tourisme plus local ou à des activités culturelles et de loisir se multiplient. Dans de nombreuses communes, sont proposés des randonnées pédestre ou de VTT. D'autres proposent des concerts comme à Verdélais. À Ste Croix du Mont, les falaises d'huîtres ont été aménagés pour faciliter l'accès aux touristes.



Le Galouchey, affluent de la Garonne au paysage unique, encaissé dans des roches calcaires.



Sainte-Croix-du-Mont, village pittoresque et remarquable du paysage des coteaux macariens.

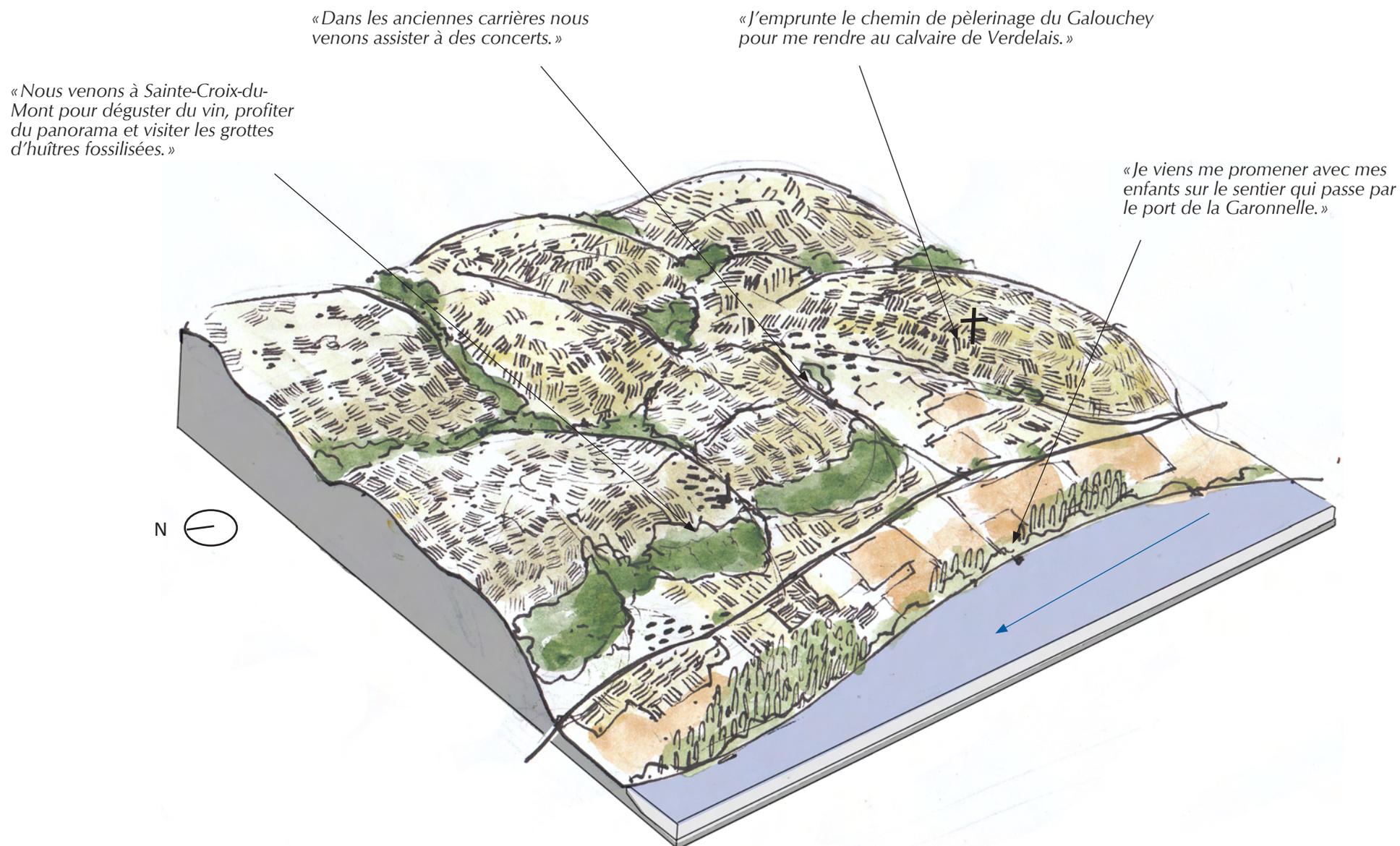


Vue panoramique depuis Sainte-Croix-du-Mont sur le paysage de la plaine alluviale de la Garonne.

Enjeux :

- Préservation des repères visuelles majeures (le calvaire de Verdélais)
- Maintien et la valorisation du vignoble
- Valorisation du petit patrimoine lié à l'eau (moulin)
- Valorisation des liens aux rives de la Garonne

Les usages du coteau et du plateau viticole de l'Entre-Deux-Mers





Falaises et grottes d'huîtres fossilisées aménagées pour le tourisme à Sainte-Croix-du-Mont.



Carrières reconverties en dancing, aujourd'hui utilisé seulement occasionnellement.

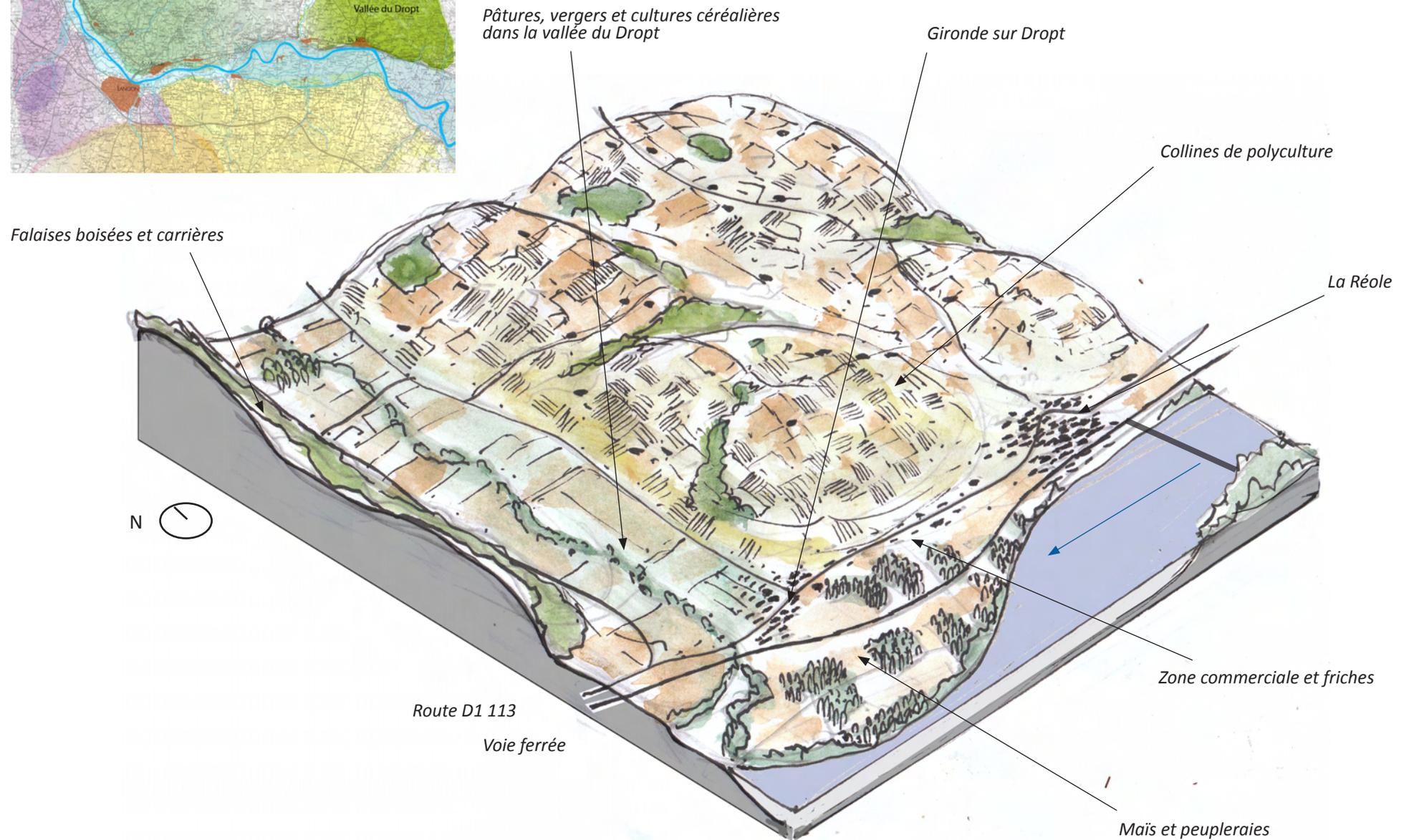
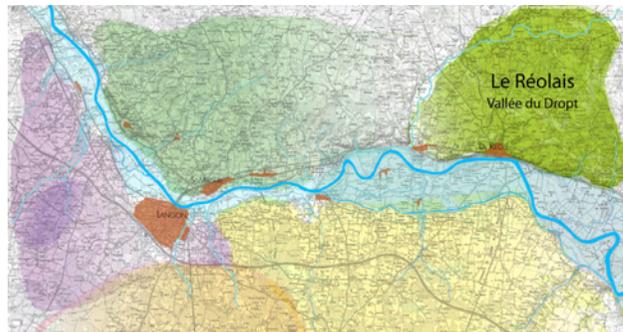


Monoculture de la vigne sur les versants collinaires.



Calvaire de Verdélais, haut lieu de pèlerinage dominant une partie de la Garonne.

Les paysages de la vallée du Dropt et des collines du Réolais et les pratiques sociales associées



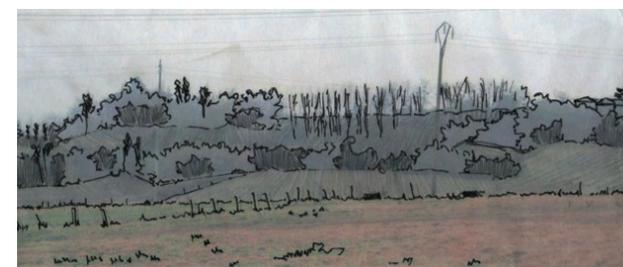
Aux collines du Réolais correspond en fait la terminaison méridionale du plateau de l'Entre-deux-mers, qui est ici démantelé par l'érosion, creusé qu'il a été par le Dropt et de nombreux ruisseaux affluents de ce dernier ou de la Garonne. On y trouve des parcelles agricoles portant des types de cultures plutôt diversifiés. La vigne marque fortement les paysages à l'ouest du Dropt. L'activité viti-vinicole engendre la présence de nombreuses maisons de maîtres, « château » appartenant à des propriétaires-viticulteurs. Tandis qu'à l'est du Dropt, l'occupation agricole du sol est davantage marquée par les cultures de céréales et les pâturages de bovins de race bazadaises. Y sont associés des corps de ferme typique de la région. La Garonne se place immédiatement en pied de coteau, ce qui induit un rapport physique très étroit entre le fleuve et la ville de La Réole en particulier.

On l'a déjà vu : la vallée du Dropt marque une transition nette, notamment du point de vue des pratiques agricoles. C'est une petite vallée douce, essentiellement en herbage, dont certaines pâtures sont sous peupleraies (sylvopastoralisme). Des haies arborées, plus ou moins bien entretenues, viennent rythmer le vallon, créant richesses naturelles et paysagères. La rivière est comme mise à distance du fait de la rareté des accès utilisables et de l'augmentation des parcelles en friche sur ses rives. Autrefois, le Dropt était navigable et offrait la possibilité d'acheminer les cargaisons de matière première nécessaires aux nombreuses tuileries ou d'en évacuer la production. On trouve aujourd'hui de nombreux pêcheurs en bord du Dropt, bien plus que sur les bords de la Garonne. Plusieurs pistes de randonnée longent la vallée et permettent d'aller

jusque dans l'Entre-Deux-Mers, de visiter les anciens moulins ou les hameaux. Quant à la plaine alluviale de la Garonne, elle était autrefois très fréquentée par les enfants qui s'y baignaient allègrement, par les pêcheurs, les laveuses ou les promeneurs. Elle semble à l'heure actuelle être un simple décor observé de loin et n'être plus au centre des pratiques et des usages des gens.



Covisibilité entre les berges du Rouergue et les quais de la Réole.



Polyculture et boisements sur les coteaux de la Réole.

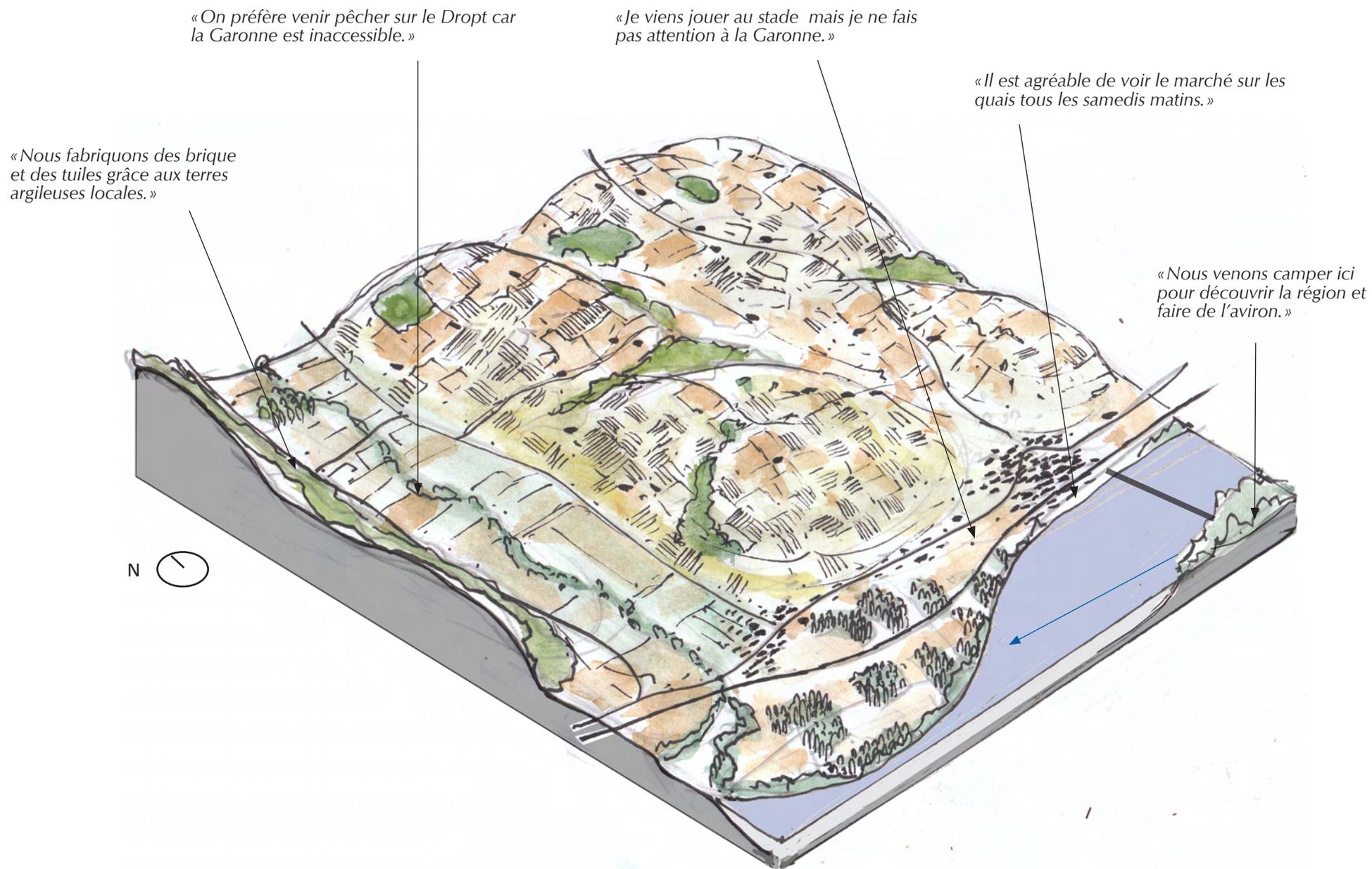


La vallée du Dropt fait une transition forte entre les coteaux viticole et le paysage de polyculture du Réolais.

Enjeux :

- Liaisons existantes entre l'arrière-pays et la plaine alluviale de la Garonne.
- Accès direct à l'eau et aux ripisylves
- Diversité des usages existants lié aux espaces de bords de Garonne
- Maintien des systèmes agricoles dans la vallée du Dropt (pâturage, haies bocagères, polyculture)

Les paysages de la vallée du Dropt et des collines du Réolais et les pratiques sociales associées





La base d'Aviron en face de La Réole, offre une des rare opportunités de découvrir le paysage de la Garonne depuis le fleuve.



Stade de La Réole, au pied de la ville. Cet espace cloisonné vient rompre la continuité des quais.



Ponton de pêche installé sur les berges du Dropt à Gironde sur Dropt. La pratique de la pêche est plus répandue sur cet affluent que sur la Garonne, du fait d'une plus grande accessibilité des berges.



Camping de la Réole.

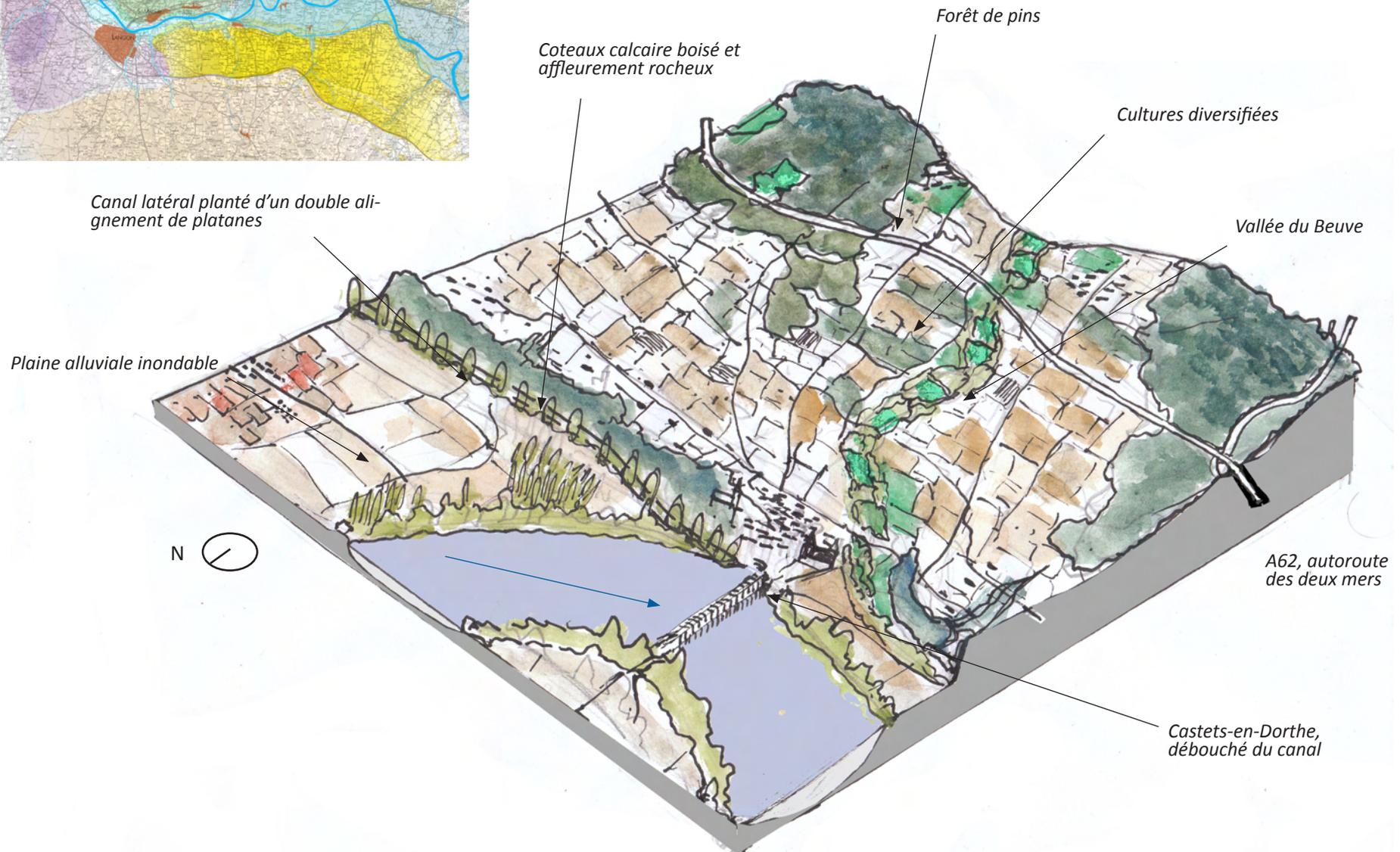
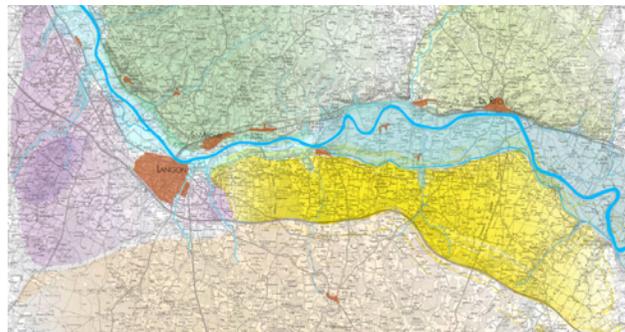


Tuilerie de Gironde sur Dropt. Cette activité autrefois très importante utilisait la rivière pour acheminer ces matériaux.



Pâturage dans la vallée du Dropt.

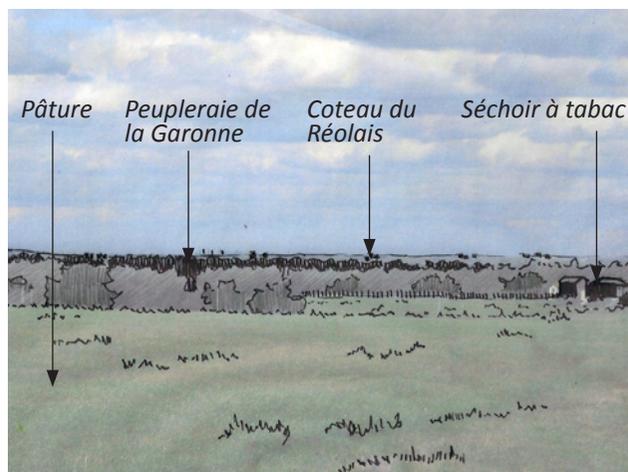
Les paysages des basses terrasses cultivés et les pratiques sociales associées



Ces paysages s'incrivent en rive gauche de la Garonne, sur les basses terrasses graveleuses situées entre Fontet, en amont, et Langon, en aval. Ils constituent une sorte de « marche du Bazadais », qui est fermement délimitée vers le fleuve par le rebord boisé du talus de terrasse alluviale. Ce talus marque la limite maximale atteinte par les crues du fleuve. En amont de Castets-en-Dorthe circule à cet endroit le canal latéral. Depuis ces terrasses, la Garonne est peu présente. Seuls les coteaux du Réolais, visibles par intermittence, marquent la présence du fleuve. Il s'agit donc d'un espace de transition, à l'abri des crues. Cela en fait un lieu privilégié pour l'installation des communautés villageoises, qui peuvent jouir de la proximité du fleuve (irrigation aisée grâce à la présence d'une nappe d'eau peu profonde) sans s'exposer aux risques d'inondation.

Les basses terrasses forment un paysage dominé par l'activité agricole, cultures céréalières et d'oléagineux en amont de Saint-Pardon-de-Conques et vignobles (AOC Graves) en aval. La présence de nombreux anciens séchoirs à tabacs, toujours associés aux corps de fermes, illustre la forte évolution des pratiques agricoles depuis le milieu du XXe siècle. À l'approche de Langon apparaissent des cultures maraîchères, dont on peut attendre, dans les années futures, un fort développement dans le cadre de la mise en place d'une agriculture de proximité. Plus loin du fleuve, ces paysages agricoles, qui s'organisaient autour de la Garonne, viennent se structurer autour des affluents (Lisos, Bassanne, Beuve, Grusson, Brion...) et des bosquets de pin maritimes qui occupent les parties sommitales. Cette transition entre basses terrasses cultivées et landes du Bazadais accueille le principal axe de

communication de ce territoire : l'A61, dite aussi « autoroute des deux mers ».



Depuis la marche du Bazadais vers les coteaux de la Réole.



Traversée du Bazadais par la nouvelle autoroute A65, en direction de Pau et de l'Espagne.

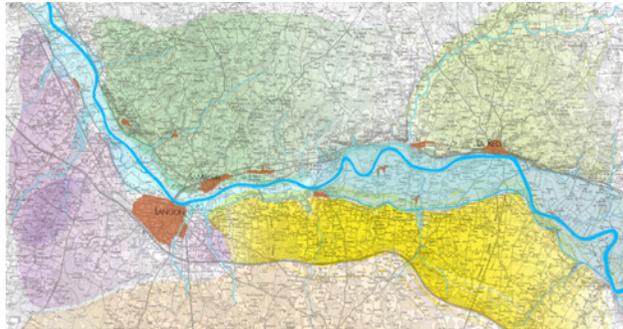


La polyculture est fortement présente sur les collines du plateau du Bazadais. On y trouve des pâturages, de la vigne, des céréales et de nombreux vergers.



Séchoir à tabac, également présent sur la presqu'île de Barie. Cette activité est aujourd'hui abandonnée, les séchoirs sont réhabilités en garage, grange, annexe habitable.

Les paysages des basses terrasses cultivés et les pratiques sociales associées



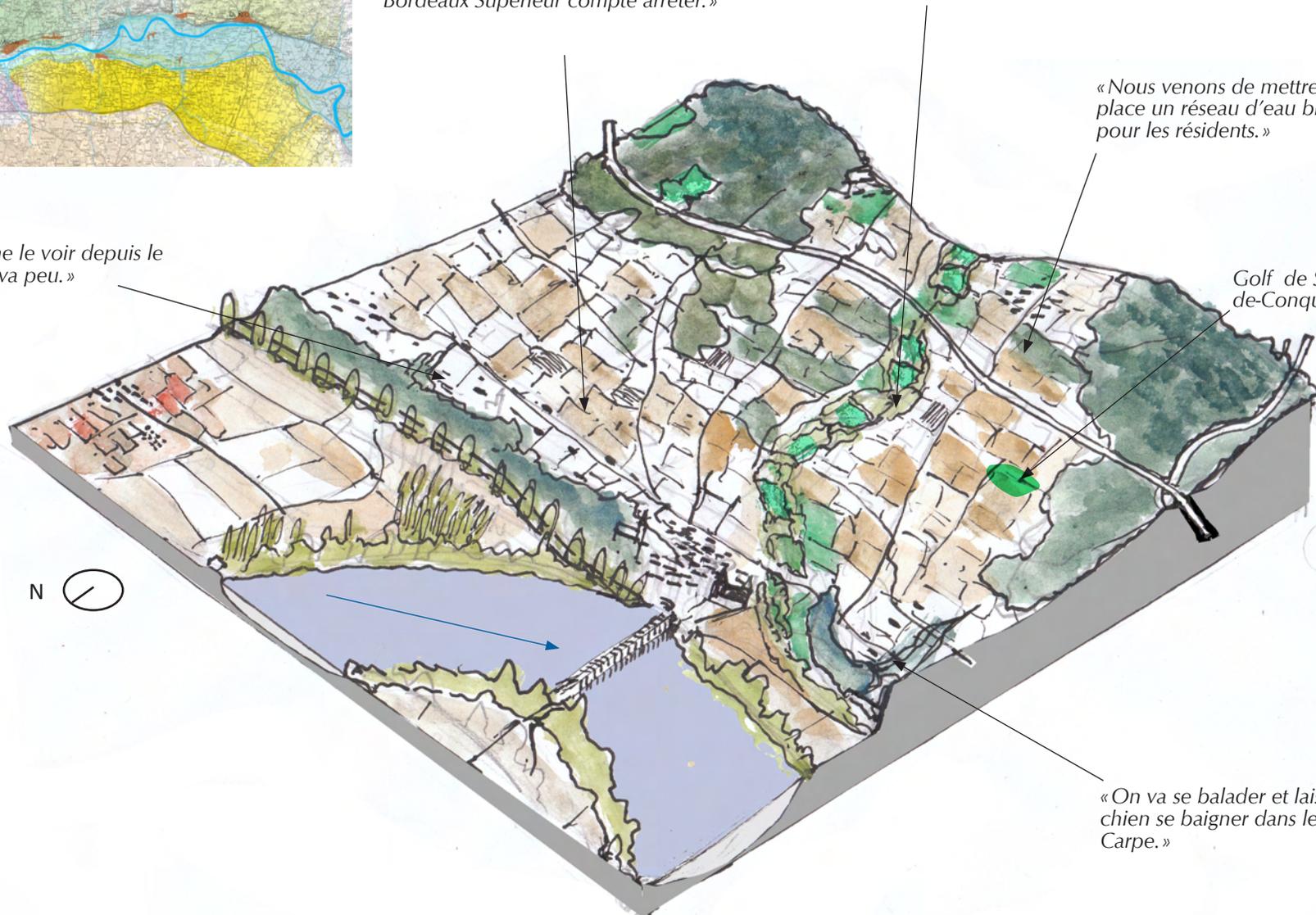
« Le vin de table ne se vend plus, mon fils qui possède une des dernières exploitations en Bordeaux Supérieur compte arrêter. »

« Le Beuve est inaccessible, tout les moulins sont privés. »

« Le canal, on aime le voir depuis le jardin, mais on y va peu. »

« Nous venons de mettre en place un réseau d'eau brute pour les résidents. »

Golf de Saint-Pardon-de-Conques



« On va se balader et laisser notre chien se baigner dans le Vallon du Carpe. »



Golf Saint-Pardon-de-Conques aménagé autour d'une ancienne gravière au sein de la forêt des Landes.



Commercialisation de ballades en bateau sur le canal.

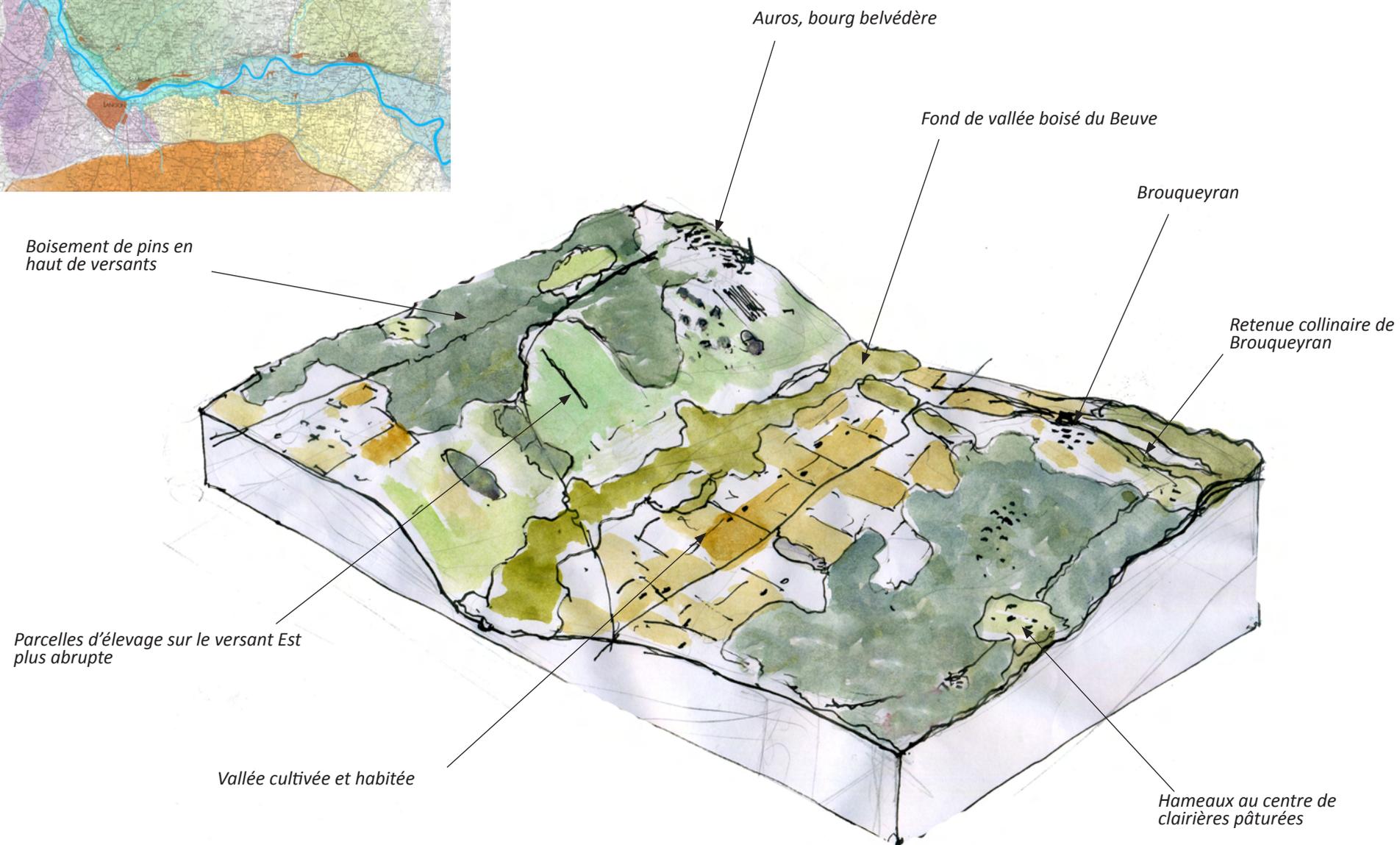
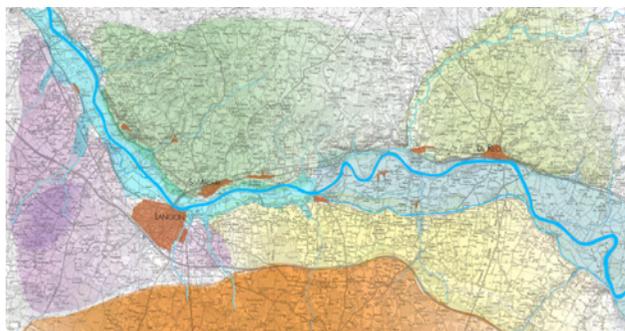


Les berges aménagées du canal attirent cyclistes, promeneurs et pêcheurs aux dépens de la Garonne.



Port de Castet-en Dorthe, au débouché du canal latéral de Garonne qui concentre l'essentiel de la navigation de plaisance.

Les paysages des landes enforestées du Bazadais et les pratiques sociales associées



Ces paysages se rencontrent sur les hautes terrasses situées en rive gauche de la Garonne. Là, à l'orée des Landes de Gascogne, l'on trouve des surfaces planes recouvertes d'une couverture de sable superficielle, séparées par une série de vallons drainés par des affluents de la Garonne. Ce sont eux qui organisent les paysages de cet arrière pays garonnais. Ils se nomment Bassane, Beuve ou Grusson. Le relief des vallons et la variété des sols ont fortement déterminés les mises en valeur successives. Les fonds de vallons sont aujourd'hui occupés par des boisements de végétaux hygrophiles, créant un large ruban de forêt rivulaire à fort intérêt écologique. Ces fonds de vallon étaient autrefois presque exclusivement dédiés aux herbages et à l'élevage. Les versants accueillent et concentrent une activité agricole aujourd'hui encore diversifiée (élevage, culture de pleins champs et vergers). Ils sont ponctués de bourgs et d'un habitat diffus fait d'exploitation agricole et d'un bâti résidentiel.

Les interfluves sablonneux sont dominés par des boisements de pin maritime qui viennent comme prolonger la forêt des Landes de Gascogne jusqu'aux basses terrasses de la Garonne. Ces anciennes landes sont encore trouées de clairières aujourd'hui essentiellement dévolues à l'élevage et aux cultures fourragères. Plus en arrière, à une vingtaine de kilomètres du fleuve, au point de basculement entre les Landes de Gascogne et les hautes terrasses de la Garonne, on trouve une sorte de ligne-promontoire sur laquelle une série de bourgs et de forteresses viennent se disposer en situation de belvédère sur l'ensemble du val de Garonne. De là, la vue porte jusqu'aux coteaux de l'Entre-deux-mers.



Vue depuis la route belvédère Coimères-Brouqueyran située sur les moyennes terrasses de la Garonne.



Auros vu depuis le vallon du Beuve. Dans le vallon agricole, culture du maïs sur le versant à proximité du ruisseau. Fond de vallon boisé.

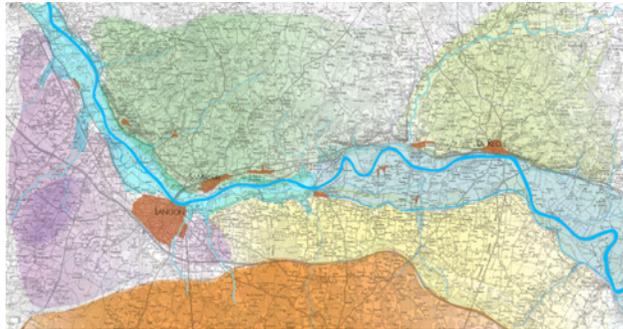


Vue sur la vallée agricole du Beuve depuis Brouqueyran. Parties sommitales boisées de pin maritime.

Enjeux :

- Maintien de activités agricoles
- Gestion des forêts rivulaires
- Situations de belvédère sur la vallée
- Qualité du cadre de vie

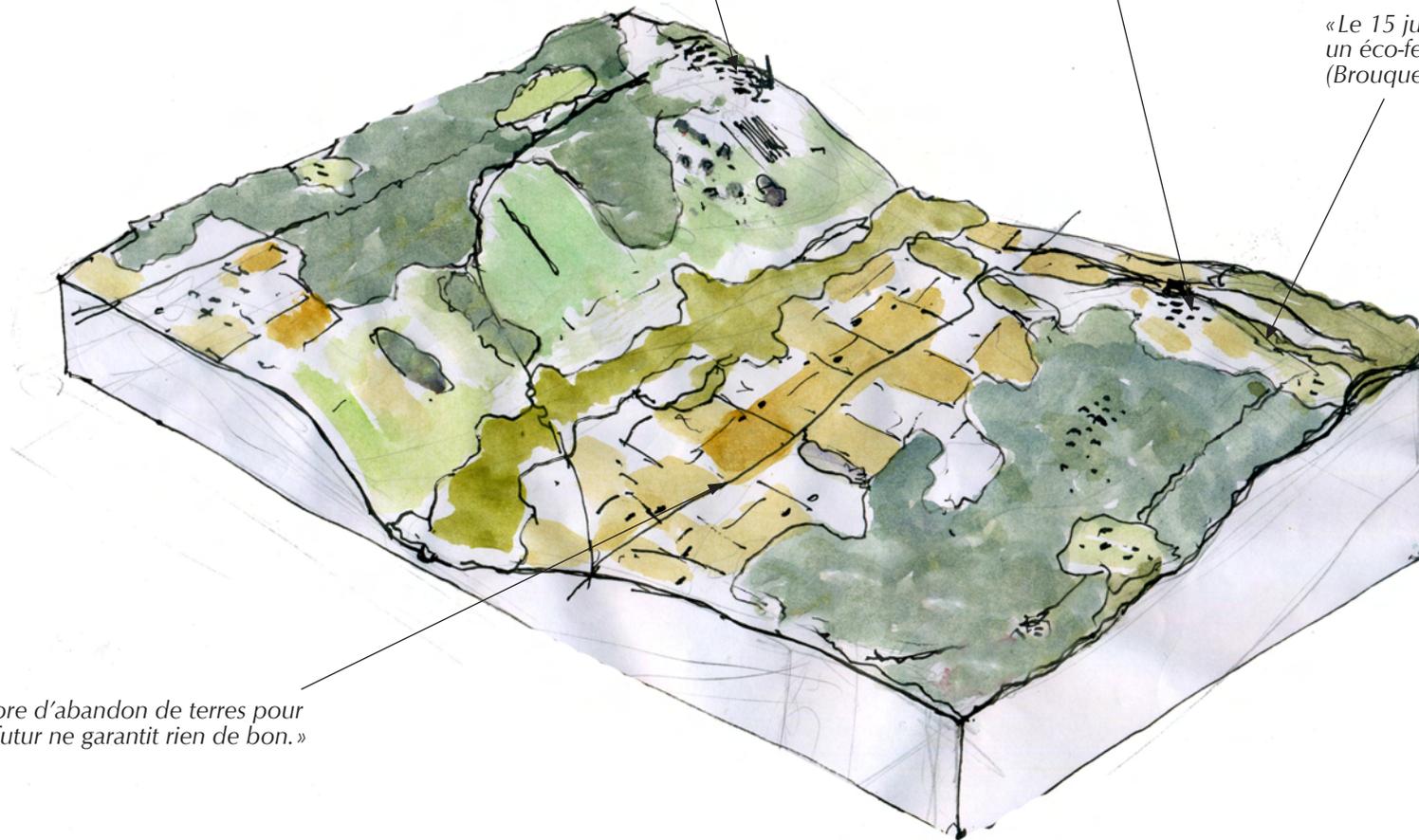
Les paysages des landes enforestées du Bazadais et les pratiques sociales associées



« Nous allons très souvent à la Réole, c'est là-bas que nous faisons tous nos achats. »

« Oulà, la garonne c'est loin, c'est pas ici ! »

« Le 15 juin nous organisons un éco-festival ici au lac (Brouqueyran). »



« Ici il n'y a pas encore d'abandon de terres pour le moment mais le futur ne garantit rien de bon. »



124 BAZAS — Attelage bazadais.

Utilisation de la race Bazadaise pour le transport du bois de coupe dans le vallon du Beuve.



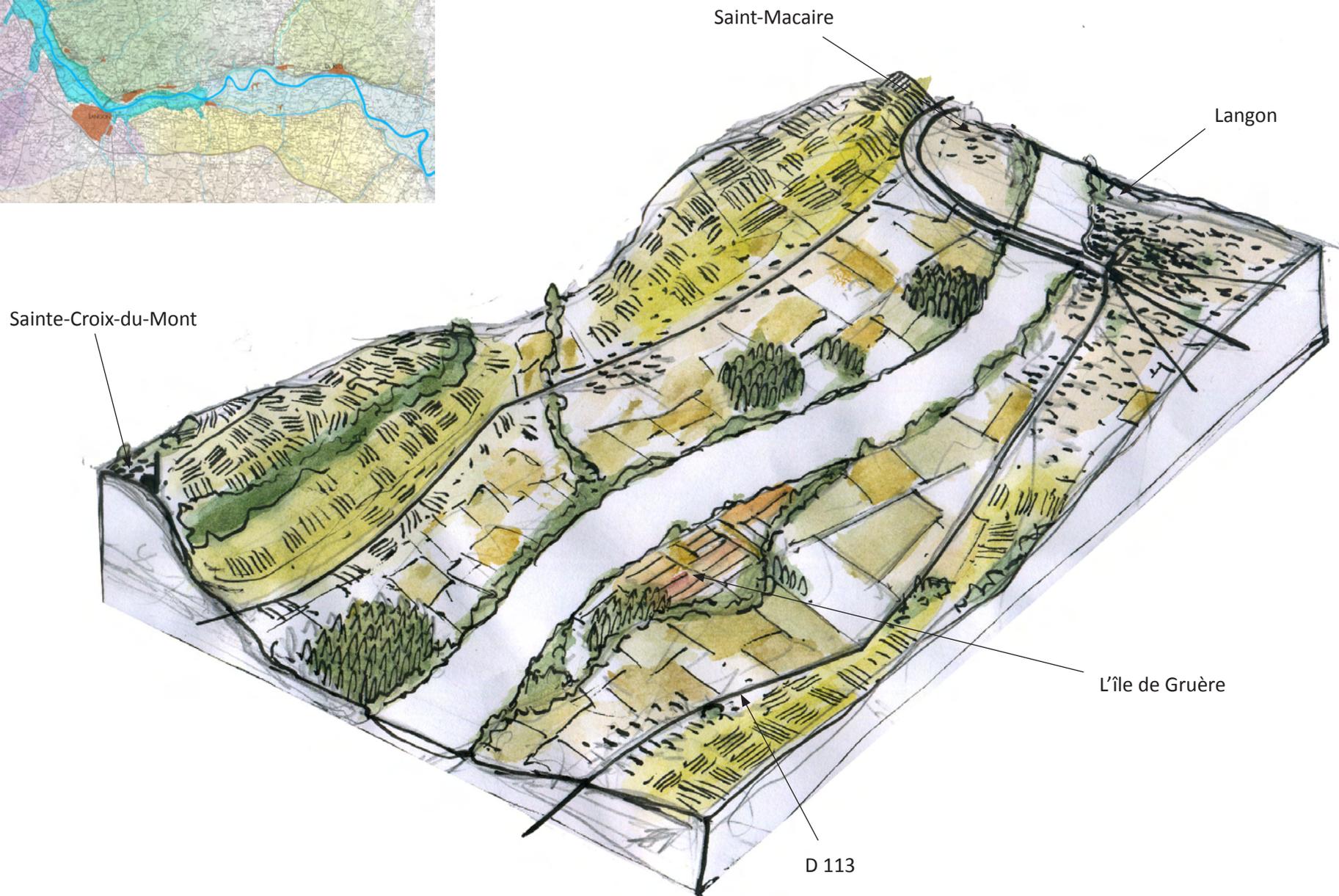
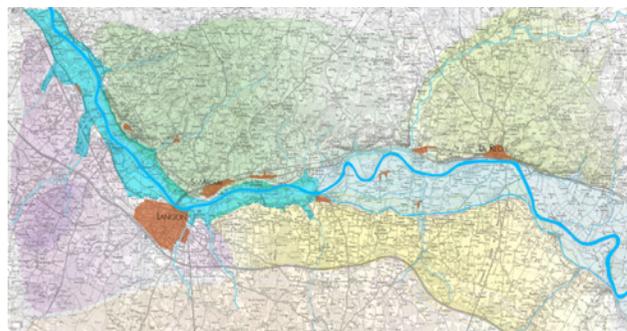
Le château de Roquetaillade domine la vallée depuis le Moyen Age. Aujourd'hui il est un lieu touristique important. Paysage ouvert maintenu par le pâturage des vaches Bazadaises.



Le lac de Brouqueyran créé dans les années 1980 pour l'irrigation des versants du Beuve. Aujourd'hui il constitue un lieu de loisirs et de festivités orientées sur la richesse et la préservation de ce milieu.



Les paysages de la Garonne maritime et les pratiques sociales associées



La Garonne maritime correspond à la vallée alluviale étroite qui s'étend de Castets-en-Dorthe jusqu'à Barsac, où le fleuve est soumis à l'influence de la marée. Le marnage entraîne un envasement généralisé des rives, qui est à l'origine de l'édification de bourrelets alluviaux, du colmatage des bras secondaires et du rattachement des îles à la terre ferme. Sur ce tronçon, le fleuve est encore navigué en permanence pour l'entretien du chenal.

La plaine d'inondation y est resserrée, comprise entre deux versants dissymétriques : l'un en rive droite formé du coteau escarpé de l'Entre-deux-mers et l'autre en rive gauche constitué de talus de la basse terrasse. Il existe des variations au sein de cet ensemble : le coteau, très escarpé au niveau de Sainte-Croix-du-Mont, s'adoucit peu à peu à partir de Verdélais. De même, la rive gauche s'élargit au débouché du Ciron et au niveau de l'île de Gruère, tandis qu'elle est très resserrée au niveau de Langon. Ce pincement est favorable à la traversée du fleuve et a concentré les grandes infrastructures routière et ferroviaire. En dehors des villes de Langon et de Saint-Macaire, implanté sur l'étroit traversé, les risques d'inondation font de ce territoire un espace peu bâti où l'activité agricole domine.

Des peupleraies, des pâtures et des grandes cultures, souvent ceintes de digues, signalent la zone inondable. Lorsque la basse terrasse est plus proche du fleuve, on observe la vigne à proximité de l'eau, comme à Preignac ou à Barsac.

En dehors de l'agriculture, l'eau a cristallisé des usages qui ont contribué à forger des paysages spécifiques. Ainsi, la navigation passée et présente sur la Garonne est à l'origine de ports creusés et maçonnés, de berges consolidées, de chemins de

halage et d'installations industrielles élevées. Certains bourgs et villages à distance de la Garonne ont su tendre une « antenne » vers le fleuve sous la forme d'un petit port. Aujourd'hui les villes se sont plus ou moins retournées vers l'intérieur des terres, là où circulent les grands axes autoroutiers et routiers aux dépens du fleuve. Les rives aménagées, les ports et les accès sont le plus souvent tombés dans l'oubli et laissés à l'abandon. Pourtant, ils sont autant d'éléments qui « parlent » des rapports complexes entre les sociétés et un environnement mouvant.



Petit port sur la Garonne (Verdelais).



Maïsculture intensive et grandes peupleraies (Saint-Maixant).



Haute digue de protection des champs (Saint-Maixant).

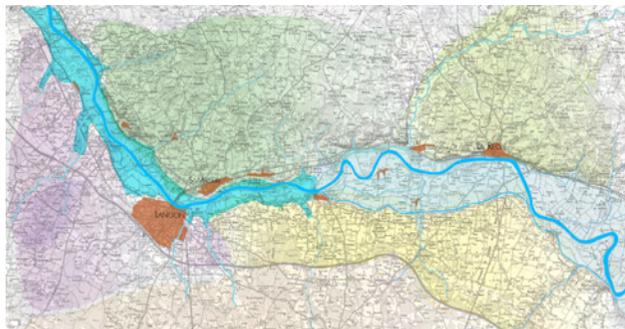


Coteau de Ste-Croix-du-Mont surplombant la plaine alluviale.

Enjeux :

- La préservation ou la « renaturation » des espaces à intérêt écologique
- Le maintien et le développement d'une agriculture diversifiée
- La diversification de la gestion des peupleraies
- La valorisation du patrimoine fluvial bâti
- L'accès aux rives de la Garonne

Les paysages de la Garonne maritime et les pratiques sociales associées



« Autrefois, nous traversions la Garonne à la nage un peu partout. »



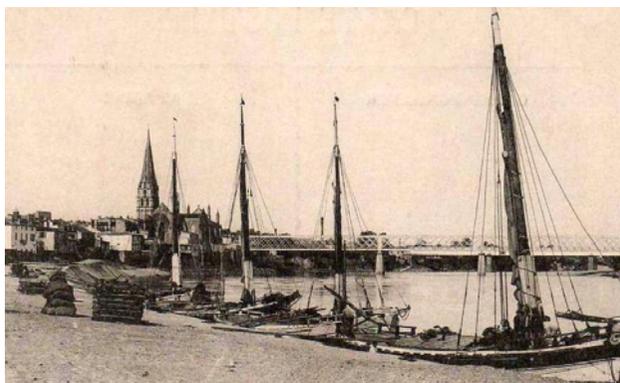
« Tous les jours il passe un bateau avec une cargaison d'Airbus. »

« On ne connaît pas les ruisseaux ni les bords de la rive gauche car on ne peut pas y aller. »

« J'amène mes enfants se promener sur le chemin de randonnée des berges. »

La Garonne maritime est la seule partie de la Garonne encore navigable. Elle est utilisée pour le transport d'Airbus et la plaisance. Avant l'arrivée du canal latéral et du chemin de fer, la navigation très importante dynamisait les ports ; ceux-ci sont désormais largement délaissés.

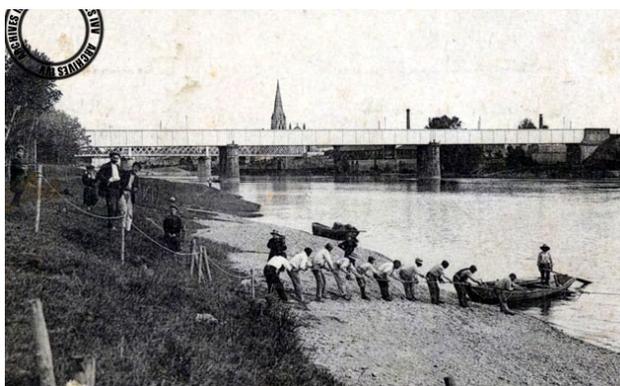
La Garonne est l'un des derniers fleuves européens à accueillir l'ensemble des espèces de poissons migrateurs. La pêche de loisir est importante, visible sous forme de carrelets flottants et de bateaux de pêche. Cette pratique est néanmoins moins importante et plus ponctuelle qu'autrefois.



Commerce important par bateau (port Langon, 1844).



Port de Preignac et ses pontons d'amarrage.



La pêche aux aloses (St-Maixant).



Bassin éleveur d'Airbus (Langon).

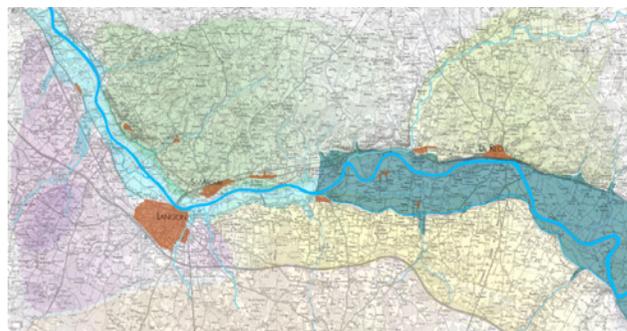


Bateau de pêche (Barsac).



Carrelet flottant (Ste-Croix-du-Mont).

Les paysages de la Garonne fluviale et les pratiques sociales associées



Castets en Dorthe

La Garonne fluviale est caractérisée par une large plaine alluviale à l'agriculture encore diversifiée. Le fleuve circule à l'extrémité nord, au pied des collines du Réolais, occasionnant une dissymétrie marquée de la plaine. Dans la partie aval, au droit de Caudrot et de Barie, là où se fait la confluence avec le Dropt, la Garonne présente une dynamique fluviale importante à l'origine de méandres spectaculaires, qui ont été contrôlés lors des travaux visant à améliorer la navigation sur le fleuve dans les années 1830.

Ce territoire a la particularité d'accueillir le débouché du Canal latéral qui s'insinue au pied des basses terrasses en rive gauche : cela donne à la plaine alluviale un caractère insulaire affirmé. Les contraintes liées aux inondations sont importantes, mais l'eau est aussi ressource, fertilisant les terres et permettant l'irrigation. Cela se traduit par la forte présence de digues et d'ouvrages hydrauliques de toute nature permettant la gestion de l'eau et d'une implantation spécifique du bâti (habitation et bâtiment agricole sur terrât, sur pilotis ou sur digue). L'ensemble confère à ce territoire une identité forte, tout en constituant un patrimoine méconnu.

Petites parcelles de polyculture et grandes parcelles de céréales et de peupleraies marquent les paysages. Ici, les coteaux s'effacent petit à petit et les champs de vision s'ouvrent. Quant aux rives, elles sont dans l'ensemble occupées par des peupleraies en masse ou en alignement qui signalent le fleuve et s'opposent à l'horizontalité de la plaine.

Tout au long du XXe siècle, les activités agricoles ont fortement évoluées, sous la forme de cycles

courts, de quelques dizaines d'années tout au plus. Aujourd'hui, la céréaliculture et la populiculture se développent, même si par endroits (Barie, Bassane) on trouve une polyculture innovante reposant sur le maraîchage et l'arboriculture (noyer, noisetier, osier). Quant au fleuve, il est de plus en plus mis à distance, derrière des rideaux de peupliers.

Enjeux :

- Préservation ou la « renaturation » des espaces à intérêt écologique
- Maintien et le développement d'une agriculture diversifiée
- Diversification de la gestion des peupleraies
- Entretien du dispositif de gestion de l'eau à la fois contrainte et ressource
- Valorisation du patrimoine du « hors-d'eau » (digues, vannes)
- Accès aux rives de la Garonne
- Découverte des paysages fluviaux



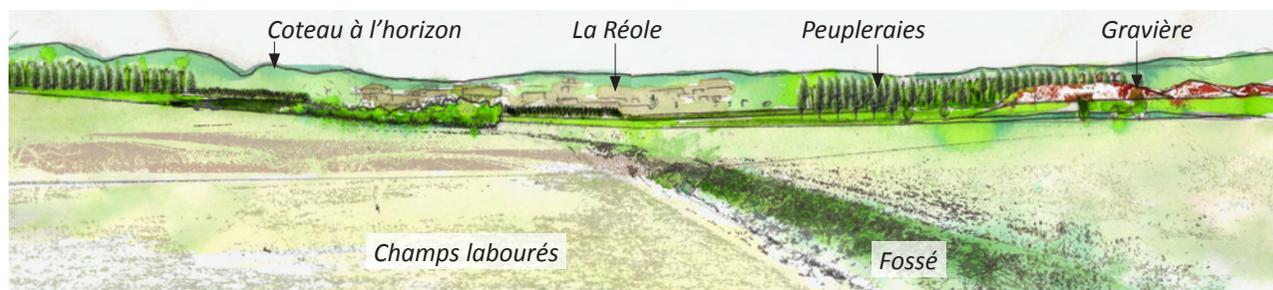
Un méandre du fleuve deviné les berges.



Le Canal latéral de Garonne, entre digue et pied de terrasse calcaire.

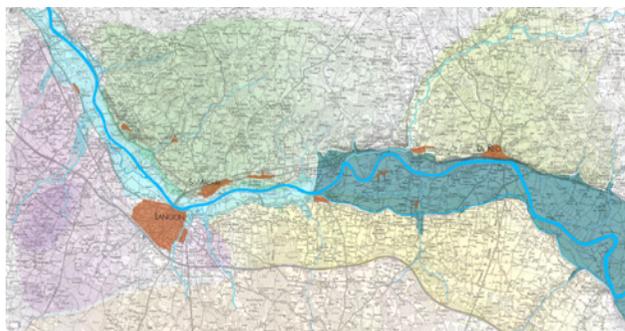


Une plaine alluviale, un territoire endigué.



Espace ouvert sur un paysage cultivé, exploité et habité.

Les paysages de la Garonne fluviale et les pratiques sociales associées



« Les pêcheurs viennent souvent, c'est un des rares accès à la Garonne. »

« Nous organisons des visites et ateliers pour faire découvrir la vîme. »

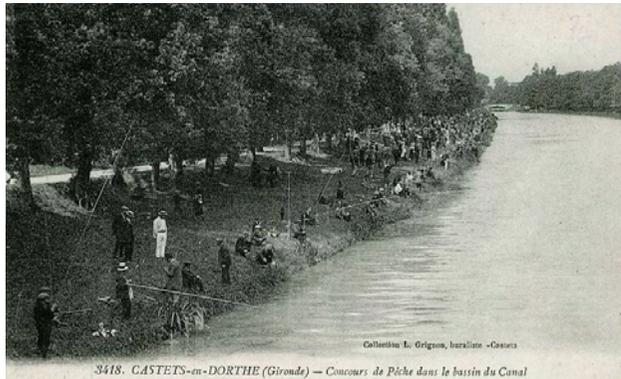
« Je continue de pêcher sur le canal quand il n'y a pas trop de péniches. »



« On aimerait pouvoir se balader sur les berges mais il n'y a aucun chemin qui nous le permette. »

« On vient souvent au port avec les enfants puis on profite du parcours sportif. »

« J'organise des ballades en bateau sur le canal. »



Le Canal Latéral, une infrastructure accueillant depuis toujours les loisirs des habitants locaux, et aujourd'hui des touristes.



La gravière, une des diverses ressources de la plaine.



Caudrot, la pêche à quitté le port.



Le port de Castet-en Dorthe, un lieu attractif au débouché du Canal.



La culture de l'osier (Vime) sur la presqu'île de Barie, une spécificité prégnante.

2.2 Les usages d'hier et les pratiques d'aujourd'hui

La Garonne a de tous temps concentré des activités sur ses rives et dans sa plaine malgré les contraintes liées aux inondations. Du fait des mouvements du fleuve, les usages ont souvent un caractère impermanent et non fixé.

Les trois grandes pratiques d'hier et d'aujourd'hui associées à la Garonne sont :

- L'agriculture et l'exploitation des ressources,
- La navigation,
- Les loisirs, événements et usages de proximité.

La Garonne ressource : agriculture et extraction

La Garonne, grand fleuve à méandres, dépose lors de ses crues une lize (limon) très fertile. Les terres de la plaine inondable sont par conséquent convoitées par les agriculteurs malgré les contraintes d'inondation. D'immenses champs de maïs, associés à de vastes peupleraies dominant et s'étendent jusqu'aux bords de la Garonne, ne laissant souvent subsister qu'un mince rideau de ripisylve. Cependant, l'on distingue localement une plus grande diversité de cultures (osier, sylviculture, paturage) à l'image de la presqu'île de Barie ou des vallons secondaires.

Une autre richesse provient des granulats déposés par le fleuve ; des gravières et sablières en ont extrait en maints endroits sur les terrasses et les rives. Aujourd'hui cette activité a été largement abandonnée pour préserver les rives et les ressources, mais elle existe encore au bord du canal. De même, on trouve aujourd'hui des carrières abandonnées à Verdelaïs, St-Macaire et le long du Dropt.



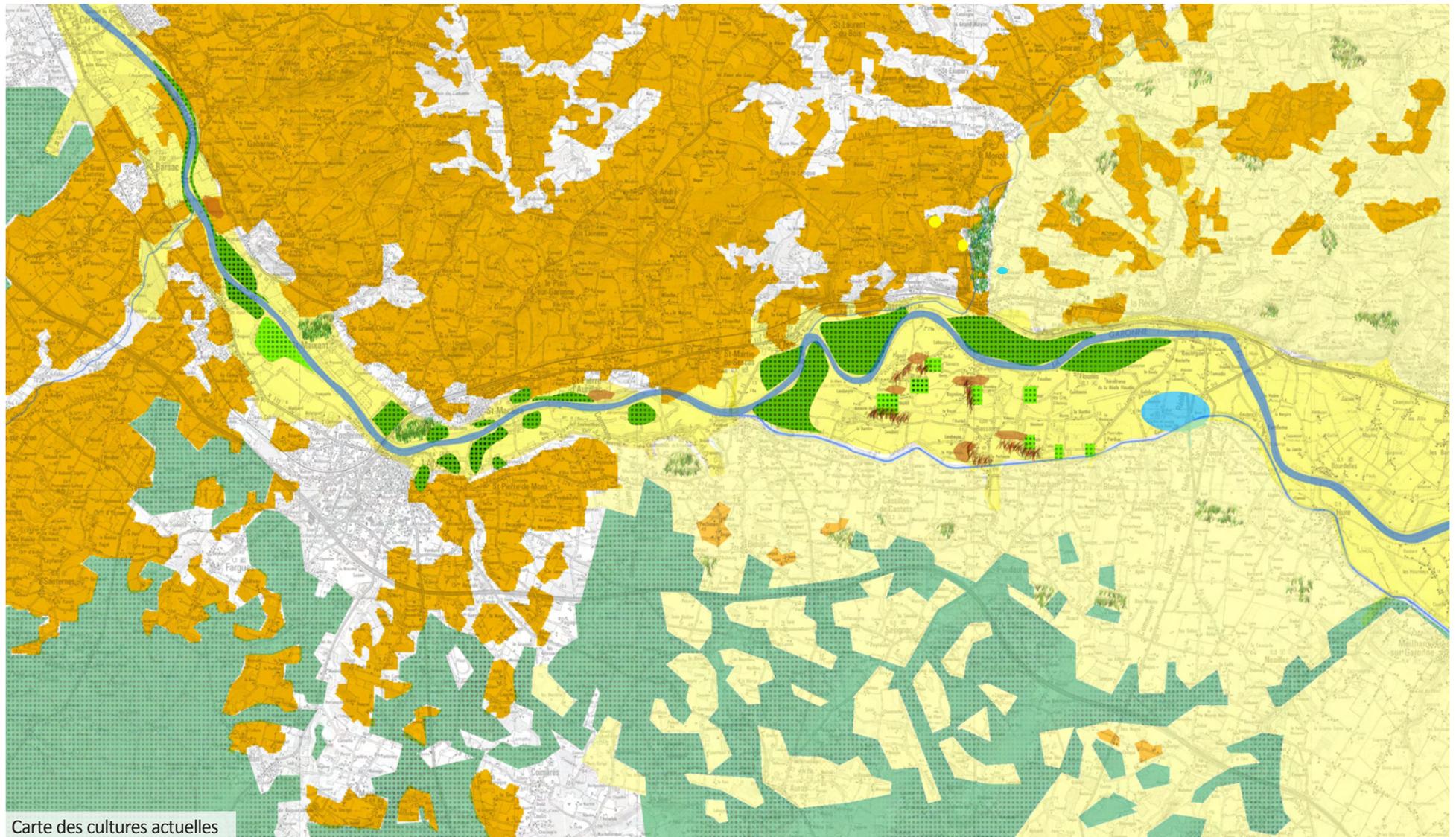
Moulin témoin d'une céréaliculture passée et vignole actuel.



Culture de kiwi et de maïs.



Céréaliculture et peupleraie.



- | | | | |
|--|--|---|--|
|  <i>Vignes</i> |  <i>Prairies</i> |  <i>Grandes cultures</i> |  <i>Gravières</i> |
|  <i>Vergers, oseraies et potagers</i> |  <i>Peupleraies</i> |  <i>Landes enforestées</i> |  <i>Carrières</i> |

La Garonne naviguée : de la batellerie à la plaisance

La Garonne a dominé l'économie des transports jusqu'au XIXe siècle. Les échanges par bateaux ont été particulièrement intenses au cours du XVIIIe siècle. A ce moment, les campagnes approvisionnent les ports en blé, vin, chanvre et tabac à destination de Bordeaux. L'importance de ce commerce va avoir des répercussions sur le paysage : développement des campagnes, réaménagement des villes, aménagement des bords de Garonne.

Depuis la plaine jusqu'aux collines, tout le territoire est concerné par le commerce avec Bordeaux. Partout on cultive le blé, ainsi que la vigne jusqu'en plaine. Le petit patrimoine rural se met en place avec notamment une multiplication des moulins à eau le long des ruisseaux et des biefs et des moulins à vent au sommet des coteaux (Verdelais).

Ce dynamisme est aussi visible au sein des villes portuaires. Des grandes maisons marchandes s'y construisent, de même que des petites échoppes abritant les familles de bateliers et d'artisans.

À cette époque, les bateaux remontaient le fleuve, tirés par des bestiaux et des hommes qui empruntaient des chemins de halage. Pour faciliter une telle navigation, un énorme travail de stabilisation des berges et de rétrécissement du chenal va être entrepris pendant un siècle par les pouvoirs publics. Ces ouvrages n'ont presque pas été modifiés ; on rencontre toujours des digues en pierres, des épis et des éboulis de moellons le long des rives. De même, la ripisylve actuelle témoigne de cette activité : les saules que l'on peut observer ont été plantés à ce moment car leurs branches flexibles entravaient peu

le passage de la corde du halage. Autrefois taillés en jetins, ces saules poussent désormais librement et les basses strates sont envahies de sureaux.

Malgré l'amélioration de la stabilité des berges et du lit de navigation, la Garonne reste un fleuve difficile à naviguer. La construction de ponts, l'arrivée du train (1855) puis du canal latéral (1856) sont prétextes à son abandon. Au contraire, les voies routières et ferrovières sont dynamisées par le commerce et les villes se sont développées le long de ces axes.

Aujourd'hui, les seules activités économiques liées au fleuve sont le transport d'Airbus et la navigation de plaisance, mais cette dernière se concentre sur le canal latéral.



Bassin éleveur d'Airbus.



Port de Langon.

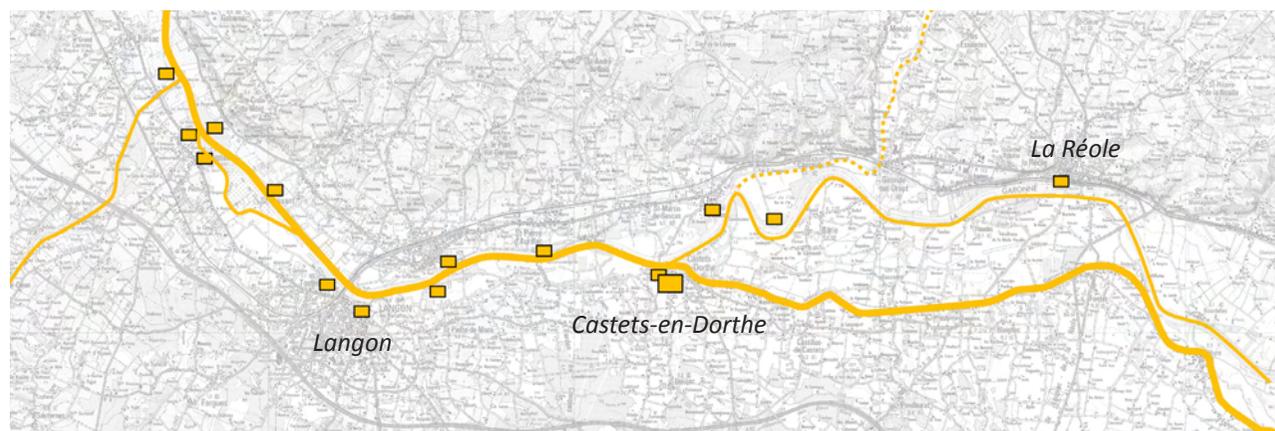
Jusqu'à la moitié du 19^e siècle la Garonne, le Dropt et le Ciron sont utilisés comme voie de transport de marchandises (vins et céréales principalement). La plupart des villages possèdent un quai maçonné sur la Garonne, un véritable lieu d'échange. En 1830, la création d'une ligne de bateau à vapeur permet de relier Bordeaux et Toulouse.

— Transports de marchandises

■ Ports commerciaux



La stabilisation du lit par des empierrements et la création du canal en 1856, permet de faciliter la navigation de la Garonne pour le transport fluvial. Castet-en-Dorthe devient le lieu de basculement entre la Garonne maritime et le canal.



Aujourd'hui, la Garonne et le canal sont principalement utilisés pour la navigation de plaisance. Le seul usage commercial demeurant est le transport des pièces Airbus de Bordeaux jusqu'à Langon.

--- Partie navigable par les petites embarcations (barques, canoës,...)

— Partie navigable par les péniches et bateaux de plaisance

■ Anciens ports commerciaux reconvertis pour les loisirs et bases nautiques



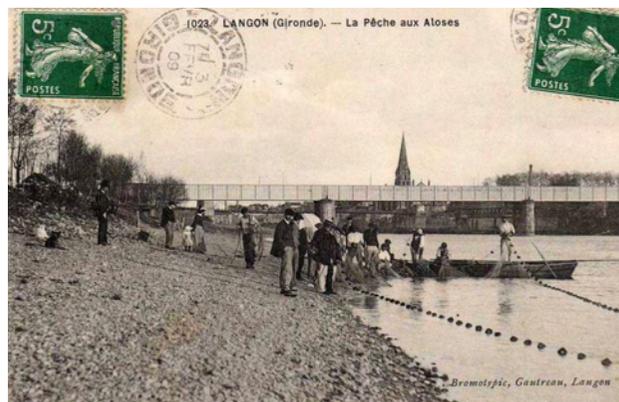
La Garonne comme lieu de sociabilité et de loisirs

En plus de ses usages économiques, la Garonne est un espace de loisir de proximité pour les populations. Avant qu'elle ne soit draguée dans les années d'après guerre, elle était un lieu de sociabilité majeur. L'on venait s'y baigner, y faire sa lessive et y pêcher collectivement l'alose, la lamproie, l'esturgeon et la piballe. Certains lieux de promenade et d'accès à l'eau étaient des éléments pittoresques bien connus, comme le rocher des assassins à Langon. Enfin, même si elle n'était plus le seul axe de transport, on continuait à emprunter des bacs pour passer d'une rive à l'autre.

Mais peu à peu, l'on s'est détourné de la Garonne, qui est devenue un lieu ponctué de décharges sauvages. La baignade a disparu, les accès à l'eau maçonnés et les éléments pittoresques sont enfouis sous la lize et la végétation. Malgré l'existence de nombreux sentiers le long des berges, leur discontinuité ainsi que l'absence de mise en valeur de la ripisylve et des accès ont affaibli leur fréquentation. Les usages sont ponctuels et isolés ; ce sont des guinguettes, des zones de pic-nique, des carrelets de pêche ou d'autres formes plus ou moins bricolées d'appropriations des berges. Cette aspect des rives de la Garonne contraste fortement avec les bords aménagés du canal latéral longés par une large piste cyclable. De même, la disparition du transit de marchandises et de personnes par les ports leur a fait perdre leur importance. Ils sont néanmoins fréquentés de façon événementielle, à travers les marchés, les concerts et diverses manifestations festives.

C'est dans l'épaisseur de la plaine inondable que se

retrouvent le plus les lieux de rencontre et de lien social : jardins partagés, stades, Grasstrack, espaces événementiels, chemins de pèlerinage ou Chalet de Terrefort (Sainte-Croix-du-Mont). Ces espaces de rencontre sont souvent déconnectés à la Garonne et les uns des autres.



Pêche aux aloses



Lessive et traversée à pied de la Garonne



Plaine, lieu de festivités (St-Macaire)



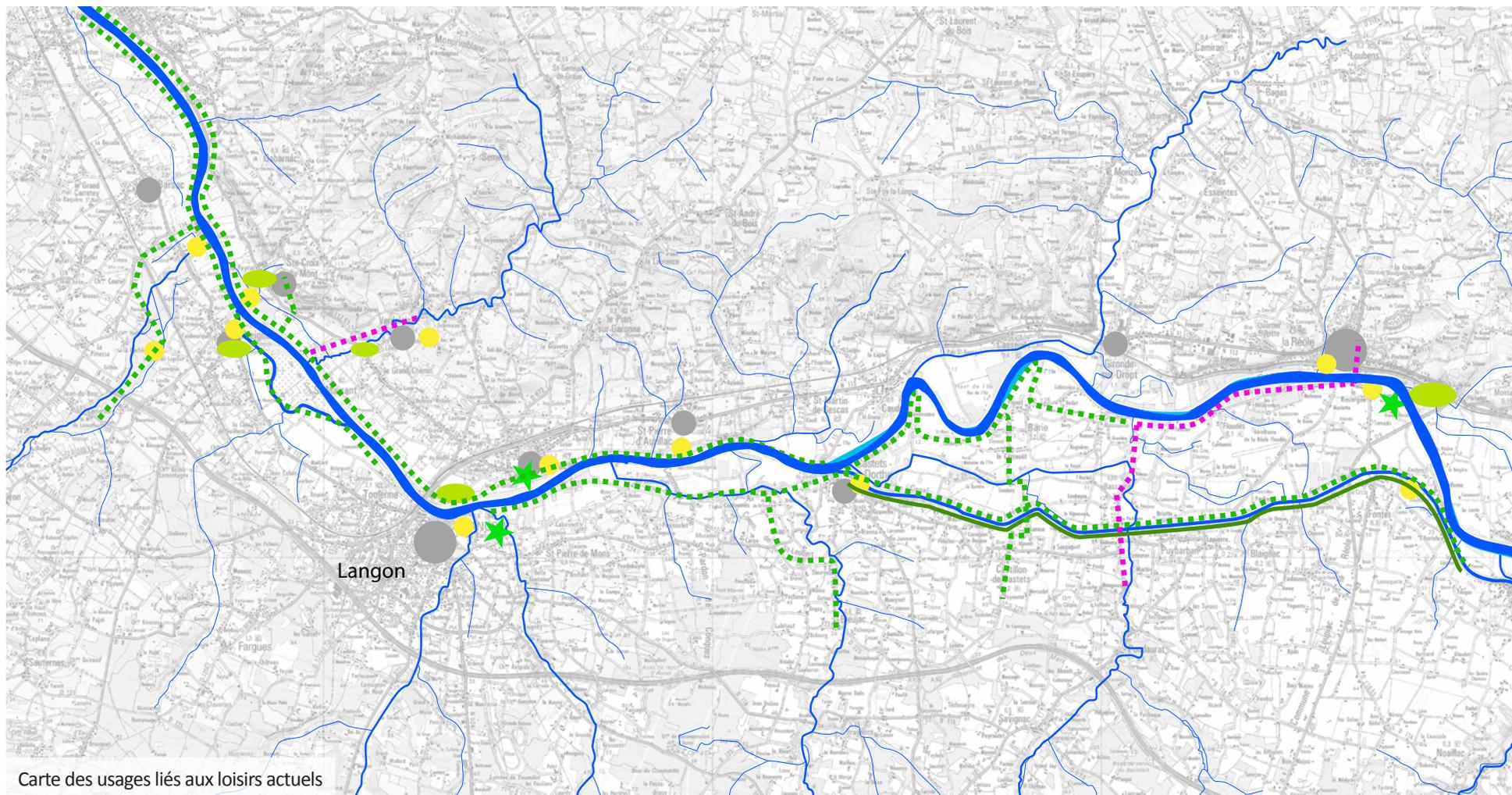
Pêche à la lamproie (Preignac)



Jardins familiaux (Langon)



Promenade sur chemin de halage



- Aires de détente multifonctionnelles
- ★ Potagers associatifs
- - - Chemin de randonnée
- - - Chemin de randonnée lié au pèlerinages
- Piste cyclable

2. 3 Les territoires d'action

Cinq territoires d'action ont été délimités. Ils constituent des territoires considérés comme stratégiques à l'échelle de la vallée de la Garonne entre La Réole et Langon en relation avec la problématique du « retour au fleuve ». Il s'agit là tout à la fois de prendre en compte les connaissances fines apportées sur les dynamiques paysagères et les pratiques sociales par le découpage du territoire en sept unités de paysage et de dépasser cette fragmentation en recontextualisation ces connaissances à l'échelle territoriale. En effet, ces dernières ne prennent réellement leur sens qu'à travers cette recomposition, offrant la possibilité d'intégrer à la fois des enjeux transversaux et de développer une problématique particulière. Celle-ci émerge donc tant de l'analyse paysagère issue des regards initiaux des que du recueil des pratiques anciennes ou des enquêtes auprès des habitants. Ces territoires d'action permettent d'approfondir le diagnostic paysager et de proposer une stratégie locale déclinée en propositions d'action. Ils sont porteurs de problématiques spécifiques susceptibles d'orienter les actions envisagées et peuvent recouper diverses unités de paysage, mais possèdent la Garonne comme question récurrente. Pour les délimiter, on a également pris en compte les entités administratives et politiques (commune, communauté de commune, pays) dans lesquelles s'exerce l'action des acteurs locaux (élus, et techniciens des collectivités en particulier).. L'intérêt de cette démarche est de pouvoir apporter des réponses spécifiques à des contextes ou des situations particulières au niveau local, tout en s'inscrivant dans les logiques territoriales mises au évidence initialement. Sur cette base, il s'agit ensuite de proposer une série d'action qui prennent des

formes diverses : cahier de recommandation ou documents de sensibilisation et de communication, préconisation de gestion intégrant les problèmes de qualité de l'eau et des risques liés au fleuve, intervention et proposition à prendre en compte dans un document contractuel ou de planification, réalisation concrète sur certain site, etc.

Le vis-à-vis Langon / Saint-Macaire-Verdelais : susciter une rencontre entre les deux rives

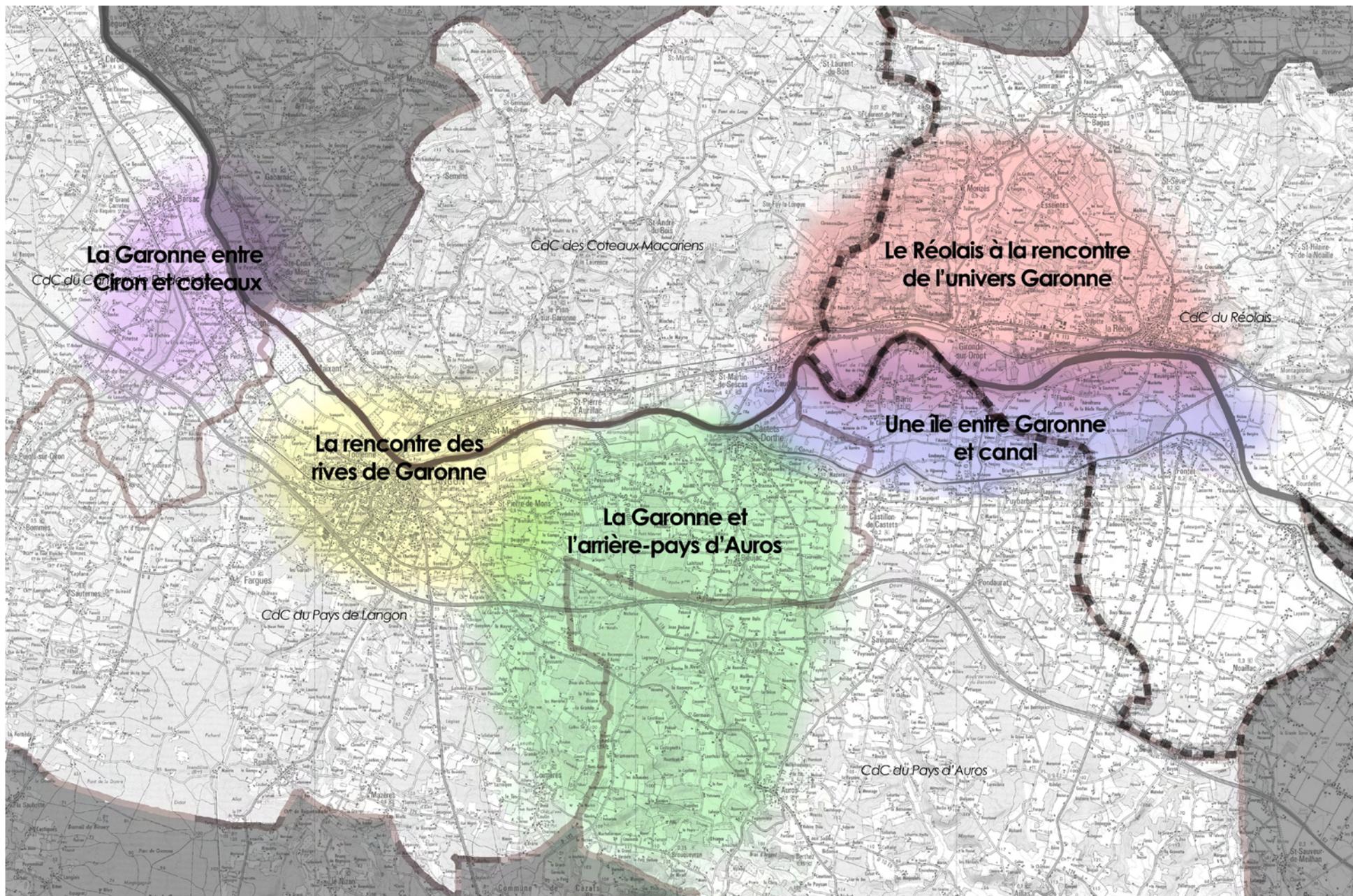
Situées de part et d'autre de la Garonne, les villes de Langon et St Macaire entretiennent un rapport particulier. La diversité de leur situation géographique, sociale et économique ont paru illustrer au mieux la diversité de ces types de rapport. Langon - aujourd'hui cœur économique du territoire d'étude - et St Macaire, situées toutes deux idéalement sur les bords de Garonne, entretiennent des rapports conflictuels malgré leur proximité. Verdelais quant à elle s'est développée en retrait du fleuve, le long du Galouchey, nous permettant ainsi d'étendre notre réflexion aux affluents de la Garonne et au rôle majeur du coteau dans le paysage de la vallée.

La Garonne entre coteaux et Ciron : replacer le fleuve au cœur d'un territoire viticole

La confluence entre Garonne et Ciron se trouve au cœur de ce territoire d'action, situé à la charnière de deux paysages caractéristiques du Bordelais. Le Ciron, qui draine les terrasses viticoles du Sauternais et qui circule entre Barsac et Preignac,

est le principal affluent de la Garonne maritime. Il débouche dans le fleuve à l'endroit où, sur l'autre rive, en vis-à-vis, l'on rencontre le coteau de Sainte-Croix-du-Mont. Ce dernier signale l'extrémité sud-est du plateau sud-est du plateau de l'Entre-deux-mers et constitue le point haut régional. L'intention est ici de faire du Ciron, essentiellement reconnu à l'heure pour son intérêt écologique, un axe structurant permettant d'articuler différentes composantes emblématiques du territoire au fleuve. Pour ces territoires viticoles, le Ciron et la Garonne ont, en effet, été, autrefois, des voies d'eau primordiales, utilisées pour l'énergie, pour évacuer la production viticole ou pour amener des matériaux (bois, pierre) et auxquels l'on peut associer des usages spécifiques. Ces cours d'eau sont aujourd'hui délaissés, et surtout isolés l'un de l'autre, même si des pratiques demeurent (lesquelles ?) et que de nouvelles tentent de voir le jour (lesquelles ?).

La question des liens au fleuve que constituent les espaces en bord de Garonne comme les bacs, les ports ou les petits lieux aménagés par les propriétaires de carrelets et de leur durabilité dans le temps ou de leur réactivation en relation avec les pratiques existantes et celles à réinventer apparaît donc aujourd'hui fondamentale pour traiter des paysages de Garonne et replacer le fleuve au cœur d'un territoire viticole très structuré par ailleurs.



La Garonne et l'arrière-pays d'Auros : montrer le paysage fluvial dans ses différentes échelles territoriales

Travailler sur les liens entre fleuve et arrière pays a orienté le travail autour des petits affluents de la Garonne. Ce sont les vallées du Grusson et du Beuve qui ont été choisies. En plus de faire le lien avec la « ligne des châteaux » au sud, dans un paysage plus marqué par l'élevage, ces vallées se révèlent intéressantes par la grande différence des paysages qui les compose, très viticole pour le Grusson et d'avantage marqué par la polyculture pour le Beuve. Celles-ci conservent une structure paysagère semblable, héritée d'un passé agricole commun. Cet héritage se retrouve aujourd'hui par les routes et les villages, par leurs logiques d'implantations, ainsi que par les jeux de visions qui existent entre eux, formant un véritable réseau de covisibilité. C'est sur cette structure que nous nous appuyons pour établir un projet de paysage cohérent. L'enjeu et de remettre, au cœur des politiques locales, par le biais du plan Garonne, toute l'épaisseur historique et identitaire qui produit les paysages du versant sud de la Garonne (entre Lande et Fleuve).

Une « île » entre canal et Garonne : développer les richesses d'un territoire endigué

Entre La Réole et Castets-en-Dorthe, là où la plaine alluviale s'élargit, on trouve un territoire qui possède un caractère particulièrement singulier, que l'on peut qualifier d'île. Ce territoire insulaire, physiquement

délimité au nord par la Garonne et au sud par le canal latéral, est entièrement situé en zone inondable. Il a fait l'objet d'un (ré)aménagement conséquent par un système de digues disposées en deux grands casiers, Ce dispositif ne le met pas à l'abri des inondations les plus importantes, mais a permis de l'habiter et de le cultiver.

Bénéficiant de l'apport fertile des limons d'inondation, cette « île » est le support d'une agriculture riche et diversifiée. Elle se distingue par une identité agricole à deux faciès. L'un autour des villages de Barie et de Bassane est polycultural, composé qu'il est de cultures maraîchères et de parcelles plantées de noyers, kiwis et d'osier, correspondant à ce que l'on peut appeler une « Garonne maraîchère ». L'autre au sud de la Réole se caractérise par de grands paysages ouverts de maïsiculture et de fermes dispersées, correspondant à une « Garonne céréalière ».

Le fleuve situé au nord forme une véritable limite physique, qui est aujourd'hui peu traversée. Ce phénomène est accentué par le réseau de digues qui restreint les contacts avec le fleuve (à Floudès par exemple). L'ensemble du dispositif d'endiguement avec ses fossés, ses vannes, ses déversoirs, etc., ainsi que les différentes façons de mettre le bâti à l'abri des crues (sur digue, sur pilotis ou sur terrât) constituent un véritable patrimoine du « hors d'eau », qui participe fortement à l'identité de l'île. Cependant, certains lieux entretiennent une relation intime au fleuve comme à Caudrot avec les activités de pêche de loisirs. Ailleurs, des plantations de peupliers productives tendent à se substituer à une ripisylve déjà bien dégradée par l'abaissement de la nappe

phréatique dû à l'enfoncement du lit du fleuve suite aux extractions massives de granulats dans les années 1960-70. Le canal offre quant à lui de nombreux accès vers l'« île ». Ce sont autant d'opportunités pour y entrer et la découvrir. Patrimoine déjà reconnu, le canal offre de multiples aménagements touristiques le rendant attractif et autonome par rapport au reste du territoire.

Le plus souvent considérée de façon négative comme un territoire contraint, cette « île » s'avère au final être riche de nombreux potentiels. L'insularité qui en fait son originalité vient notamment de son endiguement et de son agriculture originale. Cela la démarque des autres territoires où la culture de la vigne domine. Voilà pourquoi il est important d'affirmer ses potentialités tout en développant d'autres orientations (écologie, patrimoine, cadre de vie) qui viendront enrichir des paysages en lien direct avec le fleuve.

Le Réolais entre Garonne et Dropt : aménager et valoriser un territoire riverain à vivre

La présence de la confluence de la Garonne et d'un affluent principal, le Dropt, et sa situation-charnière entre collines du Réolais et plateau viticole de l'Entre-deux-mers caractérisent ce territoire d'action. La vallée agricole du Dropt vient encadrer les collines du Réolais, socle d'une certaine polyculture (céréales, pâtures, vignes) et d'une extension urbaine provenant de la ville de La Réole. Ces paysages viennent au contact direct de la plaine alluviale de la Garonne fluviale, élargie à l'endroit de la confluence

avec le Dropt, occupée par du maïs et des peupliers. Ce territoire est tout entier compris dans le territoire de la Communauté de communes du Réolais, plutôt dynamique et intéressé pour que ses habitants se « tournent » vers la Garonne et fassent du fleuve un objet intégrateur du « vivre-ensemble ».

Les rapports Réolais et fleuve sont à l'origine d'identités diverses aussi bien sur la base des usages passés ou contemporains liés à la Garonne, que dans la multitude des différentes perceptions que l'on peut avoir du paysage fluvial enrichis ici par la proximité du Dropt. Des lieux tels l'embouchure du Dropt, le patrimoine lié au fleuve, égrené le long de la plaine alluviale et la vallée du Dropt soulèvent des questionnements sur les articulations et les ruptures entre paysage du fleuve et territoire riverain. Ces articulations et ces ruptures sont susceptibles d'être des supports de réflexions riches. Ils semblent être des points de départ pertinent pour l'aménagement et la mise en valeur du paysage fluvial de la Garonne.

III. Agir sur les paysages garonnais : stratégies locales et propositions d'actions en lien avec le fleuve

3. 1 La Garonne entre coteaux et Ciron : replacer le fleuve au cœur d'un territoire viticole

Mettre en place une requalification de la vallée c'est donner une nouvelle manière d'exister au fleuve et à sa vallée, c'est venir questionner ce qui lui donne son caractère spécial et lui définir des actions et des conditions d'être. Le paysage est un outil pour venir identifier et caractériser un territoire. Il révèle la manière dont est organisé et envisagé un lieu prenant en compte ses permanences et ses évolutions. Une démarche de requalification d'un site nécessite de déterminer ses caractères actuels, les enjeux qu'il représente et les problématiques qu'il soulève.

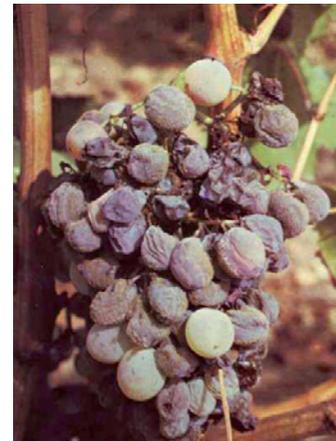
Cette séquence de la Garonne maritime est tenue, sur chacune de ses rives, par des paysages viticoles. Ils bénéficient de l'appellation AOC, uniques vins blanc liquoreux du Bordelais. Cette particularité du site témoigne déjà d'un caractère prestigieux et d'une réputation mondiale.

Au port de Barsac, le Ciron vient finir sa course dans le fleuve Garonne. Ses paysages au fort couvert végétal contrastent avec les grandes zones viticoles aux terres rocailleuses encadrées de murets. Et pourtant c'est par lui et son rapport si particulier qu'il entretient avec le fleuve que les vignobles bénéficient d'un terroir et d'un micro-climat unique à l'origine de leurs appellations. La brume formée au contact des eaux fluviales et affluentes remonte le cours d'eau et vient inonder les vignobles permettant le développement de la pourriture noble botrytis cinerea.

Sur l'autre rive, la silhouette de Sainte Croix du Mont émerge des horizons de peupleraies et vient poser la pierre d'angle de la limite visuelle formée par les coteaux du plateau de l'Entre Deux Mers. L'église reposant sur le promontoire rocheux constitue un amer dans le paysage, visible aux quatre coins du pays, pour celui qui tourne son regard vers le fleuve.



Vue sur le coteau de Sainte Croix du Mont depuis la route du bas



Botrytis cinerea



Paysage du Ciron



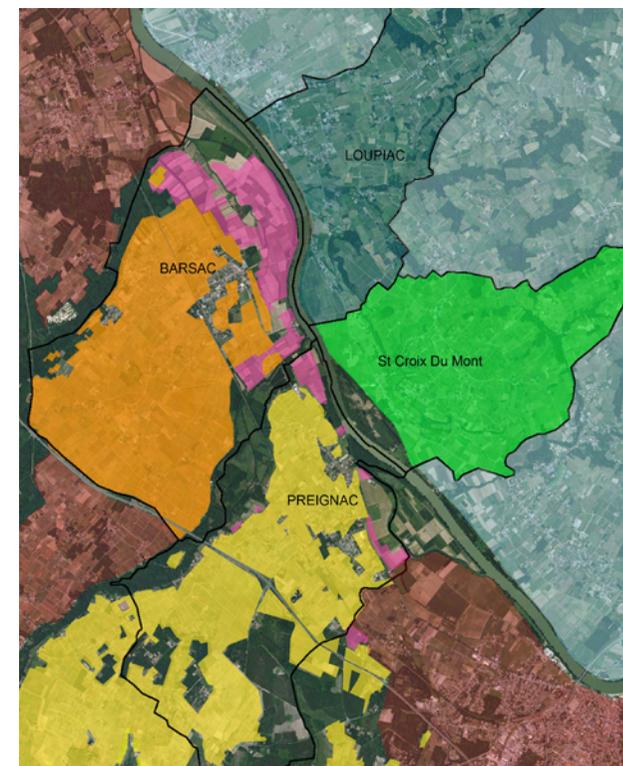
Une vallée viticole dissymétrique forte marquée par le coteau de Sainte Croix du Mont

Un paysage fluvial tenu et dominé par les vignobles

Le tronçon de Garonne de Barsac à Sainte Croix du Mont est dominé par les vignobles. C'est un paysage de petites parcelles encadrées de murets de pierre et de petites terrasses le long du coteau. Les châteaux installés hors de la zone d'inondabilité ou à mi-pente du coteau se tournent vers le fleuve. Ils étendent leurs domaines jusqu'au bord du fleuve mettant en scène les berges où étaient chargées les barriques pour le commerce. Aujourd'hui ce sont ces espaces entre fleuve et vignoble qui sont laissés pour compte. Les murets, les terrasses et le patrimoine viticole sont par endroit abandonnés et en cours d'enfrichement.



Terrasses viticoles à Sainte Croix du Mont.



Carte des appellations viticoles



Des châteaux installés à mi-pente du coteau et tournés vers le fleuve.



Le muret, élément structurant des paysages viticoles.



Entrée de château sur le fleuve.



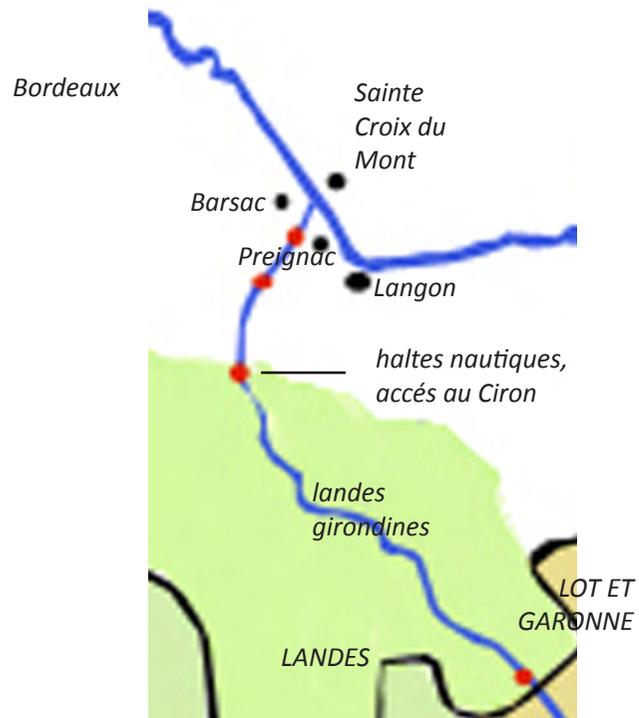
Enfrichement et disparition des terrasses viticoles.



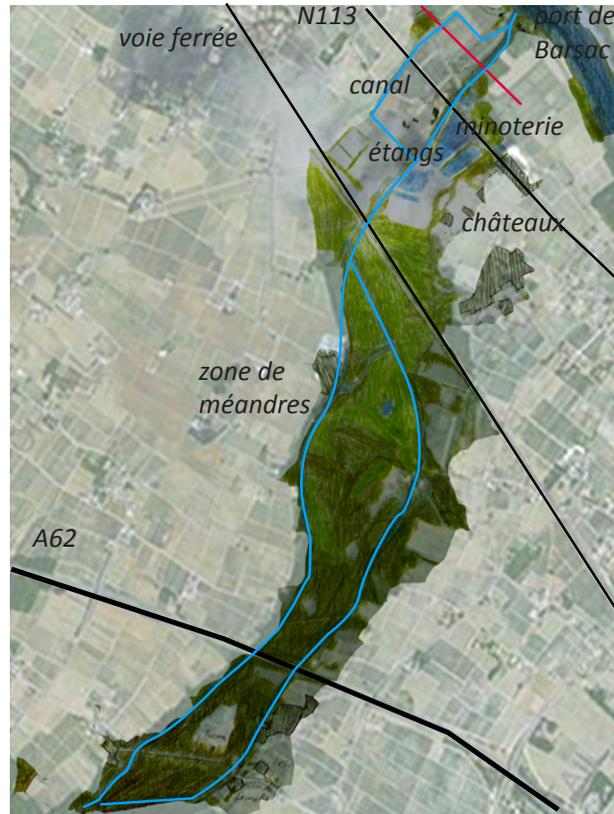
Destruction des murets par la végétation.

La vallée du Ciron, une confluence fractionnée

Le Ciron est un cours d'eau du plateau landais. Il sépare les appellations de Barsac et Sauternes. Ses paysages boisés, d'eau cheminant le long d'îles au sable fin viennent contraster avec le vignoble. Cette rivière sous la mesure de protection NATURA 2000 est à la fois refuge de biodiversité et de multiples activités de loisirs pour le tourisme vert. Sur le territoire d'étude, il accomplit son ultime voyage de façon endiguée et canalisée. Mais la difficulté qu'il y a à le parcourir et à l'aborder entraîne petit à petit l'abandon de ses rives.



Parcours du Ciron.



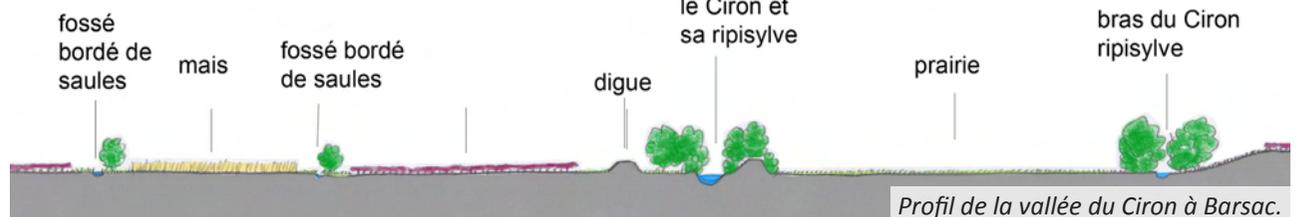
Abandon des pontons à l'embouchure.



Plage du Ciron, apport de sable fin.



Canal du Ciron à travers le vignoble.

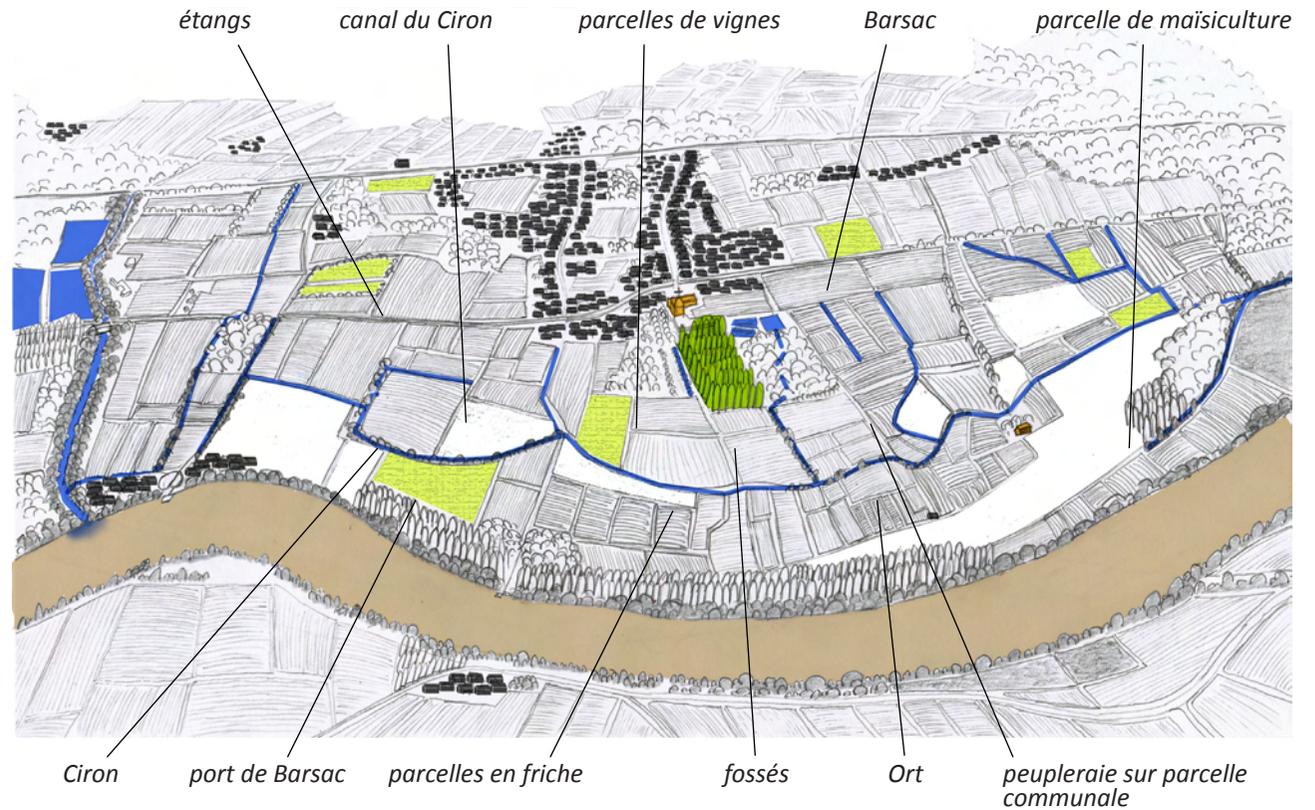


Profil de la vallée du Ciron à Barsac.

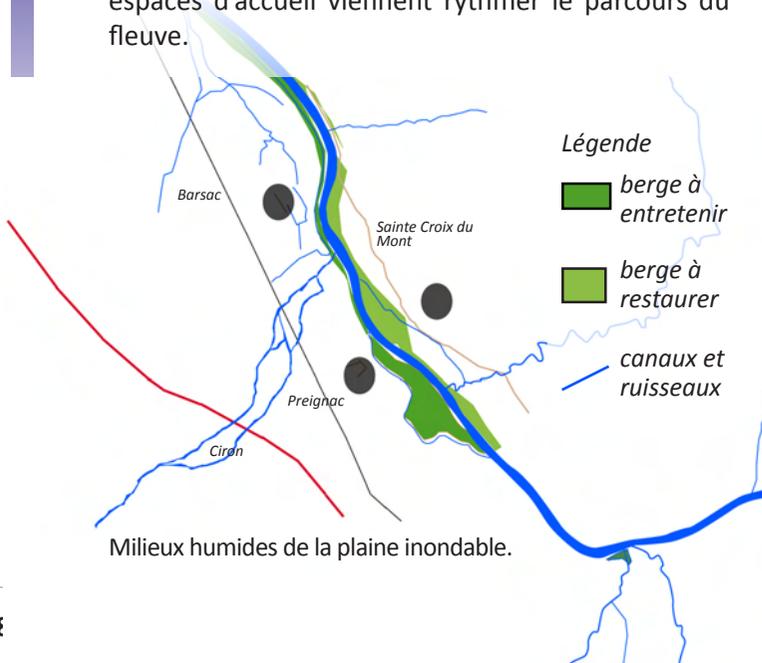
La plaine alluviale, territoire fluvial mis en retrait

Le fleuve étend son emprise jusque sur la plaine car malgré la présence de la digue, elle subit les inondations. C'est un vaste espace agricole offrant encore une diversité de parcelles et de cultures. Elle est organisée par un réseau de fossés drainants et ruisseaux empruntant les anciens lits du fleuve. Mais elle subit aujourd'hui une tendance à la banalisation de ses paysages. Les fossés et chemins sont supprimés pour permettre la formation de grandes parcelles céréalières. En ajoutant la diminution du nombre d'habitats dû au dragage de ce tronçon du fleuve, la disparition des réseaux aquatiques peut aussi apparaître comme une problématique environnementale.

Cette zone séparée du territoire par les contraintes d'inondation et le maillage des routes nationales, est mise en retrait par les bourgs et a gagné en autonomie face à la viticulture environnante. Elle n'en reste pas moins un lieu fréquenté par les promeneurs et les pêcheurs dont les petits aménagements, et les espaces d'accueil viennent rythmer le parcours du fleuve.



Organisation de la plaine alluviale sur la commune de Barsac.



Diversité culturelle et érosion du fossé par labourage.



Carrelet sur les berges, de Preignac à Barsac.

Des liens entre le territoire viticole et le fleuve

L'homme s'est approprié le fleuve par le biais des cours d'eau, des ports et des zones de traversée. Aujourd'hui, il n'y a plus d'activité de commerce et d'échange par les réseaux hydrographiques. Les quais se transforment en grève, la végétation a envahi les abords du Ciron et passée la limite d'inondabilité, l'approche du fleuve est contrariée par les hautes ripisylves, les immenses parcelles et les friches agricoles. Les liens ont été rompus lorsque le fleuve n'est plus apparu comme un élément au service de l'homme. Ainsi les villages se sont détournés du fleuve au profit des routes nationales et de l'autoroute A62. Ils se barricadent derrière haies, digues et murets en oubliant jusqu'à leurs premières vocations de ports fluviaux. Les axes et les entrées des châteaux qui à un moment donné constituait une véritable mise en scène de leur commerce sur le fleuve restent à l'état de trame héritée. Cette structure viticole est maintenant niée, on pourrait parler d'un phénomène d'oubli du fleuve. Cependant, ces trames de mise en scène, fonctionnelle et fluviale subsistent encore. Elles sont le véritable lien entre ce territoire viticole et le fleuve. Elles participent à le structurer et à mettre en réseau les nombreux espaces fluviaux entre eux et avec le reste du site. Elles racontent les liens de l'homme au fleuve.



a



b



c

Trame fonctionnelle (digues, routes avec alignements, fossés, murets, haies)

a. *platanes de la RN113, Barsac*

b. *digue maçonnée, port de Barsac*

c. *muret des terrasses de Sainte Croix du Mont*



d



e



f

Trame de mise en scène (axes et entrées de châteaux, alignements)

d. *entrée du domaine D'Armajan sur le fleuve, Preignac* / e. *alignement de peupliers, port de Barsac* / f. *entrée du château Rolland, Barsac*



g



h



i

Trame fluviale (ruisseaux, canaux, bras morts ou actifs)

g. *bras de l'Euillot, Preignac* / h. *fossé de drainage, plaine de Barsac* / i. *canal du Ciron, Barsac*

Relevé des trames de la Garonne viticole

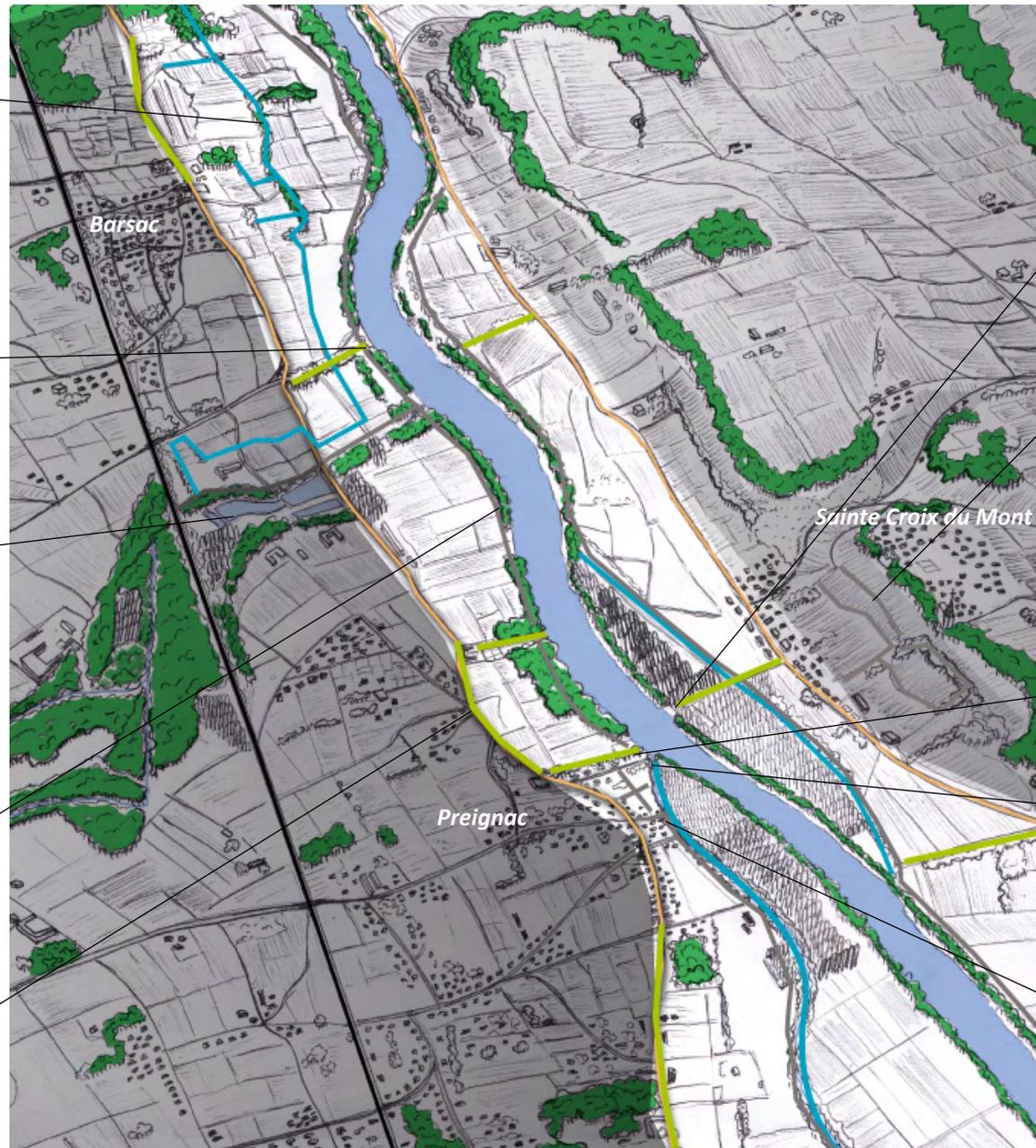
Réseau de fossés humides connectant le ruisseau de l'Ort, le canal du Ciron et organisant la plaine agricole

Ancien port converti en aire de détente, séparé de Barsac par la plaine agricole

Etangs du Ciron et ancienne minoterie, séparés par la nationale qui empêche toute circulation douce

Réseau de digue qui alterne entre digue enherbée, murs à batard d'eau, digue maçonnée et muret

Alignements vers le fleuve et le long des routes



Guinguette et quai enherbé sur une ancienne île et dont l'accès depuis Ste Croix du Mont est peu valorisé

Terrasses viticoles avec un ancien chemin descendant aux quartiers bas, présence d'une source et d'un lavoir

Entrée abandonnée du domaine du Château d'Armajan

Ancien bac converti en port pour les pêcheurs séparé de Preignac par les stades

Ancien port face au bras de l'Euliot et à île de Gruère, dernière île du territoire

Mettre en place un parc rural : enjeux et stratégie

Sur ce site d'étude, l'objectif est de fédérer le territoire autour d'un grand parc rural de la Garonne viticole. La notion de parc rural permet de mettre la Garonne au cœur de l'organisation de l'espace en révélant les structures paysagères du territoire et en mettant en réseau des aménagements et des gestions des espaces publics fluviaux, des milieux naturels humides, des espaces agricoles et viticoles et des trames jardinées.

Zones d'enjeux:



les grandes structures paysagères
(ex: alignement de peupliers, port de Barsac).



les berges et les milieux humides du fleuve
(ex: berges de Barsac).



les espaces de proximité avec le fleuve
(ex: guinguette, rive droite).



les rapports entre les communes et le fleuve
(ex: port du cap, Preignac).



les terrasses viticoles des coteaux
(ex: Ste Croix du Mont).



les zones agricoles en zone inondable
(ex: plaine de Barsac).

Stratégie: replacer le fleuve au coeur d'un territoire viticole



Restaurer et assurer la pérennité des axes tournés vers le fleuve



Prendre en compte l'avenir des berges et des milieux humides de la Garonne



Restaurer et assurer la pérennité des structures paysagères des bords de route



Retourner les bourgs vers le fleuve et faire de leurs berges des espaces publics de qualité et suggérer un vocabulaire d'aménagement propre aux espaces publics de la Garonne viticole



Retourner les bourgs vers le fleuve et faire de leurs berges des espaces publics de qualité et permettre une lecture de leurs silhouettes



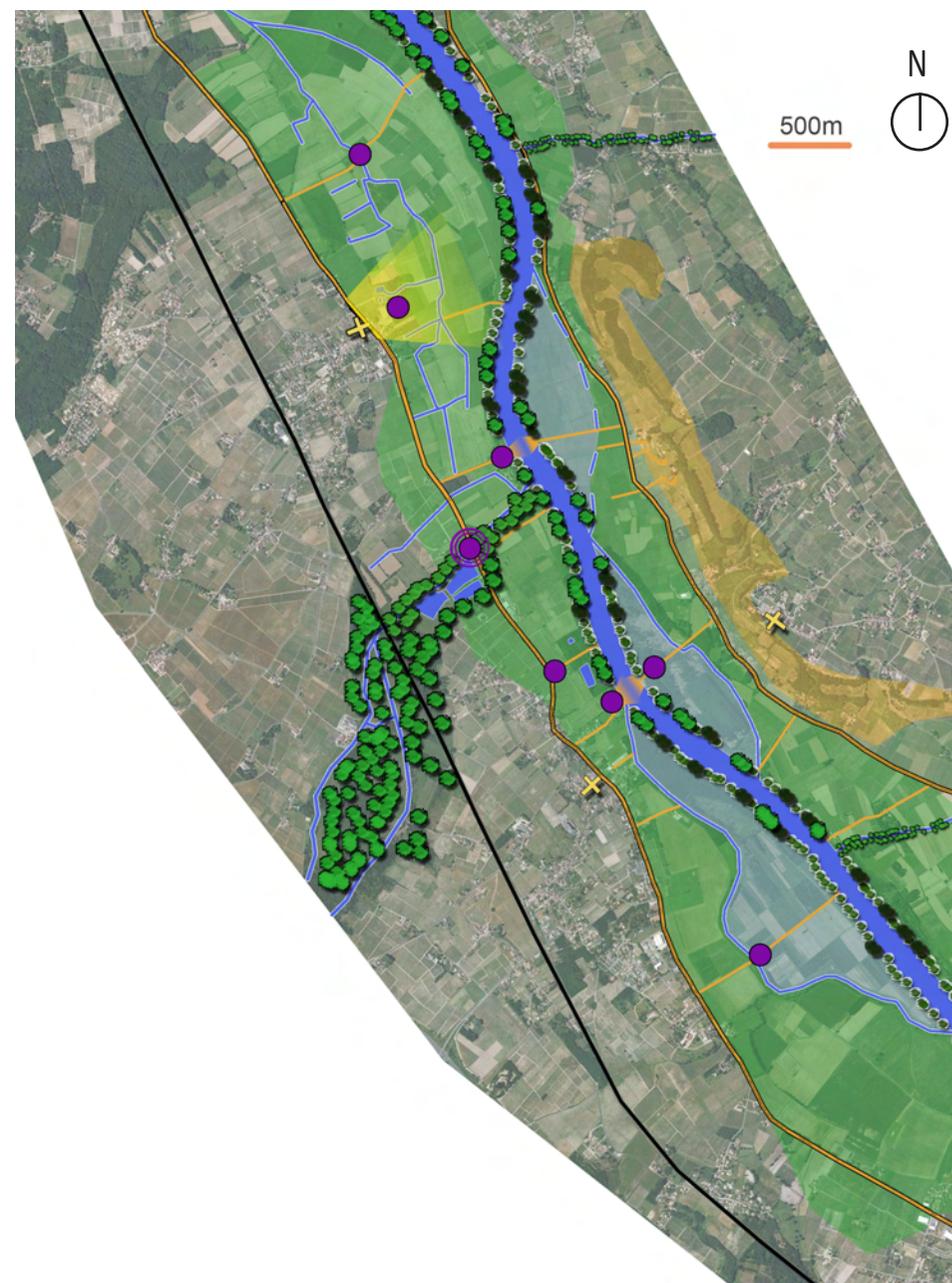
Permettre la continuité d'un cheminement le long du Ciron et faire du Ciron un coeur de parc



Proposer des alternatives agricoles gestionnaires des territoires et des paysages de plaine pour maintenir un réseau minimum de fossés

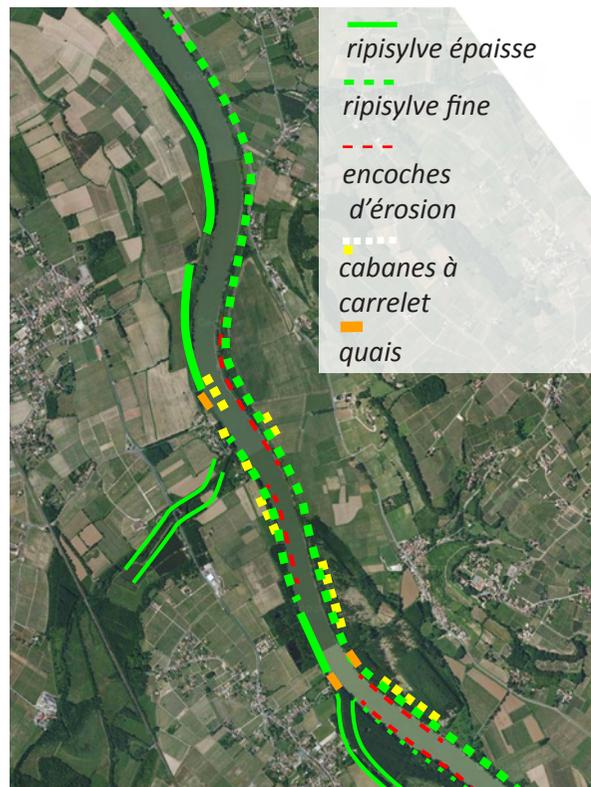


Proposer des alternatives agricoles gestionnaires des territoires de coteaux et restaurer le petit patrimoine viticole



Aménager les berges de la Garonne en parc linéaire

Contexte :



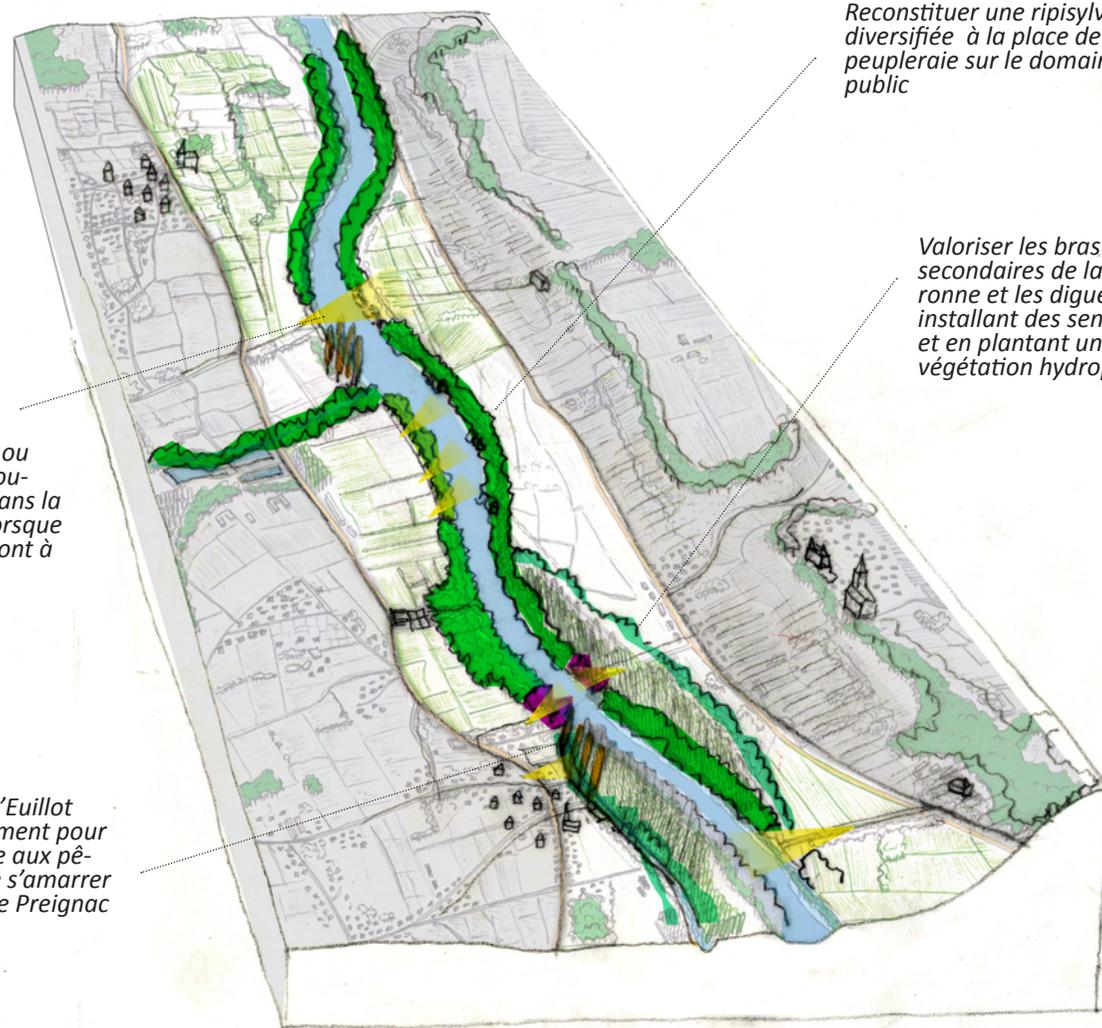
Etat des lieux des berges.

Les berges de la Garonne viticole sont fortement **investies par les habitants**, les pêcheurs et les touristes qui ont su réinvestir les quais notamment liés aux **usages passés**. Cependant le dragage du lit entraîne des **encoches d'érosion** qui amenuisent la ripisylve.

L'intention est de **paysager les berges de la Garonne viticole** dans un **projet d'ensemble** constituant le **coeur du parc rural**, prenant en compte les potentialités paysagères, les différentes pratiques et les préconisations du schéma d'entretien directeur de la Garonne, mis en place par le SMEAG.

Objectifs :

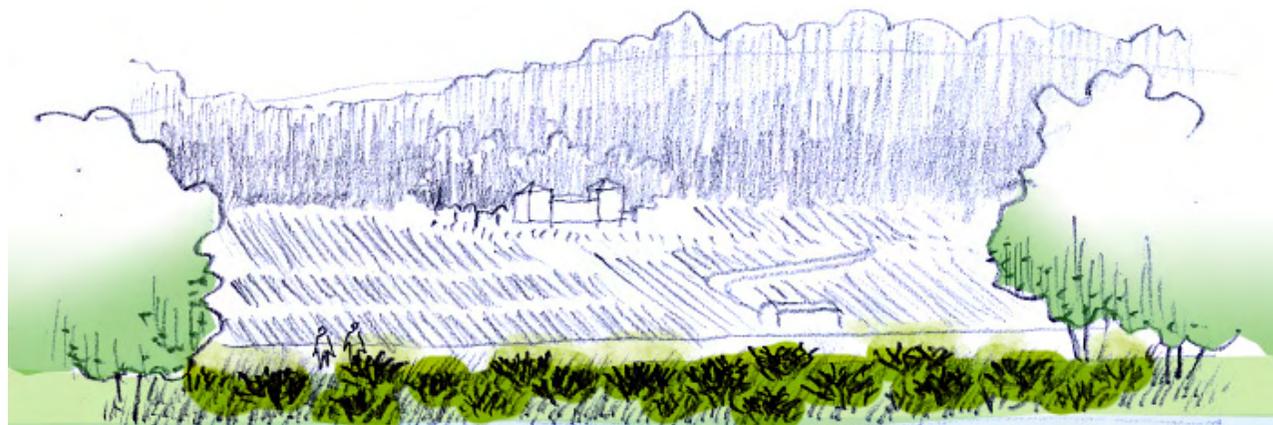
- Améliorer le **cadre paysager** de pêche et de promenade
- Lutter contre l'érosion des berges et reconstituer une **ripisylve épaisse**
- Préconiser une charte signalétique et de mobilier
- Mettre en place une **charte de gestion écologique** des berges



Principe d'aménagement d'une ouverture visuelle

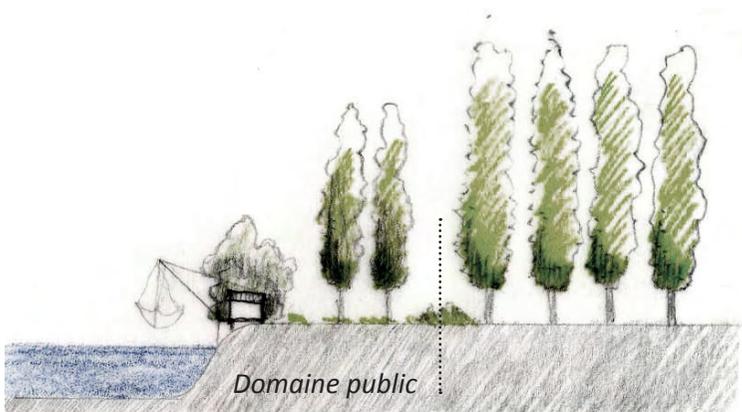


État actuel

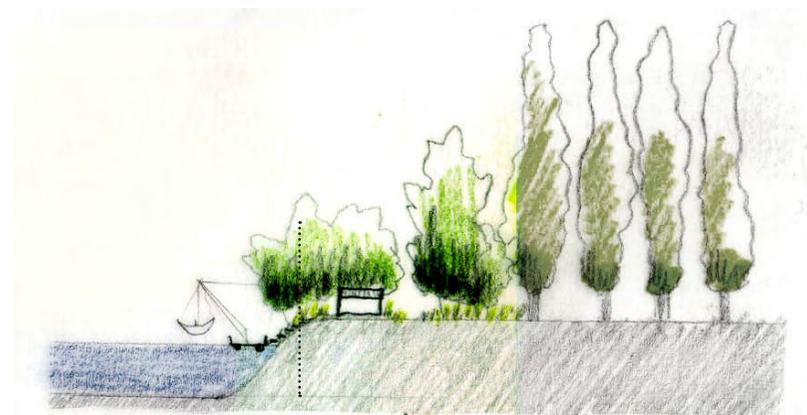


État projeté: stabilisation de la berge par la plantation de saules taillés pour dégager la vue sur les coteaux.

Principe d'aménagement de la berge dans l'épaisseur



État actuel



État projeté: stabilisation de la berge par la végétation, anticipation sur les arrières avec recul du carrelet.

OUTILS :

- DOCOB Garonne
- SDE Garonne
- SDAGE Ciron

PARTENAIRES :

- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Ciron
- Propriétaires de cabanes à carrelet
- Communautés de communes et Pays
- Syndicats et associations de l'entretien des digues

SOURCES ET RÉFÉRENCES:

- Parc de la Deûle
<http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=1052>
- maintien de berges par techniques végétales
<http://www.aquaterra-solutions.fr>

Valoriser la trame composée avec la Garonne

Contexte :



Accès d'un domaine viticole à la Garonne.

Aujourd'hui, les caractéristiques de la trame viticole héritée, composée avec la Garonne s'effacent. La Garonne n'est plus un moyen de transport privilégié du vin et des marchandises. Ce sont la voie ferrée et surtout la route qui l'ont remplacé. La route est devenue une voie de circulation rapide des biens et des personnes sans réels liens avec le territoire. L'ambition est donc ici de reconnecter la trame au fleuve, de faire de la route un axe de découverte des paysages et de rendre pérennes de nouvelles trames avec la trame héritée.



Donner à voir le paysage et retisser des liens à travers l'axe circulé

Axe de mise en scène du château d'Armajan des Ormes à Preignac

Maintien de coupures d'urbanisation

Préservation des murets de fond de domaine



Valoriser et préserver les axes de mise en scène.



Restauration de haies

Valoriser et préserver la trame héritée.

Objectifs :

- Connecter les trames paysagères à la Garonne
- Donner à voir les paysages, remettre en scène le territoire
- Pérenniser les trames

Propositions :

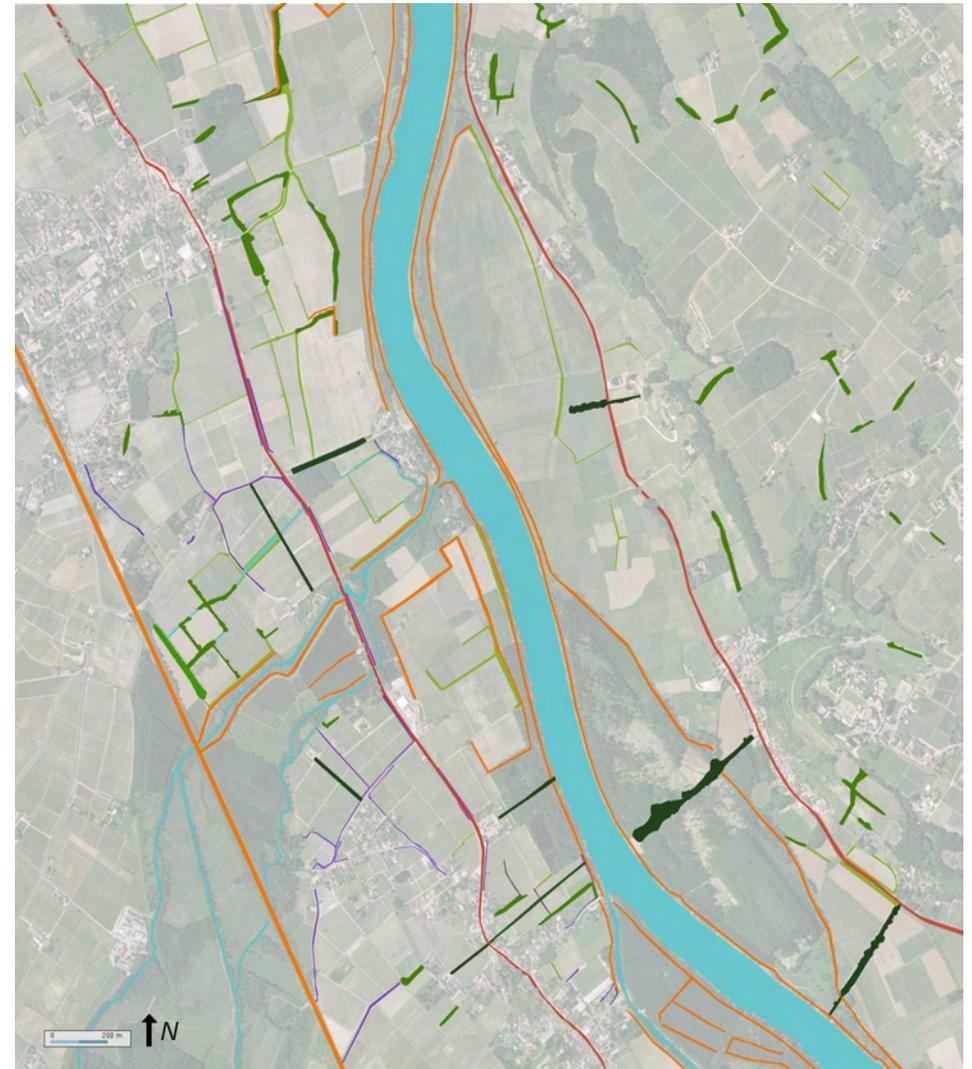
Pérenniser et gérer la trame héritée par le renouvellement d'un patrimoine arboré vieillissant et par la restauration de murets dégradés

Mettre en place une trame sur l'axe circulé de la N113 et donner à voir les paysages

Préserver le vocabulaire d'aménagement des digues, éléments forts des paysages composés avec la Garonne

Maintenir ou restaurer les axes de mise en scène des domaines viticoles en direction du fleuve

-  Dignes
-  Haies
-  Routes
-  Axes de mise en scène
-  Murets
-  Bandes enherbées
-  Cours d'eau



La trame héritée composée avec la Garonne

OUTILS :

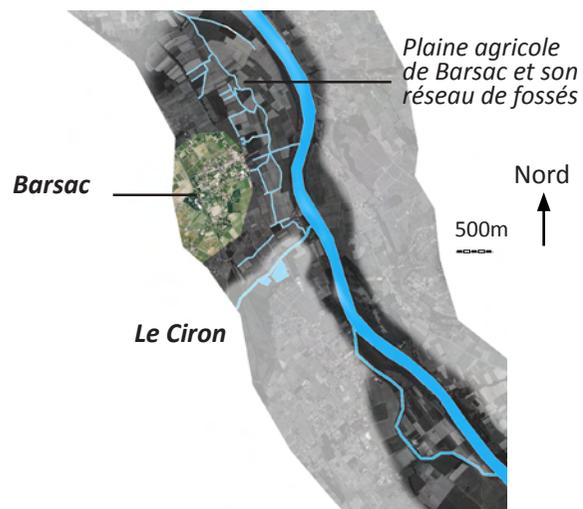
- PLU
- Contractualisation d'acteurs
- MAET

PARTENAIRES :

- Conseil Général, DDTM
- Communes
- Propriétaires riverains

Créer un parc rural par le chemin de l'eau entre Barsac et la Garonne

Contexte :



La plaine agricole de Barsac est une zone d'inondabilité de la Garonne organisée par un **réseau de fossés de drainage**. La polyculture caractérise les paysages mais les dynamiques tendent vers la **disparition de la vigne** et l'**apparition de la monoculture** (foresterie, maïsiculture...) L'agrandissement du parcellaire engendre la **disparition des fossés et des chemins** entre les parcelles, d'où un **effet de banalisation**, avec la perte du caractère de palus propre à cette plaine agricole.

Aujourd'hui, la plaine est considérée comme un arrière de village, et non comme **une façade sur le fleuve**.

Le projet d'installation d'une **station d'épuration** des eaux par **lagunage** est l'occasion de mettre en oeuvre une **circulation aérienne de l'eau**, au long des aménagements combinant **fossés plantés et support de promenades**.

Objectifs :

- Valoriser la **trame agricole** par la végétalisation des fossés et ruisseaux
- **Ouverture** du bourg sur la plaine par la mise en place d'un espace public
- Proposer des **alternatives** à l'agriculture monospécifique (agroforesterie, sylvopastoralisme ...)



Le ruisseau de l'Ort devient un axe structurant transversal à la plaine. La végétalisation lui donne de l'épaisseur, le cheminement à ses abords devient ludique et multifonctionnel.



La mise en place d'une végétation phytoépuratrice permet une continuité écologique dans toute la vallée. Les eaux de ruissellement des cultures sont filtrées avant d'atteindre le fossé.



Modèle paysager de la plaine

Maintenir un réseau de fossé minimal

Barsac

Création d'un réseau humide de marres et de bassins ouvert au public

Proposer de l'agroforesterie, avec continuité de l'espace boisé

Le Bourdieu



Mise en place de fermage sur les parcelles en friche

Proposer du sylvopastoralisme avec ouverture sur les coteaux

Maintenir les axes structurants avec chemins et fossés végétalisés

OUTILS :

- Syndicat des viticulteurs
- Négociations entre propriétaires riverains
- Mise à disposition des parcelles (fermage)
- Contrats de gestion volontaire

PARTENAIRES :

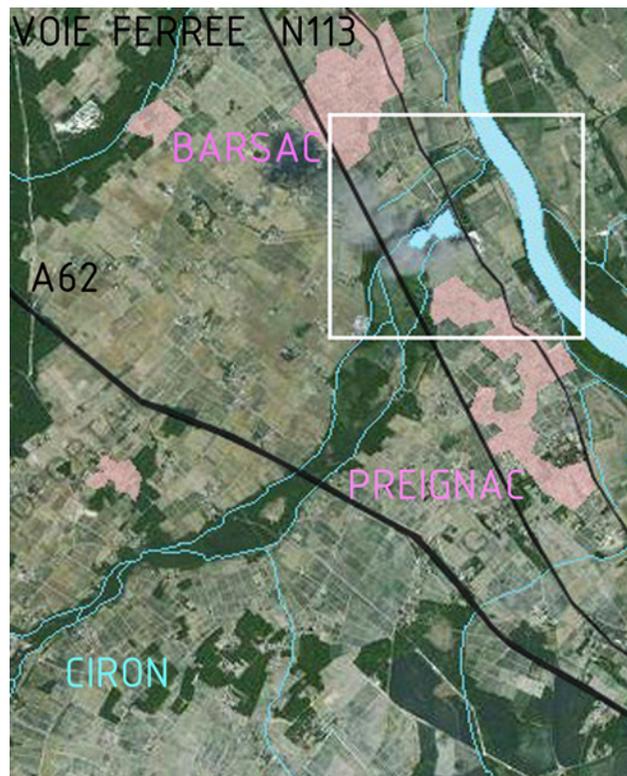
- Commune/ agriculteurs
- DDTM/PAC
- Conseil général/ Diren
- Associations ex: «eau vivante»

SOURCES :

- www.eauvivante.net
- www.arbres-et-paysage32.com
- fiche CRPF «le sylvopastoralisme»

Créer un coeur de parc à la confluence de la Garonne et du Ciron

Contexte :



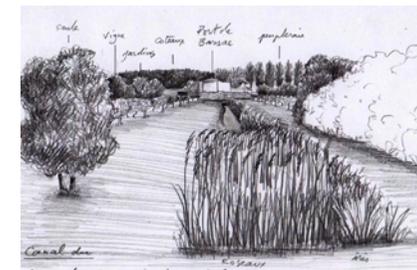
Le coeur de parc, site de confluence de la Garonne et du Ciron.

L'embouchure du Ciron, lieu autrefois stratégique de lien dans le territoire, est aujourd'hui enclavée, déconnectée de l'amont et des bourgs par les infrastructures qui fragmentent aussi les parcours cynégétiques et isolent des espaces publics peu mis en valeur. Pourtant ce site possède un large potentiel par son intérêt écologique et par la qualité des espaces qui le composent.

Valoriser le patrimoine viticole et le canal du Ciron, supports de parcours oenotouristiques



Le château de Rolland et son parc, Barsac.



Végétalisation des berges du canal du Ciron et création d'un parcours.

Privilégier un vocabulaire spécifique dans l'aménagement des ports



Privilégier les cales et quais empierrés.



Favoriser des alignements à l'échelle du lieu et privilégier une forme naturelle.

Mettre en réseau les pratiques de plein air



Le moulin du pont, nouvelle maison d'accueil du parc rural.



Objectifs :

- Faire de l'embouchure du Ciron le coeur du parc rural
- Permettre la découverte du patrimoine viticole
- Accueillir du public
- Mettre en valeur le caractère jardiné du territoire viticole des graves, privilégier un vocabulaire d'aménagement spécifique
- Valoriser et connecter les espaces publics entre eux et les pratiques qui leurs sont attachées

Propositions :

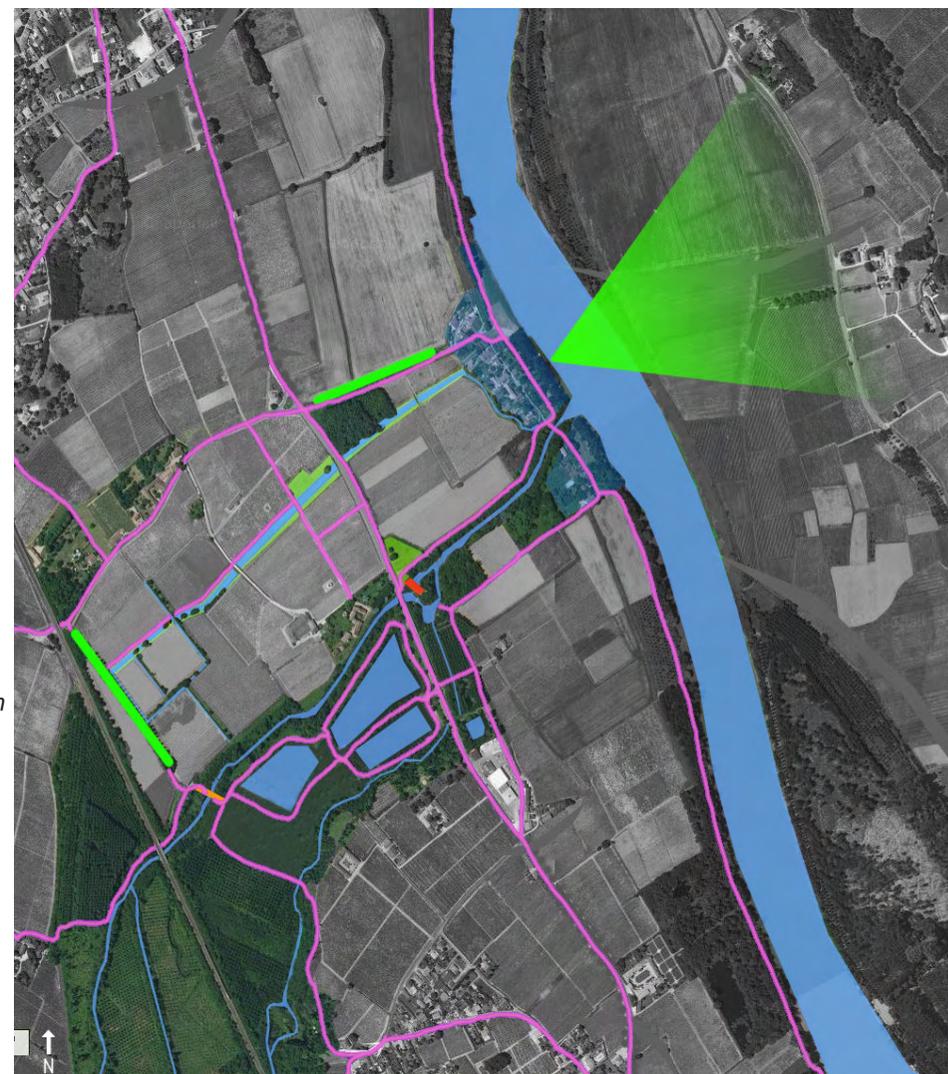
Créer des parcours touristiques en lien avec les paysages agroviticoles et les milieux humides du Ciron

Réhabiliter un moulin en vue de la création d'une maison d'accueil du public

Préserver et renouveler le caractère jardiné des espaces publics

Préconiser des types d'aménagement à privilégier en vue de la mise en valeur des espaces publics et des pratiques

-  Créer des parcours
-  Préserver une ouverture visuelle
-  Valoriser le canal du Ciron
-  Valoriser les milieux humides
-  Créer une maison d'accueil
-  Préconiser un vocabulaire d'aménagement sur le port
-  Créer une passerelle
-  Préserver et renouveler des alignements d'arbres



Le coeur de parc.

OUTILS :

- DOCOB
- PLU
- MAET

PARTENAIRES :

- Conseil Général
- Propriétaires riverains et viticulteurs
- Syndicat mixte du Ciron
- Communes de Barsac et de Preignac
- VNF
- Syndicat viticole du sauternais

Ouvrir les espaces publics de Preignac vers la Garonne

Contexte :

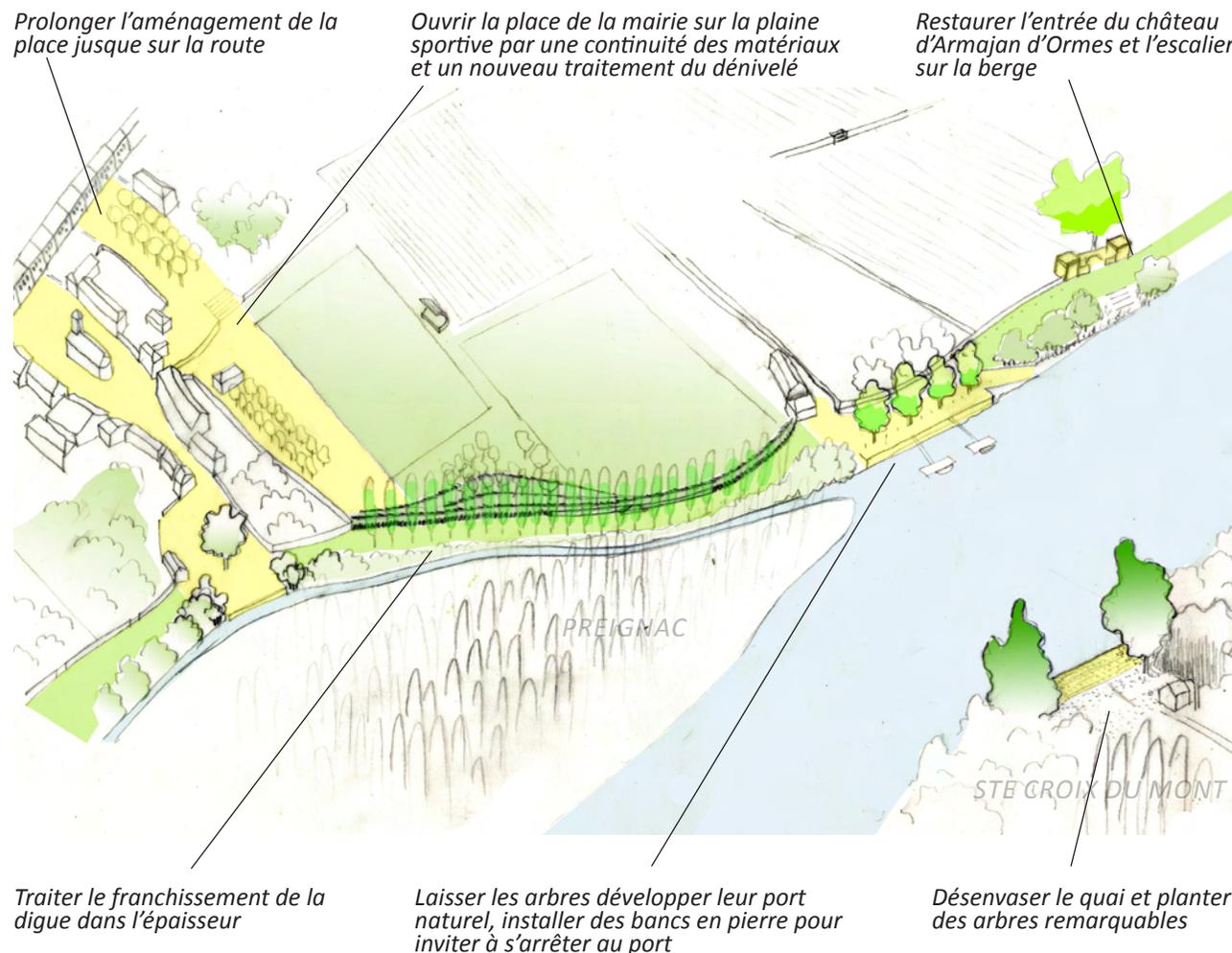


Preignac, une proximité du bourg au fleuve caractérisée par de nombreux espaces publics juxtaposés

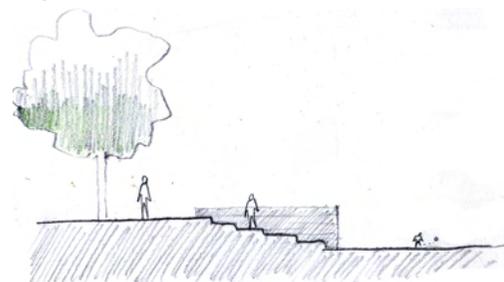
Le bourg de **Preignac** s'est installé en limite de **zone inondable**, et a investi l'interface avec la Garonne par une plaine sportive. Ainsi se trouvent à proximité un coeur de bourg, une plaine sportive et festive et des ports aux **usages multiples**. Ces espaces ont des fonctionnements autonomes et sont séparés les uns des autres par des éléments tels la digue ou le portail du stade. L'ambition est de mettre en **continuité** ces espaces et d'installer un dialogue entre le coeur du bourg et les berges de la Garonne.

Objectifs :

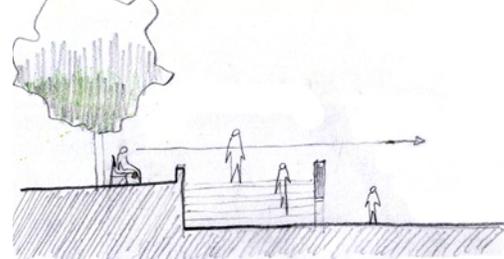
- Réaménager l'accès à la plaine des sports depuis la place de la mairie
- Faciliter le **franchissement piéton** de la digue
- Maintenir et valoriser le **contraste** des deux quais en vis à vis
- Préconiser un **type de mobilier** et une **charte de gestion écologique** des espaces publics



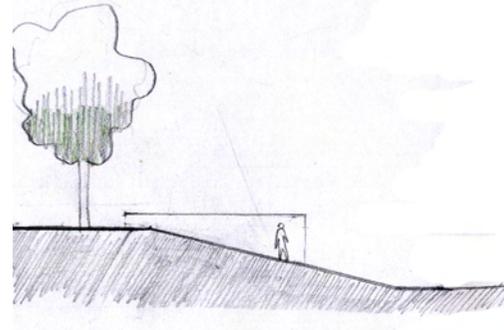
> Propositions d'aménagement du dénivelé entre la place de la mairie et le stade



Large emarchement frontal



Emmarchement transversal avec belvédère

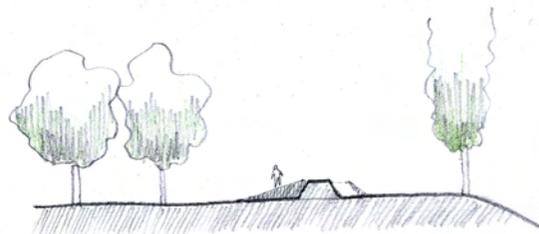


Rampe douce

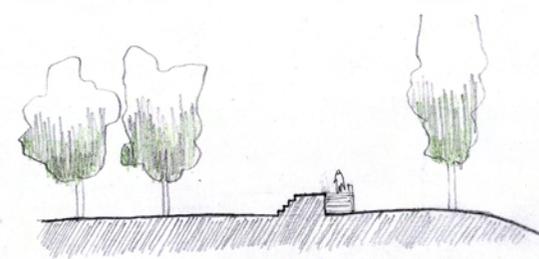
OUTILS :

- opérations coeurs de bourgs
- Charte entretien des espaces verts
- PADD
- Plan de gestion VNF

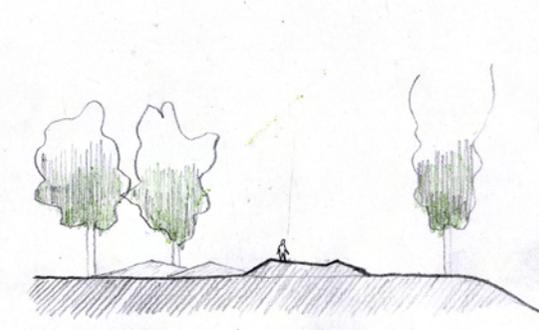
> Propositions d'aménagements du franchissement de la digue



Rampe douce



Escaliers

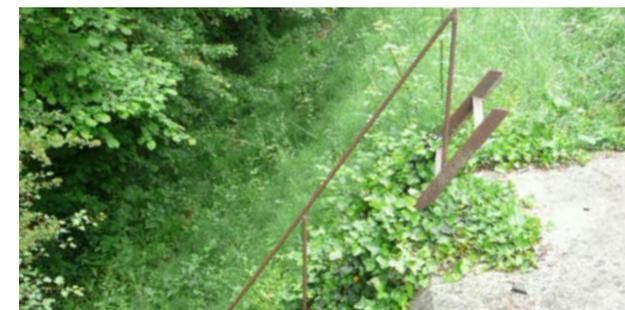


Jeux de relief

PARTENAIRES :

- CAUE
- communauté de communes
- Voie Navigable de France

Images de référence



Echelle métallique, Barsac.



Escalier du domaine d'Armajan, Preignac.



Traitement paysager d'une digue, parc Jülich, Aix-la-Chapelle.

SOURCES :

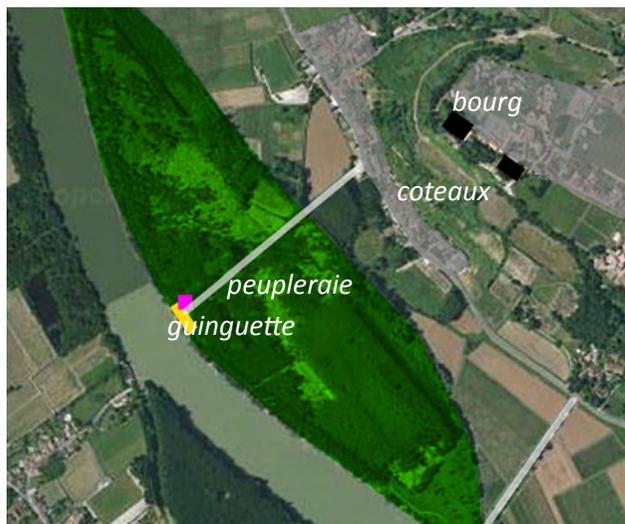
- Paysages urbains, une France intime, Le Moniteur
- Charte écologique de l'entretien des espaces verts de Barsac



Making spaces, Birkhäuser

Retisser l'écrin viticole sous sainte croix du mont

Contexte :



Le rapport au fleuve à Ste croix du Mont.

Le village de Sainte Croix du Mont est installé sur un promontoire rocheux des coteaux calcaire de la rive droite de la Garonne. Il est visible sur tout le territoire tel un amer des paysages de la Garonne. Il offre un panorama remarquable sur le fleuve et la rive gauche. Ce coteau est rythmé et organisé par un boisement de sommet, une marqueterie de parcelles viticoles AOC Sainte Croix du Mont et est ponctué de châteaux. Aujourd'hui certaines parcelles s'enfrichent et le petit patrimoine viticole qui structurait les coteaux disparaît progressivement. La silhouette des coteaux et du site classé de Sainte Croix du Mont tendance à disparition. Comment maintenir silhouette de Sainte Croix du Mont et maintenir une structure viticole qui permettait le dialogue entre vignoble et Garonne ?

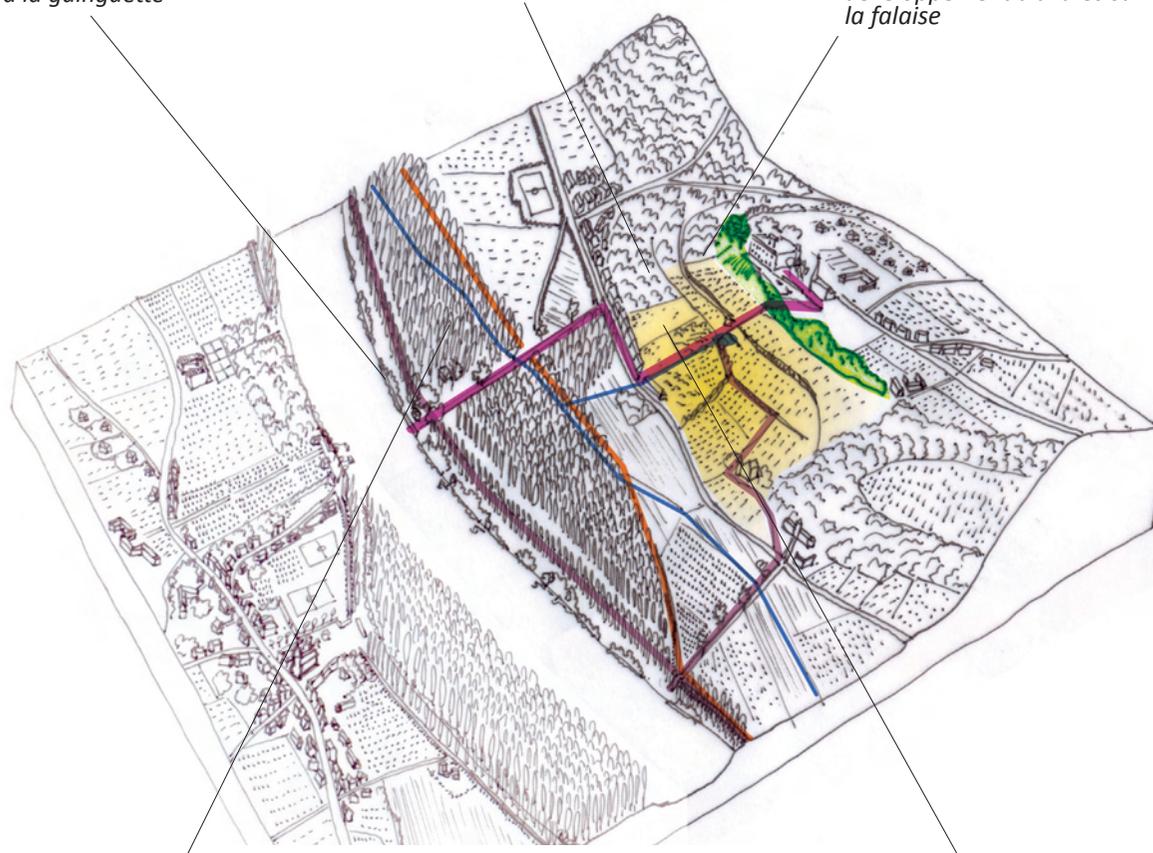
Objectifs :

- maintenir la silhouette de Sainte Croix du Mont et des coteaux
- gérer le boisement des coteaux pour prévenir son érosion
- restaurer le patrimoine viticole (terrasse, chemin, parcelle)
- restaurer le patrimoine lié à l'eau (source et lavoir)
- remettre en usage les cheminements viticoles vers le fleuve

Aménager un nouveau sentier depuis le coeur du bourg jusqu'à la guinguette

Remettre en état les murets et en culture les parcelles agricoles

Privilégier l'implantation d'arbustes, empêcher le développement d'arbres sur la falaise



Rendre plus lisible la traversée de la digue et la présence d'un bâtard d'eau et celle du ruisseau

Entretien le bassin et aménager par des techniques végétales l'écoulement de la source

Maintenir la silhouette de Sainte Croix du Mont et des coteaux



Etat actuel: les parcelles du coteau s'enfrichent et menacent de refermer la silhouette de Sainte Croix du Mont.



Etat projeté: un coteau cultivé, un nouvel axe vers la Garonne renforcé par des alignements d'arbres, une gestion maîtrisée des boisements du coteau.

Revaloriser le paysage des coteaux



Etat actuel: passage entre deux parcelles près de la source canalisée.



Etat projeté: des parcelles agricoles remises en pâtures ou en culture, les terrasses et les bassins restaurés, un sentier touristique passe à proximité du cours d'eau revégétalisé.

OUTILS :

- Association Foncière Pastorale
- Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
- Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (FEOGA)

PARTENAIRES :

- Propriétaires des terres viticoles
- Europe
- Syndicats de gestion des digues

SOURCES :

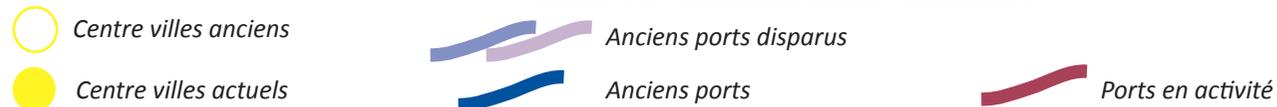
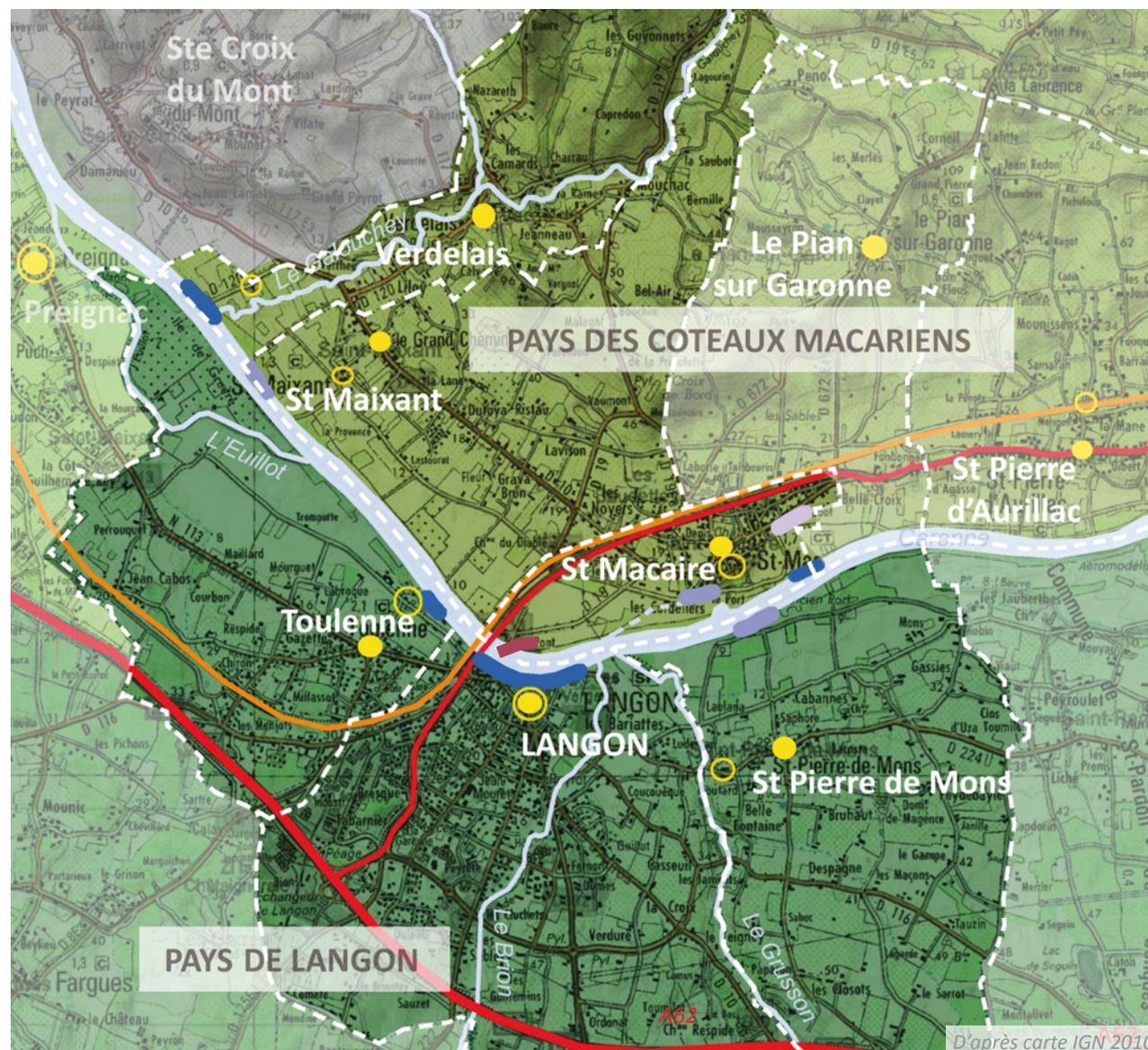
- gestion des paysages de coteaux: Atlas des paysages des Alpes de Haute Provence
- constituer une AFP: http://www.echoalp.com/alpes/download/AFP_4p.pdf

3. 1. Le vis-à-vis Langon/ St Macaire et la vallée de Verdélais : susciter une rencontre entre les deux rives

La vallée de la Garonne se resserre à hauteur de Langon et St Macaire, pincée par le plateau landais et les coteaux macariens. Cette situation particulière a favorisé l'implantation de grandes villes et en a fait un lieu privilégié de traversée du fleuve. La dissymétrie de la vallée a entraîné un basculement des infrastructures ; elle est également à l'origine de la diversité des rapports des villes à la Garonne, dans l'espace comme dans le temps.

Si toutes les villes ne sont pas en rapport direct avec le fleuve aujourd'hui, elles possèdent néanmoins toutes un point d'accroche de par leur découpage administratif ou la présence d'un port. Ces éléments témoignent du rôle majeur qu'a eu la Garonne dans le développement de ces villes : vecteur principal de transport de marchandises avant la création des grandes routes et le développement ferroviaire, la Garonne est à l'origine du développement économique et culturel de ces villes et villages.

L'histoire faisant et les contraintes liées aux fluctuations du fleuve, certaines villes se sont développées en retrait de leur port à l'image de Verdélais. D'autres villes, comme Langon et St Macaire, se sont installées directement sur les berges de la Garonne, profitant d'un promontoire rocheux à l'abri des crues. Tandis que Langon a développé un grand port, St Macaire, soumis aux mouvements du fleuve, a été contraint de déplacer le sien à plusieurs reprises, de plus en plus loin de la ville dans la plaine.



Verdelais, St-Macaire et Langon, deux rapports à la Garonne

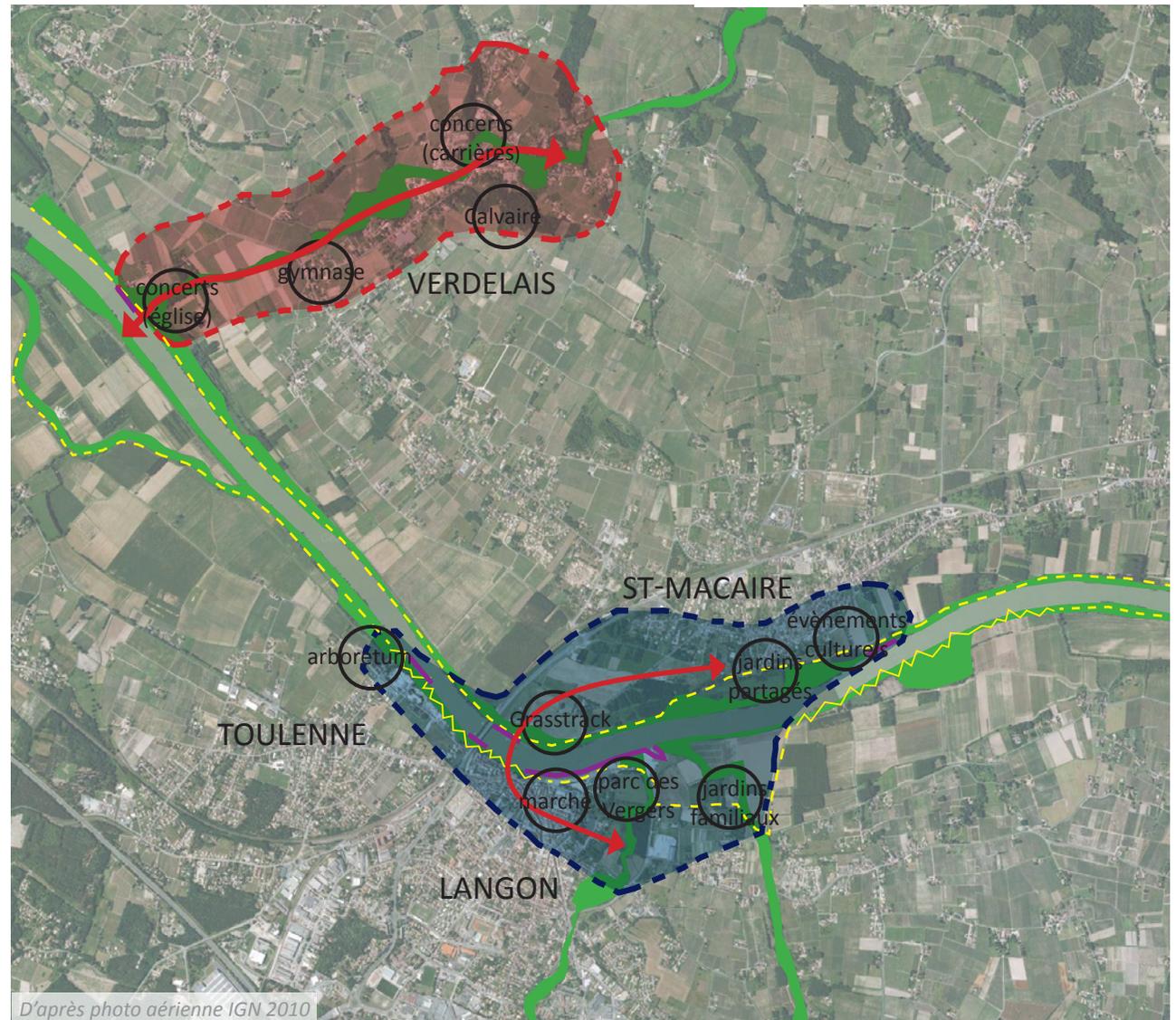
Les rapports entretenus entre les villes et les bords de Garonne s'expriment d'une part à travers des repères majeurs tels Ste-Croix-du-Mont et le château de Malagar sur les coteaux et d'autre part par un extraordinaire patrimoine fluvial bâti et naturel dans toute la plaine. Ce patrimoine est souvent recensé mais peu mis en valeur, voire oublié. Ripisylve endommagée, ports délaissés...autant de signes d'abandon des bords de Garonne qui expliquent que les pratiques liées au fleuve restent discrètes et peu nombreuses. Comment alors connecter les villes de Langon, St-Macaire et Verdelais au fleuve?

Notre réflexion sur le territoire langonnais et macarien s'est bâtie sur le thème du vis-à-vis et de la rencontre.

Le vis-à-vis majeur concerne Langon et St-Macaire qui dominent chacune une rive en bord de terrasse, comme un jeu de symétrie mais aussi de confrontation. Leur rivalité historique se perpétue quand chaque ville parle de « l'autre côté » pour désigner sa voisine. De son côté, Verdelais possède un rapport plus éloigné à la Garonne, établi à distance sur les coteaux ; néanmoins, il vient à la rencontre du fleuve au travers de la vallée du Galouchey.

Stratégie globale :

-  Rapprocher et relier Langon et St-Macaire
-  Placer Verdelais dans un parc attendant à la Garonne
-  Créer des continuités majeures



-  Rupture de cheminement
-  Chemins existants

-  Ports maçonnés
-  Frange boisée de rive

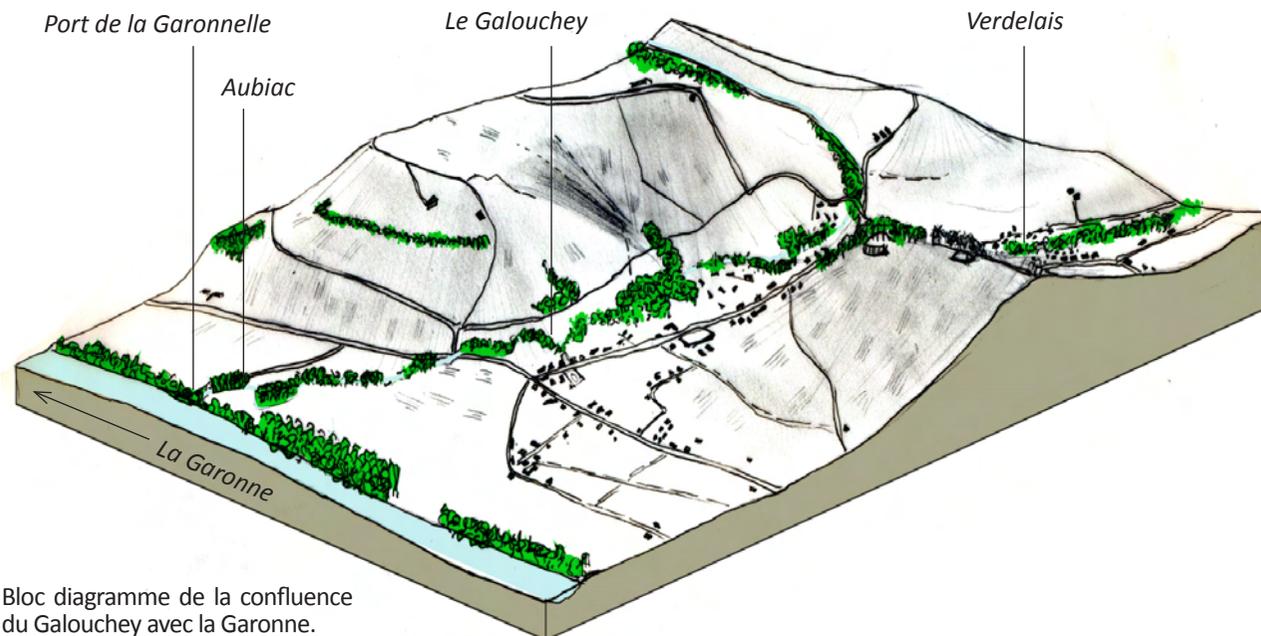
Verdelais - Une histoire qui l'éloigne de la Garonne

La «Garonnelle», port historique de Verdelais

La vie s'installe d'abord sur la berge de la Garonne, formant le lieu dit d'Aubiac. Cette situation stratégique permet à la fois de surveiller la Garonne et de garder l'entrée de la vallée du Galouchey afin de s'en assurer la possession. Progressivement, la paroisse d'Aubiac s'est déplacée du bord de Garonne, où elle connaissait une certaine prospérité liée à l'activité du port fluvial de la Garonnelle, pour s'installer autour de la chapelle et du monastère de Verdelais où affluent les pèlerins. Cette chapelle deviendra le centre paroissial avant de donner son nom à la commune.

Le port de la Garonnelle a été créé initialement pour un usage économique avec le transport de vin et de la pierre extraite sur la commune. Les bâtiments formant le quartier étaient bien plus nombreux lorsque l'église d'Aubiac était en activité (jusqu'à la Révolution) qu'aujourd'hui.

C'était également le point d'accueil des pèlerins qui arrivaient par bateaux en provenance de Bordeaux pour participer aux pèlerinages paroissiaux organisés chaque année.



Bloc diagramme de la confluence du Galouchey avec la Garonne.



Bateau à vapeur au port de la Garonnelle amenant 400 pèlerins de Bordeaux.



Ancienne église de Verdelais, à Aubiac.

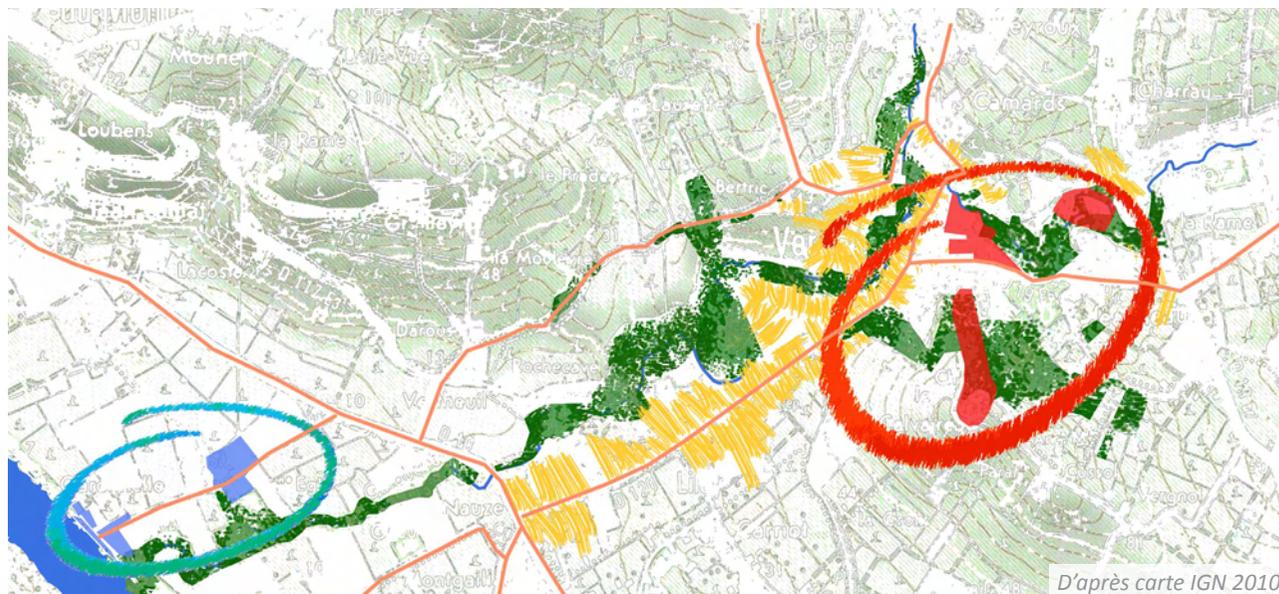


Coupe longitudinale de la vallée du Galouchey

Aujourd'hui, le bourg de Verdélais s'organise autour de sa basilique, en haut du coteaux. L'organisation actuelle montre un cœur de bourg qui concentre les activités principales et autour, des « pôles de vie » satellites plus ponctuels. Autant de lieu que d'activités, qui sont souvent déconnectés les uns des autres, où l'axe routier de la D 120 (4) est le moyen le plus pratique pour circuler d'un pôle à l'autre.

D'autre part, plusieurs éléments de caractères et de lieux d'intérêt, jalonnent ce territoire comme le **calvaire** (2), depuis lequel on embrasse un panorama de la Garonne, la **basilique**, le «**pas de la mule**», le **château Malagar**, la **vallée du Galouchey** (3), l'**église d'Aubiach** ainsi que le **port de la Garonnelle** (1).

Cette richesse patrimoniale perd cependant beaucoup de force car elle n'est pas mise en valeur et se gomme dans le paysage morcelé de la commune. Ce rapport aussi étroit à la Garonne s'est estompé au fil du temps, avec le développement de la ville sur la base de la mobilité routière. L'étirement de la ville le long d'un axe routier, et cette succession d'espaces qui s'additionnent les uns à côté des autres ne forment pas une unité cohérente pour la ville de Verdélais.



D'après carte IGN 2010

Schéma de l'organisation de ce territoire.



Pôle de vie liés à la Garonne (1)

Pôle de vie liés au pèlerinage (2)



Vallée du Galouchey qui recense un patrimoine exceptionnel (3)

Urbanisation en bande, adossée au Galouchey (4)



1 Port de la Garonnelle.



2 Pèlerins au calvaire.



3 Paroi rocheuse exceptionnelle.



4 Urbanisation le long de la D 120.

source: mairie de Verdélais

Le vis-à-vis de Langon et St-Macaire : deux rivages distincts et complémentaires

Situées de part et d'autre de la Garonne, Langon et Saint-Macaire sont deux villes à la fois proches et lointaines. En effet, malgré l'étroitesse du fleuve et l'existence d'une traversée, elles continuent à se considérer comme un « autre côté » lointain. Cette mise à distance s'explique car la traversée contourne les plaines sans prendre en compte les circulations et les usages de proximité.

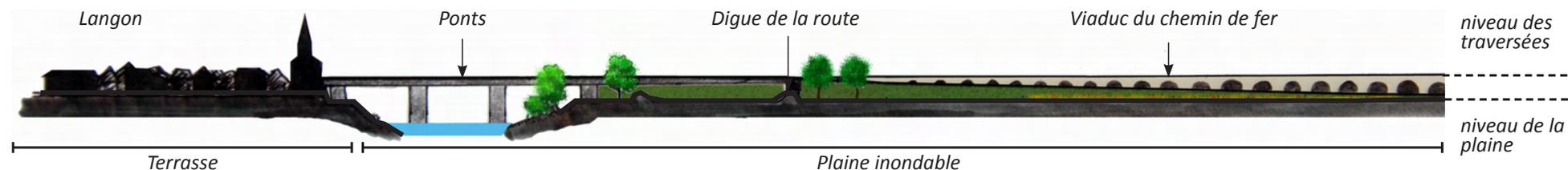
Pourtant, les villes sont toutes les deux et de façon symétrique tournées vers la Garonne. Leur rives en vis-à-vis très différentes sont aussi complémentaires. Ainsi, la rive de Langon est caractérisée par un façade urbaine en rapport direct avec la Garonne et des berges très construites, tandis que celle de St-Macaire apparaît naturelle par l'importance de sa végétation, la ville se situant en retrait dans la plaine.



Rives de Saint-Macaire et ses espaces naturels.



Façade portuaire et urbaine de Langon.



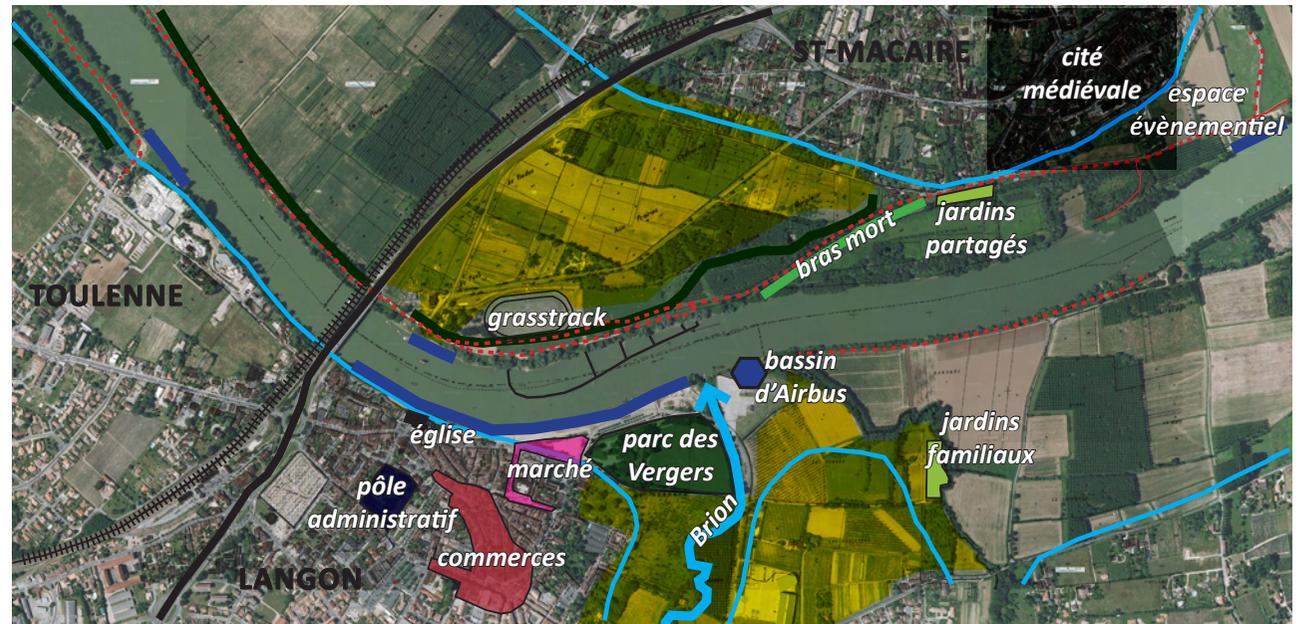
Contournement de la plaine inondable par les traversées.

La plaine inondable, espace en marge possédant un patrimoine fluvial riche

D'une rive à l'autre, on découvre une succession d'espaces variés qui constituent ensemble le paysage de la Garonne. Ils regroupent des éléments patrimoniaux naturels et bâtis liés au fleuve. Leur articulation et leur liaison pourraient créer un ensemble continu valorisant pour le cadre de vie des habitants. Une traversée entre les deux rives permettrait aussi de désenclaver et de redécouvrir des espaces oubliés tels les quais et le vieux centre de Langon, ainsi que de valoriser les plaines agricoles à proximité des villes.



Pique-nique sur les berges protégées par des épis à St-Macaire.



Usages et patrimoine du vis-à-vis de Langon et St-Macaire.

- - - - - Chemins de randonnée
- Dignes
- Plaine inondable agricole
- Limite de zone inondable
- Quais maçonnés anciens



Le Brion, un affluent discret au coeur de Langon à découvrir.



Boisement humide du bras mort, un patrimoine fluvial à révéler.



Quais industriels de Langon, espace portuaire à investir.



Parc des vergers, espace inondable événementiel à articuler au port.

Relier verdelais à la garonne à travers un parc

Contexte :

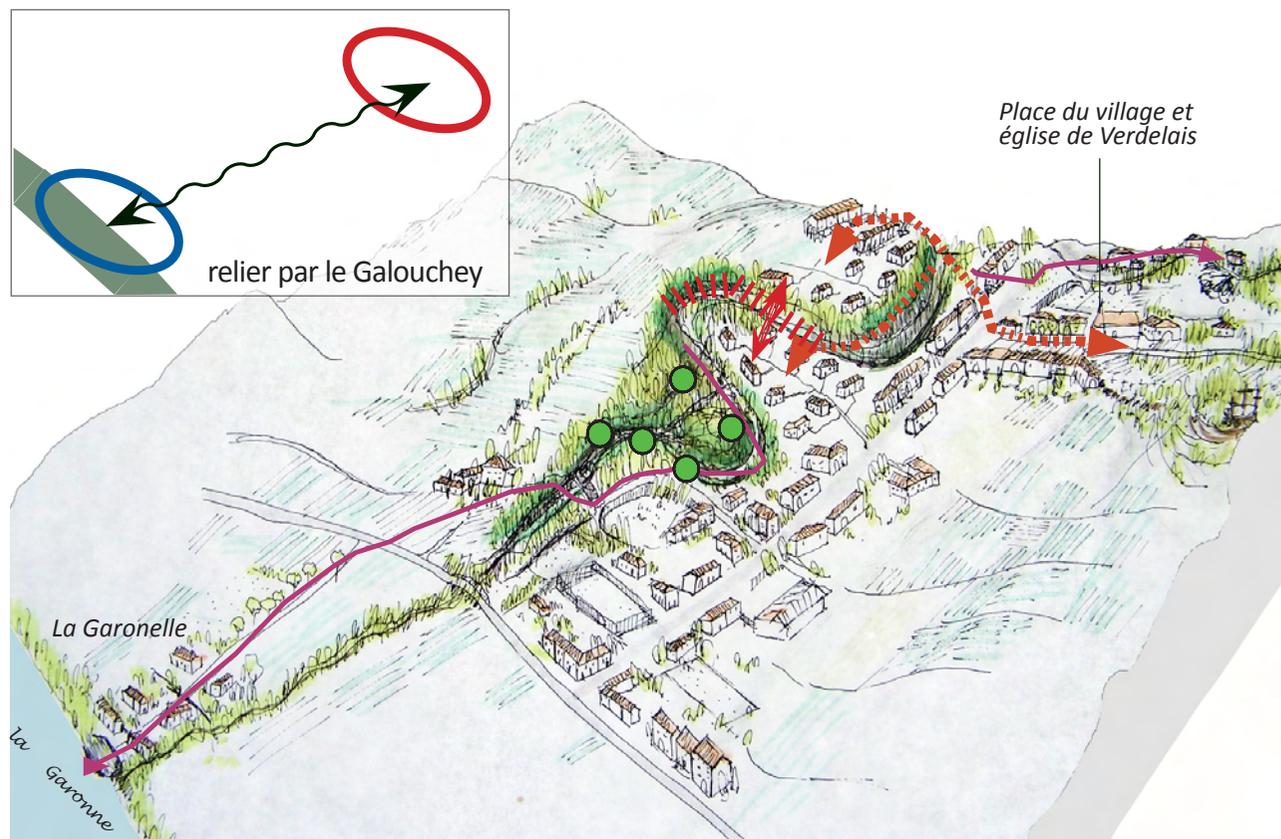
Verdelais, ville des coteaux, est directement liée à la Garonne par le Galouchey, où le lieu-dit la Garonnelle marque leur confluence. Liens sociaux, économiques et paysager, passés et actuels se tissent par cette vallée entre la ville et le fleuve.

Ce rapport apparaît fragile aujourd'hui. Il s'agit donc ici d'aménager un espace majeur tourné vers le Galouchey (et plus largement vers la Garonne) afin de re-liaison le bourg de Verdelais au fleuve. L'aménagement s'appuiera sur le cours d'eau et les espaces qu'il traverse (lotissements, port, équipements..)

Pour cela une proposition commune à ces espaces se traduit par la création d'un parc public - le parc du Galouchey - prenant en compte l'ensemble de la vallée ainsi que ses abords avec Verdelais. Le projet paysager devra affirmer la cohérence d'ensemble et «faire lien» entre les différents sites et la Garonne, tout en respectant les identités spécifiques des «pôles de vie».

Objectifs :

- Placer Verdelais dans un parc de la Garonne



Mettre le galouchey au coeur de la commune



Relier les anciens et les nouveaux quartiers

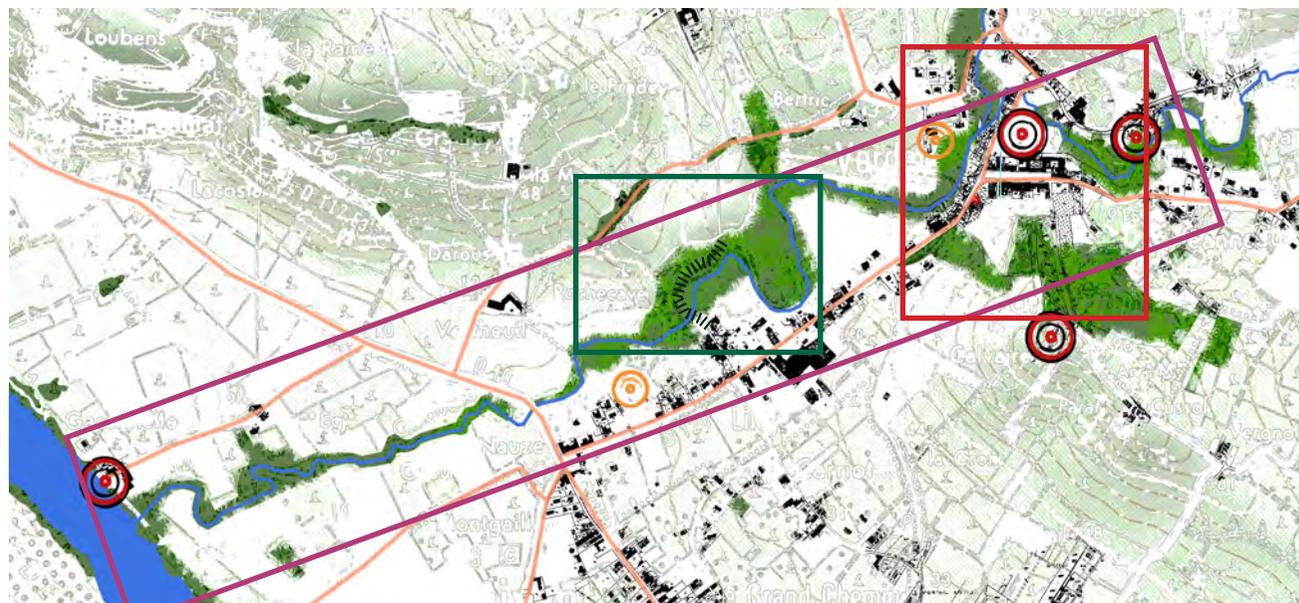


Mettre en évidence le patrimoine unique du Galouchey

Mettre le Galouchey au coeur de la commune :



Créer un parc public le long du cours d'eau accrochant le bourg et ses extensions. Ce parc prend deux formes: une continuité piétonne d'amont en aval ainsi qu'une zone où le parc se dilate et occupe un réel espace à l'échelle de la ville et de la vallée affluente à la Garonne. Verdélais possède de nombreux pôles d'activité et de vie. Autant de lieux et d'activités, sont souvent déconnectées les unes des autres, ou les liaisons piétonnes sont absentes. La D120 est le moyen le plus pratique actuellement pour circuler d'un «pôle» à l'autre. Le galouchey pourrait devenir un lieux de vie, support de circulation douce et de liaison direct des espaces urbain entre eux ?



Carte des espaces pratiqués et les secteurs d'interventions.

-  *Espace public de Verdélais*
-  *Espace de loisir de Verdélais*
-  *Espace de promenade dans le bois de Rochecave*

Proposition A :



Relier les anciens et les nouveaux quartiers autour du Galouchey en créant des passerelles et en aménageant les berges de part et d'autre des rives. Afin d'impulser de nouveaux quartiers en lien avec le Galouchey et ses berges.

Proposition B :



Mettre en évidence le patrimoine unique du Galouchey. Il s'agit de dégager, restaurer et protéger un patrimoine bâti et naturel d'une grande qualité, qui est aujourd'hui dégradé et/ou oublié.



Ancien moulin de Liloy, lieu de fraîcheur et de randonnée.



Le pas de la Mule, espace public de détente et de baignade .

Proposition A Relier les anciens et nouveaux quartiers

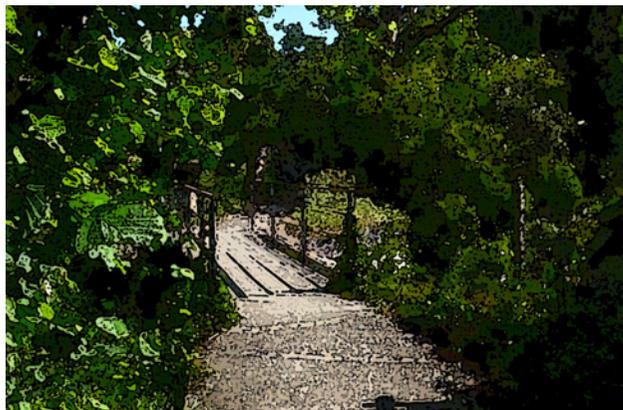


Contexte :

L'urbanisation future de Verdélais, pourrait s'orienter d'avantage autour du Galouchey. Afin de proposer une ville implantée sur ces deux rives et profiter de ce potentiel de cadre de vie.



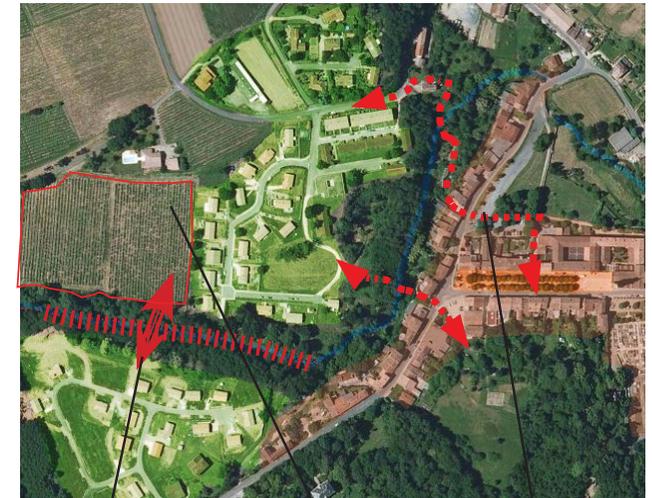
Berge accessible et ripisylve épaisse depuis le lotissement de la rive droite.



Passerelle déjà existante sur le galouchey.

Objectifs :

- Relier le centre ville aux nouveaux quartiers par le Galouchey
 - Proposer une liaison plus directe et plus agréable, du nouveaux quartier rive droite, jusqu'au centre ville par le Galouchey
- Proposer des extensions urbaines qui s'inscrivent dans la vallée.
 - Orienter les quartiers vers le Galouchey, par l'implantation du bâti et l'organisation spatiale du lotissement.
- Empêcher la privatisation des berges
 - Laisser un accès public le long du Galouchey, en laissant de la largeur à la ripisylve et aux berges.
- Proposer une passerelle entre les lotissements des deux rives afin de faciliter les échanges et favoriser les liaisons douces.



Passerelle implantée entre les nouveaux quartiers afin de les relier par la traversée du Galouchey

Extension urbaine en continuité des lotissements déjà implantés en améliorant l'accès au Galouchey

Affirmer les liaisons du centre ville vers les nouveaux quartiers par le Galouchey



Lotissement rive gauche, près de la D120

Maintenir une large bande de végétation facilité l'accès aux berges et réaliser une passerelle

Lotissement rive droite et future extension

Outils :

- PADD du PLU
- Plan Garonne
- Acquisition foncière

Partenaires :

Conseil Régional de l'Aquitaine, Comité départemental du tourisme, DRAC, CAUE, Intercommunalités, Pays des rives de Garonne

Proposition B Créer un espace public dans le site unique du bois de Rochecave

Contexte :

Le Galouchey en aval de Verdélais et en arrière du village-rue parcourt un espace unique chargé d'histoire. Il correspond à l'ancien parc du château de Vertheuil, ce qui explique la présence de grands **ARBRES REMARQUABLES**, qui se mêlent à une végétation spontanée du Galouchey. Un **ANCIEN MOULIN** dont il ne reste aujourd'hui que le bief et le pont, renseigne sur un usage économique passé directement lié au ruisseau alors que deux **ANCIENNES CARRIÈRES** nous témoignent de l'activité passée d'extraction de pierres. Le cours d'eau a façonné au fil du temps de lit du ruisseau faisant apparaître des **PAROIS ROCHEUSES VERTICALES**. Ce patrimoine identitaire du lieu est un potentiel qui peut être utilisé comme levier d'action dans une dynamique de la commune.

Objectifs :

- Aménager des espaces d'accueil du public et des points d'arrêt au niveau des espaces emblématiques.
- Mettre en valeur les alignements et arbres remarquables par un entretien régulier.
- Gestion différenciée de la ripisylve afin d'ouvrir des fenêtres sur la paroi rocheuse.
- Pérenniser une continuité nord-sud et créer des accroches avec les lotissements et le stade.
- Restaurer le patrimoine bâti lié à l'eau, comme le site du moulin de Rochecave.

Mur restauré comme support d'informations

Banc

Espace dégagé et végétation conservée «ceinture verte» du parc



Outils : dans un premier temps

- Plan de gestion
- Préemption des terrains concernés
- Plan Garonne

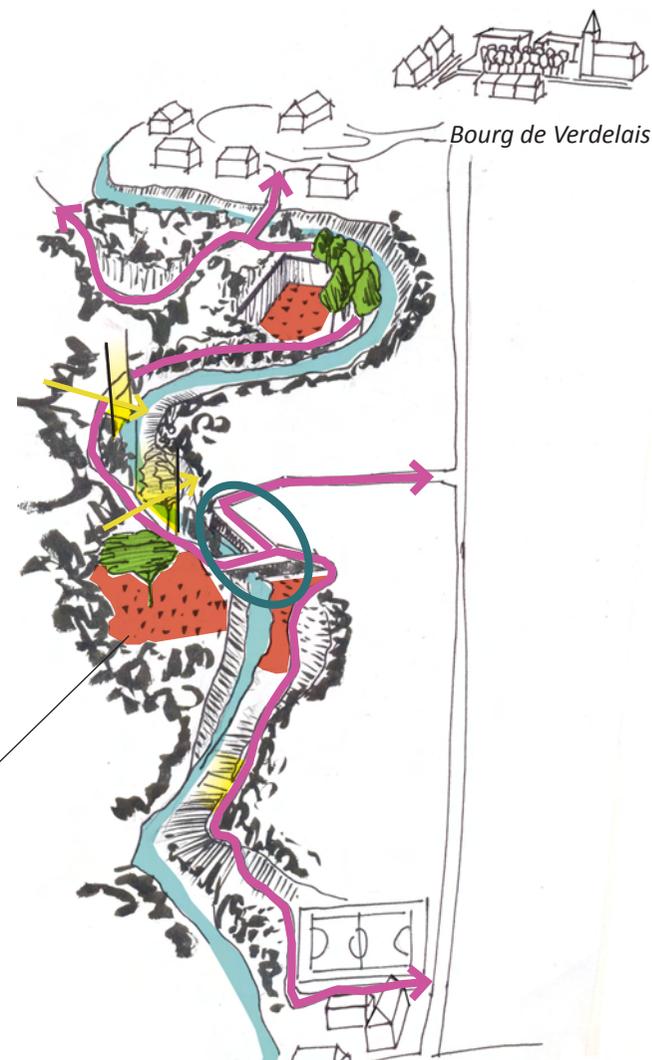


Schéma des actions proposées

Partenaires : dans un second temps

- Communauté de communes des Coteaux Macariens, en charge de l'entretien du Galouchey
- Conseil Régional et Conseil Général : financer les opérations d'aménagement



Rapprocher et relier Langon et Saint-Macaire

Contexte :



- Port de Langon
- Espaces naturels de St-Macaire
- Espace urbain de Langon

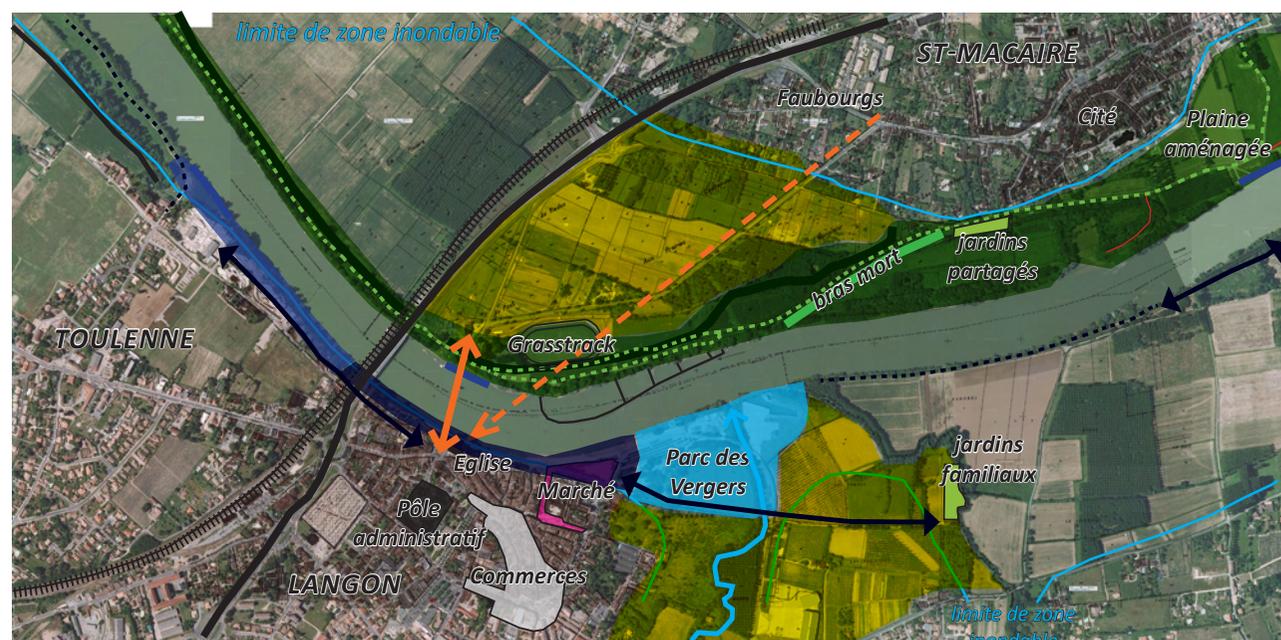
Le vis-à-vis de Langon et Saint-Macaire autour de la Garonne se caractérise par une complémentarité entre les espaces naturels de St-Macaire et urbains de Langon.

Cependant, aucune traversée en lien avec les lieux de vie et d'usages ne permet le rapprochement des deux rives. Elles continuent à se regarder de loin, exprimant ainsi leur rivalité historique. Pourtant, une étude sur la faisabilité d'une passerelle piétonne sur les piles de l'ancien pont a été réalisée, preuve que Langonnais et Macariens sont prêts à se tendre la main.

De plus, il existe un patrimoine fluvial bâti et végétal très riche dans les plaines inondables, qu'il serait intéressant d'inclure dans un processus de rencontre entre Langon et St-Macaire.

Objectifs :

- Créer un parc agricole interurbain
- Valoriser le patrimoine fluvial dans la plaine inondable de Saint-Macaire
- Valoriser et articuler les séquences portuaires de Toulenne à Langon
- Relier les plaines de Langon et de Saint-Macaire autour d'une nouvelle traversée piétonne



Favoriser une agriculture périurbaine de proximité

Restaurer la digue

Valoriser l'ancien sentier de halage

Créer une passerelle

Aménager les petits ports et les quais d'amarrage

Gérer les espaces naturels humides

Valoriser la traversée sensible dans la plaine

Créer et rouvrir des sentiers

Valoriser les sentiers

Valoriser la séquence portuaire du Brion

Valoriser la séquence portuaire de Langon

Valoriser la séquence portuaire de Toulenne



Proposition A : Créer un parc agricole interurbain

Contexte:



Parcelle de maïs dans la plaine de St Macaire.

La plaine inondable de Saint Macaire et celle de Langon sont aujourd'hui vouées à l'agriculture. Proche de la ville, elles peuvent être considérées comme des espaces agricoles périurbains. Une dynamique autour du jardin partagé existe et tend à se développer à l'est de Langon ainsi qu'à Saint Macaire.

Le maintien et le développement du maraîchage favorise un paysage fin, et permet aux habitants d'apprécier les produits cultivés aux portes de leur ville.

Outils :

- Charte de l'agriculture paysanne

Objectifs :

- Valoriser le paysage agricole dans la plaine inondable
- Offrir aux habitants de Saint Macaire et de Langon des parcelles à cultiver en bord de Garonne

Il s'agit de faire connaître et valoriser l'agriculture périurbaine. Transformer ces objectifs en projet de territoire entre Langon et Saint Macaire permettra de maintenir et de développer un paysage de maraîcher dans les plaines.

Ce paysage s'exprime dans la finesse du parcellaire, dans la diversité picturale, dans le soin apporté à la limite... Il répond à une envie qualitative tant visuelle qu'environnementale. Situé en périphérie des villes, il offre aux habitants un environnement cultivé, accessible par la consommation et valorisateur de leur cadre de vie. Plusieurs actions peuvent être entreprises :

- Création d'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)
- Extension et Création de jardins partagés
- Achat de parcellaire en zone périurbaine
- Mise en place des parcelles de jardins
- Gestion cédée à une association



Jardins partagés à Langon



Paysage de maraîchage

Partenaires :

Chambre d'agriculture de la Gironde, Conseil Général de la Gironde, Conseil Régional de l'Aquitaine, Pays des rives de Garonne, Alliance (paysan-écologiste-consommateurs), Club Unesco de Langon

Références:

- www.reseau-amap.org
- Parc de la Deule

Proposition B : Relier les plaines de Langon et St-Macaire autour d'une nouvelle traversée piétonne

Contexte:

La plaine de Saint-Macaire, le centre et les quais de Langon sont en situation d'enclave, contournés par le pont routier. La création d'une passerelle s'appuyant sur les piles de l'ancien pont pourrait les inscrire dans un ensemble continu, reliant le centre urbain de Langon aux espaces naturels macariens, deux entités aux usages distincts et complémentaires. La passerelle piétonne serait une alternative à la voiture pour les trajets de proximité (marché, courses, travail, lycée, simple promenade).

Au delà de la passerelle, la traversée permettra la mise en relation et l'unification des plaines agricoles de Langon et de St-Macaire en un vaste parc agricole interurbain. Ce parc, traversé de multiples cheminements, constituera un lien fort entre les villes et leur plaine ainsi qu'entre Langon et St-Macaire.

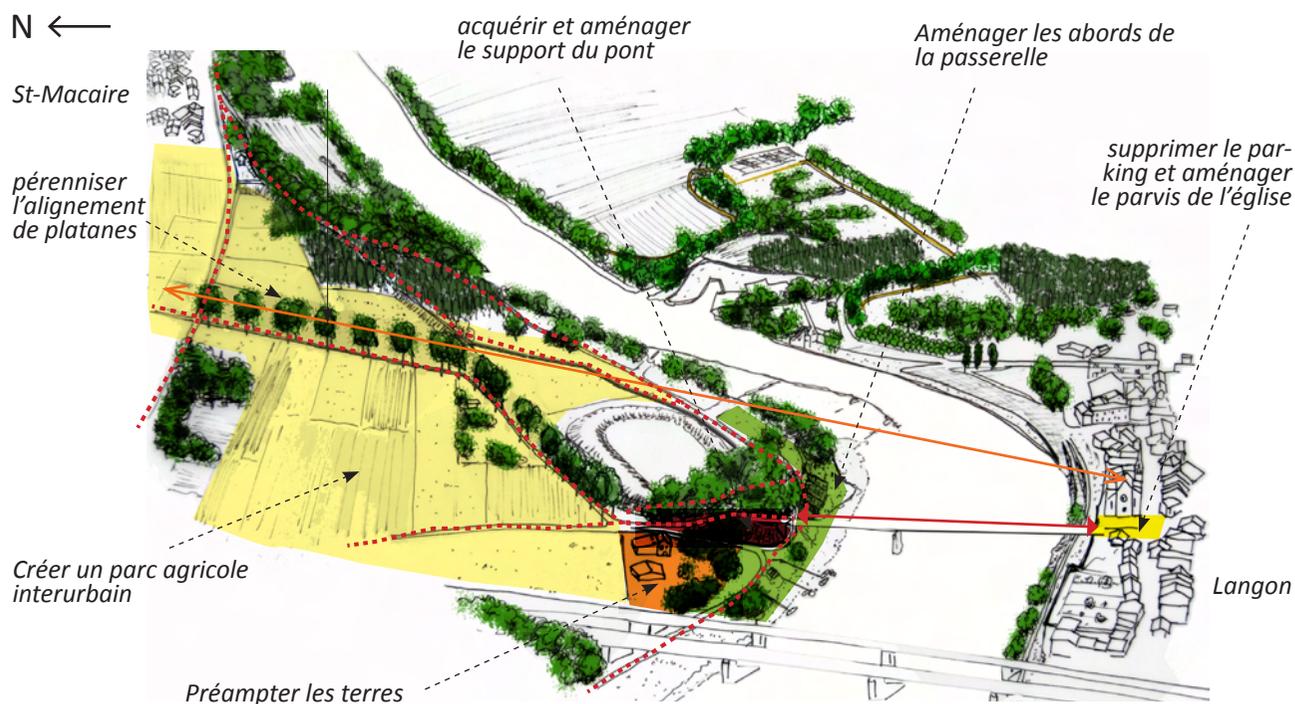


Proposition de passerelle par la SETRA en 2006 (Service Technique des Routes et Autoroutes).

Objectifs :

- **Créer une passerelle piétonne s'appuyant sur les piles de l'ancien pont :**
 - Libérer et aménager les espaces d'accès à la passerelle (notamment les bâtiments liés au grasstrack)
- **Relier Langon et St-Macaire à travers leur plaine agricole :**
 - Créer un parc agricole interurbain comme pôle d'attraction entre Langon et St-Macaire
 - Limiter les peupleraies au bord de l'axe de traversée et pérenniser les cultures basses et la pâture
 - Signaler la route de l'ancien pont en pérennisant l'alignement de platanes

Traversée et liens sur la rive de Saint-Macaire :



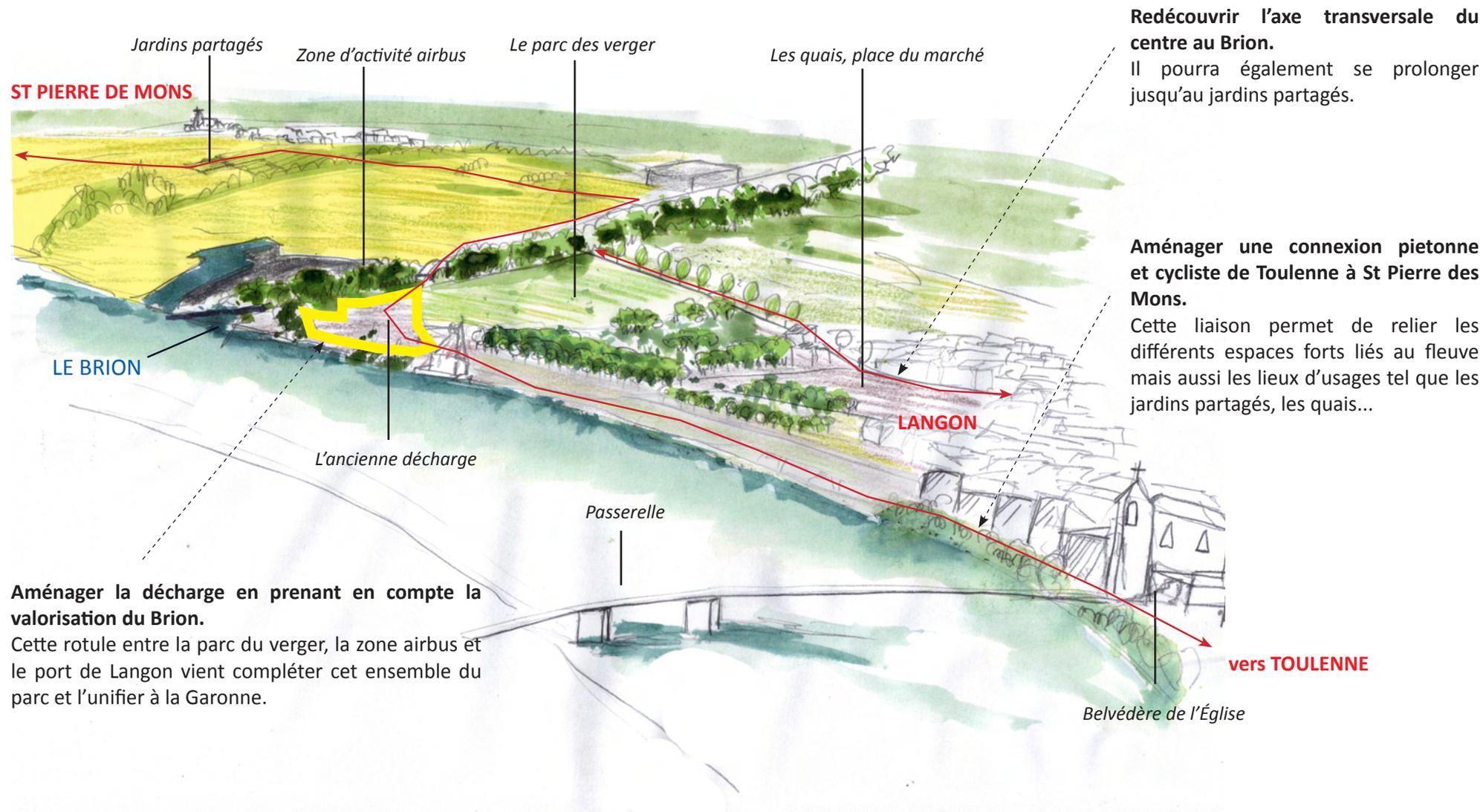
Outils :

- Acquisition foncière ; droit de préemption
- Classement du boisement de platanes au PLU
- Plan Garonne

- ↔ Passerelle piétonne
- ← Traversée visuelle
- ⋯ Sentiers



Liens sur la rive de Langon :



Redécouvrir l'axe transversale du centre au Brion.

Il pourra également se prolonger jusqu'au jardins partagés.

Aménager une connexion piétonne et cycliste de Toulonne à St Pierre des Mons.

Cette liaison permet de relier les différents espaces forts liés au fleuve mais aussi les lieux d'usages tel que les jardins partagés, les quais...

Aménager la décharge en prenant en compte la valorisation du Brion.

Cette rotule entre la parc du verger, la zone airbus et le port de Langon vient compléter cet ensemble du parc et l'unifier à la Garonne.

Partenaires :

DDTM, Chambre d'agriculture, Conseil Général de la Gironde, Conseil Régional d'Aquitaine, Comité départemental du tourisme, DRAC, CAUE, Intercommunalités, Pays des rives de Garonne

Références:

- passerelle piétonne d'Agen
- passerelle Huningue / Weil-am-Rhein
- passerelle Mimram (Strasbourg / Kehl)

Proposition C : Valoriser le patrimoine fluvial dans la plaine inondable de St-Macaire

Contexte :



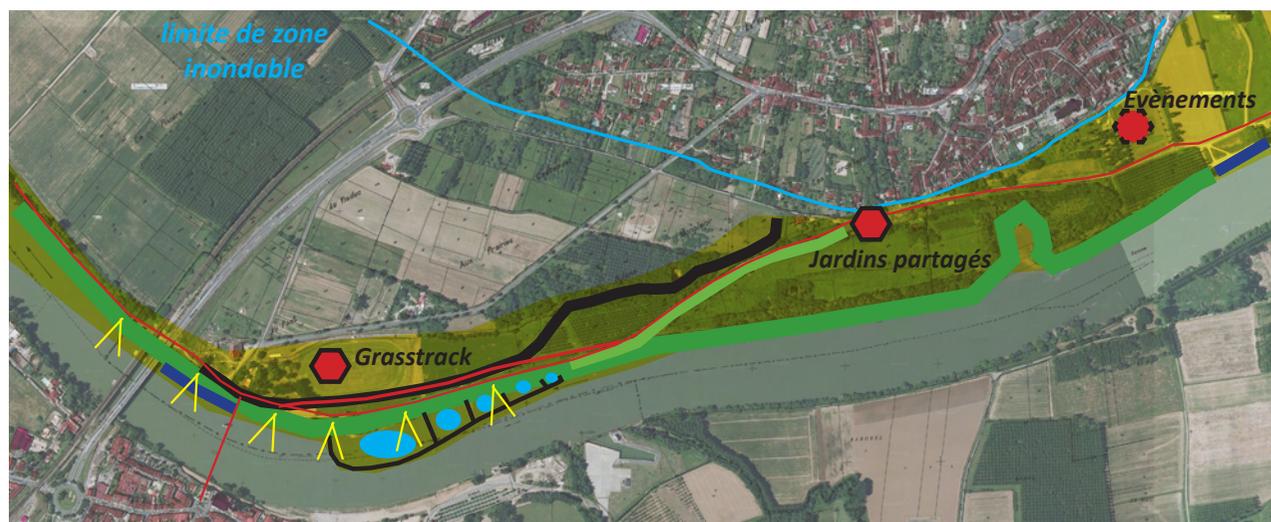
La plaine inondable de Saint-Macaire est marquée par un riche patrimoine fluvial tant bâti que naturel. Il parle de la vie du fleuve, ses crues (digues), ses divagations (bras mort), sa végétation caractéristique (ripisylve et boisements humides); mais aussi des pratiques passées et présentes qui lui sont associées, en particulier la navigation (port, ponton, quai, épis, chemin de halage).

Cependant, ce patrimoine fluvial n'est pas mis en valeur. Il est également très peu mis en rapport avec les usages actuels, reposant sur des sentiers et différents lieux de loisirs et de manifestations (jardins partagés, grasstrack, plaine aménagée des remparts).

Mettre en valeur ce patrimoine en relation avec les différents usages serait une façon de valoriser le cadre de vie des Langonnais et des Macariens. Cela permettrait en outre d'accompagner le projet de passerelle entre les rives en vis-à-vis de Langon et Saint-Macaire.

Objectifs :

- **Valoriser le patrimoine bâti lié à la navigation et aux inondations :**
 - Nettoyer, restaurer et entretenir régulièrement la digue, le chemin de halage et les quais maçonnés
 - Restaurer et entretenir les épis comme cadres d'une zone de baignade
 - Créer des pontons d'amarrage sur le port de St-Macaire
- **Valoriser et gérer le patrimoine naturel :**
 - maintenir une ripisylve dense et diversifiée, avec des trouées au niveau du vis-à-vis et de la baignade
 - valoriser et gérer les boisements humides du bras mort
- **Relier et articuler les espaces d'usages entre eux par une continuité des sentiers**



- | | | | |
|--|--|--|---|
|  Port d'amarrage |  Digue maçonnée |  Ripisylve diversifiée |  Zone de baignade entre les épis |
|  Sentiers piétons |  Bras mort |  Ouvertures dans la ripisylve | |

Outils :

- Natura 2000
- Plan Garonne
- Plan de gestion des boisements humides



État actuel des berges de St-Macaire



Digue dégradée et enfouie sous la végétation.



Berge inaccessible derrière des ronciers et hautes herbes.

État actuel du port



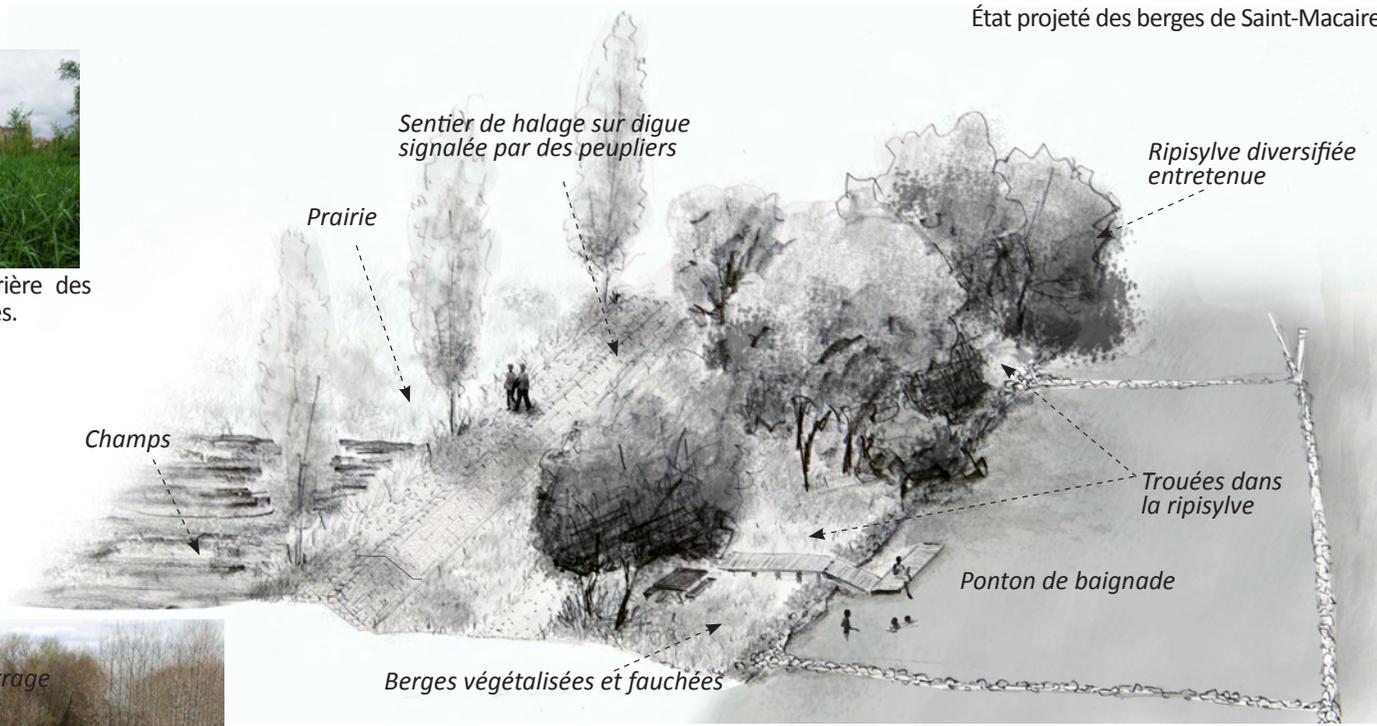
créer des pontons d'amarrage

nettoyer et entretenir les quais

aménager un espace d'arrêt et de détente

État projeté du port de St-Macaire.

État projeté des berges de Saint-Macaire.



Sentier de halage sur digue signalée par des peupliers

Prairie

Ripisylve diversifiée entretenue

Champs

Trouées dans la ripisylve

Ponton de baignade

Berges végétalisées et fauchées



Saule blanc



Aulne glutineux



Peuplier noir



Sureau noir

Proposition d'une palette végétale pour l'entretien de la ripisylve



Frêne commun



Peuplier tremble



Saule cendré

Partenaires :

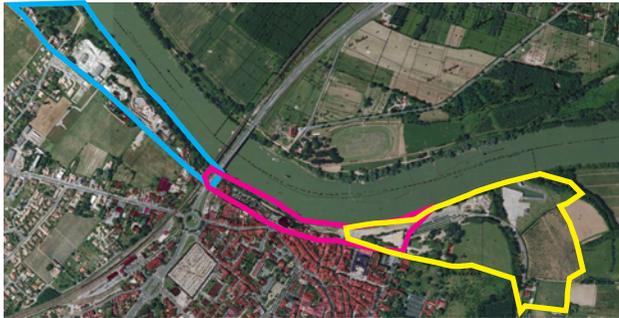
SMEAG, Agence de l'eau, DIREN, Conseil Général de la Gironde, Conseil Régional de l'Aquitaine, Comité départemental du tourisme, DRAC, Pays des rives de Garonne, Communautés des Communes des Coteaux Macariens et de Langon, ONF

Références:

- port de Preignac

Proposition D : Valoriser et articuler les séquences portuaires de Toulence à Langon

Contexte :

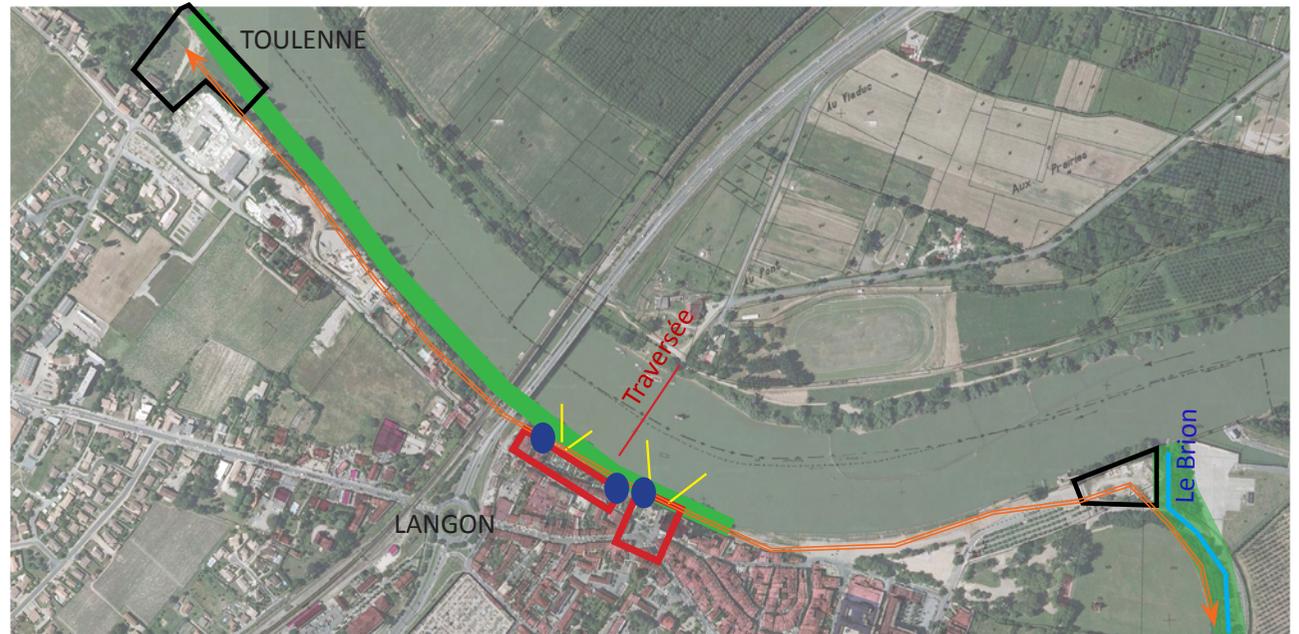


- Séquence portuaire du Brion
Espaces naturels du Brion, industriels d'Airbus et de loisirs avec le Parc des Vergers
- Séquence portuaire de Langon
Façade urbaine et grand port accueillant parkings et marchés
- Séquence portuaire de Toulence
Berges à caractère naturel et petit port maçonné

L'absence de continuité évidente entre Toulence et St-Pierre-de-Mons rend difficile la pratique et l'usage des bords de Garonne. Trois séquences paysagères distinctes dessinent la façade fluviale de Toulence à Langon. Elles sont riches tant en patrimoine naturel qu'en patrimoine bâti. Ponctuées d'espaces délaissés offrant une interface avec la Garonne, leur valorisation et leur mise en relation avec l'existant deviennent un enjeu majeur.

Objectifs :

- Retrouver un lien entre les différentes séquences portuaires (Airbus, Langon, Toulence)
- Valoriser le patrimoine naturel et bâti le long du fleuve ainsi que le petit patrimoine en série.
- Faciliter l'accès et la pratique du fleuve.



- | | | |
|---|---|---|
| ● Créer un escalier | ↔ Mettre en place une liaison continue | Aménager l'ancienne décharge |
| Valoriser le belvédère | / Maintenir une ouverture dans la ripisylve | Gérer la ripisylve |

Outils :

- Cahier de gestion
- PADD de Langon
- Natura 2000



- Entretien et Préserver le patrimoine fluvial.



Escaliers et quais maçonnés



Echelle de crue



Perréz



Ripisylve et débouché du Brion

- Aménager le port de Toulenne.

Cet aménagement doit prendre en compte le patrimoine portuaire existant et le mettre à jour. Des rampes d'amarrages peuvent également être installées afin de favoriser l'accès des pêcheurs au port.

- Aménager l'interface entre la façade de Langon et la Garonne.

Un cahier de gestion permettra d'entretenir cet espace en maintenant l'existence de la végétation fluviale aux abords du cheminement. Le cheminement doit être praticable tout au long de l'année.

- Améliorer les situations de belvédère.

Multiplier les différentes approches de la Garonne enrichit son interface avec la ville. La position de belvédère permet de dominer le fleuve. Par une requalification de ces espaces, l'effet belvédère doit être souligné.

- Créer des escaliers qui descendent au fleuve depuis les situations de belvédère.

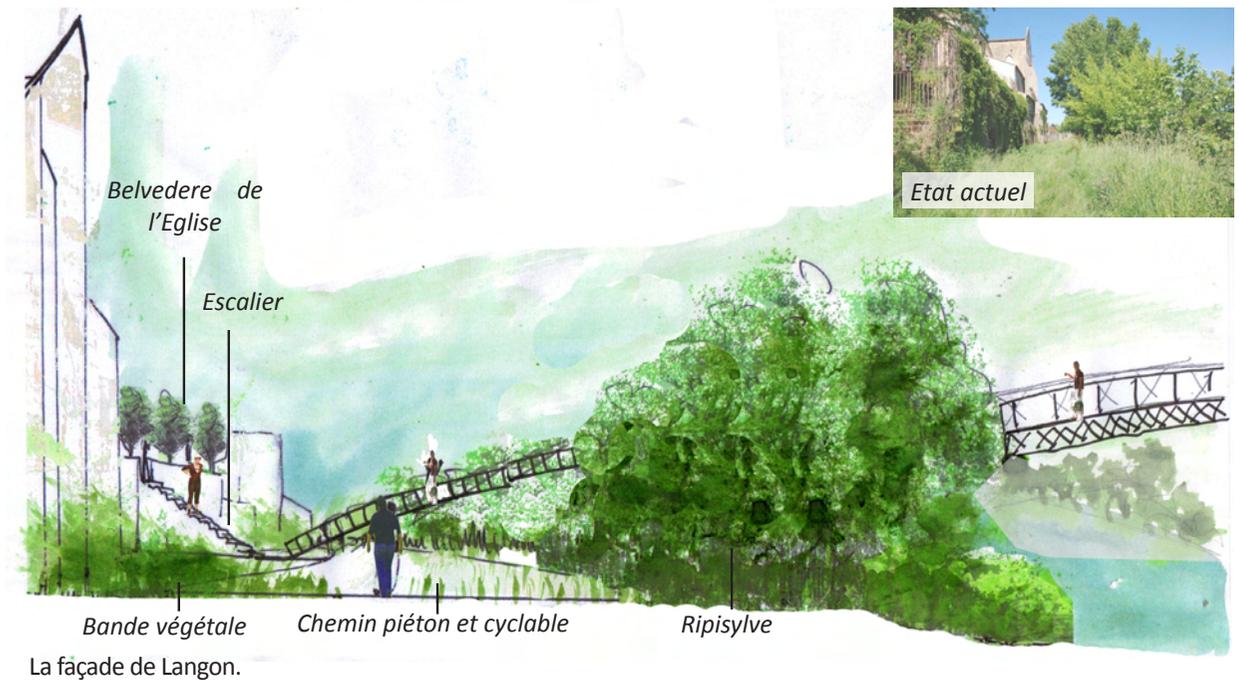
On favorisera des matériaux nobles afin de ne pas dénaturer la valeur patrimoniale de la façade.

Partenaires :

SMEAG, DIREN, Conseil Général de la Gironde, Conseil Régional de l'Aquitaine, Comité départemental du tourisme, DRAC, Pays des rives de Garonne, Communautés des Communes des Coteaux Macariens et de Langon..



Le port de Toulenne.



La façade de Langon.

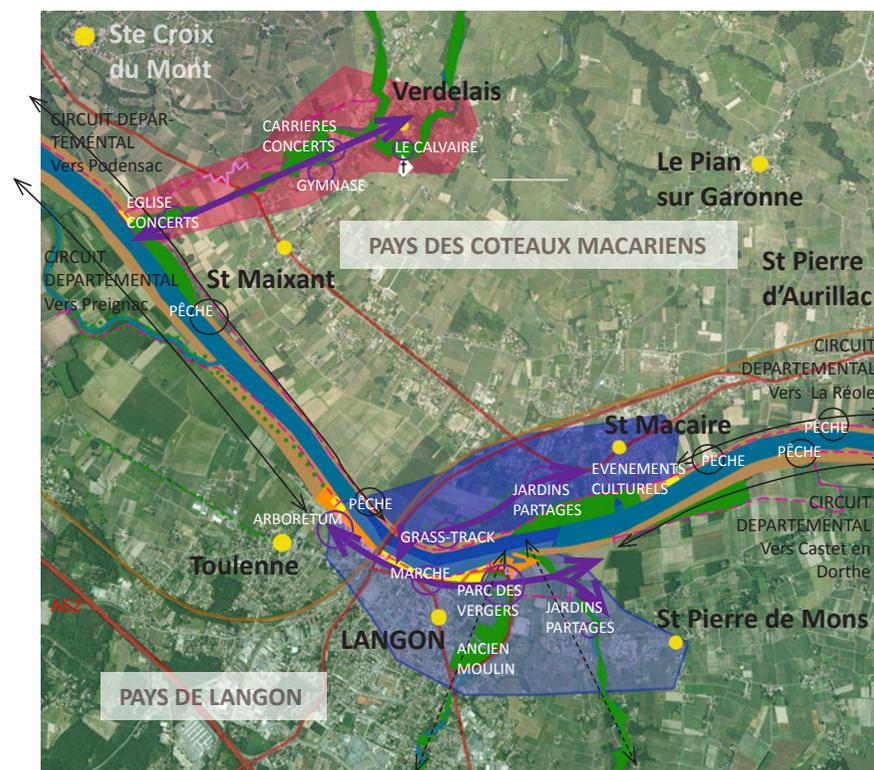
Fiche thème : élaborer une continuité piétonne le long des rives de Garonne

CONTEXTE :

Cette fiche révèle la cohérence du projet dans son ensemble. Elle permet de répondre à des enjeux plus globaux, à l'échelle du territoire des bords de Garonne. La question d'un vocabulaire commun sera notamment soulevée.

Objectifs :

- > Relier les rives en proposant un itinéraire qui s'appuie sur les anciens et les nouveaux usages en bord de Garonne
- > Connecter une palette d'activités complémentaires le long des berges (équilibrer et répartir les propositions d'actions sur l'ensemble des communes concernées)
- > Proposer un cheminement alternatif doux aux habitants des communes environnantes à Langon et St Macaire
- > Valoriser le patrimoine des bords de Garonne (bâti, végétal...) en construisant l'itinéraire sur un séquençage ludique et pédagogique des rives de Garonne
- > Proposer un vocabulaire et une signalétique communs entre les communes
- > Mettre en place un système de gestion des cheminements harmonisé adapté aux contextes rencontrés (urbain, agricole, industriel, «naturel»).





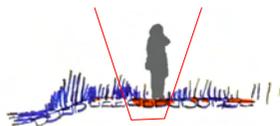
- Harmoniser la gestion des aménagements :



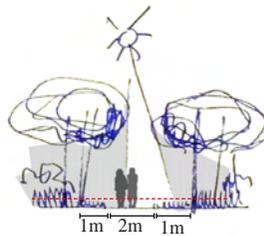
Revêtement en «dur»
 mélange agrégats naturels et résine : favoriser l'utilisation des revêtements poreux.
Contexte : lieu fortement fréquentés (proximité quartier résidentiel...)
Gestion : Desherbages réguliers, coupes,
Particularité : adapté à des portions de cheminements uniquement.
 + très bonne accessibilité
 - mise en place onéreuse/ bouleversement écologique important



Quais et digues tarrés
Contexte : ports et digues maconnées
Gestion : tracé mis en place grâce au nettoyage (désherbage) ponctuel des quais, une fois l'année.
Particularité : hiérarchisation des chemins - larges sur les axes les plus fréquentés (ex continuité des quais de Langon) = 3mètres - Etroits pour chemins annexes = 1.5 mètres
 + réduction coût intervention/valorisation du patrimoine bâti et végétal par jeux de contraste



Chemins tracés
Contexte : lieu dit à ambiance «naturelle»
Gestion : coupes, tailles
Particularité : Nécessite un passage fréquent
 + mise en place facile et peu onéreuse
 - accessibilité restreinte en saison de pluie



Chemins fauchés
Contexte agricole (culture, paturages)
Gestion : fauchage régulier (2 fois période hivernale, 3 fois pendant l'été)
Particularité : passage unique avec machine agricole : tracés larges (2-3 mètres) et constants.
Acteurs : partenariat commune/agriculteurs
 + attrait écologique
 - accessibilité réduite



Outils :
 - Cahier de gestion
 - PLU , PADD de Langon

Type 3 : Séquence «naturelle» à Verdélais



Mobilier commun



Type 2 : Vue sur le port de Langon et les épis rive droite

Partenaires :

- Plan Garonne

3. 1. La Garonne et l'arrière pays d'Auros : Montrer le paysage fluvial dans ses différentes échelles territoriales

L'analyse de notre zone d'action a fait apparaître un telescopage d'échelles.

- l'échelle de la plaine alluviale où la proximité de la Garonne produit un paysage marqué par les excès du fleuve et son appriovisement par l'homme.
- l'échelle des affluents, ruisseaux qui viennent organiser les logiques de mise en valeurs des terres du versant sud de la Garonne, de la première terrasse aux moyennes terrasses.
- l'échelle de la vallée de la Garonne, perceptible depuis les moyennes terrasses au sud et les côteaux de l'Entre-deux-Mers au nord.



Trois échelles d'intervention pour des actions en accord avec le territoire.

Les paysages de la plaine alluviale

Les forteresses médiévales entretiennent des jeux de covisibilité à l'échelle de la vallée toute entière. De manière analogue, un certain nombre d'édifices anciens ont été bâtis pour servir de repères aux bateliers et entretiennent le même type de rapport de covisibilité sur le territoire en Castets-en-Dorthe. Les églises romanes de Saint-Loubert et Saint-Pardon, le château des Jaubertes et son site du Salins, étaient en contact direct avec la Garonne avant qu'elle ne soit canalisée.

Si aujourd'hui les toitures émergent au travers de la ripisylve, elles ne sont plus des éléments repères. Ces édifices entretiennent toujours des relations avec la berge opposée où se trouve le site classé des Jetins. Mais ces relations sont encore possibles grâce à un certain nombre de lieux de pêche, où se trouve des carrelés facilement accessibles, qui permettent des vues sur ces éléments du patrimoine. Cependant la végétation importante de bord de fleuve, l'enfrichement du coteau de la première terrasse et les plantations de peupliers mettent ces liens visuels en péril.

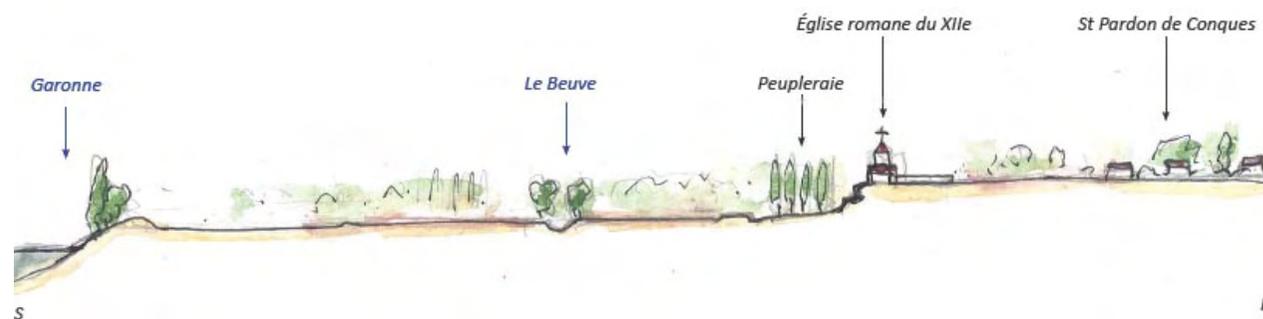
Le paysage de la plaine alluviale, à la sortie de Castets-en-Dorthe a été marqué par les crues du fleuve. Les premiers bâtiments se sont implantés en retrait, à l'aplomb de la première terrasse. Et à l'approche de l'étroit couloir de Langon-St-Macaire le paysage s'étale un peu avec une terrasse moins marquée.

Entre cette terrasse et le fleuve, le Beuve, en provenance du Bazadais rejoint la Garonne. Il le fait à la manière d'un Delta, un bras rejoint directement le fleuve, l'autre plus important empreinte ici l'ancien lit de la Garonne en longeant la terrasse et formant ainsi une île aujourd'hui classée Natura 2000.

Cet espace protégé a la particularité d'avoir une épaisseur plus importante qu'ailleurs sur le reste du trajet de la Garonne. Les pratiques agricoles se caractérisent par une culture intensive (maïs et peuplier) et des parcelles fortement remembrées qui à certains endroits créent un réseau de circulation discontinu.



L'église romane de St-Loubert: un patrimoine visuellement peu présent



Patrimoine fluvial, leur rôle d'amers "effacé" par des rideaux de végétation.

On associe généralement la première terrasse alluviale au canal des deux-mers sur laquelle celui-ci s'appuie. Cependant, passé Castets-en-Dorthe la terrasse s'atténue progressivement mais conserve un rôle déterminant dans l'organisation agricole et la disposition du bâti.

L'alternance d'espaces labourés et enforestés situés au niveau de Castets-en-Dorthe laisse place progressivement à la viticulture aux abords du château des Jaubertes, donc littéralement à la porte des Graves.

La première terrasse n'est plus ici soulignée par des boisements, d'un relief moins marqué, elle supporte de la vigne, contenue par la plaine alluviale au niveau du «Tap».

Malgré ces différences de pratiques agricoles les bourgs sont organisés selon une même structure : orientés vers le fleuve, les bans communaux se partagent de manière équitable des espaces en près dans la bassure, des espaces en culture, et des espaces de forêt en hauteur, extrémités des langues boisées en provenance du plateau landais.

Plusieurs lieux d'actions sont à envisager, traces et vecteurs de ce passé, non si lointain où le fleuve s'appuyait sur la première terrasse. Ainsi on peut citer les églises romanes de Saint-Loubert et de Saint-Pardon qui constituaient des amers fluviaux (repères de navigation) mais également l'ancien quai des salines, où l'on payait l'impôt sur le sel: la gabarre. Mais aussi les châteaux des Jaubertes ou de Castets-en-Dorthe, lieux de pouvoir et de contrôle sur le fleuve.

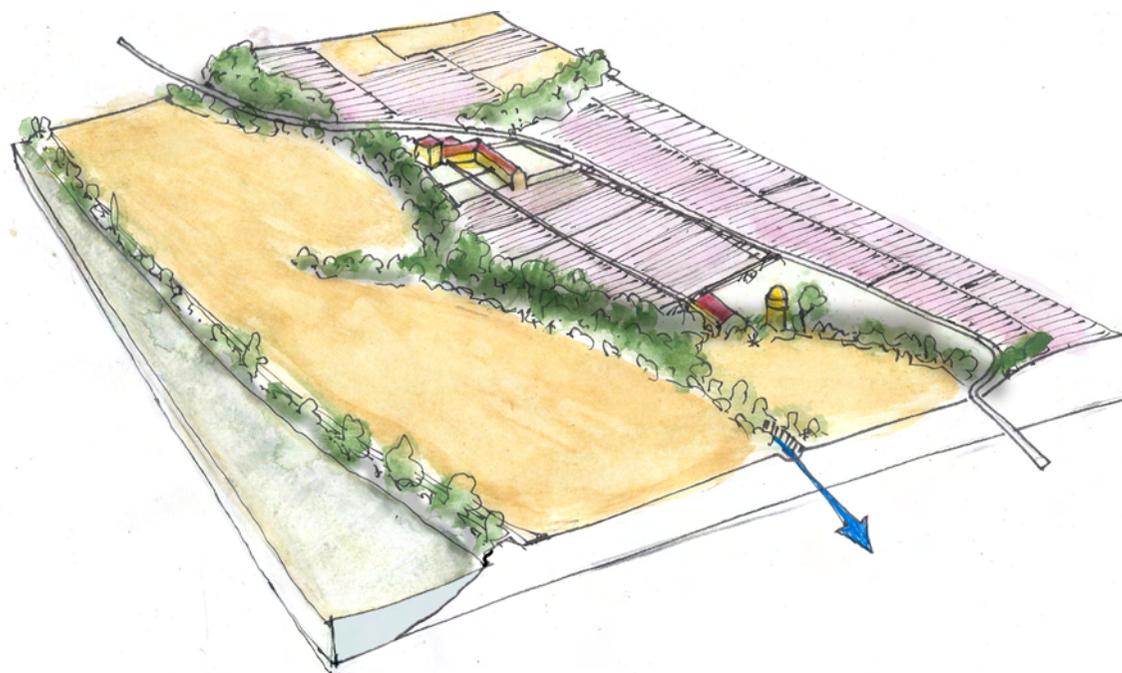
Ainsi pourrions être mis en place de nouveaux cheminements permettant de mettre en valeur

ces lieux si particuliers, dans le cadre de circuits de découvertes et touristiques.

Il sera de même important de conserver la qualité paysagère de l'interface entre plaine alluviale et basses terrasses agricoles. De la même façon, il apparaît aussi primordial de contenir les peupleraies, qui se développant de manière très rapides, bloquent les vues, sur et depuis, la Garonne et uniformisent le paysage.



La première terrasse avant Langon et le début de la zone viticole des Graves.



Château les Jaubertes: aux portes des Graves.

LES PAYSAGES DES AFFLUENTS, LES VALLÉES DU BEUVE ET DU GRUSSON

La vallée du Beuve est marquée par des paysages de polyculture, qui cèdent progressivement la place à de l'élevage vers l'amont. Les limites hautes de la vallée sont renforcées par les langues de forêt qui annoncent la forêt landaise.

L'agriculture productiviste, pratiquée dans la vallée, a eu pour conséquence la fermeture des prairies de fond de vallon par de la forêt de bois tendre et la création de retenues collinaires en amont dans les années 80 pour répondre aux besoins d'irrigation. La viticulture est nettement moins présente que dans les vallées situées plus à l'ouest, le passage de la zone AOC Graves à la zone AOC Bordeaux supérieur se faisant à l'interfluve.

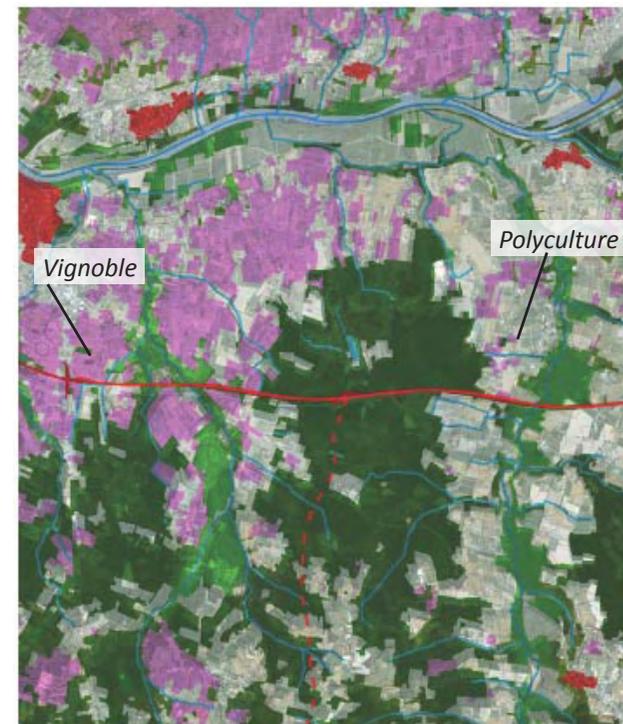
Cette vigne, essentiellement plus coopérative, est donc beaucoup plus fragile économiquement que sa voisine. Producteur important du vin de table, cette viticulture se retrouve ainsi beaucoup plus dépendante des fluctuations du marché. Au niveau local, les exploitations se retrouvent souvent menacées, particulièrement lorsque la crise pour le marché du vin s'ajoute à la crise du milieu agricole. En effet, au niveau de l'agriculture traditionnelle d'autres problèmes se posent. La libéralisation progressive des marchés, agissant à la baisse sur les prix, menace la profession. S'ajoute à cela le non-renouvellement de la profession, avec une population active vieillissante, qui entraîne aujourd'hui une déprise agricole qui va en augmentant. Se pose donc le problème de l'adaptation des pratiques agricoles à un nouveau type d'agriculture dans le futur. L'abandon des terres agricoles n'est pas encore visible sur le territoire, mais il est reconnu qu'à moyen terme le problème se pose sérieusement, les

signes de sous-pâturage étant déjà observables.

Le manque d'entretien qui conduit à un enrichissement, à une montée du boisement, pose également des questionnements sur la qualité du cadre de vie qui s'homogénéise. En effet, au delà des pâturages, le fond vallon est un espace propice à la promenade. Une fonction nécessaire dans un espace rural de plus en plus habité par une population travaillant en ville. Ainsi, il ne faut pas aborder le site seulement dans un usage agricole mais aussi comme une utilisation de loisir.

Aujourd'hui classé Natura 2000, le vallon du beuve permet d'envisager des projets dans cette optique. Au niveau du Grusson, l'agriculture est essentiellement viticole, le fond de vallon est réduit à un espace beaucoup plus modeste. Il ne bénéficie pas, au contraire du Beuve, d'une quelconque protection.

La classification en Graves de ces vignes, donne beaucoup plus de pérennité à ces dernières. L'architecture paysagère du vallon ne se trouve pas menacée, mais un problème réside cependant dans la pollution générée par ces activités viticoles. Ces deux vallées, aux paysages apparemment opposés, ont pourtant une organisation commune



issue des pratiques agricoles passées. Comme les bourgs de fond de Garonne, ceux de ces deux vallées se partagent également de manière similaire. L'étude de l'occupation du sol a mis en lumière que les boisements de feuillus et quelques prairies étaient en fond de vallon, et que l'agriculture (vignes et céréales en fonctions) était implantée sur les versants. Quant aux interfluves, ils forment de larges bandes boisées de pins maritimes qui prolongent le paysage des hautes landes de Gascogne jusqu'aux terrasses alluviales de la Garonne.

Dans la continuité, la présence des boisements en fond de vallons semble dû à de récentes modifications de la structure agraire au cours du XX^{ème} siècle avec l'arrêt de la majorité des élevages en fond de vallon. Alors que les cartes historiques indiquent les pinèdes des interfluves comme des forêts anciennes, les limites administratives montrent que chaque village pouvait ainsi détenir sur sa commune un espace de prairie « saltus », de culture « ager », et de forêt « sylva » (une limite sur l'interfluve et l'autre sur l'affluent). Un bref regard sur les anciens découpages administratifs nous montre que sous l'ancien régime le Bazadais s'étendait à la vallée du Dropt et s'étendait donc sur cette partie de la rive droite de la Garonne.

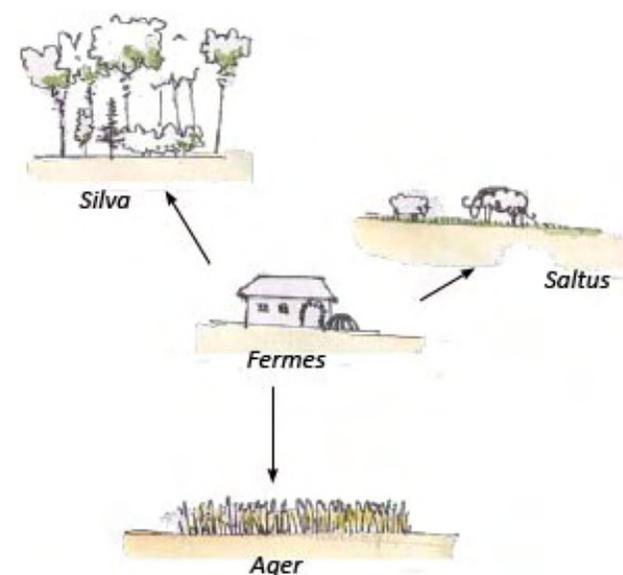
Ainsi l'organisation historique de ce territoire s'est fait en fonction des affluents, mais de nombreux usages (transports, économiques ...) existaient avec le fleuve. Ces derniers ont conduit à l'implantation de route qui relie l'arrière pays directement avec la Garonne.

Ces tracés anciens sont la mémoire d'usages anciens entre l'arrière pays et les bords de Garonne. Un projet de Vélo route envisagé par la Communauté de

Communes du pays d'Auros pour son développement économique et touristique empreinte largement l'une de ces routes. Ce type d'approche pourrait être aussi adapté à d'autres routes du fleuve.

Dans le même ordre d'idée, il est intéressant de remarquer que le tracé de la nouvelle autoroute A65, reliant Langon à Pau, s'installe de manière cohérente avec la logique d'implantation de ces routes anciennes, en s'implantant à l'interfluve entre Beuve et Grusson.

Les vallons des affluents du Beuve et du Grusson ne sont pas des paysages de Garonne en eux même, mais ils présentent un potentiel de liaisons entre les paysages de la plaine alluviale et ceux de la vallée par le biais de ces routes du fleuve. Ceci, autant par la gestion des fonds de Vallon que par la valorisation des anciens tracés viaires. Mais cela passera aussi par la mise en place de nouvelles pratiques agricoles dans ce territoire.



Implantation des villages en fonctions des ressources.



Le système communal est organisé par rapport aux affluents.

Les paysages de la vallée toute entière

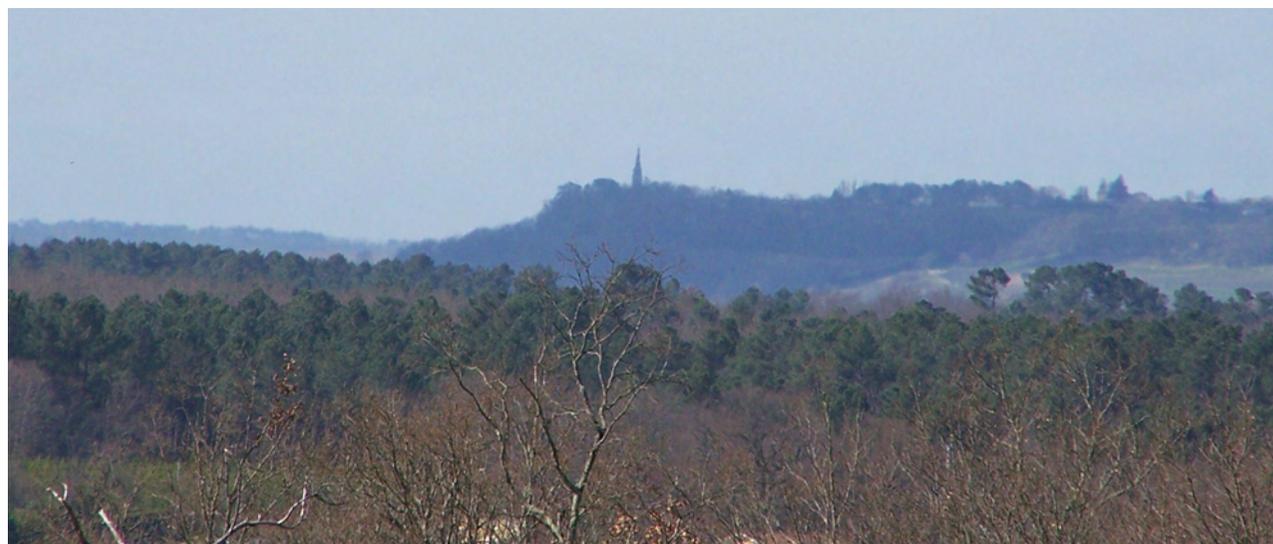
L'arrière pays, sur les hauteurs de la moyenne terrasse, est le territoire de la redécouverte de la vallée de la Garonne dans toute son ampleur.

Les sites qui ont permis l'implantation d'un chapelet de forteresse médiévale permettent autant de panoramas sur les coteaux Macariens au Nord que sur le Bazadais au sud.

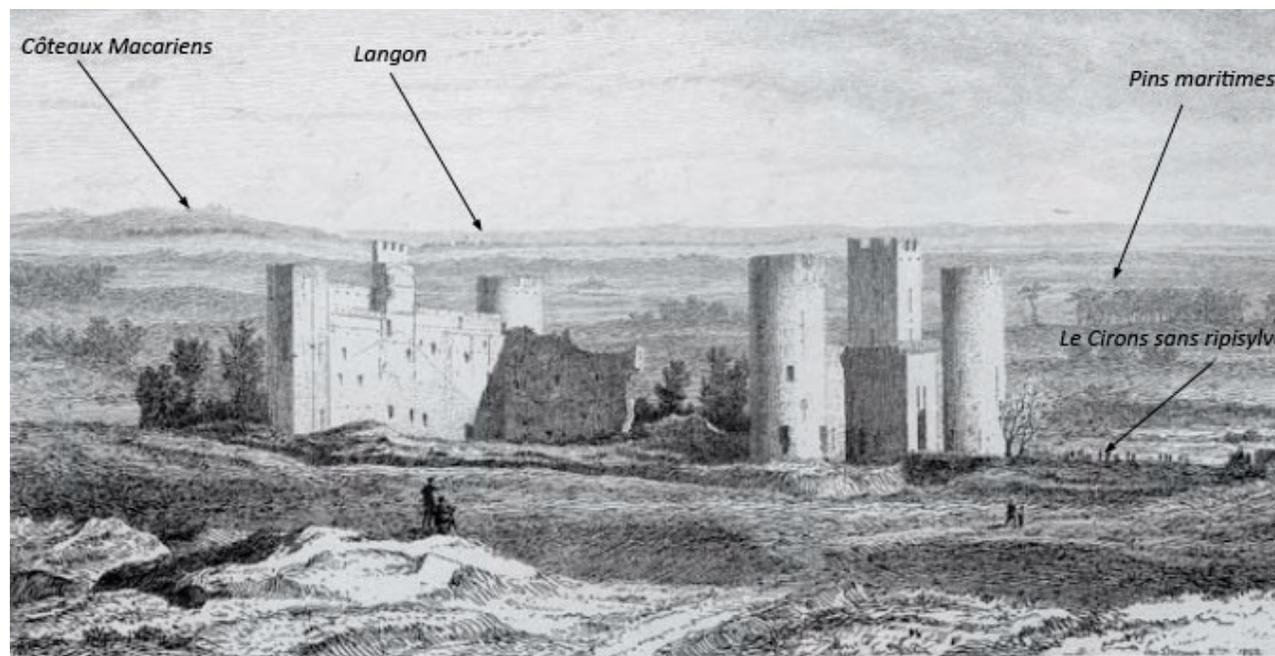
Depuis les arrières d'Auros, la flèche de l'église de Sainte-Croix-du-Mont perse l'horizon et marque ainsi le coteau, le grand virage du fleuve et nous indique la direction de Bordeaux, le port de la Lune et de l'Océan.

Les points stratégiques où se sont implantés des châteaux, comme celui de Beauregard à Auros, ou du Mirail à Brouqueyran, donnent une réelle profondeur au territoire en ayant des connections visuelles avec des lieux situés à plusieurs kilomètres. Ces connections se font, certes vers la Garonne, mais aussi le long de la terrasse. Il y a tout un chapelet de châteaux le long de cette moyenne terrasse et ils ont tous potentiellement un contact visuel entre eux.

Les châteaux forts de la rive gauche, comme Budos et Roquetaillade, qui bien orientés vers le fleuve, se placent sur la moyenne terrasse alluviale, en retrait de plusieurs kilomètres du fleuve. Mais ils se situent aussi à proximité des affluents, comme les villages et hameaux de la rive gauche. Ces anciennes forteresses se place ainsi à l'interface de la vallée de la Garonne et du plateau Landais.



Covisibilité entre l'église d'Auros et Ste-Croix-du-Mont

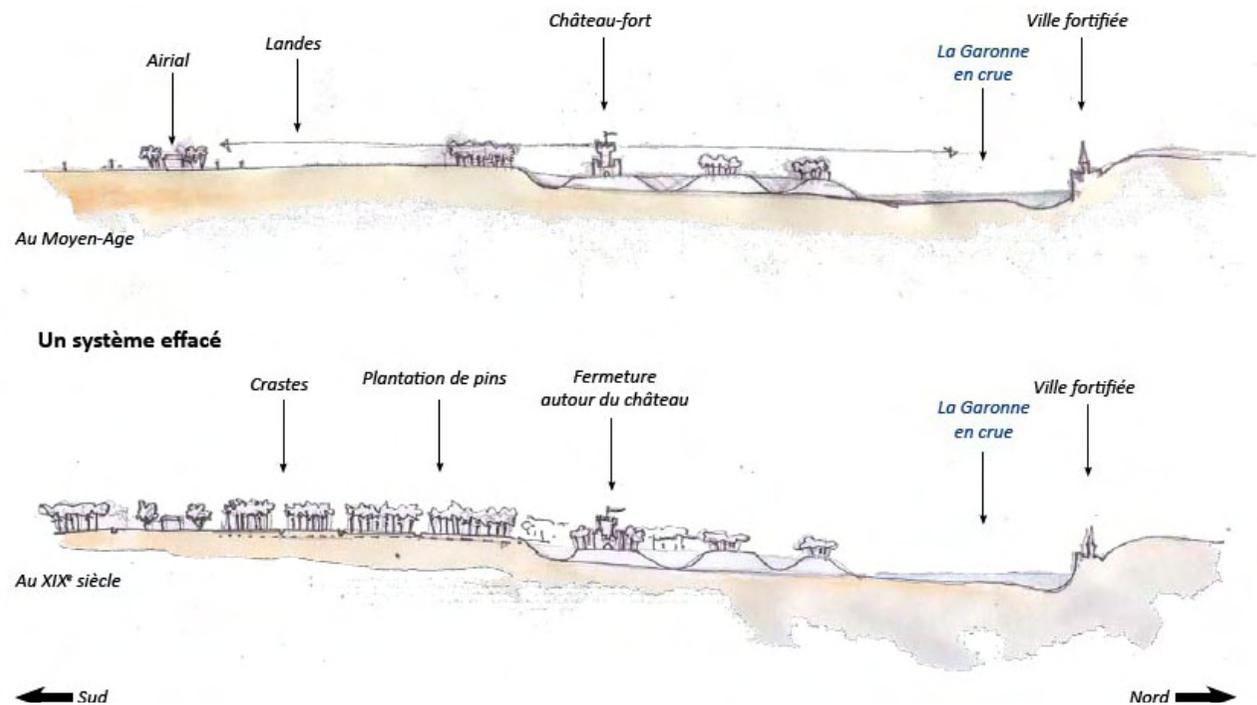


Château de Budos par Léo Drouyn. XIXe. (source: leodrouyn.com)

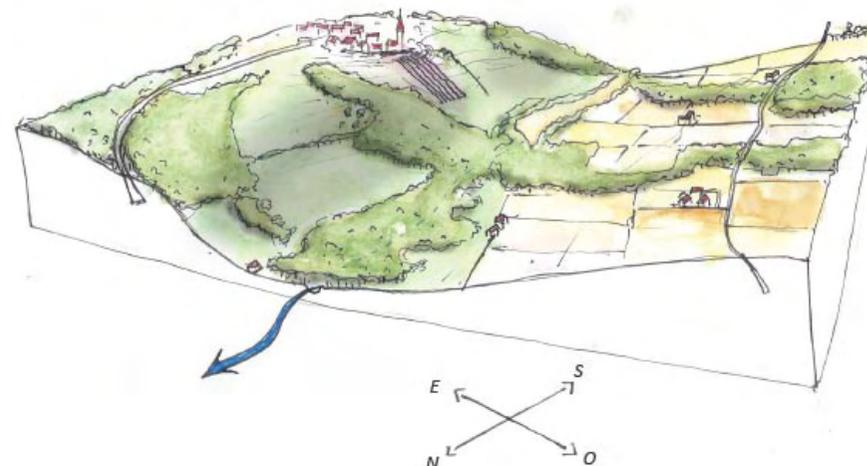
Largement ouvert avant le XIXème siècle, ce plateau a été drainé durant l'empire pour la production sylvicole par le système de « craste ». Mais cela renforce l'idée, qu' avant lors de la construction des châteaux, les covisibilités entre ces derniers et avec le paysage étaient dégagées et plus évidentes. De plus, tout châtelains était propriétaire et entretenait les terres aux alentours de son château. Ainsi, il y avait une réelle gestion des terres et donc indirectement une gestion des vues.

Actuellement, ces jeux de covisibilité sont ignorés et surtout moins évidents avec les changements de pratiques agricoles et l'enfrichement des fonds de vallons. Sur certains sites, le caractère de belvédère est mis en danger par l'urbanisation croissante des campagnes. Ces caractéristiques d'implantation et leurs relations au paysage doivent être prises en compte lors de la conception de nouvelles constructions. Mais aussi mise en avant dans une optique de découverte du territoire, avec une identification de panorama, et de vues particulières représentatives.

Cette échelle de territoire, pourtant la plus vaste, est en fait celle de l'identification de lieux précis. Ces lieux à petite échelle permettront une réelle prise en compte de l'épaisseur du territoire, tout en participant à la promotion de ce paysage comme un paysage fluvial à part entière.



Les covisibilités avec la vallée de la Garonne : tributaires des pratiques agricoles



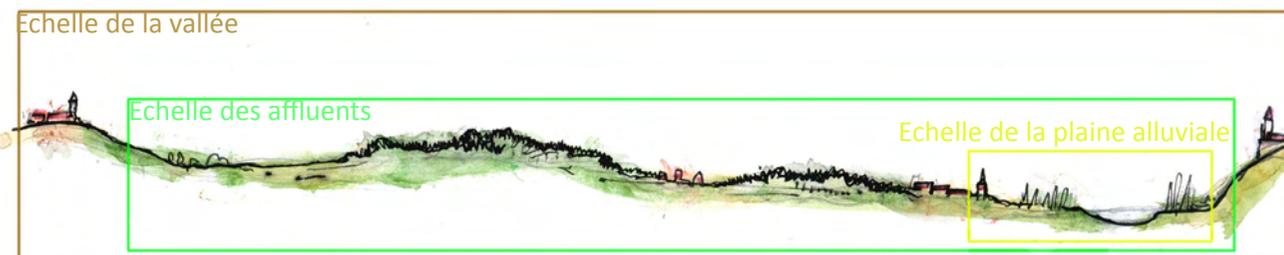
Principe d'implantation: la ville sur les hauteurs et les circulations sur le versant opposé

Le versant abrupt est dominé par la pâture

Le versant doux est dominé par la culture

Auros : un lieu emblématique des covisibilités

Le territoire jouant d'un télescopage d'échelles, la stratégie globale se décline au local selon l'échelle d'intervention.



	Valorisation d'éléments patrimoniaux		Amélioration de la qualité de la ripisylve
	Rayons de covisibilité à préserver		Amélioration de la qualité environnementale des pratiques agricoles

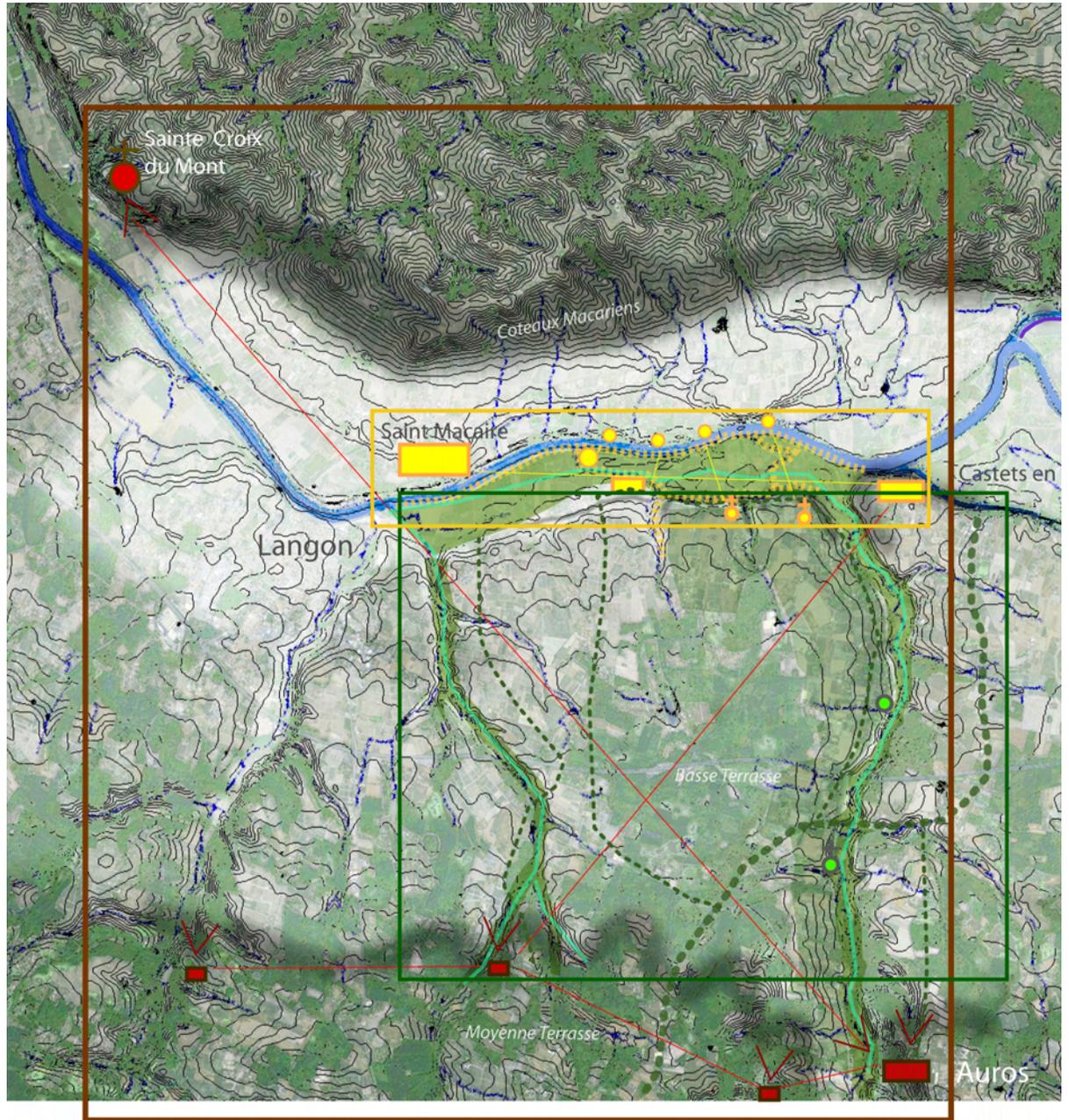
Échelle de la plaine alluviale

	Diversification des pratiques agricoles		Valorisation d'éléments patrimoniaux
	Continuités écologiques des fonds de vallons		Chemins sur trame ancienne reliant la plaine alluviale à la moyenne terrasse

Échelle des affluents.

	Rayons de covisibilité à préserver		Valorisation de points de vue sur le coteau
	Sites patrimoniaux fondateurs à mettre en valeur		

Échelle de la vallée toute entière.



Stratégie locale à l'échelle du lit majeur de la plaine alluviale

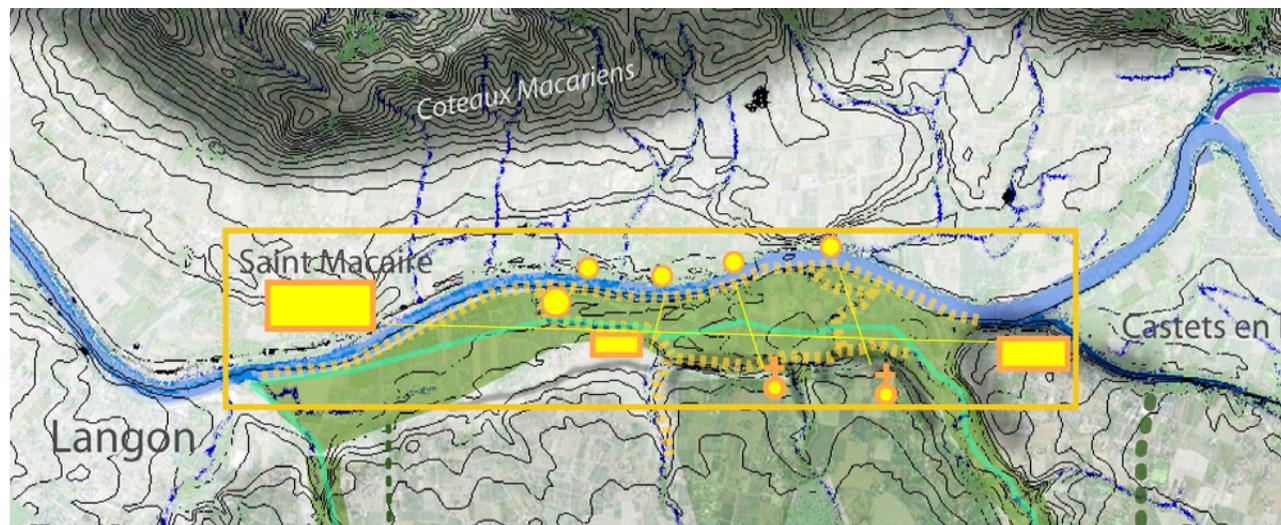
Comme dit précédemment, ce site, situé dans la plaine alluviale présente de nombreux aspects du paysage fluvial.

Il s'agira donc de rendre compréhensible/visible les traces qui traduisent des usages intenses du fleuve au cours de l'histoire, grâce à de nouvelles pratiques et la mise en valeur des importantes potentialités environnementales de ces terres alluviales.

La stratégie n'est pas simplement à visée patrimoniale et écologique mais engage aussi une mise en évidence du paysage et de ses fondements grâce aux nombreux témoignages présents.

Ainsi, il sera envisagé une meilleure prise en compte de la richesse écologique du site, en modifiant les pratiques agricoles dans un meilleur rapport avec la protection NATURA 2000.

Tout en favorisant la biodiversité du site, les actions mises en place doivent permettre une valorisation du patrimoine bâti, véritables amers et témoignages des usages passés à la Garonne. Un travail sur le cheminement doit être mené pour une mise en valeur du patrimoine bâti, de ses covisibilités, et des milieux naturels. Les deux fiches actions sont donc à aborder comme interdépendantes.



Echelle de la plaine alluviale.



Prendre en compte et gérer les habitats d'intérêts communautaires de natura 2000

Contexte :



Zones natura 2000 de la Garonne et du Beuve

On se trouve dans la continuité de la zone NATURA 2000 du Beuve et au contact avec celle de la Garonne. Ce qui en fait, de par la superposition des deux zones NATURA 2000, une situation propice à des actions en liens avec cette protection. Actuellement, aucun DOCOB n'est pas encore mis en place et le lieu n'est pas présenté, traité, comme un site d'intérêt naturel. Les pratiques agricoles, sont particulièrement tournées vers des cultures intensives (maïs) et de plus en plus vers la popiculture.

Les pratiques agricoles doivent être revu en accord avec NATURA 2000, pour une valorisation des habitats particuliers des bords de Garonne.

Objectifs 1 :

- Sensibiliser les acteurs locaux et la population aux enjeux du site

Propositions :

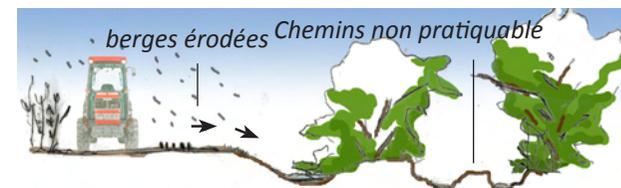
- Rencontrer les propriétaires et les exploitants agricoles pour élaborer une exploitation raisonnées des terres
- Alerter les propriétaires riverains aux cours d'eau sur la problématique de l'entretien de ces derniers et sur les exigences écologiques du vison d'Europe en lien avec les objectifs de la zone NATURA 2000

Objectifs 2 :

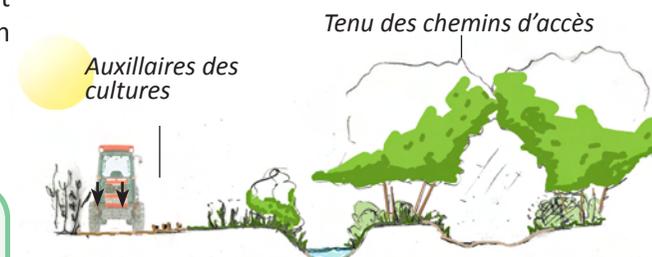
- Maintenir et améliorer les surfaces et les fonctionnalités des habitats des espèces d'intérêts communautaires (particulièrement le vison d'Europe)

Propositions :

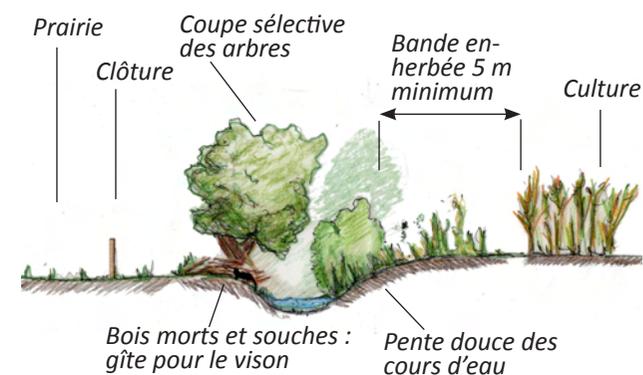
- Procéder à un entretien des berges et de la végétation rivulaire
- Envisager une «gestion des nuisibles» dans le DOCOB.



Exploitation «individualiste» des terres.



Exploitation raisonnée des terres.



Coupe de principe d'un cours d'eau en gestion douce.

Objectifs 1 :

- Encourager la biodiversité et éviter la banalisation des bords de Garonne

Propositions :

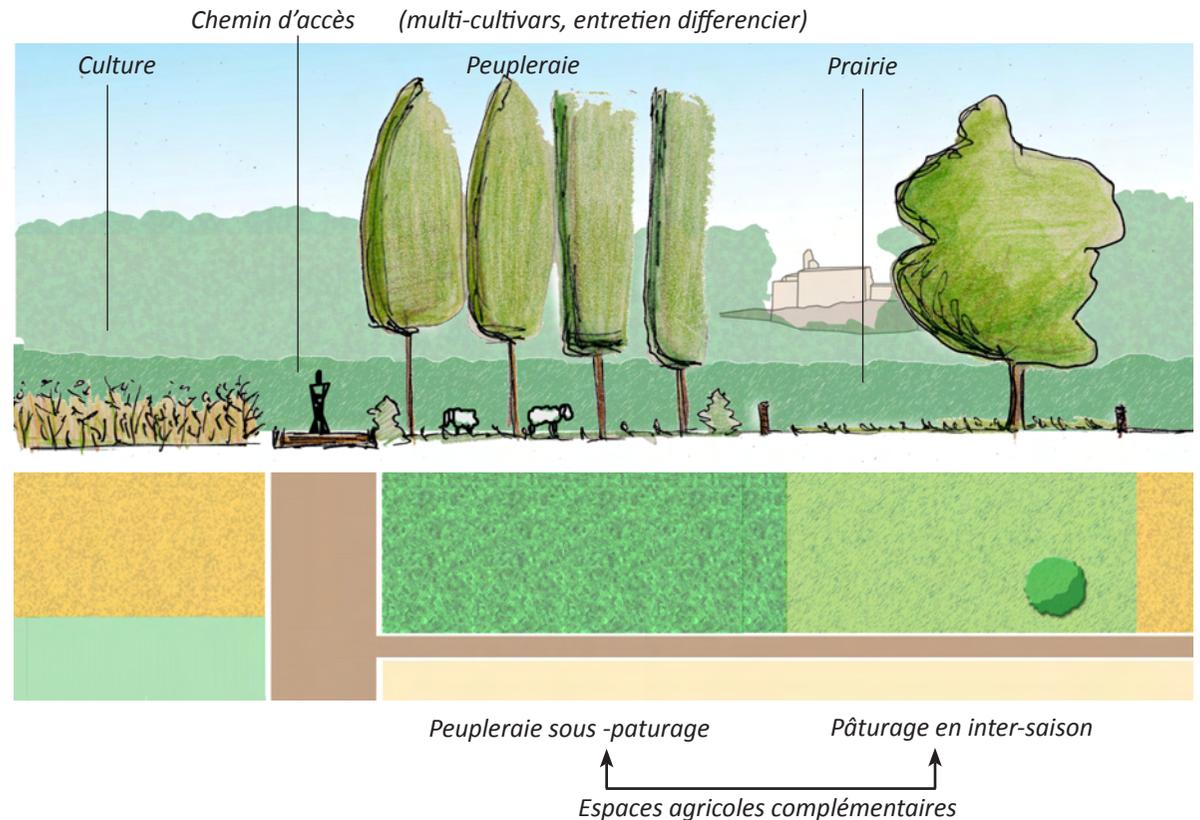
- Planter une pratique plus raisonnée de la populiculture avec une identification des meilleures stations et des entretiens-non systématiques
- Favoriser le sylvopastoralisme pour une meilleure gestion des sous-bois et aborder les types de cultures dans un cycle

Outils :

- DOCOB du NATURA 2000
- MAEt
- PLU
- Plan national de restauration du vison d'Europe et ses publications
- SFEPM

Partenaires :

- Région Aquitaine
- DIREN Aquitaine
- CRPF d'Aquitaine
- Conseil Général de la Gironde (Espace Naturel Sensible)
- SAGE Estuaire Gironde
- DDAF Gironde
- Atelier technique des espaces naturels
- Syndicat des eaux du Beuve et de la Bassanne

**Sources :**

- DOCOB du Marais du Blayais, des Marais de Brand, St-Louis et St Ciers /s Gironde
- Site internet de la DIREN Aquitaine pour le plan d'action pour le vison d'Europe (http://www.aquitaine.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=175)
- La Boîte à outils du PNR Scarpe-Escaut
- Le courrier de l'environnement de l'inra n°40, Juin 2000
- LPO - Guide techniques «Agriculture&Biodiversité-Comment améliorer la biodiversité sur votre exploitation?»

Mettre en valeur le patrimoine fluvial en bord de Garonne

Contexte :



Actuellement, le patrimoine fluvial bâti se fait discret et est peu mis en valeur. Cela est dû entre autre par le manque de contrôle sur la végétation, rivulaire et de friche, et par les cultures hautes (peupleraies). Le réseau de circulation, récent, qui s'est établi en fonction des pratiques agricoles actuelles, ne prend pas en compte ce patrimoine. Alors que sur la rive droite, les chemins de halage ont été retravaillés et permettent des usages anciens (pêche aux carrelets) et des pratiques plus récentes comme le tourisme, avec l'aire de pique-nique des Jetons, site naturel classé.

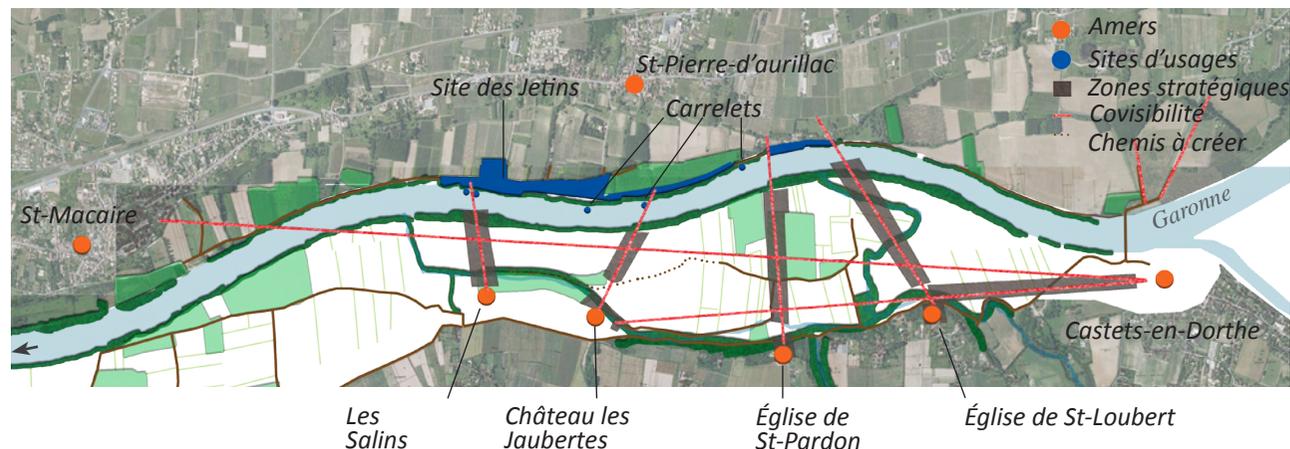
Il faut rappeler que ces actions doivent être pensées en accord avec les exigences présentées sur la fiche 1.

Objectifs 1 :

- Mettre en valeur le concept d'amers
- Sensibiliser le public sur la richesse naturelle et bâti du site

Propositions:

- Mettre en place un nouveau réseau de découverte du patrimoine en lien avec les covisibilités et les espaces d'intérêts



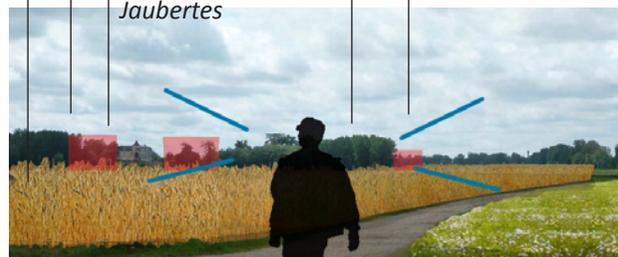
Gestion globale des cultures

Entretien des vues d'intérêt

Château les Jaubertes

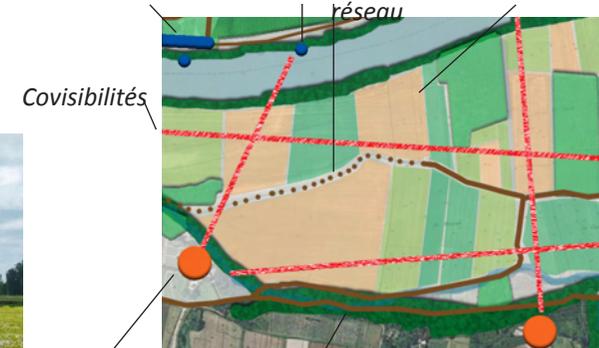
Le Beuve

St-Macaire



Contexte et actions pour un nouveau tronçon du circuit de découverte

Site des Jetins Carrelets Nouveau réseau Cultures diversifiées



Château les Jaubertes

Chemins existants

Église de St-Pardon

- Créer d'une signalétique en lien avec l'existant (réseaux de sentiers déjà en place), et de panneaux d'interprétation ou de plaquette d'information (office du tourisme)

- Dégager des ouvertures entre les deux rives par le biais du contrôle du type de culture implantée (culture basse, etc) et par un entretien raisonné de la végétation aux endroits stratégiques



Visibilité actuelle du pigeonier du château des Jaubertes, à partir de la rive droite .



Meilleure visibilité du patrimoine bâti de la rive gauche.

Création de fenêtres sur des éléments d'intérêts en dialogue avec les chemins et autres sites d'intérêts

Entretien raisonné des berges

Présence de carrelets sur la rive droite



Pigeonniers du Salin (1590), relié au château des Jaubertes (St-Pardon-de-Conques).

Outils :

- DOCOB du NATURA 2000
- Cartes des randonnées des réseaux existants

Partenaires :

- DRAC
- Pays des rives de Garonne
- Conseil Général
- Communauté de communes du Langonnais
- Communes

Stratégie locale à l'échelle des affluents

Sur ce territoire, qui fait le lien entre le fleuve et l'arrière scène, l'organisation du territoire se fait à l'échelle de l'affluent. Le basculement des pratiques agricoles et des types de paysages, observables sur ce territoire, doit donc être compris en lien avec les affluents du Beuve et du Grusson.

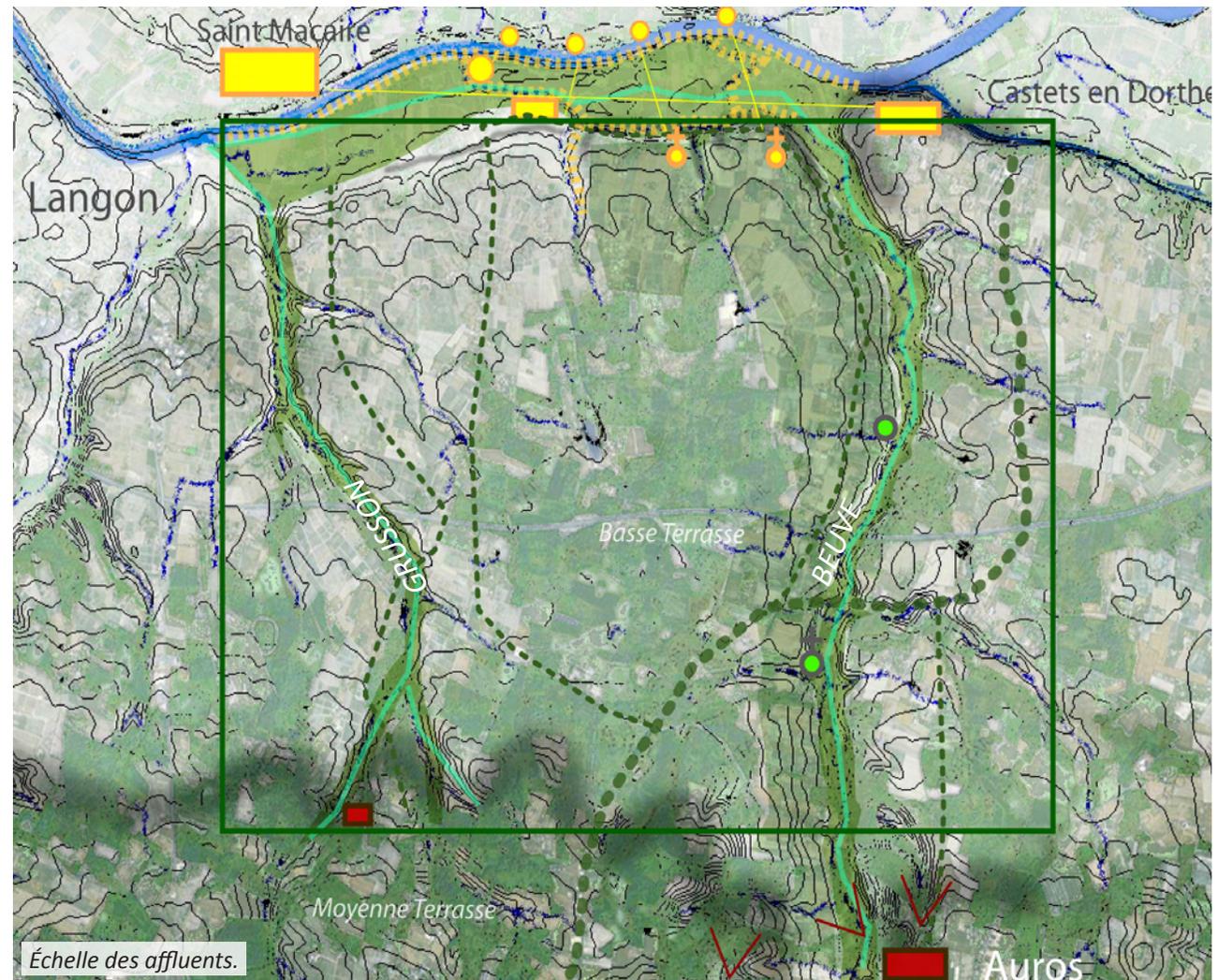
Pour bien affirmer cette diversité de paysage et de pratiques agricoles, les actions doivent s'inscrire dans un agencement du territoire ancré sur les affluents mais en liens avec le fleuve par un réseau de communication. Ces axes historiques ont perdu leur relation au fleuve suite à une urbanisation croissante, à des changements de pratiques et à l'autoroute A62. La volonté première est de remettre ces voies de communication en valeur dans une réflexion agricole, touristique et naturelle globale sur l'ensemble de ce territoire.

La stratégie sera de prendre en compte ces anciennes routes de désertes perpendiculaires à la Garonne pour une mise en avant du lien paysager entre le fleuve et ce territoire.

En parallèle, l'accessibilité aux affluents permettra de valoriser le caractère naturel particulier de ces affluents, ainsi que la valorisation des activités locales.

Un réseau devra se créer entre un cheminement pastoral en lien avec l'affluent, des filières courtes et les sites d'intérêt patrimonial et naturel de ces bassins versants.

Ces actions présentées sur les affluents du Beuve et du Grusson doivent être comprises et envisagées comme pouvant être applicables à d'autres cours d'eau.



Diversification des pratiques agricoles



Valorisation d'éléments patrimoniaux



Continuités écologiques des fonds de vallons



Chemins sur trame ancienne reliant la plaine alluviale à la moyenne terrasse

Réouvrir et valoriser les fonds de vallées

Contexte :



Le Beuve, un affluent inaccessible

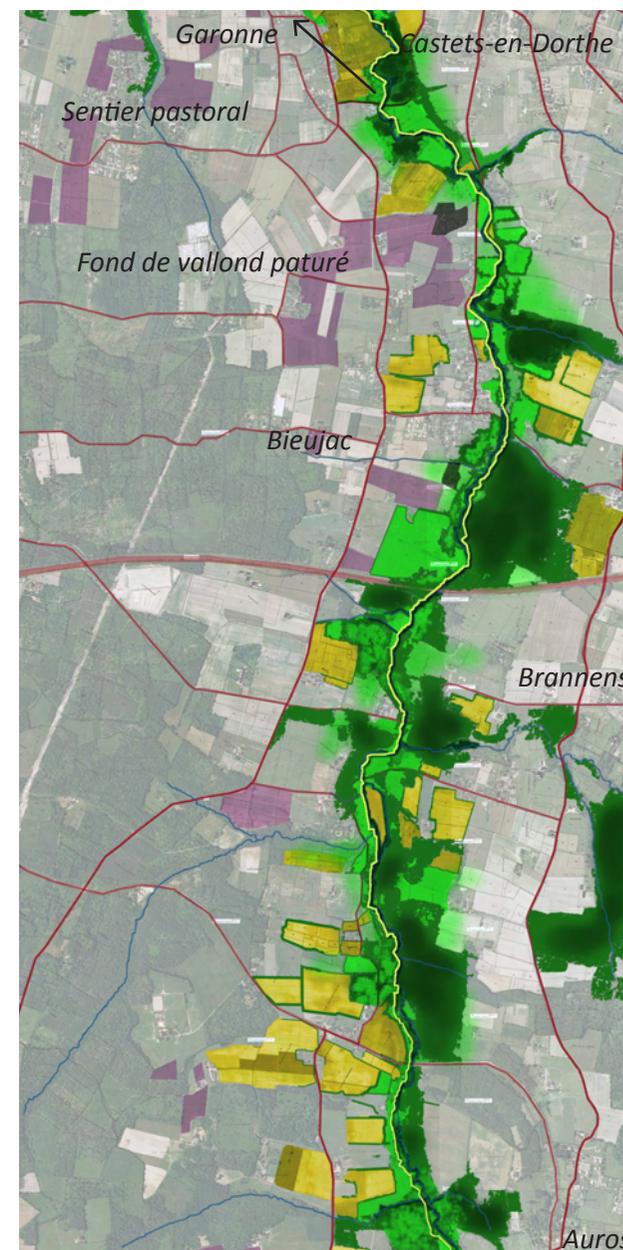
Le fond de vallée du Beuve combine intérêt écologique et pratique de l'élevage. Aujourd'hui, la pratique pastorale laisse progressivement la place aux boisements. Le Beuve est actuellement un ruisseau très peu accessible. Le classement du Beuve en zone NATURA 2000 offre un outil intéressant pour revaloriser le fond de vallée et la vallée dans son ensemble.

Objectifs 1 :

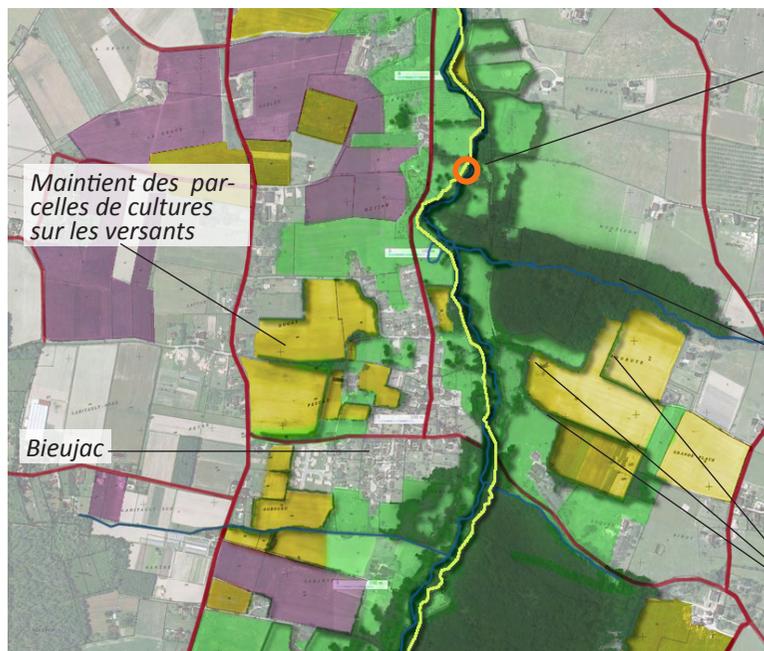
- Remettre en lien la Garonne et l'arrière-pays, en s'appuyant sur un réseau de liaisons douces
- Mise en valeur du patrimoine naturel et bâti, tout en valorisant la filière agricole
- Maintenir les couloirs écologiques et la qualité des habitats existant

Propositions :

- Créer un chemin pastoral qui affirme le lien entre Garonne et arrière-pays, tout en valorisant l'identité et les atouts du territoire
- Réinstaurer l'élevage dans les fonds de vallées et intégrer les exploitations agricoles (terres et bâtiments) dans un réseau d'informations sur les pratiques locales
- Valoriser la filière bois afin d'entretenir des ouvertures et des accès aux affluents
- Utiliser le smoulins comme élément support d'information et de communication sur l'affluent : La maison du Beuve
- Dégager et protéger certains couloirs écologiques et habitats du vison d'Europe et du toxostome en améliorant la perméabilité des ouvrages de transports pour permettre leurs déplacements mais également en veillant à la qualité de l'eau pour leur pérennité.



Mise en valeur du vallon du Beuve .



Maintien des parcelles de cultures sur les versants

Bieujac

Maison du Beuve
Centre de découverte et d'information sur les affluents

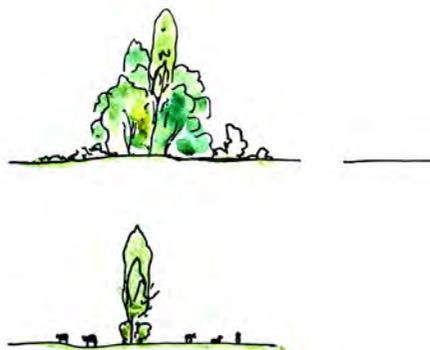
Préservation d'espaces naturels pour la qualité des habitats

Mise en place de haies bocagères pour la préservation de la qualité des habitats

Au niveau de Bieujac, un bourg qui s'ouvre sur le Beuve.



Les filières bois, bois énergie et bois raméal fragmenté
Des solutions pour un entretien des berges.



Entre découverte des pratiques agricoles et des espaces naturels, le chemin rural permet la découverte des fonds de vallées.



Création de la «Maison du Beuve» à Bieujac, un espace de rencontre pédagogique et de découverte du système des affluents et de NATURA 2000.

Outils :

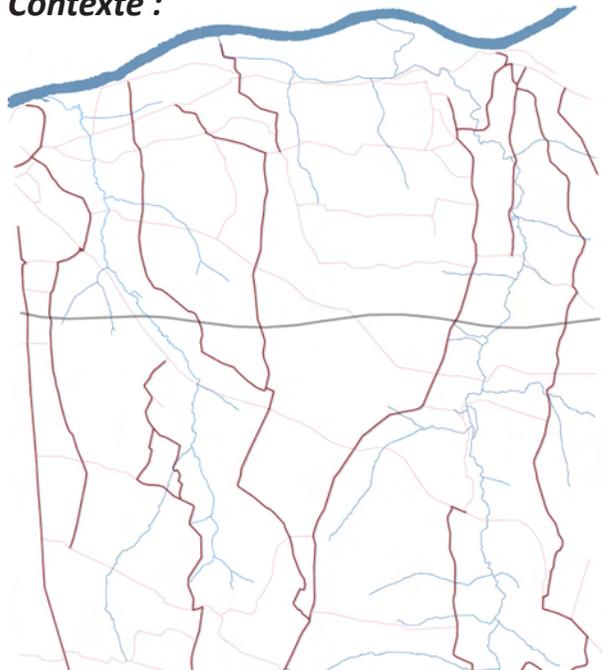
- PLU
- Charte agricole
- Contrat d'agriculture durable, CTE, MAE
- Filière bois
- DOCOB

Partenaires :

- Technicien rivière «projet»
- Syndicat mixte du beuve et de la bassane
- Agence de l'eau
- Natura 2000

Relier l'arrière-pays à la Garonne

Contexte :



Un réseau de voiries historiques en relation directe avec le fleuve.

Un nombre important de routes communales constitue des liens entre l'arrière pays et le fleuve. Ces axes de communication peuvent jouer un double rôle de desserte locale et de découverte de l'arrière pays.

Objectifs 1 :

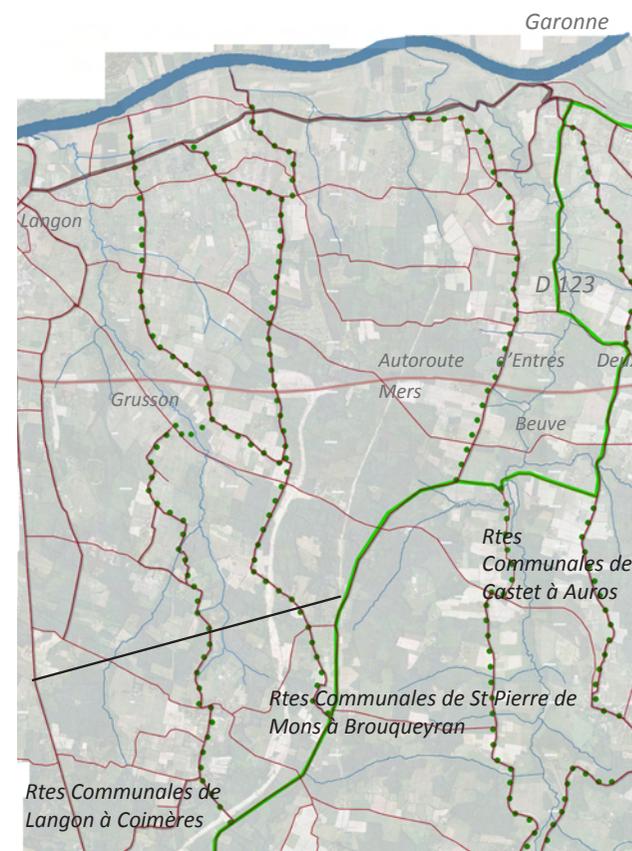
- Recoudre le réseau de liaisons mixtes (existant ou projeté) entre les différentes communautés de communes
- Remettre en lien la Garonne et l'arrière-pays en valorisant les axes historiques dans une réflexion touristique et de déplacements inter-urbains sur de courtes distances en s'appuyant sur l'identité et les atouts du territoire
- Initier le développement touristique à partir de la voie verte (porte d'entrée du territoire et pôle d'attraction touristique)

Propositions :

- Mise en place d'un réseau de vélo-route dans la continuité des aménagements déjà prévus entre Castillon de Castet et Bazas qui se raccroche à la Garonne
- Valoriser les sites touristiques proches de la vélo route par une signalisation commune à tout l'itinéraire (panneau, palette végétale)
- Aménager des équipements de stationnement de courte et de moyenne durée

Outils :

- Etude du projet Vélo Route de la cdc du Pays d'Auros
- SCOT



Le projet vélo-route, liaison entre la voie verte de Castet et Bazas, initié par la cdc d'Auros.



Koelreuteria paniculata



Malus domestica



Malus floribunda



Pyrus communis



Prunus padus



Acer campestre

Palette végétale, Petits arbres d'alignements horticoles.



Vue depuis la Vélo-Route :
Ouverture sur le vallon du Beuve
qui permet d'apercevoir la rive
droite de la Garonne.

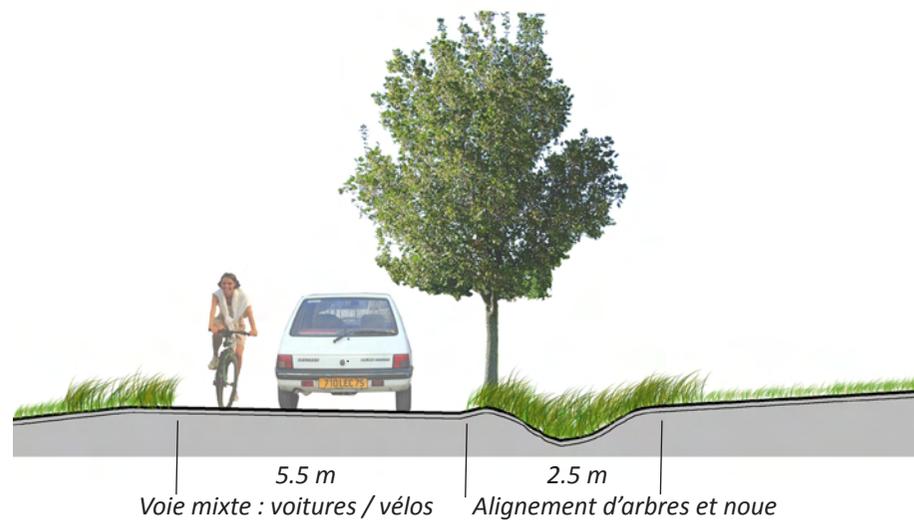


Vue sur les coteaux de la rive droite de la Garonne

La vélo-route entre Coimères et l'autoroute des Deux-Mers.

Partenaires :

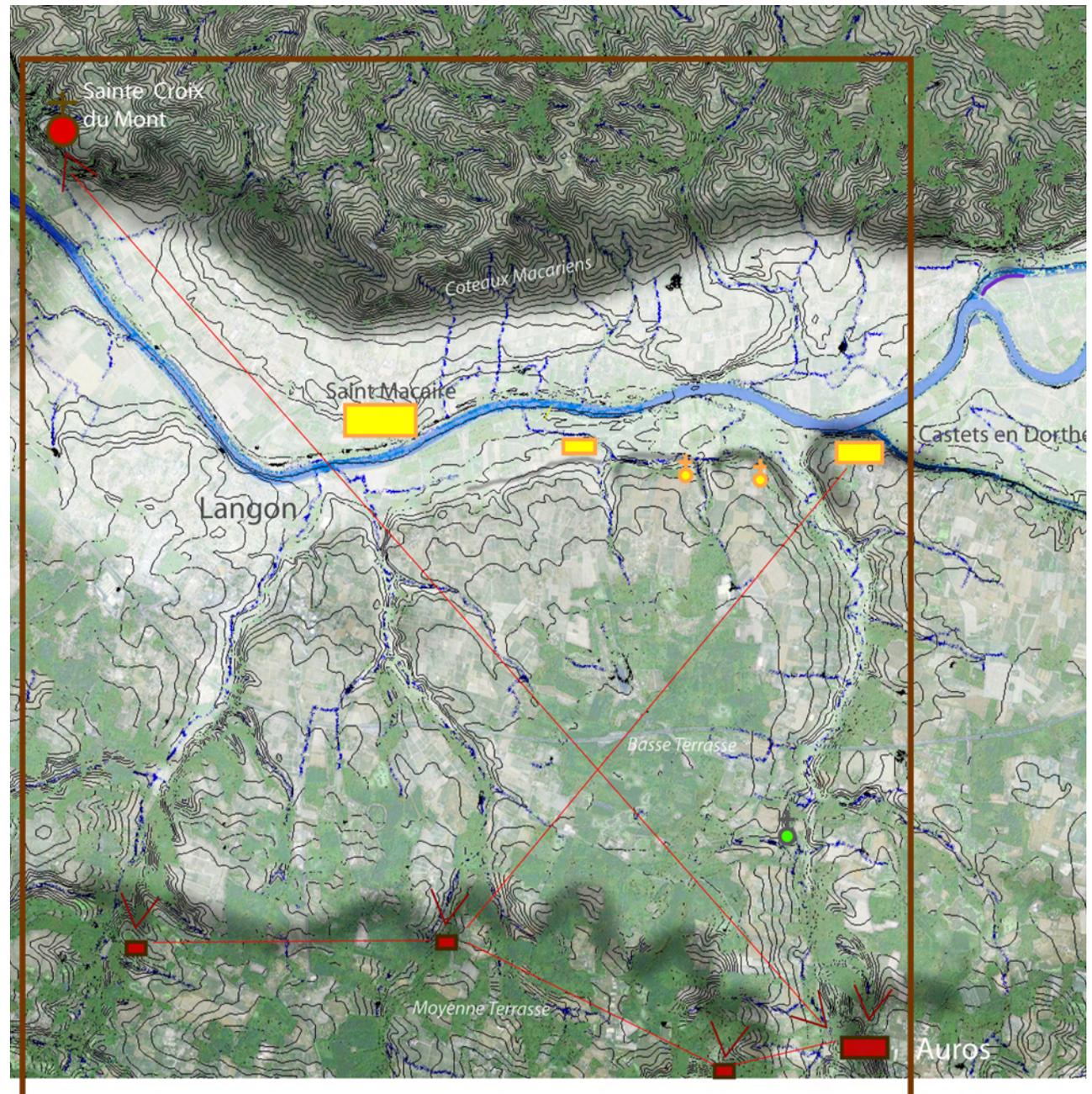
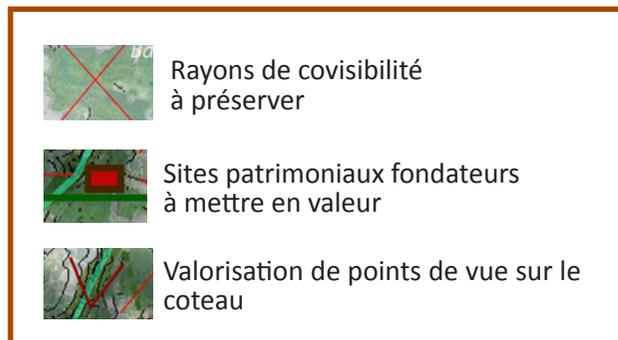
- Conseil Général
- Conseil régional
- Communautés de communes les noms!!!!!!
- Agglomeration



Stratégie locale à l'échelle de la vallée

Jouant d'un emboîtement d'échelles, les paysages du fleuve et de sa vallée, sont plus délicats à rendre depuis le lointain. Agissant comme une arrière scène du paysage fluvial, ce territoire, est le point de basculement entre le fleuve et les hautes landes. Comme énoncée précédemment, l'organisation du territoire, qui était anciennement tournée vers la Garonne, n'est pas actuellement clairement perçue par les populations locales et touristiques. Les villages implantés sur la deuxième terrasse, détiennent une situation clés vis-à-vis de la vallée de la Garonne. Bien qu'éloignés de cette dernière, ils sont, à l'instar des villes façades de la rive droite, de véritables promontoires sur la Garonne. Dans ce sens, les actions devront s'inscrire dans une valorisation de ces liens entre fleuve et arrière pays, dans une prise en compte de ces positions belvédères. Dans un premier temps en affirmant les covisibilités, et dans un second temps en abordant l'urbanisation dans un respect de ces liens visuels avec le paysage.

Echelle de la vallée toute entière.



Réaffirmer les points d'entrées sur la vallée de la Garonne

Contexte :



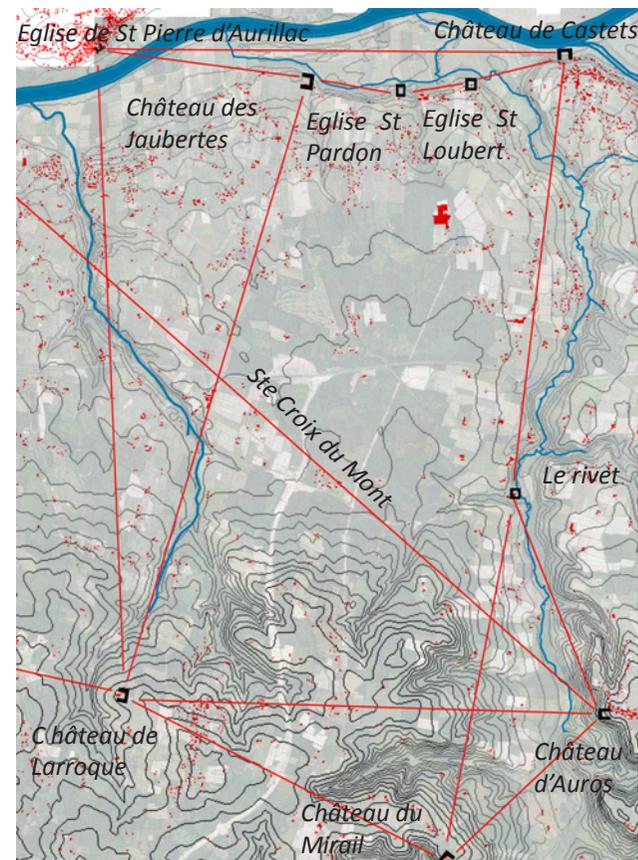
Les larges vues sur l'ensemble de la vallée s'offrant depuis les moyennes terrasses de la Garonne sont le plus souvent associées à des places fortes ou à des bourgs. Ces sites sont des portes d'entrées sur la vallée mais ne sont plus actuellement perçues comme telles.

Objectifs 1 :

- Valoriser les relations existantes entre la vallée de la Garonne et l'arrière- pays en s'appuyant sur des points de vues ponctuels en direction du fleuve et en affirmant les covisibilités entre les éléments patrimoniaux (châteaux médiévaux, église...)

Propositions :

- Aménager les arrières de l'église auros en orientant l'aménagement sur la vue en direction de ste croix du mont
- Penser une gestion globale des espaces boisés et des parcelles agricoles jouant sur les rayons de covisibilités
- Mettre en place des aires de stationnements à courte et moyenne durée mettant en lien les châteaux médiévaux et leur relation à la garonne
- Appuyer ces points de covisibilités par une charte signalétique et de mobilier communs aux bourgs concernés.



Carte des axes de covisibilité.

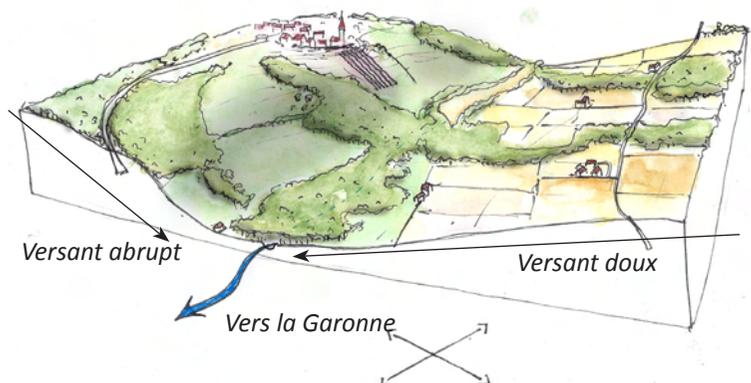


Coupe entre le château d'Auros et Ste croix du Mont.

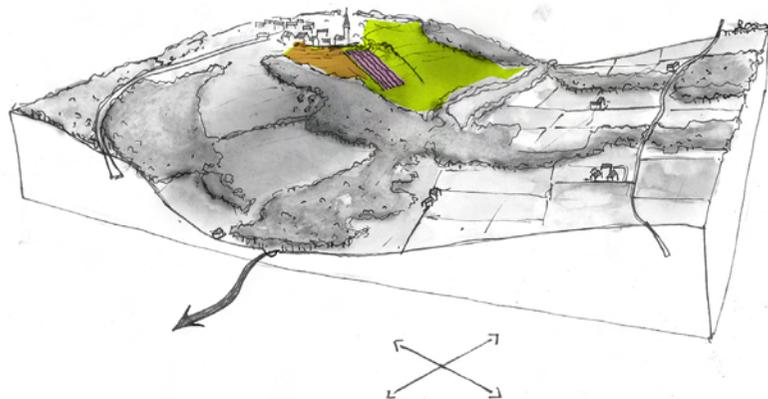
Outils :

- SCOT
- PLU

Auros en situation surélevée, s'inscrit sur la vallée du Beuve comme un village promontoire.



La vallée du Beuve est une vallée dissymétrique qui présente des pâturages et forêts sur le versant abrupt et des champs cultivés sur le versant doux



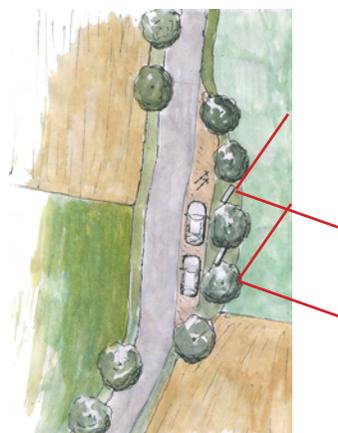
L'entretien de parcelles startégiques permettrait de valoriser et maintenir certains points de vues à la fois sur la Garonne et sur le patrimoine bâti (châteaux, églises, abbaye)

Partenaires :

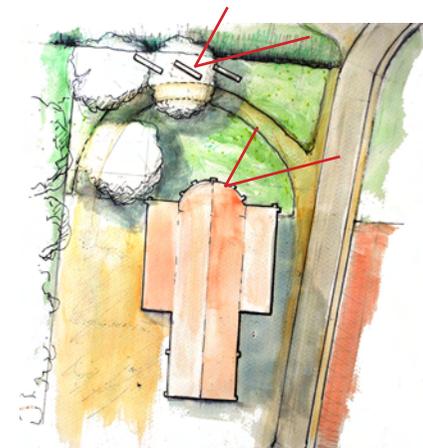
- Conseil Général
- Mairie



Depuis l'arrière de l'église d'Auros, un espace public comme porte d'entrée sur la vallée.



Aux abords du château du Mirail à Brouqueyran, aménagement d'aires de stationnement.



Aménagement de l'espace public derrière l'église d'Auros.

Composer l'extension des bourgs face à la vallée de la Garonne : Auros, une des porte de la vallée

Contexte :



Les vues sur la rive droite de la Garonne depuis le centre d'Auros.

Auros s'inscrit dans la vallée du Beuve comme un village promontoire. Des vues se dégagent depuis le bourg permettant de retisser des liens entre arrière pays et Garonne. Aujourd'hui oubliés ces axes de visibilité sont une opportunité par le biais d'une extension urbaine de relier Garonne et arrière-pays.

Objectifs :

- Valoriser les relations existantes entre la vallée de la Garonne et le village d'Auros en s'appuyant sur des points de vues ponctuels en direction du fleuve
- Valoriser la situation de belvédère du bourg en prenant en compte le relief de la vallée

Propositions :

- Contrôler l'extension urbaine, à la fois sur l'ensemble du village, par rapport à sa situation de belvédère mais également à des échelles plus locales en contrôlant l'implantation et l'orientation du parcellaire
- Encourager des aménagements d'intérêts collectifs qui permettent d'entretenir les parcelles qui s'inscrivent dans les axes de visibilité valorisant ainsi les vues en direction de la vallée de la Garonne
- Penser une gestion globale des espaces boisés et des parcelles agricoles s'inscrivant sur axes de visibilité



Espace central du quartier qui offre une vue sur les coteaux et qui peut être un lieu d'implantation de jardins partagés, d'espaces publics structurants, de lieux collectifs ...



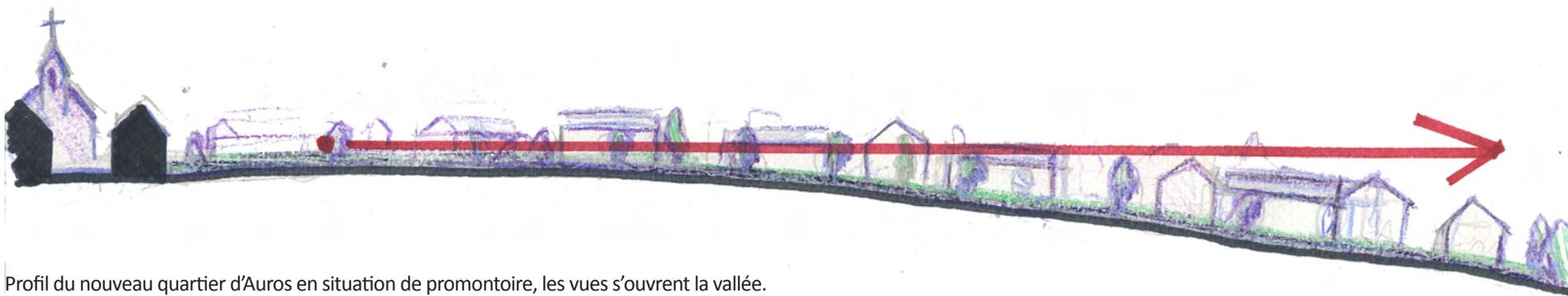
Proposition d'un principe d'extension du bourg d'Auros dégageant axe et valorisant de larges vues sur les coteaux de la Garonne.



Habitat mitoyen dont l'implantation assure une perméabilité des vues.



Vue centrale sur les coteaux.



Profil du nouveau quartier d'Auros en situation de promontoire, les vues s'ouvrent la vallée.

Partenaires :

- Conseil Général
- Mairie
- CAUE
- Associations locales

Outils :

- PLU
- SCOT
- EBC

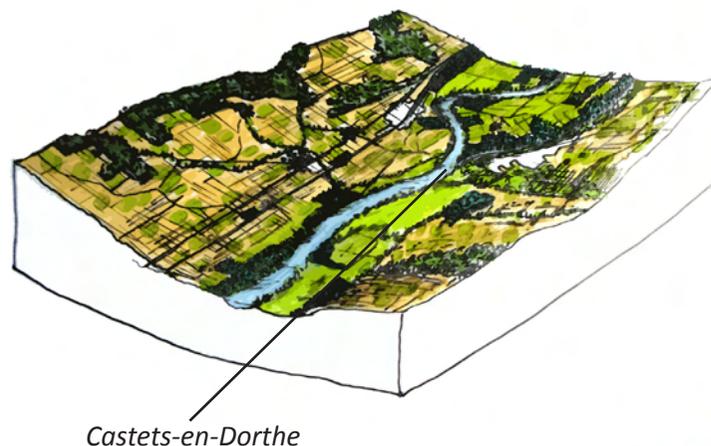
Une île entre canal et Garonne, développer les richesses d'un territoire endigué

Les relations entre la Garonne et son territoire sont d'ordre culturelles, physiques et usuelles. De cette étude s'est distinguée un territoire d'Entre Deux se distinguant du reste du territoire par sa manière de vivre la Garonne et son paysage singulier. Il est délimité au Nord par les coteaux calcaires, et au Sud par le canal latéral à la Garonne. Bénéficiant des alluvions de la Garonne, cet Entre Deux profite d'une agriculture riche et diversifiée. Agriculture de type maraîchère et céréalière.

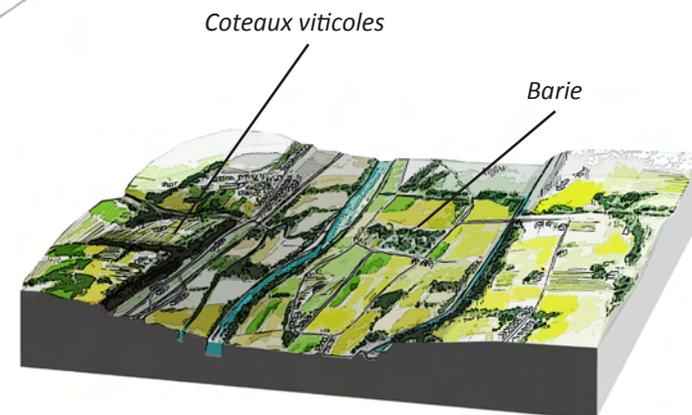
1. A la découverte de l'identité de l'île

1.1 La Garonne en limite Nord

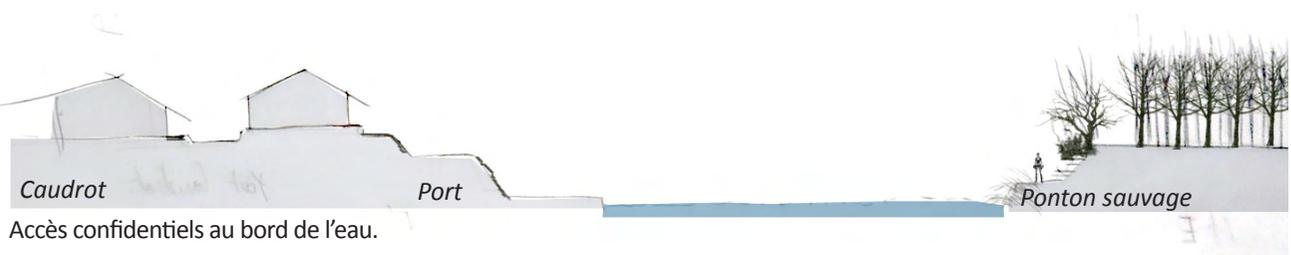
La Garonne est une véritable limite physique, peu de traversées sont possible, isolant l'île. Ce phénomène est accentué par le réseau de digues qui restreint les contacts avec le fleuve (Floudès). Cependant, certains lieux entretiennent une relation intime avec la Garonne comme à Caudrot avec la pêche de loisirs. Ailleurs, la relation avec la Garonne est productive, liée à la populiculture qui tend à se substituer à une ripisylve déjà dégradée. Cette question des peupleraies est une problématique importante car le systématisme de leur implantation tend à uniformiser le paysage au bord du fleuve.



L'embouchure du canal latéral à la Garonne à Castets-en-Dorthe: Emergence de l'Entre Deux.



Le coeur de l'île de Barie, un fond de vallée aux cultures diversifiées.



Relation productive en bord de Garonne, ripisylve substituée par les peupleraies.

1.2 Le canal en limite Sud

Le canal offre de nombreux accès vers l'île, ce sont autant d'opportunités pour entrer et la découvrir. Patrimoine reconnu, le canal offre de multiples aménagements touristiques le rendant attractif et autonome du reste du territoire.



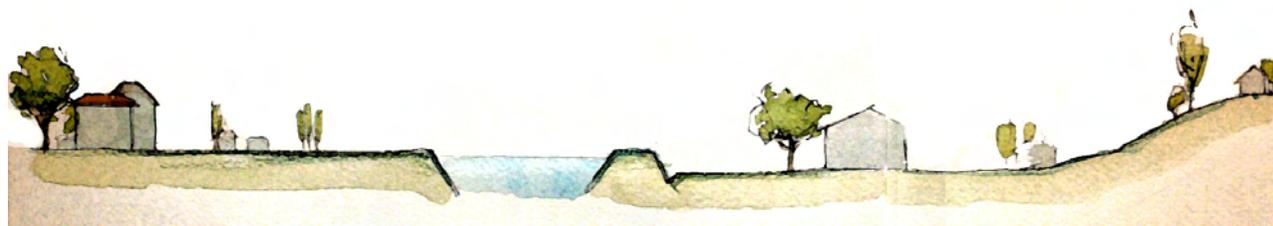
Le canal bordé de Platanes et des coteaux, paysage fermé au niveau de Mazerac.

1.3- La spécificité de vivre sur l'île

L'île est soumise aux inondations de la Garonne. Pour s'en protéger un réseau de digues s'organise en 2 casiers. L'entrée préférentielle de l'eau en période de fortes crues s'effectue depuis l'aval au lieu-dit Loulouma pour inonder le casier de Barie. Dans un second temps, l'eau se déverse par un passe trop-plein à Floujadès et à Barie pour remplir le casier de La Réole. Le bâti s'est adapté à cette contrainte par la construction de murets et de surélévation. Ce patrimoine bâti hors d'eau participe à l'identité de l'île.



Digue bétonnée et jardins au Rouergue Échelle des crues



Le canal au paysage ouvert au niveau de Loupiac de La Réole.

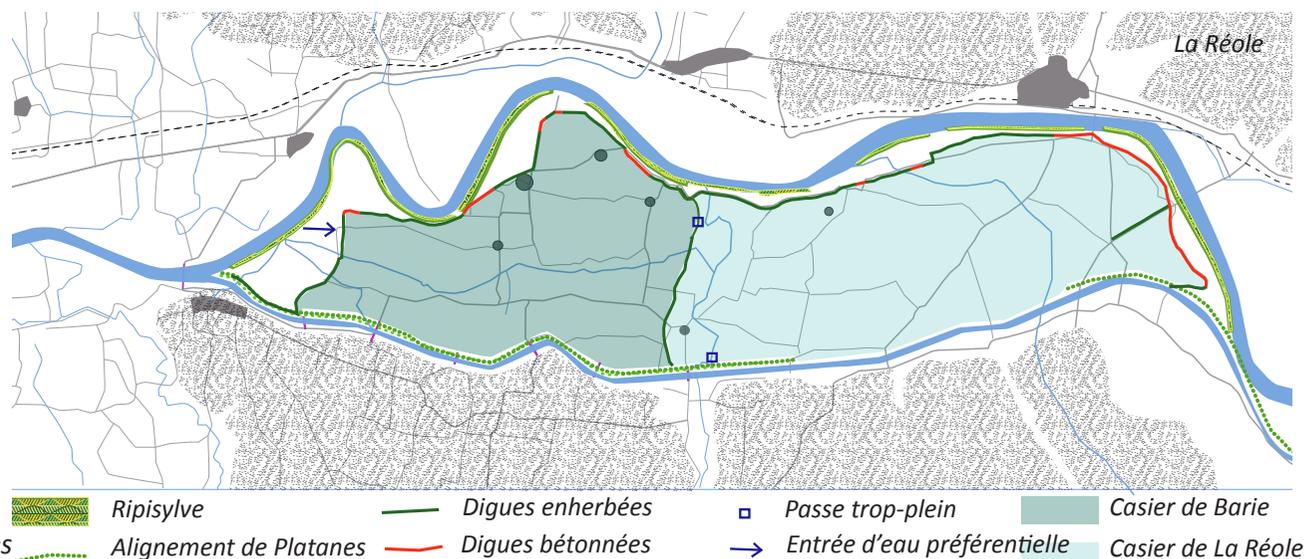


La Pacheyre, le canal à la végétation dense.



Écluse de Berguey, le canal au paysage ouvert.

Un territoire soumis aux inondations protégé par un réseau de digues

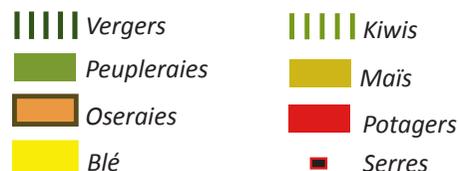
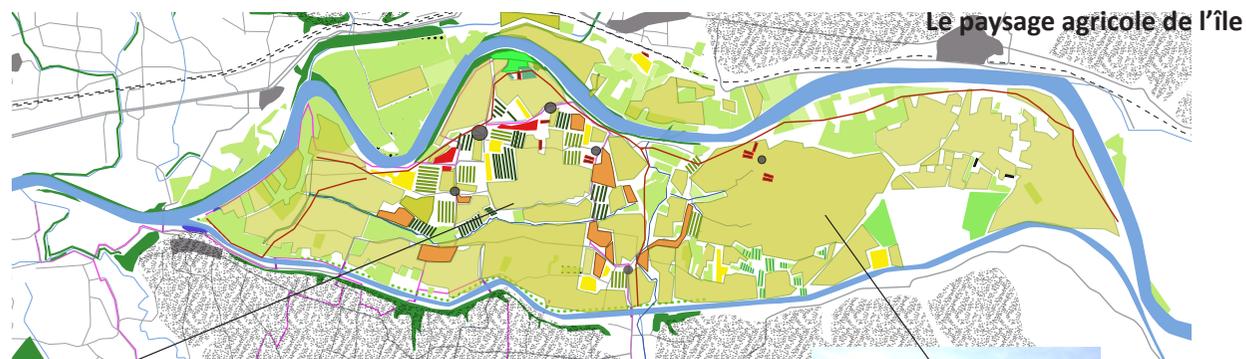


1.4 Les deux paysages agricoles de l'île

L'île se distingue par une identité agricole à deux faciès. L'un est maraîcher et composé d'une polyculture de Noyers, Kiwis, Osier et Maraîchage, autour de Barie et Bassanne, correspondant à la « Garonne maraîchère ». L'autre se caractérise par de grands paysages ouverts de Maïsiculture et de fermes dispersées au Sud de la Réole, la « Garonne céréalière ».



Noyers, Osier et Maraîchage dans la « Garonne maraîchère »



Maïs dans la « Garonne céréalière »

1.5 Les sept manières de vivre la Garonne sur l'île

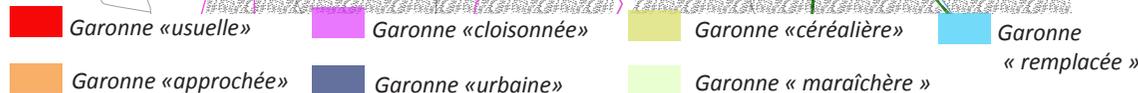
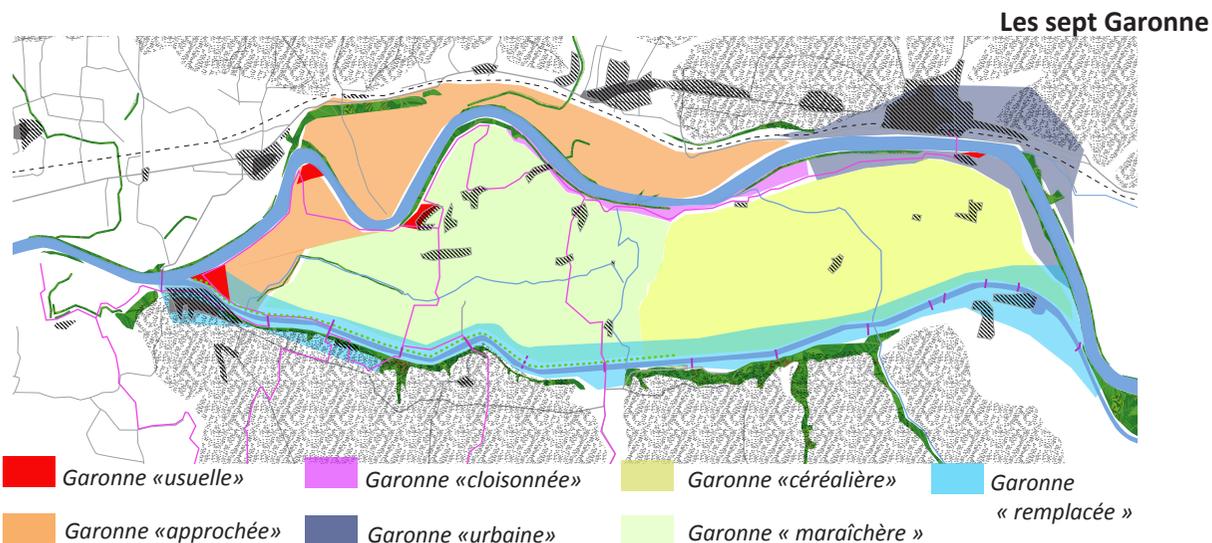
Les pratiques qui s'exercent sur l'île font appel au caractère « nourricier » du fleuve. Ici, les eaux se mêlent et tissent des liens singuliers avec la Garonne.

1. La « Garonne au fil de l'eau » :

- « Garonne usuelle », aménagements ponctuels sur berges
- « Garonne approchée », berges accessibles et productives
- « Garonne cloisonnée » perte du contact visuel et physique
- « Garonne urbaine » liée à la Réole

2. La « Garonne nourricière » :

- « Garonne céréalière » paysage ouvert de grandes cultures et d'habitat dispersé
- « Garonne maraîchère » mosaïque de culture, spécificité de l'île
- « Garonne remplacée » : le Canal éclipse le fleuve par ses aménagements touristiques (voies vertes, haltes nautiques) et ses pratiques.



L'analyse du territoire montre sa spécificité de part son insularité et son agriculture singulière. Le paysage qui en résulte est en constante évolution.

2. Comment conforter le caractère nourricier de l'île et retisser des liens avec la Garonne ?

Volonté de créer une île jardin, nourricière, productrice des ressources agricoles pour le reste du territoire. Faire découvrir et mettre en valeur son paysage singulier, ses berges, ses milieux naturels et son patrimoine bâti.

Une île nourricière :

Actuellement on observe une homogénéisation du paysage agricole causé par l'extension de la maïsiculture et de la populiculture.

> Comment maintenir et étendre la polyculture à partir des bourgs de Barie et Floudès ?

Une île d'agrément :

Le fleuve est ressenti dans l'ensemble de l'île, mais les accès aux berges sont limités du fait de l'existence de nombreuses barrières physiques et visuelles : digues et peupleraies. Les bords de Garonne ont un grand intérêt paysager et écologique. Cependant la ripisylve de la Garonne tend à être remplacée par des peupleraies. Ce qui induit une monotonie du paysage, du fait du systématisme de leur plantation et une faible diversité écologique.

> Comment aménager les berges de Garonne pour rétablir et accueillir de nouvelles pratiques ?

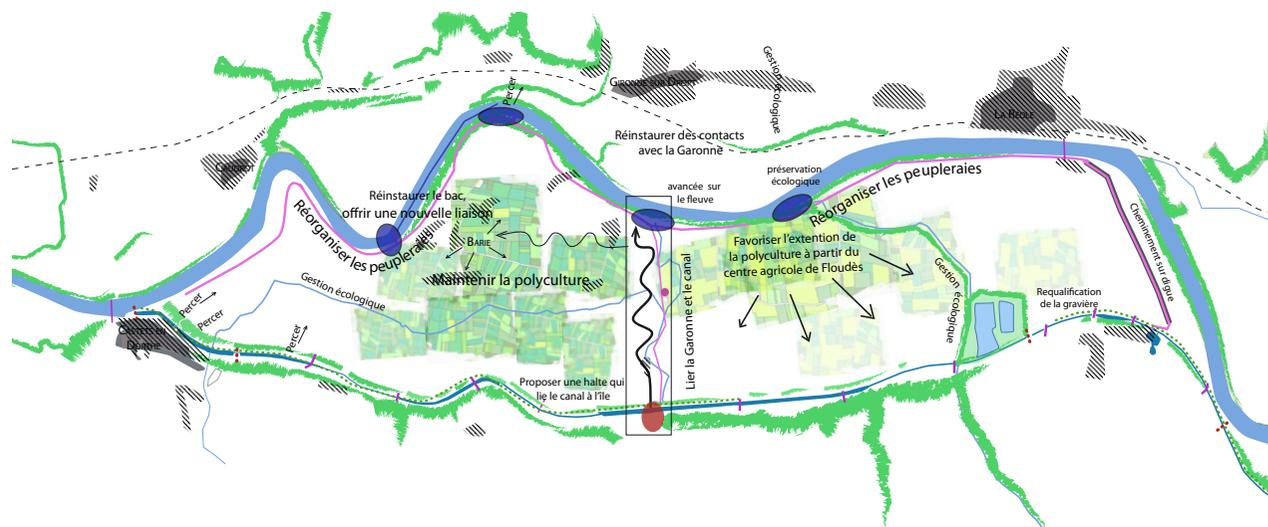
> Comment associer ces aménagements à une préservation du patrimoine naturel et bâti ?

> Comment transformer une barrière (digues) en un lien vers la Garonne ?

Les limites physiques de l'île (Garonne et Canal) induisent une lecture linéaire du paysage. Pourtant,

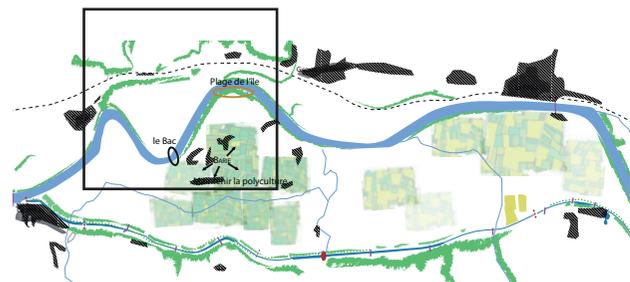
des cours d'eau tels que la Bassanne et la Gaule traversent l'île et relient le Canal à la Garonne.

> La Bassanne et La Gaule, trait d'union entre Canal et Garonne ?



Valoriser le paysage de polyculture de barie

Contexte :



Barie au coeur d'un paysage de polyculture

Barie est un pôle habité majeur de l'île. Dans des paysages caractérisés par la forte présence de jardins potager et d'une polyculture. La qualité des paysages de Barie repose sur cette diversité de cultures.

Comment faire de Barie un exemple en terme de diversité agricole, et mettre en avant son rôle moteur dans l'île?

Objectifs :

- Valoriser et identifier la production de l'île
- Maintenir le paysage de polyculture
- Encourager le développement de la polyculture
- Retrouver un lien usuel et physique avec la Garonne

PROPOSITION 1: CRÉER UN LABEL «LES JARDINS DE L'ÎLE»,

Renforcer le rôle nourricier de l'île dans le territoire et assurer ainsi une renommée par l'identification des productions de l'île.

Reconnaître la spécificité de la production de l'île, ainsi que la qualité de ses paysages en lien avec sa diversité agricole. Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement, afin de ne pas dégrader les paysages et l'écologie de l'île. Mettre en oeuvre des Mesures Agro Environnementales (MAE).

PROPOSITION 2: MISE EN PLACE D'UN GROUPE D'INTERÊT ÉCONOMIQUE (GIE),

Rassembler les agriculteurs de l'île sous la même bannière afin d'assurer la rentabilité de leurs exploitations. Cette structure permettrait la collecte et la commercialisation de certaines productions, tout en favorisant le développement de nouvelles cultures en lien avec la demande locale.

Favoriser un circuit court de distribution de la production, via des AMAP.

PROPOSITION 3: INCITER À L'INSTALLATION DE JEUNES AGRICULTEURS SUR L'ÎLE,

«Terres de liens», les terres sans successeurs pourraient être transmises à de jeunes agriculteurs pratiquant de la polyculture.

PROPOSITION 4: GESTION ÉCOLOGIQUE DE LA RIPISYLVE DE LA BASSANNE

référence à la fiche thématique de la ripisylve

Outils :

- LABEL «les jardins de l'île»
- Groupe d'Intérêt économique
- MAE couplé avec les AMAP
- «Terre de liens»

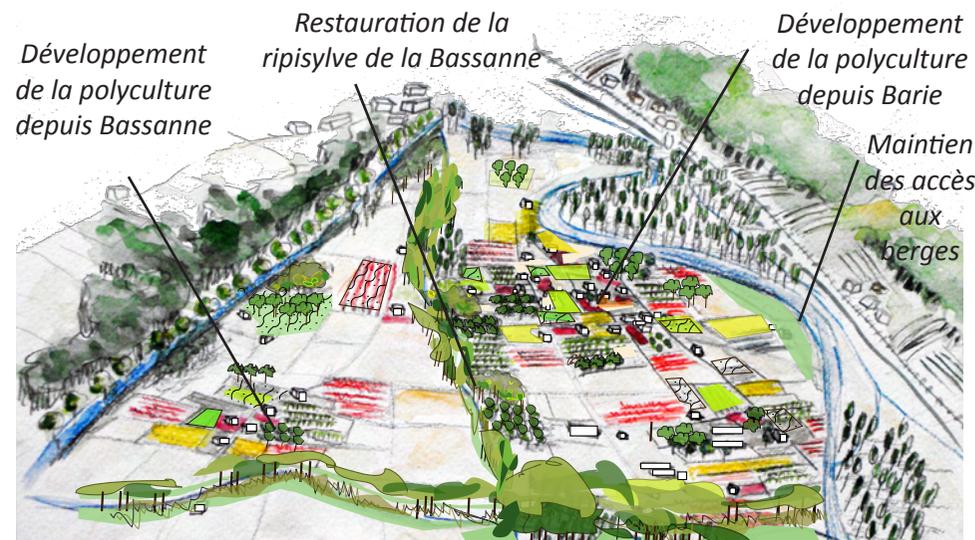


Scénarii d'évolutions et propositions d'actions en faveur du paysage de Barie

Deux bourgs Barie, Bassanne, autour desquels s'organisent une polyculture.
La Bassanne, privée de sa ripisylve, quand elle traverse les champs.



État des lieux du paysage de Barie sans intervention, développement d'un paysage de monoculture au détriment de la polyculture



État prospectif du paysage de Barie, en mettant en oeuvre une stratégie paysagère

Partenaires :

- Agriculteurs
- Communauté de communes d'Auros
- Natura 2000

PROPOSITION 5: RÉHABILITATION DU BÂTI EXISTANT EN RESPECT AVEC L'IDENTITÉ DE L'ÎLE

Préserver et restaurer le patrimoine bâti (maisons de maître) et agricole (séchoirs à tabac) de l'île. Prévoir une clause à cet effet dans le PPRI.



Maison de maître



Pilotis



Séchoir à tabac en bois

PROPOSITION 4: RESTAURER LE BAC DE PETIT THOMAS,

Offrir un nouveau moyen d'accès à l'île, et proposer une nouvelle approche de découverte de l'île, par La Garonne.

Relier la halte fluviale de Petit Thomas à la maison d'écluseur à Caudrot (référence aux fiches du goupe du Réolais).



Régénération du bac de Petit Thomas



PROPOSITION 5: AMÉNAGER LA PLAGE EN CONTRE BAS DE «L'ÎLE»,

celle-ci offre un contact direct et privilégié avec la Garonne à valoriser. Valoriser la plage permettrait de restaurer des usages à la Garonne tels que la pêche et la baignade. Les accès aux berges pourraient être conservés en maintenant le paysage ouvert par le pâturage, comme c'est le cas actuellement. En plus d'offrir une gestion durable des berges, cette production bovine de lait ou viande pourrait elle aussi bénéficier du LABEL «les jardins de l'île». L'aménagement d'un sentier n'est pas incompatible avec la présence des parcs bovins et ovins grâce à la réalisation de franchissements adéquats (passages à clôture, passages canadiens).



ref «Kissing gate» en Angleterre

PROPOSITION 6: CRÉER UN CHEMINEMENT «AU PLUS PRÈS DE LA GARONNE»,

depuis Barie, jusqu'au parcours sportif, à la confluence du canal et de la Garonne à Castets-en-Dorthe. La halte nautique de Castets devient ainsi par le biais de ce cheminement une entrée vers l'île.

Parallèlement à la création de ce chemin, il sera nécessaire de gérer écologiquement les peupleraies en bord de Garonne (réf Fiche thématique de la valorisation et gestion du patrimoine naturel).

OUTILS:

- Cahier de gestion des berges
- Sentier de découverte des «paysages de l'île»
- Charte ou fiche de sensibilisation de préservation et restauration du patrimoine bâti de l'île



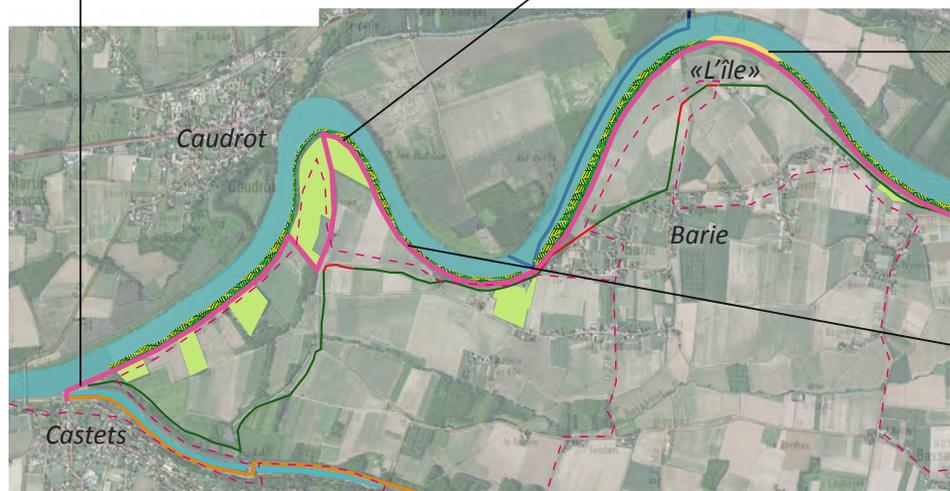
Faire passer le sentier à travers les différents paysages de l'île :

depuis L'embouchure du Canal à Castets- en- Dorthe Cheminement intime entre ripisylve et peupleraies



Instaurer une bande enherbée de 5m en bord de Garonne, gérer le sentier par le pâturage

Conserver et aménager des accès à la plage de «l'île», par une gestion différenciée des berges (pâturage)



- Ripisylve
- Peupleraies
- Chemin existant
- Voie verte
- Sentier de découverte
- Navigation

Aménagement du sentier de découverte des «paysages de l'île»

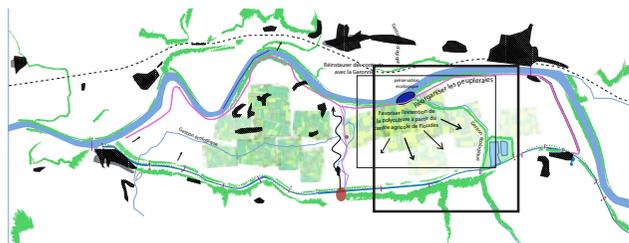
Instauration d'une bande enherbée de 5m entre le champ et les berges de Garonne. En plus d'offrir une promenade en bord de Garonne, la bande enherbée retiens les intrants issus des champs en amont



Bande enherbée 5m

Floudès: créer un centre de développement agricole diversifié

Contexte :



Floudès une polyculture en devenir

À l'Est de la Bassanne, l'île se caractérise par un paysage ouvert encadré par l'horizon boisé des peupliers de bord de Garonne. Le maïs est la culture principale. Ces paysages présentent des qualités intéressantes par les contrastes offerts, entre ouvertures visuelles d'un côté et l'impression de confinement dans les peupleraies. Ils sont cependant parfois monotones. La présence de jardins familiaux est la preuve d'une demande d'espaces agricoles diversifiés.

Avec un habitat essentiellement isolé, Floudès est un des principaux bourgs de l'île. C'est le seul présentant une importante activité maraîchère entre les grandes étendues de peupleraies et de maïsiculture dans la Garonne céréalière. La qualité et les potentiels agronomiques de ses sols alluvionnaires font de Floudès et de l'île en général, des lieux particulièrement propices pour y développer une polyculture.

Objectifs :

- Diversifier la production agricole et sylvicole de la Garonne céréalière
- Favoriser le développement de la polyculture à partir d'un centre agricole

PROPOSITION 1 : CRÉATION D'UN CENTRE AGRICOLE DANS LE BOURG DE FLOUDÈS

Faire de Floudès un centre d'expansion de nouvelles cultures sur l'ensemble de l'île céréalière. Maraîchage: Pommes de terre, asperges, salades, tomates et arboriculture en associant cultures et vergers.

PROPOSITION 2:

AIDER L'INSTALLATION DE JEUNES AGRICULTEURS ET LE DÉVELOPPEMENT DE PETITES EXPLOITATIONS. Favoriser la location des terres non cultivées de la commune par les petites exploitations et les jeunes agriculteurs. Pour une diversification agricole et paysagère de la plaine.

Outils :

- association « Terres de lien » : Structure associative visant le rachat et la mise à disposition de terres (www.terredeliens.org)
- Label « jardins de l'île » (cf. Fiche: « valoriser le paysage de polyculture de Barie »)
- Charte de sensibilisation et d'information pour la populiculture
- MAET / AMAP

Etat actuel : grandes cultures et peupleraies entre Floudès et la Réole. Un paysage ouvert, peu diversifié.



Floudès



La Réole

Proposition: Développement du maraîchage et de l'arboriculture à partir de Floudès.



Proposition 3 : Valoriser et diversifier les productions agricoles et les ambiances paysagères en combinant peupleraies et cultures associées.

Il s'agit soit d'une agroforesterie par l'association d'arbres et de culture, soit d'un sylvopastoralisme si les peupleraies accueillent un herbage pâturé à leur pied. Le développement d'une strate arbustive en bords de Garonne participe à la diversification des ambiances paysagères ainsi qu'au bon fonctionnement écologique des ripisylves.



Paturage sous peupleraie

Bande de prairie

Champ de Maïs

Diversification des cultures par l'agroforesterie

PROPOSITION 4 : METTRE EN PLACE UNE BANDE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE

Traiter la limite entre les cultures et les parcelles de peupliers par la mise en place d'une bande de 5 à 10 mètres de large de prairies fleuries pour une transition paysagère et écologique de qualité.

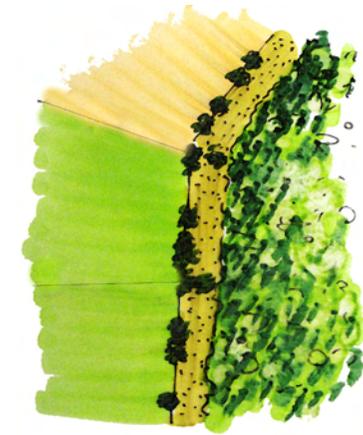
Partenaires :

- Agriculteurs / sylviculteurs
- Voies Navigables de France
- Communes

Mise en place de bandes enherbées



Etat actuel : les cultures sont en relation directe avec les peupleraies sans aucune transition ni prairie ni bandes végétales.



Proposition d'installation d'une bande de prairie permettant une transition d'intérêt écologique, mais aussi paysagère, diversifiant le contact entre les parcelles cultivées et les parcelles sylvicoles. Elle peut également permettre le passage de promeneurs.

Floudès: préserver une approche écologique de la garonne

Les bords de la Garonne sont aujourd'hui préservés, la ripisylve y est dense et la présence d'une île végétalisée de grande taille permet un contact privilégié à l'eau dans un cadre paysager et écologique d'une grande richesse. Cependant la Garonne est peu accessible, les accès sont essentiellement privés, ils sont peu entretenus et les parcelles ont tendance à se fermer. Les peupleraies sont aussi présentes en bord de Garonne apportant une diversité d'ambiance dans les trajets qui mènent au fleuve.

PROPOSITION 1 : AMÉNAGER UN CHEMINEMENT EN BORD DE GARONNE RELIANT LE CENTRE NAUTIQUE DE FONTET À CASTETS-EN-DORTHE

Relier le bourg de Floudès aux cheminements créés en bord de Garonne afin de permettre un accès à la plage, lieu de contact et d'usages privilégiés avec le fleuve.

PROPOSITION 2 : GÉRER ET AMÉNAGER DES ACCÈS A LA PLAGE

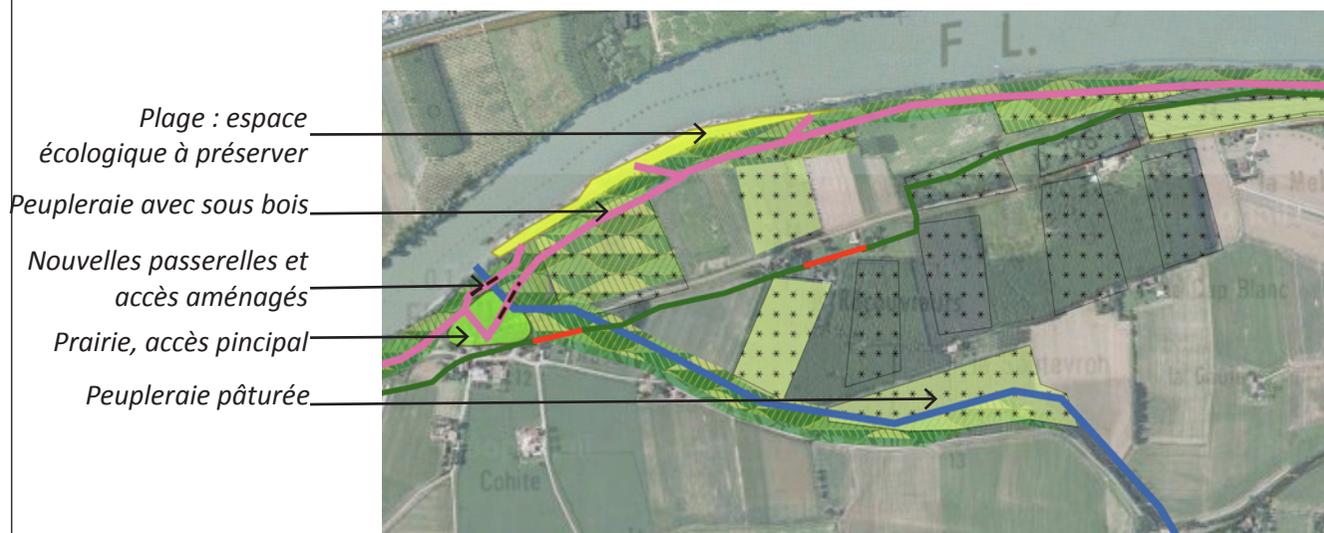
Gestion et aménagements de sentiers menant à la plage et traversant la ripisylve : entretien, fauchage, mise en place d'une signalétique et d'une passerelle traversant la Gaule.

Objectifs :

- Réinstaurer des usages et pratiques avec la Garonne
- Gérer et préserver un espace écologique tout en permettant son accessibilité



Gestion écologique de l'île à Floudès.



Favoriser des contacts proches à une Garonne «naturelle» à partir du bourg de Floudès



Proposition 3 : Mettre en œuvre une gestion écologique de la ripisylve, de la peupleraie de bords d'eau et de la plage.

Favoriser la présence d'une strate arbustive et d'un mégaphorbiaie sous les peupleraies afin de diversifier les milieux en bord de Garonne et les associer à une ripisylve développée. Préserver les ripisylves, les boisements et prairies de bord de Garonne pour créer une continuité végétale, vecteur des déplacements de la faune. Offrir une diversité de conditions de vie favorable à la biodiversité aquatique et terrestre. (Cf fiche: « valorisation et gestion du patrimoine naturel »)



Traversée actuelle, une planche



Aménagement d'une passerelle pour traverser la Gaule au coeur de la ripisylve afin de rejoindre l'île.



Gestion et préservation d'une prairie humide ouverte, accès principal à la plage à partir du bourg de Floudès



Floudès et ses nouveaux contacts avec le fleuve



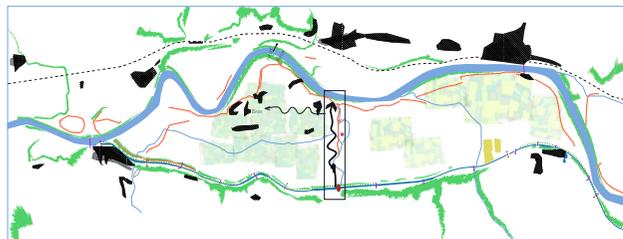
Gestion des accès à la plage, fauchage et mise en place d'une signalétique.

Partenaires :

- Communes / Sylviculteurs/ Agriculteurs/ VNF
- Association de randonneurs
- Natura 2000

Valoriser un itinéraire de découverte des patrimoines bâtis, naturels, et agricoles de l'île : Un sentier « entre deux eaux »

Contexte :



La Bassanne dans l'île

La Bassanne se révèle comme un espace transversal entre canal et Garonne, elle s'insinue entre «Garonne maraîchère» et «Garonne céréalière». Ce cours d'eau est globalement dégradé, la ripisylve est quasi inexistante lorsqu'il traverse les cultures, elle n'est plus en mesure de remplir ses fonctions écologiques essentielles. La restauration de ce cours d'eau est un enjeu écologique et paysager majeur.

Objectifs :

- Valoriser le lien Canal - Garonne par la gestion des cours d'eau.
- Valoriser le patrimoine bâti hydraulique identitaire de l'île (moulins de Pii et Floujadès, les écluses et passe trop plein).
- Offrir un nouvelle halte sur le Canal, entre le port de Castets-en-Dorthe et la base nautique de Fontet
- Mettre en réseau l'île et le territoire environnant.
- Lier Bassanne à Castets-en-Dorthe et La Réole.
- Retrouver un lien usuel et de loisirs avec la Garonne.
- Valoriser l'agriculture locale auprès des touristes et des promeneurs.

PROPOSITION 1 : AMÉNAGER UNE PROMENADE LE LONG DE LA BASSANNE ET DE SA RIPISYLVE RECOMPOSÉE

PROPOSITION 2 : AMÉNAGER DES PONTONS D'AMMARRAGE AFIN DE PERMETTRE LA DÉCOUVERTE L'ÎLE

PROPOSITION 3 : AMÉNAGER UNE PASSERELLE QUI PERMETTE DE QUITTER LA VOIE VERTE DU CANAL ET CHEMINER LE LONG DE LA BASSANNE À TRAVERS L'ÎLE

PROPOSITION 4 : INSCRIRE LE CHEMINEMENT À LA RENCONTRE DU MOULIN DE PII
Depuis le canal, passerelle ET sur la Bassanne
AINSI VALORISER LE CHEMIN DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE

PROPOSITION 5 : RESTAURER LA RIPISYLVE ET L'ENTREtenir PAR LE BIAIS D'UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE, AFIN DE MAINTENIR LE CHEMINEMENT TOUTE L'ANNÉE



Avant



Après



Ripisylve reconstituée lorsque le cheminement traverse des parcelles agricoles



Avant



Maintien des accès par fauchage

PROPOSITION 6 : LIER L'ITINÉRAIRE DE DÉCOUVERTE DE L'ÎLE AUX SENTIERS DE RANDONNÉES, DE CASTETS-EN-DORTHE À LA RÉOLE

PROPOSITION 7 : AMÉNAGER UN BELVÉDÈRE À L'EMBOUCHURE DE LA BASSANNE AFIN DE BÉNÉFICIER D'UN PANORAMA SUR LA RIVE DROITE

PROPOSITION 8 : FAVORISER L'AGROTOUTRISME PAR L'ACCUEIL ET LA VENTE DIRECTE À LA FERME, VISITE DES EXPLOITATIONS



Avant



Valorisation d'une halte à l'embouchure de la Bassanne

Outils :

- MAE : Mise en place de bandes enherbées d'au moins 5 m de large

Partenaires :

- DDAF
- DREAL
- exploitants agricoles
- Chambre d'agriculture
- Conseils régional et général
- Comité départemental du tourisme

La Gaule, potentiel écologique de la Garonne céréalière à révéler

Contexte :



La Gaule et de la gravière dans l'île

La rivière de La Gaule relie le canal latéral jusqu'à la Garonne en passant par le village de Floudès. En l'état actuel, ce cours d'eau s'apparente d'avantage à un fossé, par l'absence ou la quasi-absence de végétations de berge qui accompagne son tracé le long de la gravière de Loupiac de La Réole, de champs de maïs ou encore de peupleraies. La Gaule pourrait représenter un atout à fort potentiel écologique pour la Garonne céréalière, si sa réhabilitation était projetée au même titre que la réhabilitation de la gravière dans les 10 ans à venir.

Objectifs :

- Optimiser les potentialités environnementales de La Gaule,
- Réhabiliter le site d'exploitation de la gravière pour créer de nouveaux espaces naturels polyvalents (Baignade, pêche, observation de l'avifaune...).

PROPOSITION 1 : ÉTABLIR UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE LE LONG DE LA GAULE

Un corridor écologique correspond à un axe de déplacement et de migration des espèces animales. Il forme un réseau permettant les allées et venues des espèces sur le territoire. Actuellement, l'absence de végétation arborée le long de La Gaule sur près de 8 km crée une discontinuité écologique. Pour répondre à ce problème, des espèces ripicoles (de bord de cours d'eau) seront plantées sur les quelques mètres bordant la rivière. À terme un cortège floristique s'installera naturellement.

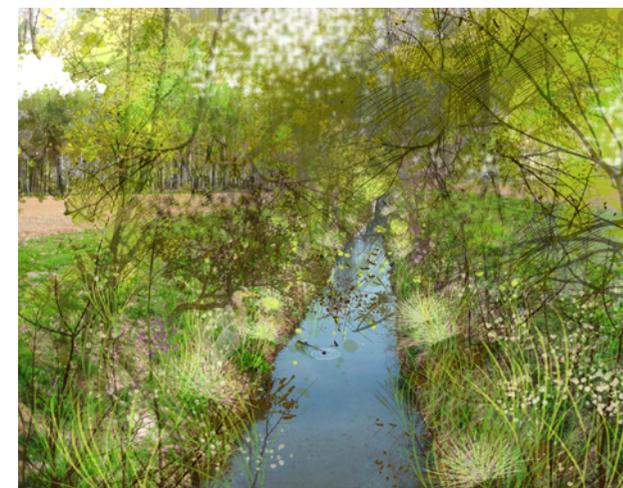


La Gaule aujourd'hui : une ripisylve qui fait défaut

Palette végétale d'une ripisylve équilibrée en devenir



Alnus glutinosa, Thypha latifolia, Carex pendula, Lythrum salicaria



La Gaule demain : une ripisylve équilibrée

Outils :

- Plan de gestion intercommunale de La Gaule.
- Contrats Natura 2000 de plantation d'essences locales ripicoles avec les agriculteurs mitoyens de la rivière.
- Contrats de gestion avec une association de pêche (Gravière).



PROPOSITION 2 : RÉHABILITER LA GRAVIÈRE

Mettre en œuvre un projet de paysage conciliant en une même pensée l'aménagement de la gravière :

- en optimisant son potentiel écologique (accroissement de la biodiversité / enrichissement faunistique et floristique) grâce à un reprofilage de ses berges qui permettront l'installation naturelle d'essences locales.
- en aménageant des plans d'eau dédiés à des activités de loisirs, baignade et pêche par la réintroduction de poissons d'eau douce.
- en réservant un des plans d'eau aux dynamiques naturelles de colonisation pour observer son évolution.



Observation de l'avifaune

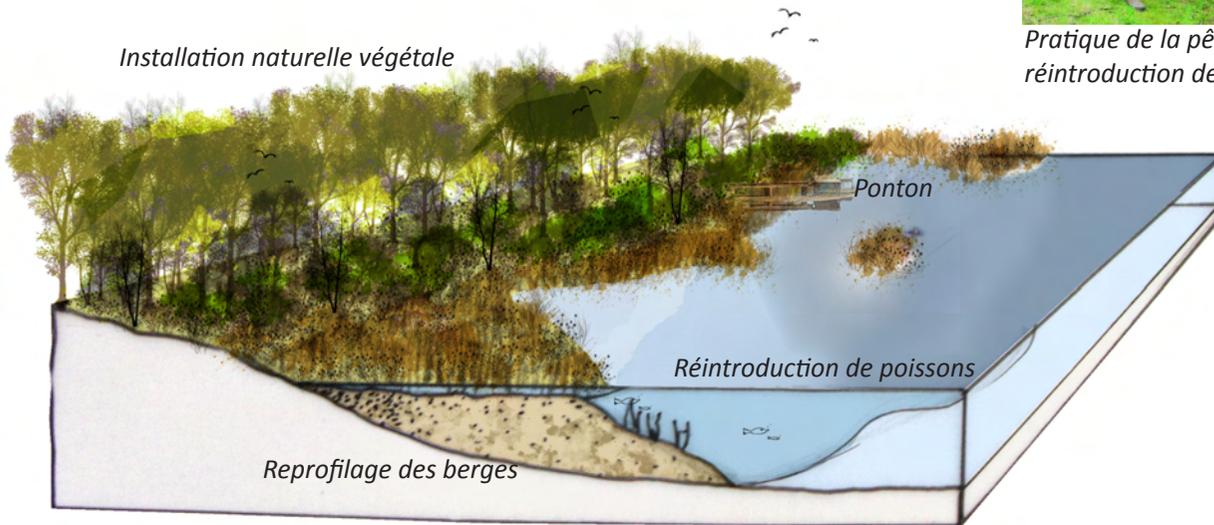


Pratique de la pêche après réintroduction de poissons



Proposition d'aménagements différenciés des 3 plans d'eau de la Gravière

Installation naturelle végétale



Bloc paysager de la gravière aménagée : bassin d'observation de l'avifaune



La gravière aujourd'hui : un no man's land

Partenaires :

- Les agriculteurs mitoyens
- Le syndicat de gestion des cours d'eau
- Lafargue (pour la gravière)

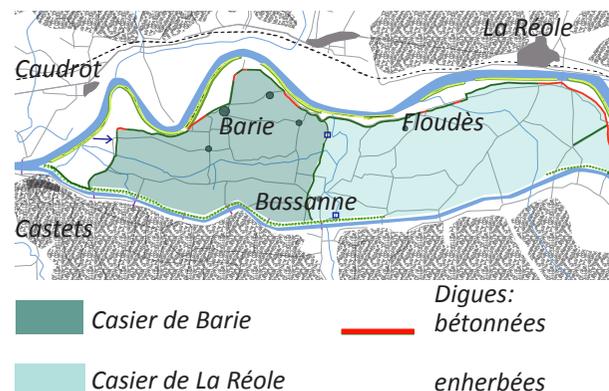
Sources :

- www.symbhi.fr/10441-les-gravieres.htm
- www.foretpriveefrancaise.com/peuplier-biodiversite-et-paysage.html

Valoriser le patrimoine du « hors d'eau »

Contexte :

Les digues et casiers de l'île



Le patrimoine « hors d'eau » représente un des caractères identitaires de l'île. Il se compose pour ses éléments les plus imposants, des digues. L'île étant en zone inondable entre Garonne et Canal, celles-ci répondent au besoin de se protéger des inondations. Il se compose par ailleurs d'un ensemble de constructions, murs et habitations particulièrement adaptés, d'un point de vue architectural, aux contraintes d'inondations.

La Gestion des digues est sous la responsabilité du syndicat des digues de l'île, efficace mais disposant de moyens humains et financiers limités.

Comment transformer cette contrainte d'inondation en un atout pour l'île?

Objectifs :

- Confier des moyens humains et financiers plus importants au syndicat des digues
- Valoriser le patrimoine des digues
- Sensibiliser les nouveaux arrivants sur les risques de crues

PROPOSITION 1: UN SYNDICAT À L'ÉCHELLE TERRITORIALE

Actuellement un syndicat à l'échelle territoriale est en cours de création dans la partie amont de la vallée, en Moyenne Garonne, à Marmande, il serait intéressant que le syndicat de l'île s'y rattache, mais tout en conservant cependant sa gestion locale.

PROPOSITION 2: OFFRIR DE NOUVELLES PRATIQUES AUX DIGUES,

Les digues de l'île sont une réponse technique de gestion du risque d'inondations. Transformer les digues en atout pour la découverte du paysage par un cheminement en belvédère. La multiplication des fonctions de la digue (protection et promenade) apportera davantage d'acteurs qui participeront à leur entretien.

PROPOSITION 3: ORGANISER DES RÉUNIONS D'INFORMATIONS,

Face à la prégnance des digues, les nouveaux arrivants sur l'île se sentent sécurisés derrière cette barrière. Ils ont tendance à sous-estimer le risque d'inondations.

Des réunions de prévention du risque d'inondations auprès des habitants pourraient être organisées à l'échelle de l'île. La distribution de cahiers ravivant la mémoire des crues pourraient être distribués aux habitants.

proposition 4: préserver et réhabiliter le patrimoine hydraulique

A l'aide du sentier conduire les touristes à découvrir la richesse du patrimoine hydraulique de l'île (écluse, passe trop plein)

Outils :

- Cahiers, réunions d'informations auprès des nouveaux arrivants de l'île sur les risques de crues
- Révision et diffusion du PPRI
- Charte ou fiche de sensibilisation de restauration du patrimoine hydraulique



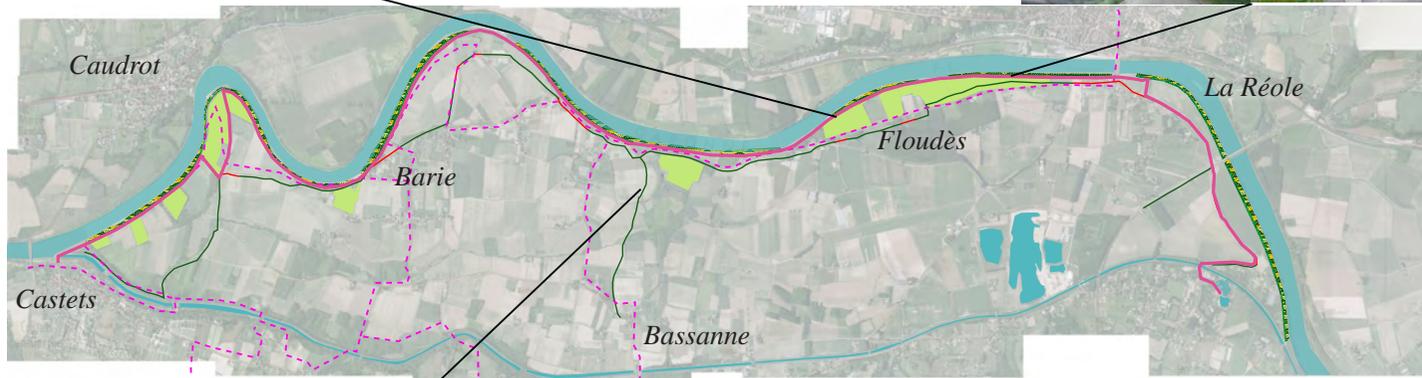
Sentier de «découverte des paysages et du patrimoine hydraulique de l'île

Varié les ambiances paysagères du sentier en le faisant passer entre peupleraies et Garonne. Proposer une gestion pour maintenir l'accès aux berges (fauche, pâturage).



Les digues végétalisées entre le Rouergue et Floudès seront plantées afin de limiter les risques d'érosion par les inondations, le ruissellement et leur dégradation par l'Homme et pour varier les ambiances paysagères aux abords des cheminements.

Avant



Peupleraies
ripisylve

Digues enherbées
Digues bétonnées

chemins existant
Aménagement d'un sentier de découverte de l'île



Faire découvrir le long du cheminement le patrimoine hydraulique (Passerelle)

Partenaires:

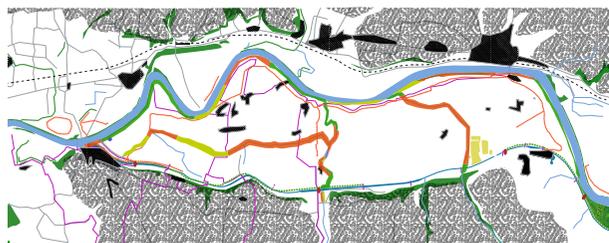
- Syndicat des digues de l'île
- Association de randonneurs
- Communauté de communes d'Auros et du Réolais
- VNF

Multiplier les usages de la digue, en la laissant ouverte au cheminement piéton. Planter des arbres du côté Sud au niveau des entrées du cheminement afin d'offrir repères et ombre aux promeneurs. Instaurer une bande enherbée de 5m le long des champs jouxtant digues

Avant



Contexte :



Etat des ripisylves

Les ripisylves sur ce territoire sont inégalement développées mais dans l'ensemble assez dégradées. Celle de la Garonne reste la plus équilibrée, mais laisse souvent place à des alignements de peupleraies, dont le traitement actuel ne permet pas la valorisation d'une biodiversité. Les ripisylves des autres cours d'eau du territoire que sont la Bassanne et la Gaule sont largement déséquilibrées voire dégradées.

Objectifs :

- Inciter les exploitants agricoles à associer leurs pratiques aux enjeux écologiques des cours d'eau.
- Redonner un rôle à l'agriculture dans la préservation de l'environnement
- Associer la revégétalisation des berges à la nécessité de gestion des crues
- Trouver des compromis entre accessibilité des berges et requalification de la ripisylve de la Garonne et des cours d'eau
- Créer des points de repères dans le paysage plat de l'île

PROPOSITION 1 : Sensibiliser les exploitants agricoles riverains à l'intérêt de planter des espèces locales afin de protéger les berges de la Bassanne et la Gaule.

PROPOSITION 2 : INCITER LES EXPLOITANTS AGRICOLES À IMPLANTER ET ENTREtenir DES COUVERTS HERBACÉS PÉRENNES SUR DES BANDES OU DES PARCELLES CULTIVÉES. (En contrepartie du respect du cahier des charges de la mesure, une aide sera versée annuellement pendant les 5 années de l'engagement) .

Ces propositions répondent à la fois à un objectif de protection des eaux, paysager et de maintien de la biodiversité.

Avant



La Gaule, un cours d'eau nu



Ripisylve reconstituée aux abords des parcelles agricoles



Effets positifs d'une gestion raisonnée des cours d'eau et de leurs berges

Proposition 3 : Créer des corridors écologiques

Proposition 4 : Maintenir des accès et des vues vers les cours d'eau

Proposition 5 : Associer les associations de Randonneurs aux exploitants agricoles pour l'entretien des berges et de la végétation riveraine.

Outils :

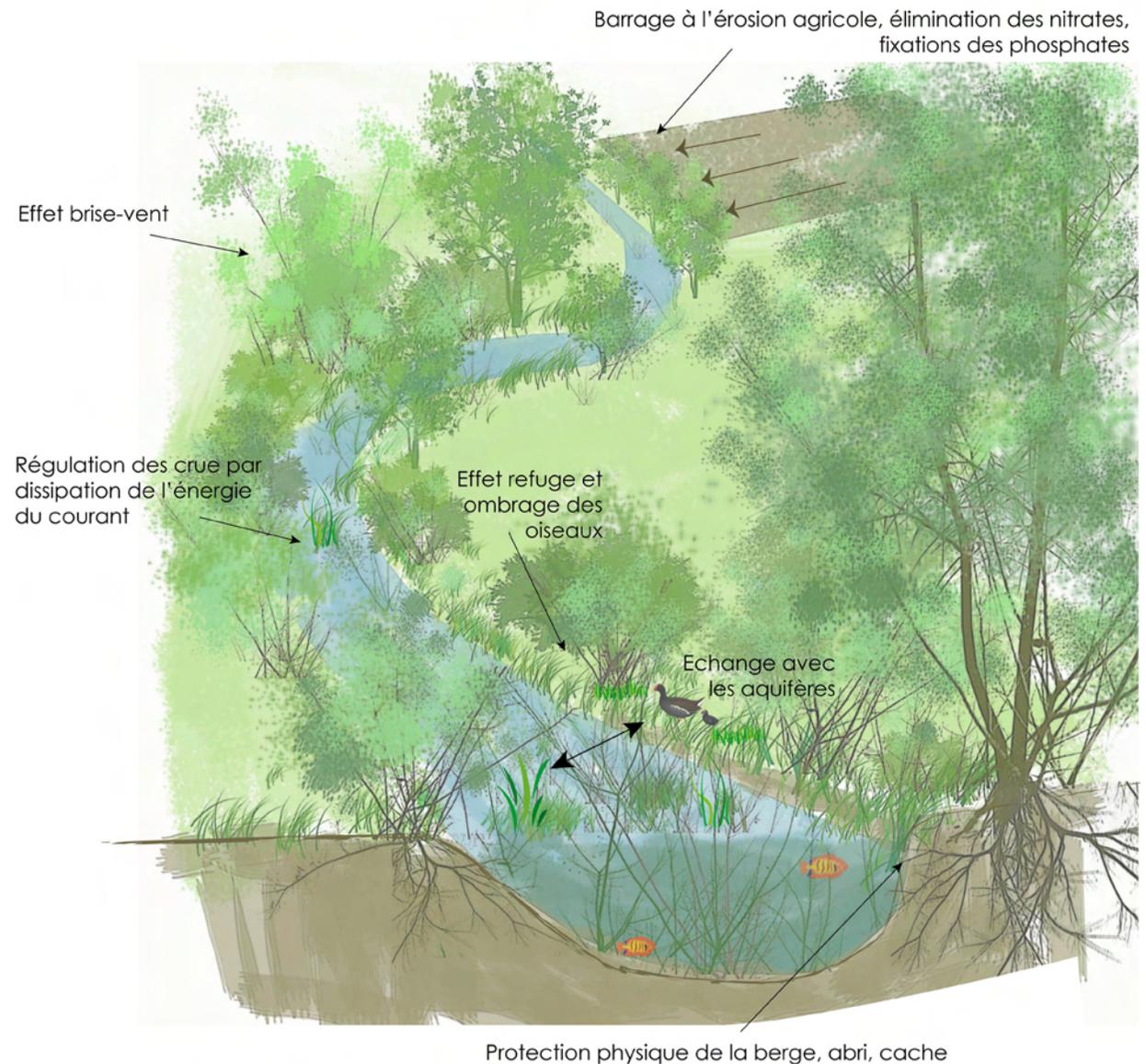
- MAE : Mise en place de bandes enherbées d'au moins 5m de large (ou tout autre dispositif végétalisé pérenne) arrêté préfectoral signé le 22 juillet 2009.
- Contrat de gestion Natura 2000

Partenaires

- DDAF
- DREAL
- Exploitants agricoles

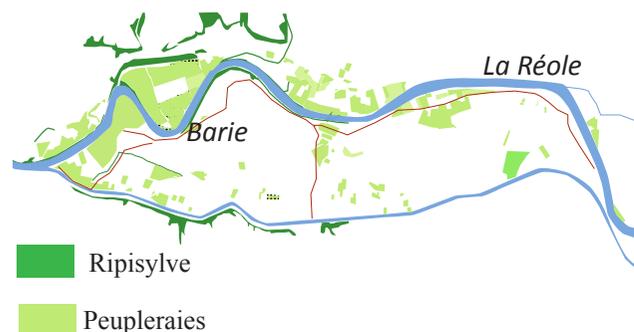
Sources :

- SOGREAH AQUA CONSEIL
- www.atelierpeche.free.fr



Gestion écologique des peupleraies en bord de Garonne

Contexte :



Localisation des peupleraies sur l'île

Une image négative est souvent associée aux peupleraies, dû au systématisme de leurs implantations et aux modifications des conditions de milieu engendrés. Cet impact n'est pas négatif, il aboutit seulement à une situation écologique et paysagère différente. La populiculture fait partie intégrante des paysages Garonnais car elle participe à l'économie agricole et sylvicole. Son développement est à la fois lié à la libération des terres agricoles, et au projet économique de propriétaires fonciers.

Objectifs :

Les peupleraies possèdent une signature visuelle bien particulière (géométrie, perméabilité, lisière bien marquée et rythmé...). Elles présentent des caractéristiques visuelles bien différentes qui vont de la peupleraie avec sous étage, proche d'une vision forestière, à la peupleraie entretenue, où les notions de perspectives et d'alignements dominant.

> Eviter le systématisme de plantation des peupleraies et diversifier le mode de gestion

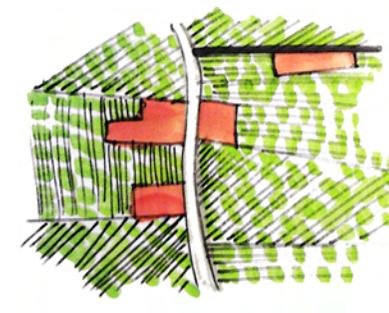
PROPOSITION 1 : Changements d'orientations dans le systématisme de plantation et aération dans les parcelles trop étendue par une mise en culture (maïs, maraichage...) pour éviter de trop grandes parcelles de peupliers.



Etat actuel des peupleraies

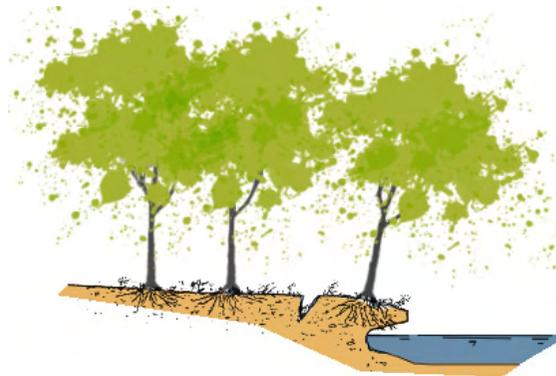


Etat actuel : Systématisme de plantation



Changement d'angle de plantation et aération dans les parcelles

PROPOSITION 2 : Les peupleraies de bord de cours Garonne rendent les berges fragiles, il est important d'effectuer un recul de culture permettant la mise en place naturelle d'une ripisylve afin de prévenir l'érosion.



Etat actuel: Une rive sans ripisylve est menacée par l'érosion. Les peupleraies au bord de La Gaule surchargent la rive qui fini par verser.



Etat souhaité : Berge avec ripisylve de structure étagée protégeant la rive de l'érosion.

PROPOSITION 3 : Associer gestion écologique et populiculture

Il faut considérer que l'impact du peuplier sur la biodiversité est fonction :

- de la monospécificité de la culture,
- de l'alternance milieu ouvert - milieu fermé,
- de la réalisation ou non d'entretien du sol,
- de la durée de rotation courte (de l'ordre de 18 à 22 ans),
- de la plantation à faible densité (de 155 à 204 tiges/ha).

Les deux dernières caractéristiques induisent une succession de conditions de milieu ouvert, de milieu semi-ouvert et de milieu fermé sur des périodes courtes de 6 à 7 ans. Ces variations d'expositions à la lumière peuvent provoquer des évolutions de la flore. Après exploitation des peupliers, le retour à un nouveau cycle «espèces de lumière / espèces d'ombre» peut intervenir. Les mégaphorbiaies (formation végétale de hautes herbes se développant sur des sols humides et riches) semblent être dans ce cas. Ainsi leur présence est artificiellement maintenue par la culture du peuplier. En effet, ceux-ci seraient, en l'absence de populiculture, enfrichés puis couverts par une végétation forestière spontanée dense.



Salix alba



Carex pendula



Lythrum salicaria



Cardamine pratense

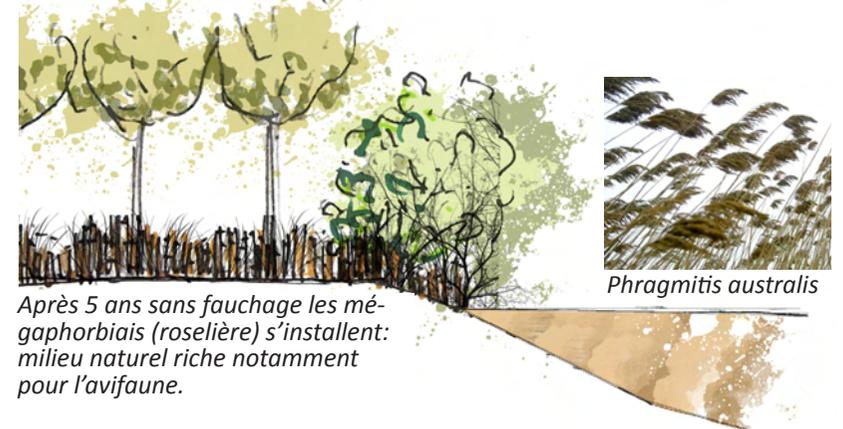
Palette végétale souhaitée

1 an



La prairie humide de l'état initiale à le potentiel d'un milieu naturel riche.

5 ans



Après 5 ans sans fauchage les mégaphorbiaies (roselière) s'installent: milieu naturel riche notamment pour l'avifaune.



Phragmites australis

10 ans



Après 10 ans, un sous bois de forêt humide s'installe. Avec, bon nombres d'espèces remarquables (Loutres, Cistudes, Visons...)



Alnus glutinosa

Partenaires :

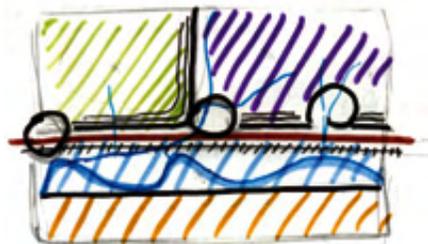
- VNF
- Exploitants agricoles

Outils :

- Réaliser une charte de plantation rédigée et validée par les propriétaires de parcelles de peupliers.
- Proposer des contrats de gestion Natura 2000 pour ces parcelles. Par exemple, en recommandant des pratiques de gestion de la peupleraie qui favorisent une expression maximale de la diversité de ces milieux.

3. 5. Le Réolais entre Garonne et Dropt : aménager et valoriser un territoire riverain

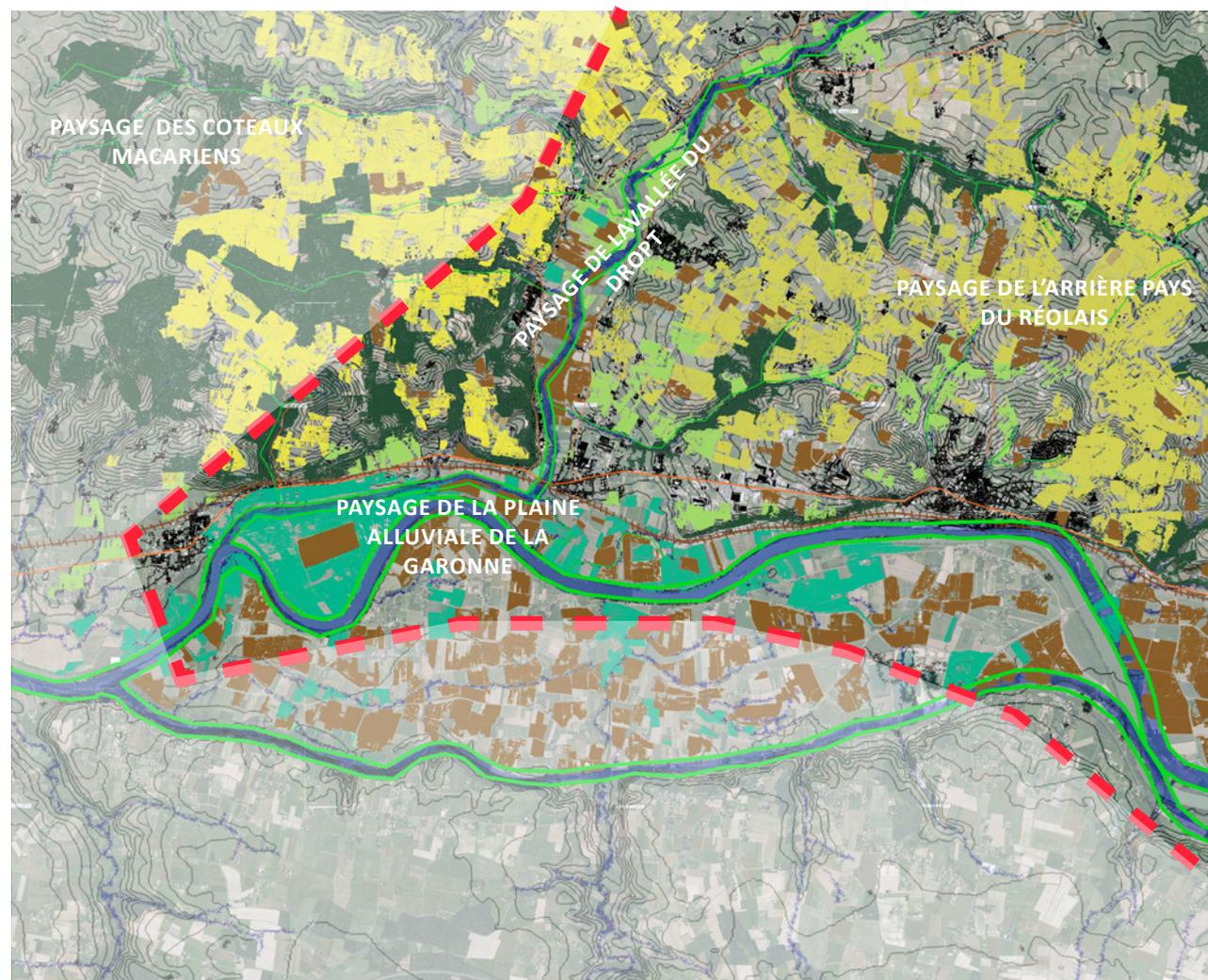
Des systèmes paysagers d'arrière-pays mixtes et un paysage fluvial homogène



Notre territoire d'étude est majoritairement compris dans les limites administratives de la communauté de communes du Réolais. C'est un site organisé à la fois autour du Dropt, de la Garonne et du canal où trois grands systèmes paysagers peuvent être définis :

Trois systèmes au Nord des coteaux de la Garonne, avec à l'Ouest du Dropt, une dominante de vignes et de bois, à l'Est du Dropt une dominante de vignes et de pâtures. Ces deux systèmes sont séparés par celui de la vallée du Dropt mêlant production céréalière et élevage. Ces paysages mixtes aux dynamiques stables s'opposent à un autre plus homogène en plaine alluviale. Celui-ci composé uniformément de cultures céréalières et de peupleraies évolue plus rapidement.

De nombreux indices attestent de l'importance du fleuve dans les usages et les pratiques anciennes. Mais on perçoit aujourd'hui une sectorisation des usages et une diversification des pratiques sur le territoire. On pêche en bord de Dropt, on se promène au bord du canal et on cultive sur les rives de Garonne. La sectorisation des usages autour du Dropt, du canal et du fleuve semble avoir fait perdre son caractère fédérateur à la Garonne.





Paysage de la vallée du Dropt.

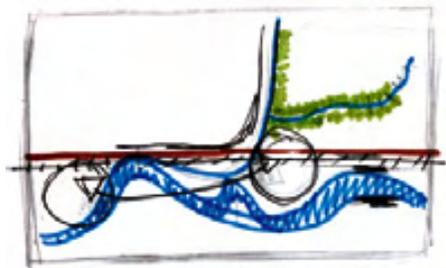


Paysage de l'arrière pays du Réolais.



Paysage de la plaine alluviale de la Garonne.

un fonctionnement territorial perturbé

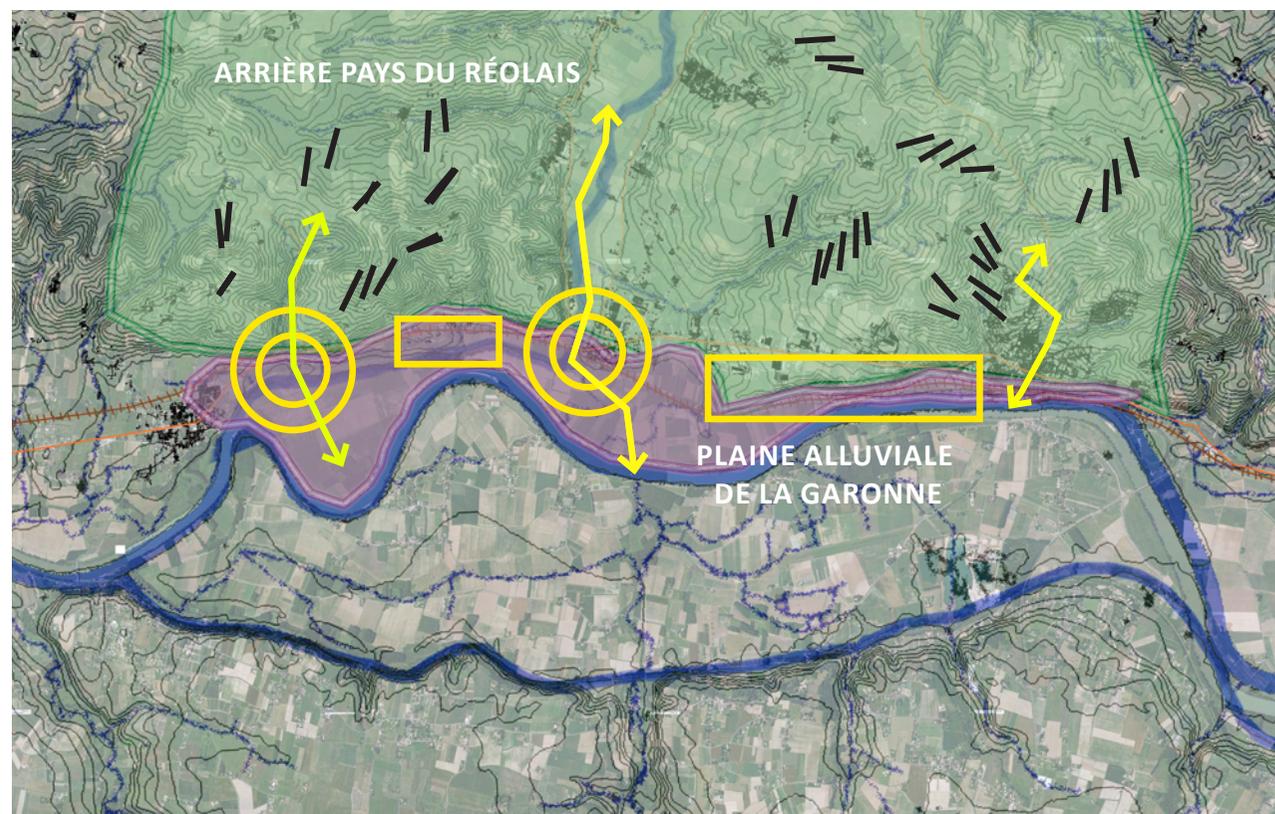


A la rencontre de l'arrière pays du Réolais et de la plaine alluviale de la Garonne, plusieurs ruptures paysagères s'opèrent entre coteaux, voie ferrée, RN 113, Dropt et Garonne. Cette accumulation d'obstacles se caractérise physiquement par deux types de ruptures ; des zones de pincement où les liaisons sont inexistantes et des zones d'élargissement où les liaisons sont perturbées. Cet espace de rencontres et de ruptures entre le paysage fluvial et l'arrière pays du Réolais constitue donc une zone d'enjeux forts.

C'est aussi le cas de la plaine alluviale en général où ici l'enjeu se situe au niveau agricole. La mixité des systèmes agricoles anciens y a été abandonnée au profit d'une homogénéisation des productions qui en fait un espace fragile. Cette homogénéisation appauvrit donc l'espace tant dans les paysages que dans les pratiques qui lui étaient associées. Étant moins pratiqués l'univers Garonne associé à ces territoires riverains du fleuve disparaît petit à petit de l'imaginaire collectif.

Cet éloignement du fleuve se retrouve aussi dans les formes d'urbanisation présentes sur le territoire qui privilégient un habitat à l'intérieur des terres en arrière de coteaux. Pourtant historiquement les villes se sont implantées en front de fleuve, c'est

notamment le cas de La Réole. Habiter à quelques centaines de mètres d'un grand fleuve sans pour autant avoir de relation avec lui semble être problématique. Réapprendre à habiter le fleuve s'impose là aussi comme un enjeu important.



Zones d'élargissement où les liaisons sont perturbées



Zone de pincement, liaisons inexistantes



Agriculture homogénéisée



Liaisons perturbées entre l'arrière pays et la plaine alluviale



Urbanisation en replie par rapport au fleuve

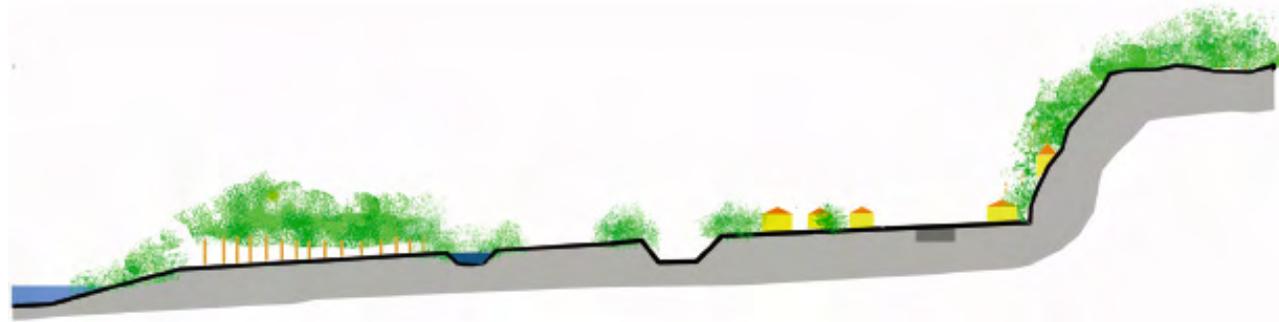
Le vallon du Pas Saint Georges offre une continuité naturelle entre l'arrière pays où domine la vigne, et la plaine alluviale où domine les peupleraies. Cette continuité est une liaison idéale entre les deux systèmes paysagers, d'autant plus qu'à cet endroit se situe l'un des rares ponts traversant le Dropt. Malgré cela, l'interface de ces systèmes reste grandement perturbée par la voie ferrée et la RN 113. Cette articulation pourrait donc être repensée pour la rendre plus cohérente.

Le port de Caudrot offre un large espace de convivialité, à la confluence du Dropt et de la Garonne. L'embouchure du Dropt n'y est cependant pas franchissable. L'accès aux berges de la Garonne vers l'aval est donc bloqué.



«La plupart des parcelles des bords de garonne sont rachetées petit à petit par un seul propriétaire, un jour vous verrez il y aura une gravière ici comme à Fontet.»
(Agricultrice de Caudrot)

L'île de casseuil et le vallon naturel du Pas-Saint-Georges.



Le Dropt, la voie ferrée et la route national 113 créent rupture à Casseuil.

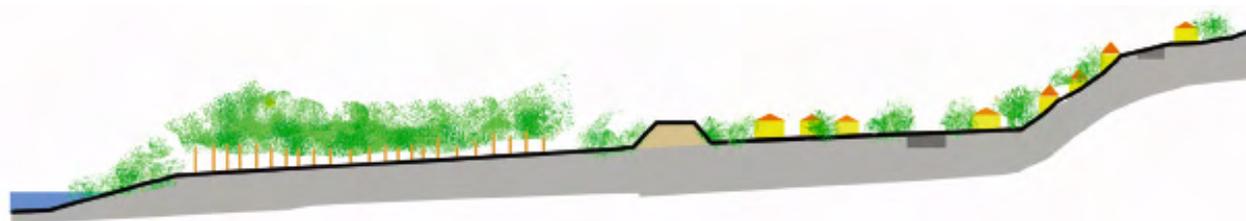
La vallée agricole du Dropt

Le Dropt apporte avec lui des usages qui lui sont propres et un caractère intimiste. Ses anciens bras morts brisent la monotonie des peupleraies dans la plaine alluviale en y apportant une palette végétale variée. Les systèmes agricoles se rencontrent, même si au niveau du bourg, la liaison est perturbée par la RN113 et la voie ferrée. Ce point de passage pourrait être valorisé pour une accessibilité à la plaine alluviale plus intuitive.

La maison de l'éclusier est un site potentiellement emblématique de la plaine alluviale. Il est la première rencontre entre le Dropt et la Garonne. Sa configuration pourrait lui permettre d'accueillir des pratiques et des manifestations en lien avec le fleuve.

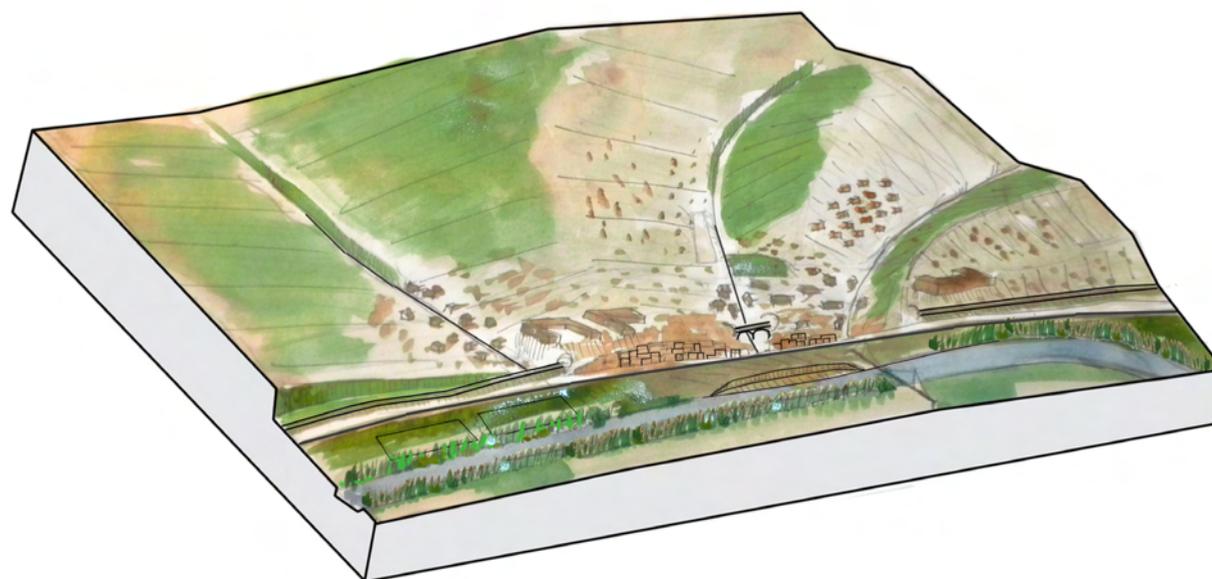
« Quand j'étais jeune il y avait des haies et des mattes sur les bords de Garonne maintenant tout a disparu et a été remplacé par les peupliers et le maïs. »
(Agriculteur de Gironde sur Dropt)

« Il y a des tensions entre les planteurs de peuplier et les agriculteurs/éleveurs. »
(Membre du Groupement des Éleveurs Girondins, Gironde sur Dropt)



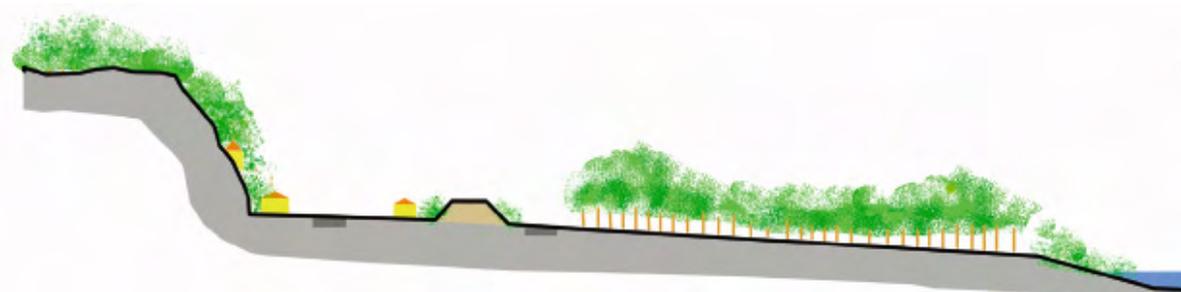
La voie ferrée et la route national 113 créent rupture à Gironde-sur-Dropt.

La Réole s'est urbanisée au bord du fleuve puis dans les terres en suivant les vallons, lui donnant une forme gantée. Paradoxalement ces vallons, urbanisés sur les hauteurs, permettent à l'agriculture de venir s'immiscer dans la ville presque dans son centre. Malgré l'urbanisation, la trace des vallons et de leur cours d'eau restent présents en ville. Cette continuité visuelle (et parfois physique) de la présence de l'eau permettrait de retrouver des liaisons cohérentes entre l'arrière pays Réolais et le fleuve. Les coteaux calcaires, aujourd'hui enfrichés, se trouvant dans la continuité de la façade urbaine de La Réole pourraient être investis afin de les mettre en valeur. Une urbanisation raisonnée en front de fleuve permettrait un lien fort avec celui-ci par la requalification de l'espace de bord de Garonne en continuité des quais de la ville.



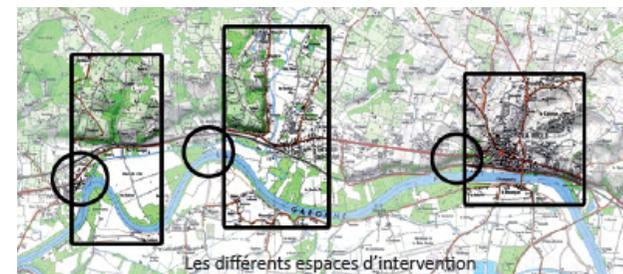
Les vallons urbains et les coteaux calcaires de La Réole.

«Si on veut se baigner on va à la piscine ou à la base nautique, la Garonne c'est dangereux»
(Adolescents de La Réole)



Le coteaux, la route nationale 113 et la voie ferrée créent rupture à La Réole.

Trois espaces ont été identifiés comme étant des lieux potentiels d'interventions pour créer des articulations entre arrière pays et Garonne. Chacune des interventions sur ces espaces sera complétée par l'aménagement de sites clefs. Un fonctionnement cohérent de ces espaces dans la plaine alluviale est pensé.



III. Affirmer l'univers Garonne au sein des territoires riverains

Face aux enjeux liés aux ruptures physiques (voiries, chemin de fer, Dropt, berges) ou mentales (imaginaire individuel) entre l'arrière pays réolais et la plaine alluviale, la stratégie adoptée est de renouer des liens avec le fleuve afin de faire de la plaine alluviale un lieu d'échanges entre réolais, Dropt et Garonne. La finalité étant de diffuser l'univers Garonne de la plaine alluviale jusqu'à l'arrière pays. L'objectif sera d'articuler les liaisons existantes entre Garonne et arrière-pays via la plaine alluviale, grâce à l'identification puis l'aménagement de sites charnières. Ceux-ci seront autant de leviers pour impulser une dynamique de retour au fleuve par la requalification des liaisons et la création (ou la redécouverte) d'usages liés à la Garonne.

Plusieurs types d'actions sont déclinés pour mettre en œuvre la stratégie. Des actions thématiques visent à répondre à des enjeux généraux, présents dans différentes communes et des actions ciblées sur des sites précis, concernent un aménagement à la croisée de différentes thématiques.

Fiche action thématique: les vallons (1)

- Tisser des liens entre arrière-pays et plaine alluviale de la Garonne

Fiche action thématique: les espaces agricoles (2)

- Proposer des alternatives aux monocultures de la plaine alluviale

Fiche action thématique: les cheminements et les traversées (3)

- Parcourir la plaine alluviale

Fiche action localisée: le site de la maison de l'éclusier (4)

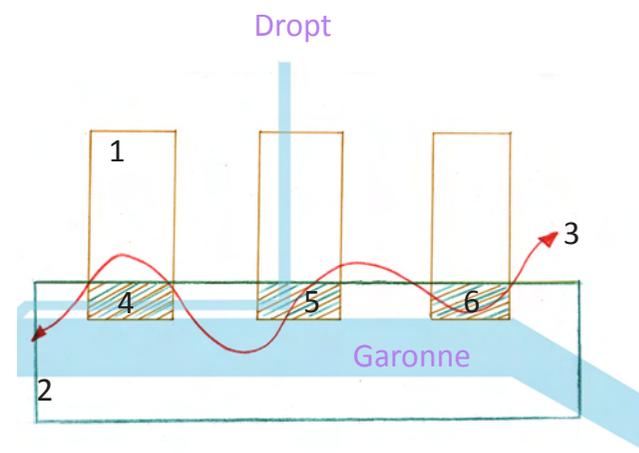
- Aménager un espace public entre Dropt et Garonne

Fiche action localisée: l'embouchure du Dropt (5)

- Aménager et longer les ripisylves comme liens directs à l'eau

Fiche action localisée: la Réole (6)

- Valoriser le vis-à-vis par le front bâti



Organisation spatiale des fiches actions.

1 les vallons

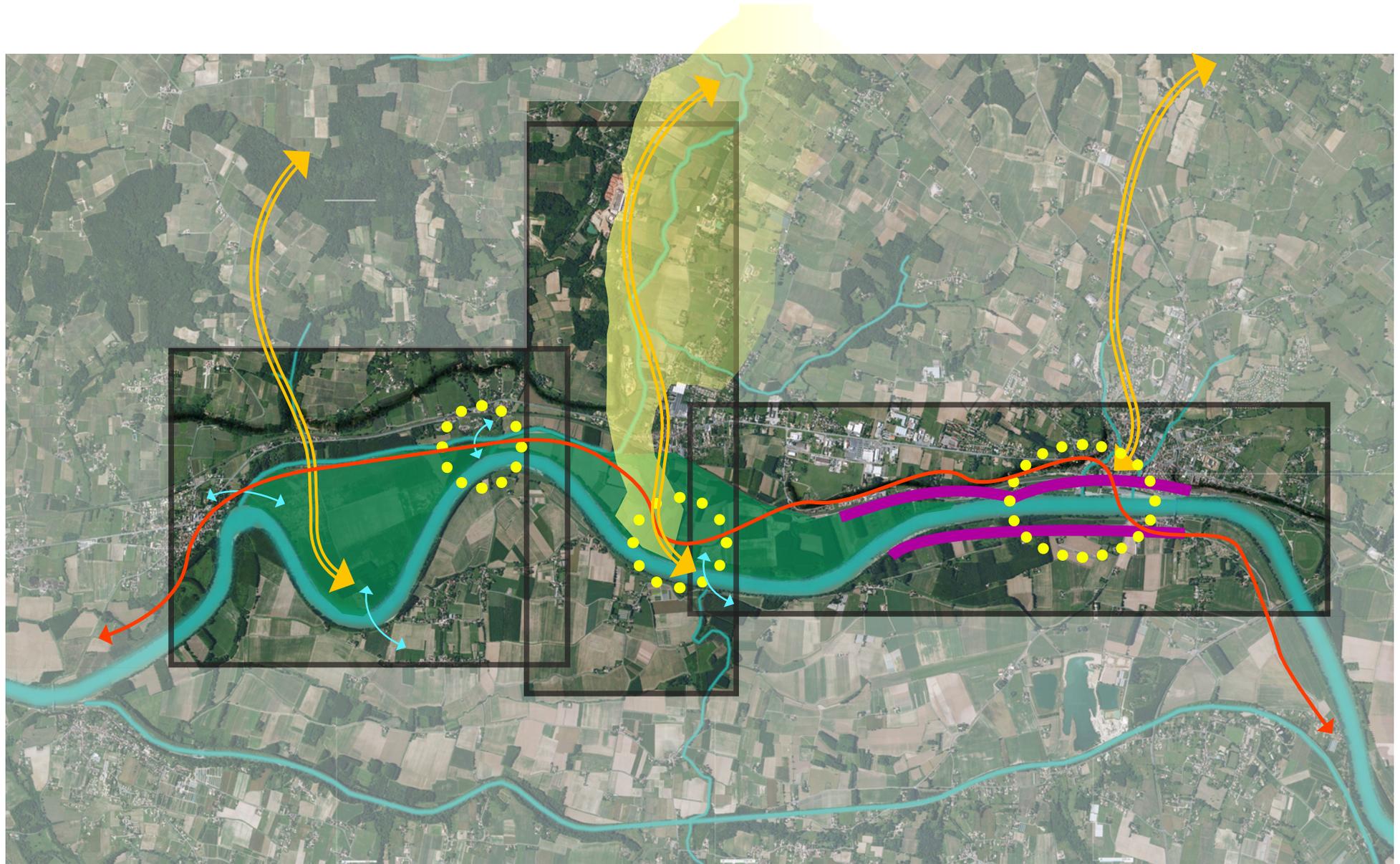
4 la maison de l'éclusier

2 les espaces agricoles

5 l'embouchure du Dropt

3 les cheminements et traversées

6 La Réole



Lier arrière-pays et Garonne en s'appuyant sur les vallons affluents



Parcourir la plaine alluviale



Agir de façon ciblée sur des sites stratégiques



Valoriser le front bâti par le vis-à-vis



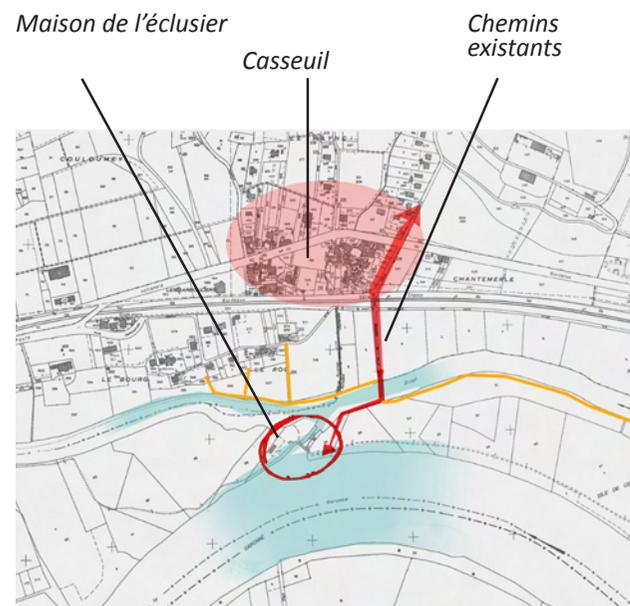
Diversifier l'agriculture en bord de Garonne



Créer des traversées physiques de l'eau

Aménager un nouvel espace public entre Dropt et Garonne: le site de l'écluse

Contexte :



Situé entre Gironde-sur-Dropt (l'embouchure de la vallée du Dropt et Caudropt (là où le Dropt se jète dans la Garonne), le site de l'ancienne écluse présente un intérêt particulier. C'est le lieu de rencontre du Dropt et de la Garonne. La proximité des coteaux qui surplombe le fleuve forme un pincement. Toutes les infrastructures se concentrent dans l'espace étroit entre le pied des coteaux et la berge du Dropt. Le bourg de Casseuil est donc coupé en quartier entre la voie de chemin de fer, la route N113, et le Dropt. La question des liaisons est donc première

Objectifs :

- Rehabiler un site patrimonial et stratégique
- Relier Casseuil au Dropt et à la Garonne: chemins existants et construction passerelle (cf Fiche n°3)
- Aménager un lieu de rencontres propices à de nouveaux usages dans la plaine alluviale

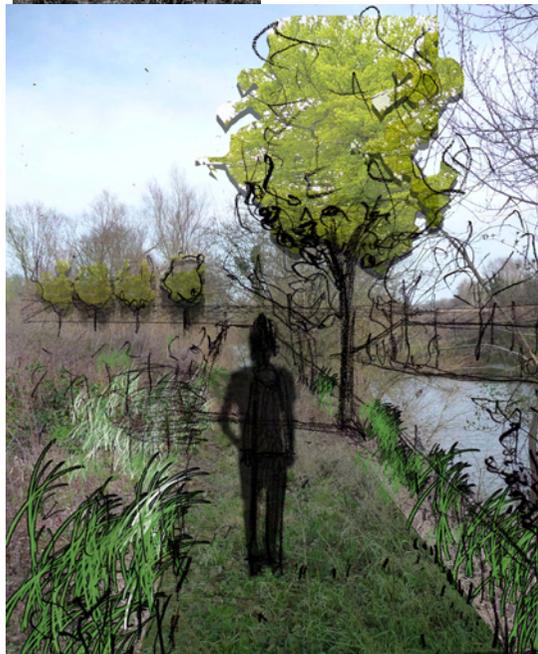
Aménager un espace public, en préservant les différents paysages environnants



- Réouvrir le chemin communal
- Amener les bêtes pour pâturer la prairie autour de l'écluse (cf Fiche action n°4)
- Aménager des accès à la Garonne et au Dropt
- Réhabiliter la maison de l'éclusier en guinguette et restaurer l'écluse



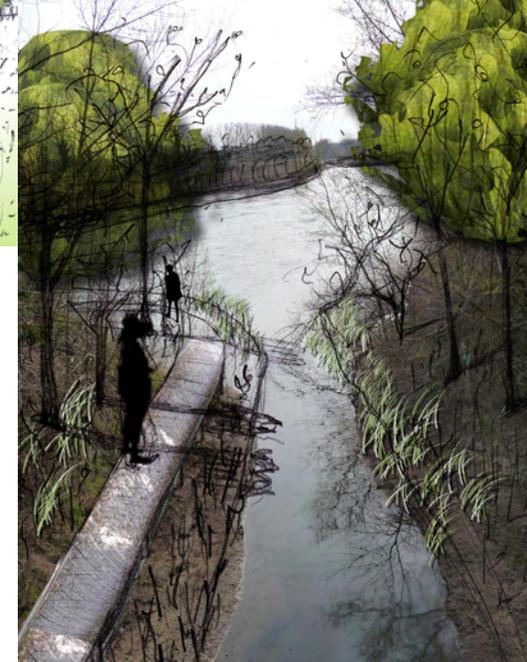
Ouverture des chemins existants enfrichés



Aménager le parvis de la guinguette de l'écluse



Accéder à la garonne sous le pont de l'écluse



Outils :

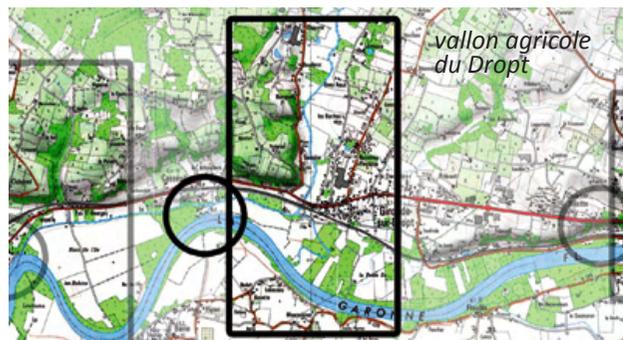
- Document d'urbanisme

Partenaires :

- Communauté de communes du réolais
- Mairie de la Réole, de Casseuil, et de Gironde-sur-Dropt

Aménager et longer les ripisylves comme liens directs avec la Garonne

CONTEXTE :



La vallée du Dropt est une composante fédératrice dans le paysage du Réolais. Elle traverse le territoire du plateau de l'Entre-Deux-Mers jusqu'à la plaine alluviale de la Garonne.

Cependant la liaison entre la vallée du Dropt et la plaine alluviale est rompue par la voie ferrée et la route nationale 113.

Afin de valoriser le paysage fluvial de la Garonne, l'action se porte sur la valorisation et l'accès de celui-ci depuis l'arrière pays.

Le paysage de la vallée est riche et diversifié ; pâtures, cultures céréalières, potager, vergers, haies bocagère et peupleraie côtoient intimement le ruisseau du Dropt.

Cependant certaines parcelles s'enfrichent et ferme le paysage ouvert de la vallée.

Le Dropt se jette à deux endroits dans la Garonne sur la commune de Gironde-Sur-Dropt, sa ripisylve est diversifiée mais peu maintenue.

En vue de l'intérêt écologique et paysager qu'apporte le Dropt en plaine alluviale, il convient de le valoriser.

Objectifs :

- Maintenir les systèmes agricoles de la vallée du Dropt par le biais de convention avec les agriculteurs
- Valoriser les accès existants allant de l'arrière pays vers la plaine alluviale
- Restaurer et longer les ripisylves en liens directs à l'eau (voir fiche action 3)
- Traverser le Dropt (voir fiche action 3)
- Aménager les berges de la Garonne, la baignade, la pêche, ou comme réserve floristique et faunistique
- Diversifier la culture monospécifique des peupleraies en paysage multifonctionnel : sylvo-pastoralisme, agroforesterie, complantations. (voir fiche action 2)



Faire une expertise des végétaux de ripisylve pour déceler les arbres ou arbustes à conserver.

L'ancien bras du Dropt sera le support d'un chemin stabilisé, créer tout du long et amenant aux berges de la Garonne.

La reconstitution des ripisylves permettra également une continuité écologique entre les différents paysages traversés.

Etat actuel des berges de Garonne : atterrissement classé en arrêté biotope.

Préserver cette espace et favoriser les végétaux endémiques des bords de fleuve.

Aménager un observatoire mobile pour suivre et comprendre les milieux humides.



Outils :

- CAD contrat d'agriculture durable : «il porte sur la contribution de l'activité de l'exploitation à la préservation des ressources naturelles ... (code rural)
- La zone Agricole Protégée (article R.112-1-4 à R.112-1-10 du code rural) protéger par arrêté préfectoral.
- accord avec les agriculteurs et propriétaires pour l'accès au public



Partenaires :

Chambre d'agriculture - Association agricole - NATURA 2000
Commune de Gironde sur Dropt- communauté de Commune du Réolais
- office du tourisme- Syndicat mixte ou association des berges et ripisylve



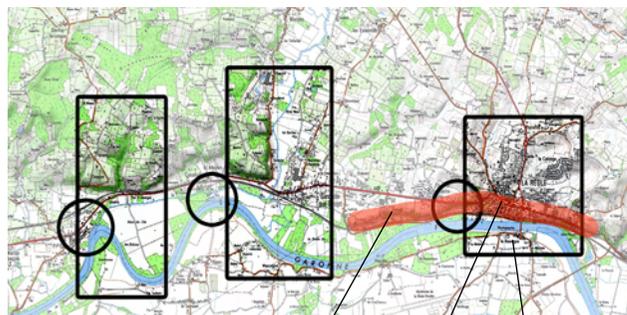
Utiliser l'idée de l'atterrissement pour créer une zone de baignade. L'atterrissement sera stabilisé et protégé du courant par des végétaux poussant en pourtour. La hauteur d'eau sera faible assurant la sécurité de tous.



Réhabiliter l'embarcadère pour traverser la Garonne. Aménager les alentours en aire de pique-nique.

Photo de référence d'un bac pour traverser la Garonne à pied en vélo ou en voiture.

Valoriser le vis-à-vis par le front bâti de La Réole



Faciès méditerranéen sur coteau

La Réole Le Rouergue

Contexte:

Avec Langon, La Réole est une des deux grands quais bâtis du territoire d'étude. Ce recul privilégié permet une mise en scène du fleuve et donc est un site propice pour prendre conscience de l'univers Garonne.

Le quai construit de La Réole, de par sa taille et son emprise, nécessite un recul pour prendre conscience de l'espace qu'il dégage. Rendre accessible les espaces publics fluviaux du Rouergue va permettre ce recul.

Deux orientations se dessinent pour l'urbanisation du coteau.

- gérer et préserver la végétation spécifique des coteaux. Il s'agit de rouvrir les sentiers piétons reliant haut et bas de coteaux, pour une meilleure accessibilité et pour une découverte optimale du coteau. Cela permettra également de s'inscrire dans la voie verte de l'entre deux mers.

- Préconiser une urbanisation qui tient compte de la pente des coteaux. Le prolongement du front bâti le long du coteau valorise alors l'entrée de ville ouest de la Réole.

Objectifs :

- Mettre en évidence le vis-à-vis entre le quai minéral de la Réole et sa rive opposée
- Urbaniser de façon raisonnée le coteau bâti de la Réole

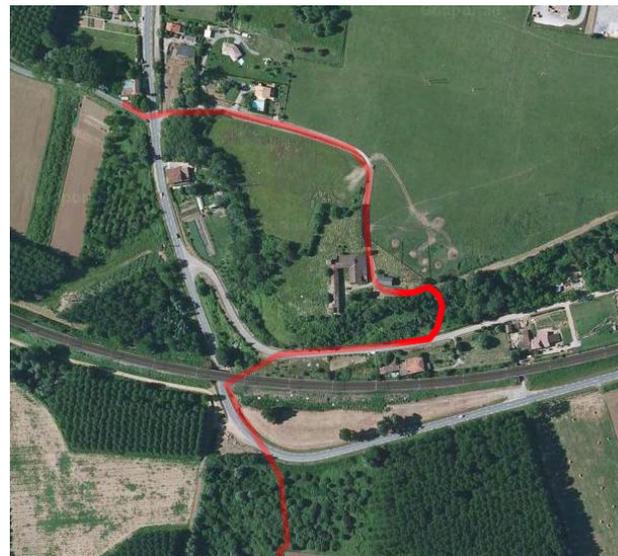
Outils :

contrat de pays, PLU, EPF, associations (jardins partagés, loisirs, randonneurs, pèlerins de saint jacques de compostelle...)

Partenaires :

Ville de La Réole, Communauté de communes du reolais, Pays de l'entre deux mers.

Découvrir le coteau



Proposition de parcours de randonnée reliant les paysages rivaux de la Garonne au fleuve passant par le sentier existant du coteau.

Urbaniser le coteau en fonction de sa pente



État actuel de l'urbanisation, en plateau, du coteau.

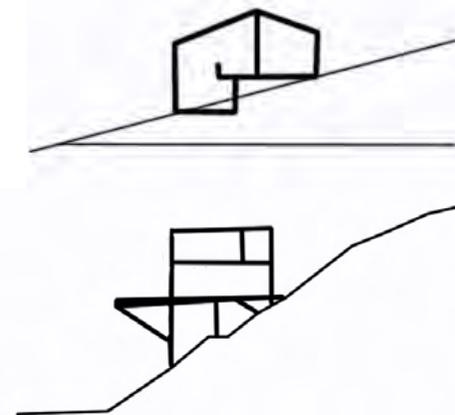


<http://tiwen.inde.over-blog.com>



archi-made.over-blog.com

Références de maisons construites en fonction d'un fort dénivelé.



Coupes de principe de bâtis intégrant la pente dans leur conception.



Rééquilibrer la végétation des coteaux en redonnant sa place aux végétaux méditerranéens



chêne pubescent



chêne vert



pin parasol



genévrier

Palette végétale de quelques végétaux de coteaux.

Défricher et gérer la ripisylve du Rouergue.

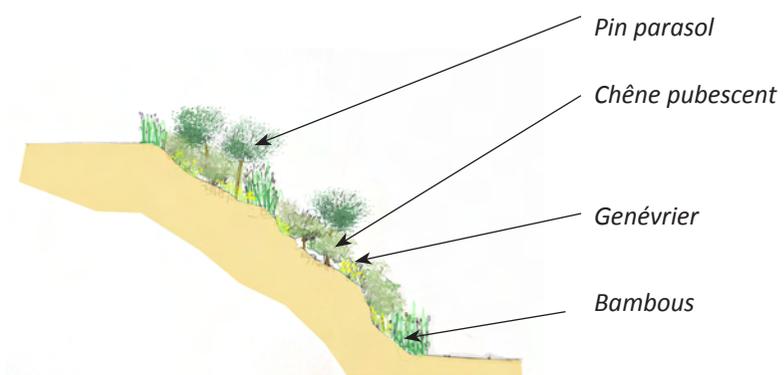


État actuel



État projeté

Préserver et gérer la végétation de coteau



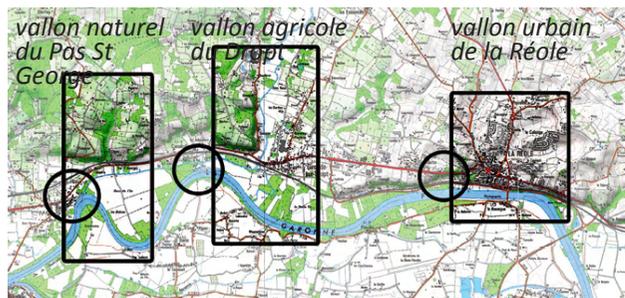
Les bambous envahissent les coteaux.



Laisser place aux végétaux méditerranéens.

Tisser un lien de l'arrière pays à la plaine alluviale de la Garonne à travers les vallons

Contexte :



Sur le territoire du Réolais il existe deux trames constitutives de cette vallée dissymétrique:

- une Nord Sud du paysage fluvial de la Garonne.
- une Est Ouest marquée par les vallons et leurs routes.

Deux univers autrefois très liés dans leur fonctionnement se distinguent :

- l'arrière pays viticole, accidenté par des vallons boisés où les familles se retrouvaient pour travailler dans les vignes
- la plaine alluviale cultivée, pâturée est terrain de jeux des enfants friands des baignades dans la Garonne.

Aujourd'hui l'arrière pays et la plaine alluviale ont perdu leurs liens. La voie ferrée et la route RN 113 sont des barrières physiques entre ces deux paysages. Il est possible de s'appuyer sur systèmes de vallons pour articuler des liaisons entre l'univers Garonne et ses arrières pays. Ce qui permettrait de mettre le paysage fluviale de la Garonne au coeur du territoire et de rétablir un échange entre les deux systèmes paysagers.

Objectifs :

- Mettre en cohérence les liaisons existantes près des vallons et débloquer les zones de rupture entre l'arrière pays et la paysage fluviale
- Aménager des chemins le long des vallons permettant d'accéder à la plaine alluviale ou d'observer le paysage fluvial.
- Conserver et conforter le caractère unique de chaque vallon : vallon naturel du Pas St George, vallon agricole du Dropt, vallon urbain de la Réole.
- Appliquer une gestion des coteaux afin de pouvoir contempler le paysage fluvial de la Garonne.
- Traverser le Dropt grâce à un bac.
- Diversifier les usages de bord de Garonne pour assurer la pérennité des liens
- Restaurer les ripisylves et anciens bras de la Garonne, liens directs à l'eau.
- Aménager les berges et les atterrissements de la Garonne en lieux de baignade, de pêche et/ou de réserve floristique et faunistique propre au paysage fluviale.
- Diversifier la culture monospécifique des peupleraies en paysage multifonctionnel: sylvo-pastoralisme, agroforesterie, coplantations.

Outils :

- DOCOB NATURA 2000
- contrats avec les agriculteurs pour utiliser les chemins d'exploitations
- convention avec coopérative des agriculteurs pour instaurer l'agroforesterie et le sylvopastoralisme
- achat de terrain par les communes



Liaison à travers un espace naturel boisé.



Vue belvédère et ouverte sur le vallon humide.



Maintenir les systèmes agricoles dans la vallée du Dropt et longer les haies bocagères pour accéder au Dropt.

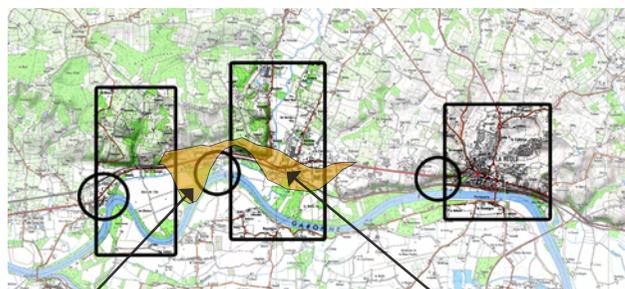


Longer l'élément urbain majeur du vallon du Charros : les anciennes douves de la Réole, pour atteindre les quais de la Garonne.

Partenaires :

- Les municipalités
- Communauté de communes
- Conseil régional
- Syndicat de gestion des eaux
- Fédération de pêche et de chasse
- Coopératives agricoles

Des alternatives aux monocultures de maïs et de peupliers dans la plaine alluviale



Île de Casseuil

Plaine alluviale de Gironde sur Dropt et La Réole

Contexte :

La plaine alluviale de la rive Nord du fleuve est un espace agricole fertile grâce aux crues amenant les limons. Le maïs et les peupliers en constituent les seules cultures et colonisent tout l'espace, accentuant l'uniformisation et la banalisation des paysages de la plaine. Cependant, deux types d'espace agricole peuvent être identifiés :

- A l'Ouest, l'île de Casseuil (70% de peupleraies) dont les très grandes parcelles en font un espace uniquement agricole
- A l'Est la plaine alluviale de Gironde sur Dropt et de La Réole où l'on trouve au sein des champs de maïs et des peupleraies des espaces à la biodiversité plus importante grâce aux anciens bras du Dropt et de la Garonne ainsi qu'aux zones d'atterrissement d'alluvions en bord de berge.

Objectifs :

- Mettre en place des cultures associées (agroforesterie, sylvopastoralisme) dans les zones de monocultures.
- Reconstituer les haies
- Diversifier les productions tout en protégeant les espaces sensibles mitoyens comme les bras morts du Dropt et de la Garonne.
- Protéger les ripisylves
- Mettre en scène les accès au fleuve par l'agriculture
- Profiter de certains chemins agricoles pour en faire de véritables cheminements publics

- Prendre des distances vis-à-vis des ripisylves de la Garonne et du Dropt
- Varier les cultures aux extrémités de l'île
- Marquer l'accès au fleuve par une diversification des productions : bois d'oeuvre (frênes, aulnes, chênes...) ou fruitiers (noyers)
- Inciter les agriculteurs à associer des peupliers à leurs cultures céréalières en association avec des cultures de cycle court comme le chanvre



Île de Casseuil.

- Reconstitution ou préservation des ripisylves longeant les anciens bras
- Reconstitution des haies et préservation des cultures cynégétiques déjà présentes
- Mettre en place une alternance de productions (céréale, prairies de fauche, pâtures)
- Mise en place du sylvopastoralisme sous les peupleraies
- Requalification ou création des chemins ruraux pour la balade
- Constitution d'une forêt mixte riveraine de la Garonne valorisée par la production de bois d'oeuvre (frêne, aulne, chênes) et de nouvelles pratiques (balade, cueillette)



Plaine alluviale de Gironde sur Dropt.



Mise en place de l'agroforesterie maïs/peupliers.



Épississement et restauration de la ripisylve.



Mise en place de sylvopastoralisme sous les peupleraies.

OUTILS:

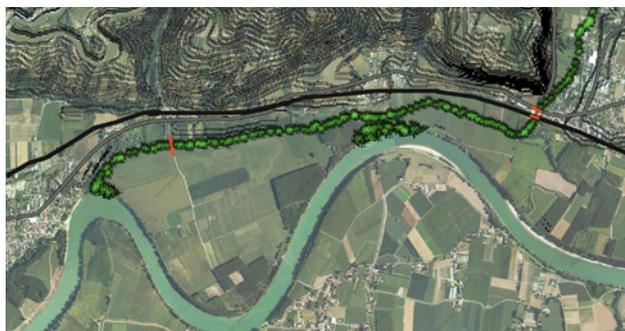
Subvention Européenne (PAC, MAET)
Subventions régionales et locales

PARTENAIRES :

Ministère de l'agriculture et de la pêche
Conseils général et régional
Associations de chasse
INRA : Institut National de la Recherche
Agronomique

VNF : Voies Navigables de France
AFAHC : Association Française des Arbres
et Haies Champêtres
APCA : Assemblée Permanente des
Chambres d'Agriculture

Parcourir la plaine alluviale



Les traversées actuelles: routières et ferroviaire.

Contexte :

La plaine alluviale de la rive droite du fleuve est un espace difficilement fréquentable. En effet, les quelques chemins ruraux qui s'y trouvent sont peu praticables et plusieurs obstacles perturbent son accessibilité.

C'est notamment le cas du Dropt dont les traversées peu nombreuses (Pas St George et Gironde sur Dropt) en font un réel obstacle tant pour l'accessibilité au fleuve que pour les cheminements en plaine alluviale.

Les questions de la valorisation des cheminements et de la traversée du Dropt semblent donc être primordiales pour reconnecter les territoires du Nord (coteaux et vallée du Dropt), et ceux de la plaine alluviale, au sud, compris entre le Dropt et la Garonne.

Cet isolement de la plaine alluviale, a tout de même permis à la Garonne et au Dropt de garder une ambiance intime et sauvage qu'il semble important de préserver.



Les principaux chemins ruraux en plaine alluviale.

Objectifs :

Cheminements :

- Proposer des circulations douces en plaine alluviale
- Garder le caractère intime du fleuve
- Proposer des accès au fleuve sur des sites précis qui seront revalorisés
- Offrir plus que la Garonne à découvrir mais aussi le Dropt et les coteaux
- S'appuyer sur les équipements existant (chemins ruraux, digues)

Traversées du Dropt :

- Ne plus considérer la rivière comme une rupture dans le paysage
- Offrir des traversées piétonnes et cyclistes du Dropt
- Maintenir la qualité des espaces intimes en bord de Dropt
- Faciliter la fréquentation des pêcheurs sur le Dropt

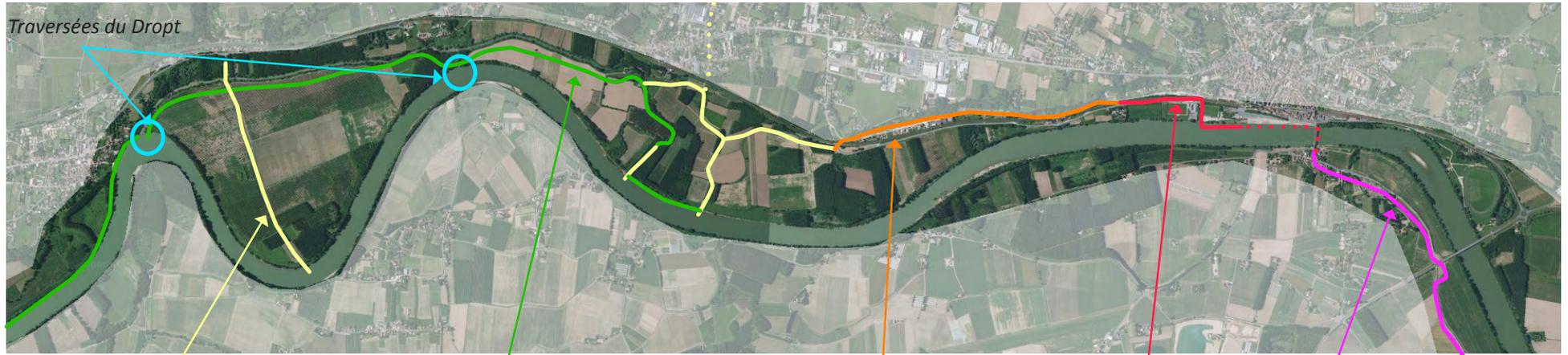
Partenaires :

- Conseil Général de la Gironde
- Communauté de commune du Réolais
- VNF : Voies Navigables de France
- Associations de chasse
- Fédération de pêche
- Agriculteurs

Outils :

- Subventions Européennes (mesures agro-environnementales)
- Subventions nationales et régionales
- Contrat avec les artisans locaux
- Contrat avec les Voies navigables de France

Valoriser les chemins en plaine alluviale



	<i>Chemin d'accès à la Garonne</i>	<i>Cheminement en long de ripisylve</i>	<i>Cheminement sur coteaux</i>	<i>Chemin urbain</i>	<i>Chemin sur digue</i>
État actuel	<p>Chemin agricole au milieu des monocultures</p>	<p>Ripisylve contrainte par les monocultures</p>	<p>Coteaux enfrichés bloquant la vue</p>	<p>Absence de voie douce entre les lotissements et la voie ferrée</p>	<p>Digue de grande qualité paysagère, interdite à la circulation piétonne et cycliste</p>
État projeté	<p>Arbres d'alignement marquant l'accès au fleuve (bois d'oeuvre, fruitiers)</p>	<p>Dernière ligne de peupliers non exploitée séparant la culture du cheminement</p>	<p>Gestion de la végétation des coteaux en aménageant des vues sur le fleuve</p>	<p>Profiter de l'aménagement des coteaux pour créer une voie piétonne</p>	<p>Accueil d'un cheminement piéton et cycliste belvédère</p>

Créer de nouvelles traversées sur le Dropt

État actuel



Pont de Gironde sur Dropt



Pont de Bagas



Coupe transversale type du dropt

Différentes formes de passerelles possibles.

Passerelle courbée

- Objet repère dans le paysage
- Moins de poids sur berge



Passerelle plate

- Objet discret dans paysage
- Travaux de stabilisation de berges nécessaire



Matériel de construction

BOIS

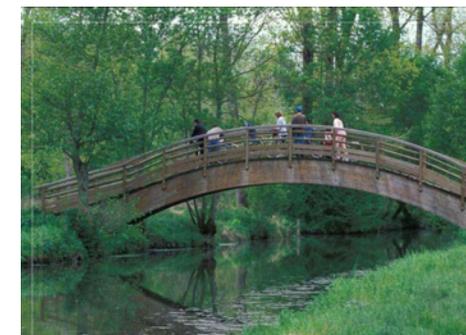
- Utilisation des ressources locales (acacias, frênes, pins...)

MÉTAL

- Cohérence avec les ponts Eiffel sur la Garonne



Pont métallique, Lac du Moron (Jura)



Pont bois, Marais Poitevin

Exemples de nouvelles traversées du Dropt dans la plaine alluviale



Port de Caudrot état actuel.



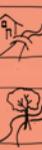
Le Dropt près de la maison de l'éclusier état actuel.



Port de Caudrot état projeté.



Le Dropt près de la maison de l'éclusier état projeté.



IV. Synthèse et perspectives

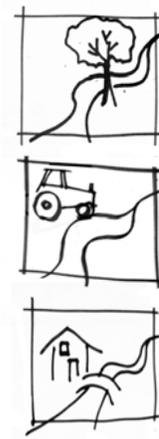
4.1 Synthèse des actions proposées

Au final, nous proposons de regrouper les différentes propositions d'action élaborées sur les cinq territoires d'action en trois axes thématiques :

— axe thématique 1 : préserver une Garonne « naturelle »

— axe thématique 2 : mieux gérer une Garonne « ressource »

— axe thématique 3 : découvrir et valoriser une Garonne « cadre de vie »



Ces trois thématiques s'appliquent à l'échelle de l'ensemble de la vallée de la Garonne entre La Réole et Langon. Chacune d'entre elle fait ici l'objet d'un développement synthétique, appuyé sur une carte et un tableau de synthèse qui, respectivement, localisent et récapitulent, les différentes actions proposées.

Préserver une Garonne « naturelle »



La Garonne et ses rives sont support à une faune et une flore particulières de bord de fleuve. Cette typicité peut être amoindrie par l'arrivée de végétaux horticoles (bambous..), par le manque d'entretien, par des échappées de produits chimiques issus de l'agriculture.

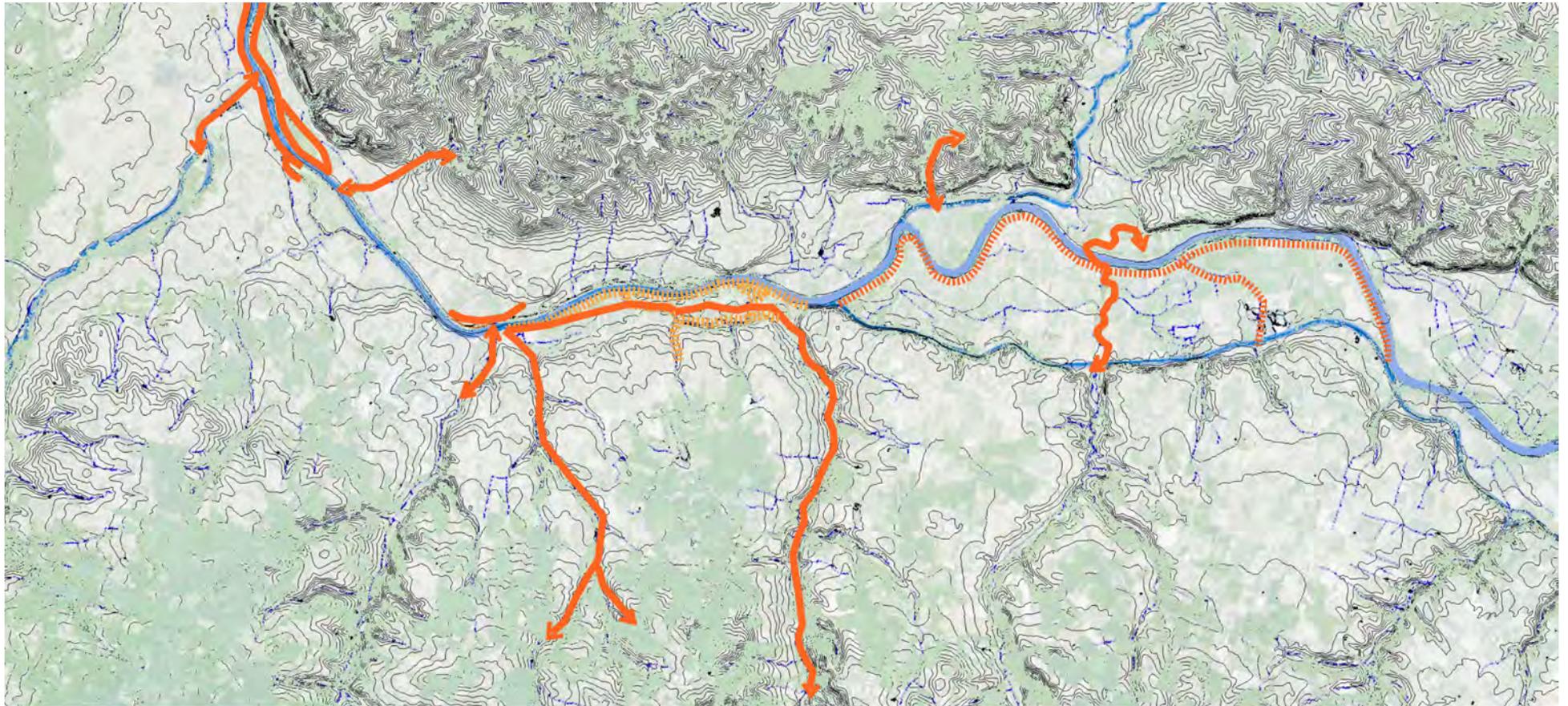
Cette diversité écologique doit être préservée et pérennisée par une gestion des ripisylves appropriée, des fonds de vallons des affluents, des coteaux et des haies bocagères. Penser une gestion durable

des ripisylves permettra un accès doux et original à l'eau ainsi qu'une préservation des écosystèmes propres au fleuve. Une renaturation de certaines des anciennes îles (certaines sont classées en zone NATURA 2000) ayant fait l'objet d'opérations de drainage poussées doit également être envisagée. Quant à la mise en place d'une gestion préservant la diversité des milieux des vallons et des rivières affluentes, tout en évitant leur enforestation, elle est nécessaire notamment pour servir à rétablir des

continuités écologiques transversales à l'échelle de l'ensemble du territoire. Il s'agit par exemple de faire :

- Du bras mort du Dropt un axe à une continuité écologique vers le vallon de la Bassane, sur l'autre rive de la Garonne.
- Du vallon du Pas Saint Georges, un support de lien idéal entre haut de coteau et le fleuve.

ORIENTATIONS D' ACTIONS	ARGUMENTS	PROPOSITIONS / RÉPONSES	FICHES-ACTIONS	
Renforcer « l'écosystème » Garonne	La Garonne, trame maitresse des fonctionnements écologiques	- restaurer et aménager les ripisylves	Créer un centre de développement agricole diversifié à Floudès	152
			Restaurer la ripisylve des cours d'eau dans l'île de Barie	156
		- préserver et renforcer le rôle des fossés de drainage en plaine alluviale	Créer un parc rural par le chemin de l'eau entre Barsac et la Garonne	172
		- maintenir et renforcer la présence des linéaires végétaux (alignements d'arbres et haies) en plaine alluviale	Valoriser la trame composée avec la Garonne	178
		- gérer les milieux sensibles, les habitats d'intérêts écologiques (Natura 2000)	Prendre en compte et gérer les habitats d'intérêts d'habitats communautaires de Natura 2000	104
		- valoriser le patrimoine naturel	Mettre en valeur le patrimoine fluvial de bord de Garonne	106
			Réouvrir et valoriser les fonds de vallées	110
			Préserver et gérer la végétation de coteau	140
			Valoriser le paysage de polyculture de Barie	146
			La Gaule, potentiel écologique de la Garonne céréalière à révéler	162



Synthèse des actions menées

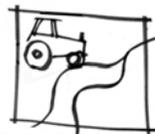


Préserver, gérer et pérenniser les continuités écologiques



Créer des cheminements doux en relation aux corridors écologiques

Mieux gérer une Garonne « ressource »



La plaine alluviale de la Garonne se caractérise aujourd’hui par un développement agricole basé sur la maïsiculture et sur la populiculture tendant uniformiser les paysages. Il n’en a pas toujours été ainsi et les sols limoneux offrent une facilité de travail et une fertilité largement sous-utilisée à l’heure actuelle. Ce potentiel peut être le support à une diversification agricole s’inscrivant dans la perspective de la mise en place d’une agriculture durable et au maintien (ou au retour à) d’une certaine qualité paysagère. Deux orientations doivent être explorées de ce point de vue là :

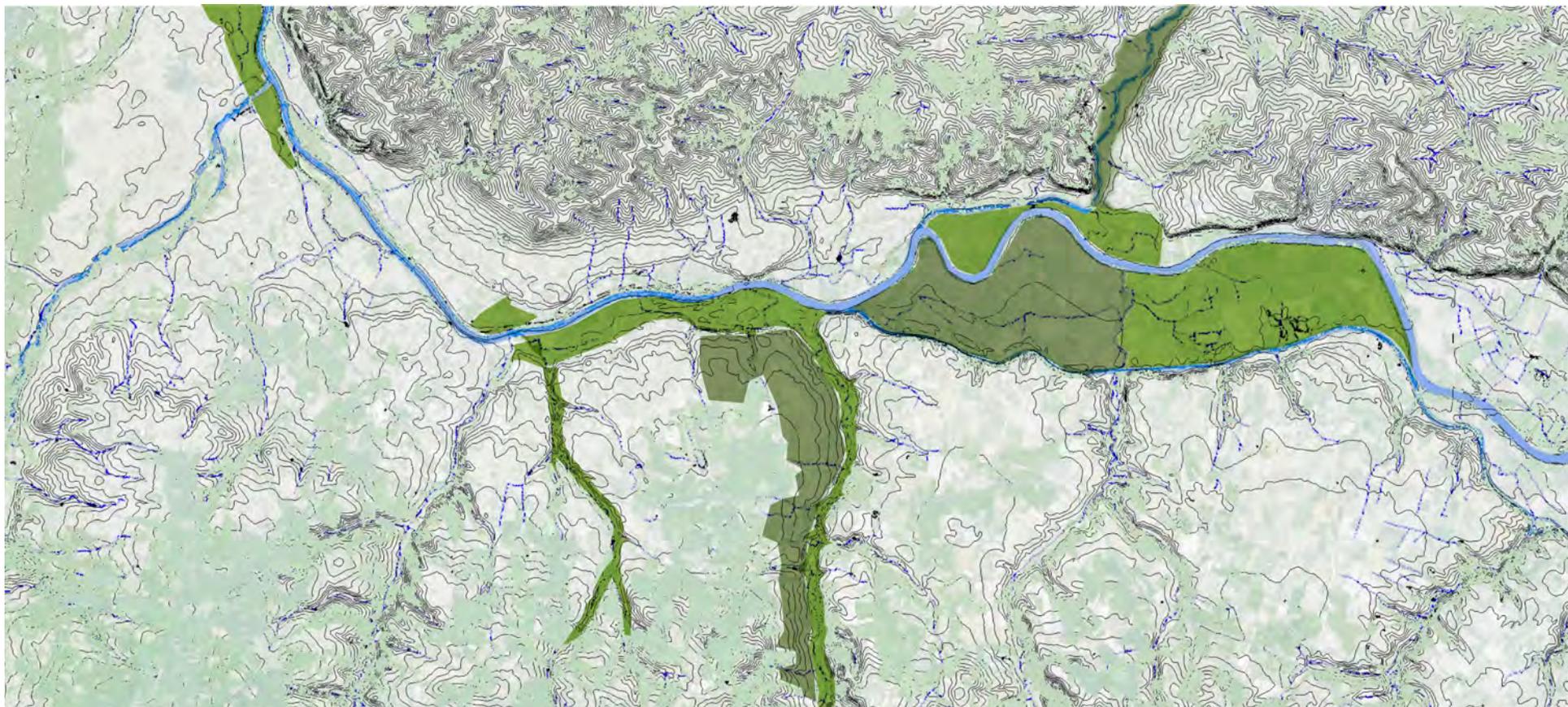
– D’une part, développer une agriculture de proximité en relocalisant les productions

agricoles (légumes, fruits) et en soutenant la création de circuits courts. À ce niveau-là, la relative proximité de l’agglomération de Bordeaux offre des possibilités qui restent à exploiter, tout comme la présence immédiate des villes de Langon et de La Réole. Vis-à-vis de ces dernières, le développement de jardins familiaux déjà existants et la mise en place de dispositif type AMAP (Association pour la maintien d’une agriculture paysanne) doivent être favorisés. Ce qui existe à Barie ou à certains endroits de la vallée du Dropt constitue une référence en ces domaines, tant sur le plan agricole que de celui du paysage.

– D’autre part, développer l’agroforesterie et

le sylvopastoralisme. La plaine de la Garonne se prête bien à ce type d’agriculture qui associe sur une même parcelle une production agricole annuelle (cultures, pâture) et une production différée de bois (peuplier, noyer...). Il est aujourd’hui démontré que tirer parti de la complémentarité des arbres et des cultures permet de mieux valoriser les ressources du sol (stimulation de la microfaune et de la microflore) et de respecter l’environnement (moins de fertilisants, mieux absorbés par les plantes, effet brise-vent, abri pour les animaux, ...). Cela présente en outre un intérêt paysager évident, tout en permettant de dynamiser la vie agricole en bord de Garonne.

ORIENTATIONS D’ACTIONS	ARGUMENTS	PROPOSITIONS / RÉPONSES	FICHES-ACTIONS	
Produire avec la Garonne	Une Garonne nourricière où la valorisation des potentialités agronomiques des terres alluviales	- Maintenir une diversité agricole	Valoriser le paysage de polyculture de Barie	146
		- Diversifier une agriculture en plaine alluviale, créer des paysages agricoles contemporains (agroforesterie, sylvopastoralisme)	Des alternatives aux monocultures de peupliers et de maïs dans la plaine alluviale	130
		- valoriser les productions agricoles garonnaises (circuits courts, labellisation)	Créer un centre de développement agricole diversifié à Floudès	152
			Valoriser le paysage de polyculture de Barie	146
			Créer un centre de développement agricole diversifié à Floudès	152



Synthèse des actions menées



Maintenir et pérenniser une diversité agricole et une agriculture de proximité



Développer de nouvelles pratiques pour une nouvelle diversité agricole et une agriculture de proximité

Découvrir et valoriser une Garonne « cadre de vie »

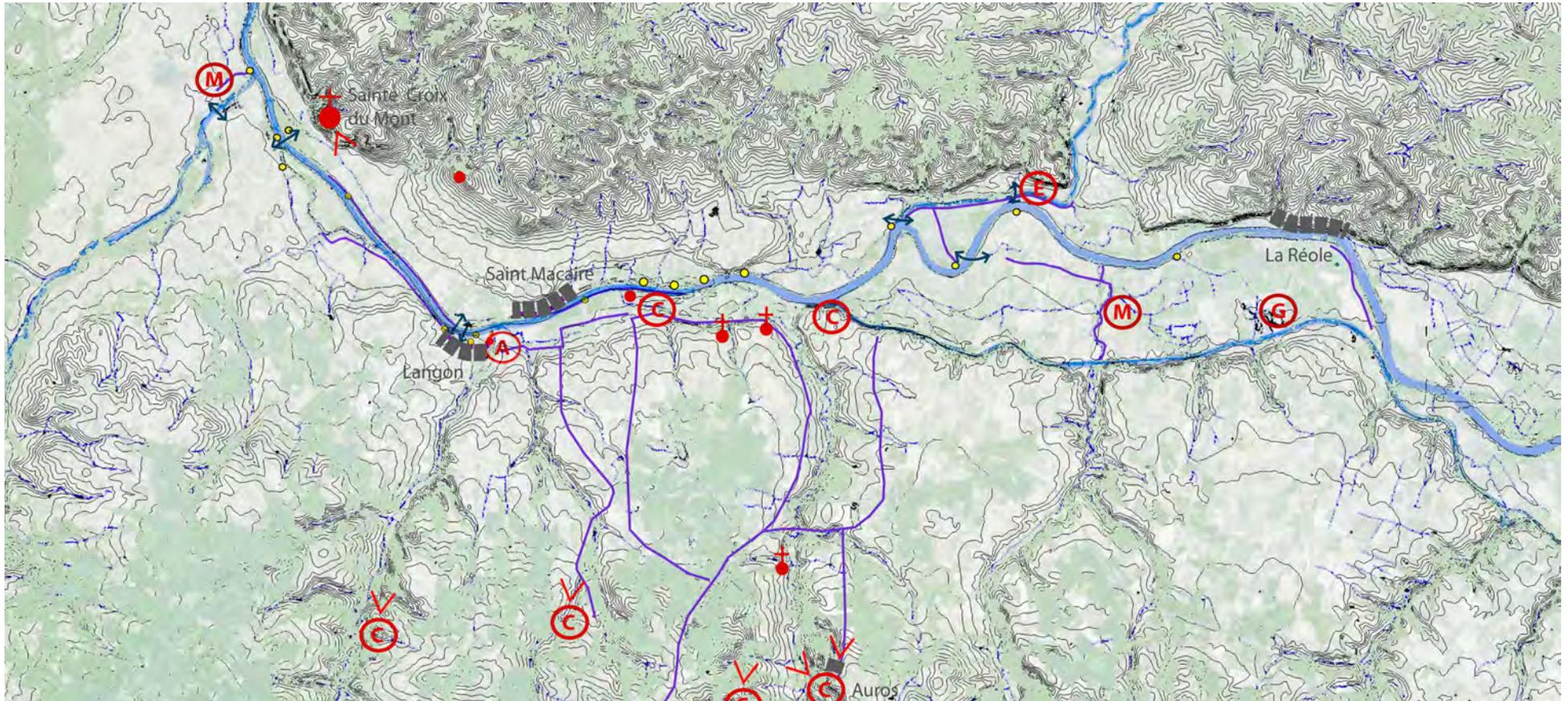


On rencontre au niveau des territoires riverains de la Garonne un important patrimoine que l'on peut associer à des anciens usages aujourd'hui disparus en lien avec le fleuve. Ces territoires sont également support de pratiques toujours existantes, mais qui sont aujourd'hui amoindries par la perte du lien entre la Garonne et ses habitants. Ce sont donc des liens à la fois physiques et symboliques qui sont aujourd'hui rompus. Par exemple par la voie ferrée, ou des liens d'usages, les villes s'étant globalement développées le

long d'axes routiers au détriment du fleuve. En s'appuyant sur des sites patrimoniaux stratégiques (moulins, écluse..) ou en réaménageant des sites existants, mais peu mis en valeur, des lieux de sociabilité forts peuvent émerger et être le support de nouveaux liens entre fleuve et habitants. Des liaisons (vues, cheminements..) s'appuyant sur des trames existantes permettront des connexions fortes de façon transversales ou entre fleuve et arrière-pays. Des manifestations culturelles peuvent

aussi être organisées sur des lieux emblématiques. De cette façon, la Garonne pourra être de nouveau parcourue dans sa longueur pour mieux comprendre sa continuité et son univers. Des relations entre le fleuve et son arrière pays en suivant l'eau, vues ou perçues, des affluents seront rendus possibles, favorisant les circulations douces et la diversité paysagère.

ORIENTATIONS D' ACTIONS	ARGUMENTS	PROPOSITIONS / RÉPONSES	FICHES-ACTIONS	
Cheminer et pratiquer la Garonne	La Garonne support de liaisons, traversées et aboutissements	-traverser en passerelles, bacs...	Rapprocher et relier Langon à Saint Macaire	82
			Aménager un nouvel espace public entre Dropt et Garonne : le site de l'écluse	136
			Valoriser le paysage de polyculture de Barie	146
		- cheminer les rives en ripisylves	Elaborer une continuité piétonne le long des rives de la Garonne	90
			Parcourir la plaine alluviale	132
			Aménager et longer les ripisylves comme liens directs avec la Garonne	138
			Valoriser le paysage de polyculture de Barie	146
			Créer un centre de développement agricole diversifié à Floudès	152
		- cheminer les rives en digues belvédères	Valoriser le patrimoine du «hors d'eau» sur l'île de Barie	154
		- accéder à l'eau : s'informer, s'arrêter, observer, pêcher, nager...	Valoriser et articuler les séquences portuaires de Toulonne à Langon	88
			Parcourir la plaine alluviale	132
			Aménager et longer les ripisylves comme liens directs avec la Garonne	138
			Valoriser le paysage de polyculture de Barie	146
			Créer un centre de développement agricole diversifié à Floudès	152
		Manifester la Garonne	L'univers Garonne objet de mise en scène paysagère et de valorisation des patrimoines	- orienter et structurer les aménagements d'espaces publics et d'extension de l'habitat
Composer l'extension des bourgs face à la vallée de la Garonne : Auros, une des portes de la vallée	118			
Valoriser le front bâti par le vis-à-vis	140			
Ouvrir un village sur ces espaces publics en bord de Garonne	176			
- relier l'arrière pays et la Garonne	Relier l'arrière –pays à la Garonne			112
	Tisser un lien de l'arrière-pays à la plaine alluviale de la Garonne à travers la Garonne			128
- aménager et valoriser des belvédères	Réaffirmer les points d'entrées sur la vallée de la Garonne			116
- mettre en valeur le patrimoine fluvial de la Garonne	Valoriser le patrimoine fluvial dans la plaine inondable de Saint Macaire			86
	Aménager un nouvel espace public entre Dropt et Garonne : le site de l'écluse			136
	Valoriser le patrimoine du «hors d'eau» sur l'île de Barie			154



Synthèse des actions menées



Valoriser les points d'accès à l'eau



Valoriser des points de vue



Créer des cheminements doux sur des trames existantes



Créer des traversées



Mettre en valeur des éléments repères



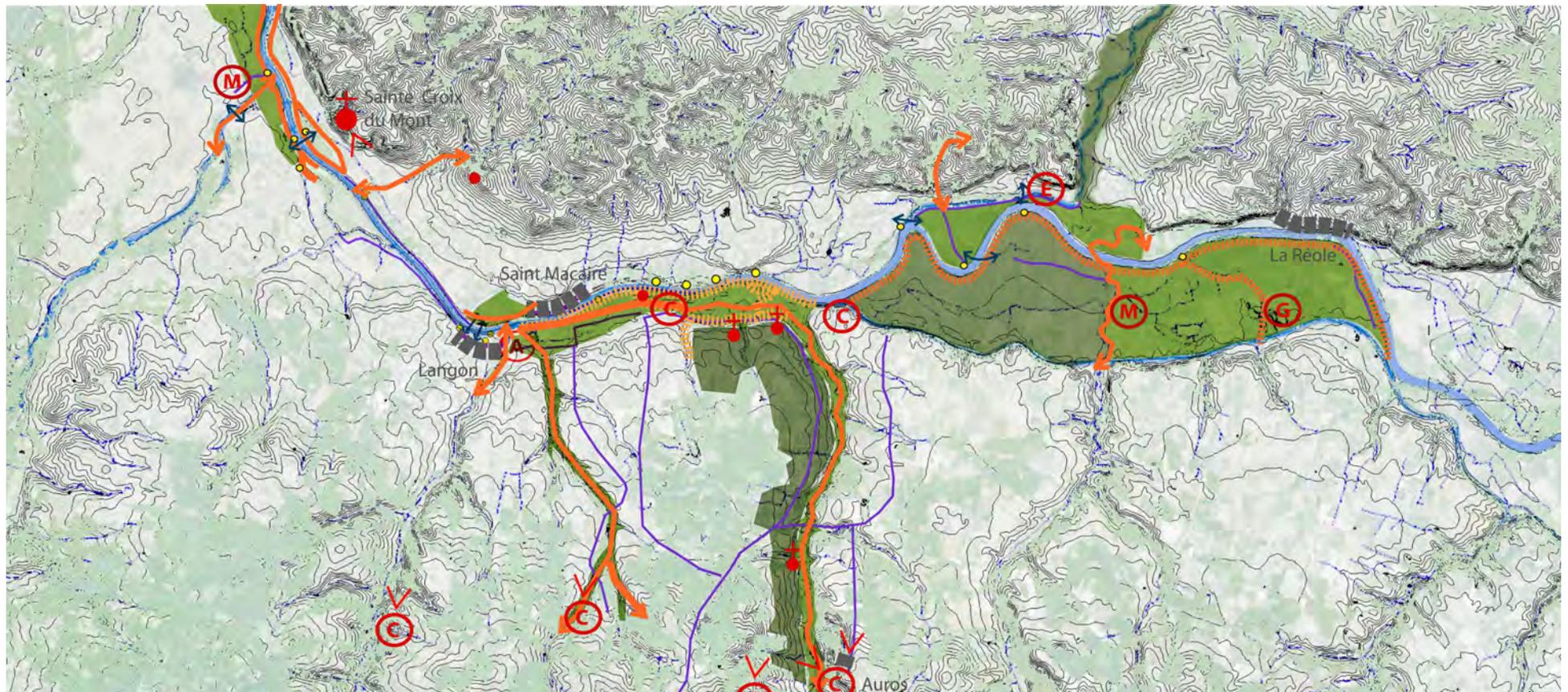
Préserver la cohérence des fronts urbains



Valoriser le patrimoine existant et créer des lieux d'accueil

À l'issue de ce travail, la question du parc (rural, périurbain, hédoniste) apparaît récurrente, au cœur de plusieurs propositions d'action. S'appuyant ce constat, l'objectif ici proposer de mener une réflexion sur la mise en place d'un « système de parc » selon les principes développés pour les villes par Jean Claude Nicolas Forestier dès 1908, mais en les transposant à l'échelle du paysage fluvial et des territoires riverains de la Garonne. Il s'agit de mettre en œuvre une approche qui permet de gérer, d'aménager et de valoriser de nombreux sites le long du fleuve dans un projet d'ensemble, à la fois transversal et cohérent. Il n'est pas indispensable de maîtriser l'emprise totale du projet pour agir. L'objectif est par la mise en réseau d'interventions ponctuelles de replacer le fleuve au cœur du territoire et de proposer une nouvelle façon de pratiquer des espaces principalement ruraux. De fait, il est question en s'interrogeant sur ce « système de parcs » de créer de nouveaux échanges entre pratiques locales et usages touristiques tout en s'appuyant sur la requalification d'éléments patrimoniaux, qu'ils soient naturels ou culturels, et en répondant à des objectifs environnementaux et sociaux en lien avec le fleuve.

ARGUMENTS	PROPOSITIONS / RÉPONSES	FICHES-ACTIONS	
La Garonne comme axe structurant de « parcs » à dimension agricole, écologique et hédoniste	- parc rural en territoire viticole	Créer un parc rural par le chemin de l'eau entre Barsac	172
		et la Garonne Créer un cœur de parc à la confluence de la Garonne et du Ciron	174
	- parc péri-villageois en vallée affluente	Placer Verdélais dans un parc attenant à la Garonne	76
	- parc agricole inter-urbain	Créer un espace public dans le site unique du bois de Rochecave	79



Synthèse des thématiques d'actions

4. 2 Conclusion et perspectives

La présente plaquette est le résultat d'une démarche collective réunissant étudiants paysagistes et urbanistes, enseignants paysagistes et chercheurs, acteurs, élus locaux et professionnels de l'aménagement autour de problématiques territoriales complexes. Il faut rappeler ici que ce travail se situe dans la cadre de l'axe D du Plan Garonne intitulé « Le fleuve et son identité paysagère et culturelle » et qu'il est un prélude à une série d'étude-pilote en cours de lancement auprès de collectivités riveraines intéressées pour réfléchir à un projet partagé d'intégration du fleuve et de ses paysages dans le développement de leur territoire. Dans le cadre de cet appel à candidature, la volonté affichée est de dépasser le simple diagnostic et de fonder l'action sur les paysages sur la compréhension globale des enjeux paysagers, en particulier en identifiant les usages et les pratiques dont ils ont fait et font encore l'objet et en saisissant, là aussi dans la durée, les regards portés sur les paysages fluviaux. Ce travail doit donc être envisagé comme une contribution à une réflexion collective, dans la mesure où il se veut d'abord être un outil de sensibilisation, visant à aider :

— la DREAL et au SMEAG à changer les regards souvent négatifs qui sont aujourd'hui portés sur les paysages fluviaux et à faire que le fleuve soit à nouveau considéré comme un bien commun

susceptibles de renouveler les façons d'agir ;
— les collectivités riveraines à s'intéresser aux problématiques des paysages fluviaux, à élaborer un diagnostic partagé sur ces questions-là et à mettre le fleuve au cœur de leur politique territoriale.

Notre travail s'est ainsi attaché à repenser et réintroduire les paysages garonnais au cœur du territoire, comme des espaces à pratiquer par l'ensemble des acteurs et qui sont susceptibles de participer à la qualité du cadre de vie des habitants. L'identification des qualités paysagères et des valeurs identitaires et culturelles, la prise en compte des usages anciens et des pratiques actuelles des lieux ¹ ont ainsi été au centre du processus de réflexion et de proposition. La démarche mise en œuvre a eu pour objectif de concevoir des actions visant à restaurer, à requalifier, à créer ou à valoriser les paysages garonnais au service d'un projet de développement durable visant à renouer dans le futur avec le fleuve. En outre, ces regards portés sur trente-cinq communes, outrepassant largement les découpages politiques et administratifs, offrent, tout au moins potentiellement, la possibilité de mettre en place une culture collective, fédérant ces territoires riverains de la Garonne afin d'harmoniser les décisions locales mais aussi d'impulser des échanges ou des actions intercommunales. La question paysagère a été donc ainsi envisagée de manière élargie et transversale :

les réponses fournies se préoccupant aussi bien de cadre de vie et d'aménagement de l'espace que de biodiversité et de préservation des milieux ou de développement local et de reconnaissance patrimoniale.

Au terme de ce travail, notre souhait est que l'ensemble des élus, des acteurs locaux et des habitants puissent se saisir de cette connaissance comme d'un levier d'action autant à l'échelle territoriale qu'à l'échelle locale.

Quant aux propositions d'action, elles ont surtout ici valeur d'exemple de ce qu'il est possible de faire en agissant *avec* le fleuve et en mettant en œuvre une démarche paysagère qui prend soin de s'intéresser *aussi bien* aux réalités matérielles qu'aux dimensions symboliques et culturelles du paysage.

Il est évident que, avant toute décision, la réflexion doit maintenant s'attacher à recueillir les attentes et les aspirations des populations qui vivent, habitent et fréquentent les territoires garonnais en matière de paysage et de cadre de vie.

Rappelons que le 16 mars 2006 la France ratifiait la Convention européenne du paysage, premier traité international dédié au paysage, dont le préambule débute par les mots suivants :

¹ Dans ce contexte, la question de la prise en compte de la notion de « sociotope » qui nous a été posée au début de notre travail mérite d'être revisitée à la lumière des résultats obtenus. Rappelons qu'un sociotope est « un lieu destiné aux activités et au vécu humains », qu'il s'agit d'une notion provenant du champ de l'architecture et qu'elle a fait l'objet d'une première application par le Bureau régional de planification urbaine de Stockholm en 1996 (cf. Manuel des sociotopes, geoarchi.univ-brest.fr/sitec/

tele/Manuel_sociotopes_FR.pdf). La notion s'est construite par rapport à celle de biotope et s'applique pour désigner les valeurs sociales accordées aux espaces non bâtis (parcs, jardins, espaces publics, friches, etc.), dits « naturels » dans une vision de planification et d'aménagements urbains. En l'état, elle n'est pas transposable directement aux territoires riverains de la Garonne, à dominante rurale et d'une grande diversité aussi bien sur le plan biophysique que culturel. Là, on n'est pas en présence

de simples usages ou utilisations fonctionnelles des espaces, mais de véritables pratiques (agricoles, sylvicoles, industrielles, patrimoniales, de loisir, etc.) en prise directe avec les paysages et leurs évolutions. Cette notion de sociotope a cependant permis d'alimenter la réflexion collective et d'enrichir la démarche, en mettant l'accent sur les dimensions culturelles et de perception contenues dans la notion de paysage.

« Soucieux de parvenir à un développement durable fondé sur un équilibre harmonieux entre les besoins sociaux, l'économie, et l'environnement ;

Notant que le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social, et qu'il constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion et un aménagement approprié peuvent contribuer à la création d'emplois ;

Conscient que le paysage concourt à l'élaboration des cultures locales et qu'il représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe, contribuant à l'épanouissement des êtres humains et à la consolidation de l'identité européenne ;

Reconnaissant que le paysage est partout un élément important de la qualité des vies des populations: dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grandes qualités, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien ;

Notant que les évolutions des techniques de productions agricole, sylvicole, industrielle et minière et des pratiques en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de transport, de réseaux, de tourisme et de loisirs et plus généralement des changements économiques mondiaux continuent, dans beaucoup de cas a accéléré la transformation des paysages ;

Désirant répondre aux souhaits du publique, de jouir de paysage de qualité et de jouer un rôle actif dans la transformation ;

Persuadé que le paysage constitue un élément essentiel du bien être individuel et social, et que sa protection, sa gestion et son aménagement implique des droits et des responsabilités pour chacun [...]

Reconnaissant que la qualité et la diversité des paysages européens constituent une ressource commune pour la protection, la gestion et l'aménagement de laquelle il convient de coopérer ;
Souhaitant instituer un instrument nouveau consacré exclusivement à la protection, à la gestion et à l'aménagement de tous les paysages européens, [les États membres du Conseil de l'Europe]

Sont convenus de ce qui suit »

Préambule de la convention européenne du paysage, signé à Florence en 2001 par 25 pays européens, disponible sur le site internet du conseil de l'Europe: <http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/176.htm>

Les sigles

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

CRPF : Centres Régionaux de la Propriété Forestière

CTE : Comité Technique d'Établissement

CAD : Contrat d'Agriculture Durable

CdC : Communautés de Communes

DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

ENS : Espace Naturel Sensible

EBC : Espace Boisé Classé

DIREN : Direction Régionale de l'Environnement

DOCOB : Document d'Objets

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DREAL : Direction Générale

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

MAEt : Mesures Agro-Environnementales Territorialisées

PAC : Politique Agricole Commune

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PNR : Parc Naturel Regional

POS : Plan d'Occupation des Sols

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SCOT : Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

SMEAG : Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne

VNF : Voies Navigables de France

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Noms des membres du comité de suivi

Mme Sylvie BROSSARD-LOTTIGIER, chef de la Division, Territoires Sites et Paysages, DREAL Midi – Pyrénées,

Mme Sophie DE STOPPELEIRE, Paysagiste, chef d'unité du Service de planification, DDTM 33,

M. Alexandre DUMAITRE, chargé de mission paysage, DDTM 33,

Mme Marina GALMAN, chargée de mission agenda 21, Communauté de Communes du Réolais ,

Mme Jocelyne GIRARDI, élue de la commune de Noailac, déléguée de la Communauté de Communes du Réolais,

M Michel HILAIRE, conseiller général du canton de St Macaire, maire-adjoint à St-Pierre d'Aurillac,

M. Alexandre HUMBERT, service environnement du Conseil Général de Gironde

M Francis LACROIX, élu à St-Pierre d'Aurillac, délégué de la Communauté de Commune des coteaux Macariens,

Mme Élise LAJUS, chef d'unité, DDTM 33,

Mme Isabelle PASSICOS, chef de projet, Syndicat mixte du Pays des Rives de Garonne,

M Richard POUTAYS, chargé de mission paysage, DDTM 33

Mme Isabelle TOULET, chargée de mission paysage, SMEAG

M. Bernard PAGOT, maire de Barie, délégué de la Communauté de Communes du pays d'Auros,

M. Gérard LOUBET, maire de Bassanne, délégué de la Communauté de Communes du pays d'Auros,

M. ZAGHET, maire de Pondauret, Président de la Communauté de Communes d'Auros

Mme Hélène BOVÉ, directrice des services de la Communauté de Communes des coteaux Macariens,

Mme Marion BROSTIN, chef de projet, Pays Haut Entre deux mers,

Mme Amélie DEYMIER , directrice des services de la Communauté de Communes du pays de Langon,

M. CALLÉDE, maire de Gironde-sur-Dropt, Commission de développement durable de la Communauté de Communes du Réolais,

Mme Martine FAURE, conseillère générale du canton d'Auros, Députée du Sud-Gironde,

- DREAL

(Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement) Midi-Pyrénées
Service Territoire, aménagement,
énergie et logement
1, rue Riquet
31 000 Toulouse

www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr



- SMEAG

(Syndicat mixte d'études et
d'aménagement de la Garonne)
EPTB Garonne
61, rue Pierre Cazeneuve
31 200 Toulouse
www.eptb-garonne.fr



- ENSAPBx

(Ecole nationale supérieure d'architecture
et de paysage de Bordeaux)
740, cours de la Libération, BP 70109
33 405 Talence cedex
www.bordeaux.archi.fr

